
NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07582297 7





TABLEAU

DES

MŒURS FRANÇAISES.

IV.

TABLEAU

DES

MOEURS FRANÇAISES

AUX TEMPS DE LA CHEVALERIE;

TIRÉ DU ROMAN

De sire Raoul et de la belle Ermeline,

Mis en français moderne, et accompagné de Notes sur les guerres générales et privées; sur les rapports des grands vassaux avec le roi et avec leurs vassaux inférieurs; sur le ban et l'arrière-ban; sur l'oriflamme, les bannières, les cris d'armes, les rois et les hérauts d'armes, etc.; sur les combats à outrance, judiciaires et autres; sur les tournois, les joutes, les pas d'armes, etc.; sur les fraternités d'armes et les adoptions; sur les chevaliers, les écuyers, les damoiseaux, les pages, etc.; sur les trouvères et les troubadours, les ménestrels et les jongleurs; sur la langue d'oyl et la langue d'oc; sur les chasses et les repas, etc., etc.; toutes extraites des auteurs les plus accrédités.

PAR

L. C. P. D. V.

Tome Quatrième.

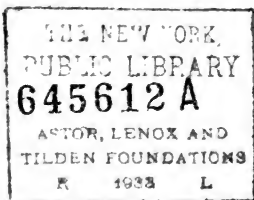
PARIS,

ADRIEN ÉGRON,

IMPRIMEUR DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN,

RUE DES NOYERS, N° 37.

1825.



TABLEAU

DES

MŒURS FRANÇAISES

AUX TEMPS DE LA CHEVALERIE.

Les conférences qui se tenaient, comme il a été dit plus haut, chez le sire de Pons, pour régler les derniers arrangemens de la trêve, avaient retenu dans son château ou dans sa ville, un assez grand nombre de seigneurs de la Saintonge et même de la Guienne qui désiraient en apprendre l'issue, avant de retourner chez eux. La modération du roi de France n'ayant amené, pour la plupart des vaincus, d'autre résultat que de les faire passer de la domination d'un prince faible et gouverné par des courtisans ambitieux, sous le sceptre d'un monarque juste et qui ne se dirigeait que par les plus sages conseils; c'était très-franchement qu'ils se réjouissaient de la paix; et Renaud, qui était riche et magnifique, faisait les honneurs de son château, avec toute la noblesse d'un des plus *larges* seigneurs de son temps.

Le chevalier Raoul, dans son amour et son admiration pour le roi de France, voyait avec contentement les bonnes dispositions des nouveaux vassaux de ce monarque; mais ses peines particulières ne lui permettaient de prendre une part active à aucun plaisir bruyant. Car si la nouvelle de l'existence de la dame de Tonnay et de sa fille avait

soulagé son cœur d'un poids sous lequel il allait incessamment succomber, après qu'il eut loué Dieu avec toute l'effusion de la reconnaissance d'avoir sauvé ces vertueuses dames, et qu'il se fut vivement réjoui avec ses amis de leur délivrance; un retour sur lui-même le fit retomber peu à peu dans l'inquiétude et la tristesse. La belle Ermeline daignerait-elle accepter l'hommage de son cœur? Sire Geoffroi son frère et Hélissente voudraient-ils de l'alliance d'un chevalier inconnu? Tourmenté par ces pensées, Raoul se disposait à retourner à la recherche du roi de Navarre, pour en obtenir le secret de son origine, aussitôt qu'il se sentirait la force d'entreprendre ce voyage. En attendant, il était fort tranquille spectateur des soins et des frais du sire de Pons pour ses hôtes, lorsqu'un jour on annonça l'arrivée de la dame de Castelmoron, sœur de Renaud, et cousine, par feu son mari, du sire d'Albret. Cette dame ne venait point attirée par la foule; mais elle voulait voir son frère et la douairière de Pons sa mère, qu'elle aimait tendrement l'un et l'autre. Elle ne comptait passer que deux jours avec eux, et se proposait de se rendre ensuite au château de Cônac sur la Gironde, qui lui appartenait, et dont les événemens de la guerre l'avaient tenue éloignée, pendant tout l'été.

Raoul, qui depuis quelques jours avait quitté sa chambre et suivait à peu près le train général de la maison, descendit, selon l'usage, dans le salon, au moment où l'on s'y réunissait pour passer ensuite dans la salle à manger. Le sire de Pons alla au-devant de lui et le conduisit à sa sœur pour le lui présenter. Mais au moment où le jeune chevalier et la dame de Castelmoron se virent, on remarqua chez eux une égale surprise accompagnée d'un air de satisfaction et d'estime réciproque. Raoul fléchit un genou; et, prenant la main de la dame de Castelmo-

ron, il la baisa avec l'expression du respect et de la plus vive reconnaissance. Renaud, étonné à son tour de ce qu'il voyait, demanda au chevalier d'où il connaissait sa sœur. Raoul répondit : « Je n'ai vu madame qu'une fois, mais dans une circonstance qui ne me permet pas d'en perdre le souvenir. Je l'ai connue par un bienfait, et je me trouve heureux de lui en témoigner de nouveau ma reconnaissance, et surtout chez vous. — Sire chevalier, interrompit la dame de Castelmoron, lorsque je me suis acquittée d'un devoir bien facile à remplir et indispensable envers quelqu'un que je voyais souffrant, je ne savais pas que je recevais chez moi un héros aussi distingué que s'est montré sire Raoul; mais ce seul instant d'entrevue fut suffisant pour me faire concevoir de vous une très-haute opinion. »

La sœur de Renaud de Pons se trouvait être cette dame qui avait fait relever et avait recueilli chez elle le chevalier Raoul, lorqu'il s'était évanoui dans une église de Bordeaux, en sortant de son entretien avec Béatrix, ainsi qu'on peut s'en souvenir.

Cette circonstance jeta un grand intérêt sur la journée. On demanda à sire Raoul le récit de son aventure de l'église. Il la raconta avec complaisance, mais n'attribuant sa défaillance qu'à la grande chaleur du jour qui l'avait empêché de prendre aucune nourriture; sans parler des peines plus pesantes qui l'avaient accablé.

Le sire de Pons voulut que sa sœur fût assise, à souper, entre le sire d'Albret et le chevalier Raoul. La dame de Castelmoron était une fort belle femme d'environ quarante ans. Elle était habituellement un peu pâle; mais quand quelque agitation ou toute autre cause ramenait un peu d'incarnat sur ses joues, elle était à l'instant reportée à vingt-cinq ans; et il était impossible de voir

une figure qui réunît plus de noblesse, de douceur et d'agrément que la sienne. Quelques personnes furent frappées, pendant le repas, de la singulière ressemblance qu'elles remarquèrent entre elle et le chevalier Raoul. Le sire d'Albret fut de ce nombre, et il ne put s'en taire, après le souper. S'approchant donc de la dame de Castelmoron, il lui dit : « Ma cousine, quoiqu'en général on n'aime pas les comparaisons où l'on est intéressé et les ressemblances d'autrui avec soi-même, le chevalier Raoul est si beau que je crois pouvoir vous dire, sans vous offenser, qu'il vous ressemble autant qu'un homme puisse ressembler à une femme. La dame de Castelmoron fut d'abord un peu troublée de cette apostrophe; mais, se remettant bientôt, elle répondit : « En vérité, loin de m'en offenser, mon cousin, c'est faire un très-joli compliment à une femme de mon âge que de trouver qu'elle ressemble à un chevalier aussi beau et aussi jeune que sire Raoul; et c'est lui qui aurait le droit de se plaindre de ce qu'on le compare à une vieille femme. Je vous prie de lui épargner cette mortification; il m'en voudrait peut-être, toute innocente que je sois de votre galanterie. »

Néanmoins ce compliment fut cause que la dame de Castelmoron observa beaucoup le chevalier Raoul, pendant le reste de la journée; et c'était toujours avec un intérêt croissant. Le son de sa voix surtout, qui l'avait singulièrement frappée à leur première entrevue à Bordeaux, lui causait une impression indéfinissable. La nuit, en dormant, elle crut entendre cette voix qui implorait son secours, et voir le chevalier Raoul encore une fois évanoui, à ses pieds, comme dans l'église de Bordeaux. Troublée par ce rêve, elle se réveilla toute en pleurs, et ne put fermer l'œil du reste de la nuit. Quand le jour fut venu, elle envoya prier son frère de passer

chez elle, dès qu'il serait levé. « Renaud, lui dit-elle, lorsqu'elle le vit, apprenez-moi quel est ce chevalier Raoul. Je l'ai vu par hasard avant vous; mais je ne sais rien de sa famille. Que pouvez-vous m'en dire? — Rien, répondit le sire de Pons; si ce n'est que je le tiens pour un des plus braves et des plus généreux guerriers de l'armée française. Le roi Louis et la reine Blanche paraissaient en faire le plus grand cas. On le dit porteur de très-beaux diplômes; mais il convient lui-même qu'il est à la recherche de son origine. — Mon Dieu! Renaud, reprit la dame de Castelmoron, vous augmentez, par ce que vous me dites là, le trouble où m'a jetée la vue, et surtout le son de voix de ce jeune étranger. Je suis dans une émotion extrême. Le peu de temps que j'ai dormi cette nuit, j'y ai rêvé, et, le reste du temps, je n'ai pensé qu'à cela. Tâchez, je vous en prie, de savoir, le plus adroitement possible, s'il n'a pas, sur le bras gauche, près de l'épaule, une petite croix bleue, tracée sur la peau, d'une manière ineffaçable. Oh! mon Dieu, si mes pressentimens se vérifiaient, je ne sais si je résisterais à mon bonheur! Mais je sens que je souffrirai cruellement, s'il me faut renoncer à la pensée qui m'occupe toute entière. — Quoi! ma sœur! est-ce que vous soupçonneriez? — Je ne sais, mon frère; mais, je vous en conjure, éclaircissez ce doute. » Le sire de Pons, après y avoir réfléchi un instant, dit à la dame de Castelmoron qu'il allait s'en occuper, et qu'il espérait réussir. Il rentra donc dans sa chambre, et fit appeler son chirurgien. « Maître Perrin, lui dit-il, il faut que tu ailles de suite chez le chevalier Raoul, lui dire que tu as oublié, hier soir, de lui ordonner de prendre un bain aujourd'hui, et que tu veux lui faire une friction toi-même, pour fortifier sa poitrine. J'ai ordonné qu'on chauffât les étuves (1) pour plusieurs étrangers

qui arrivent ; ainsi tu trouveras toujours une cuve de prête. Pendant que tu frotteras la poitrine et le dos du chevalier, tu examineras bien son bras gauche, vers l'épaule, pour voir si tu y découvres une petite croix bleue, tracée sur la peau. Tu viendras me dire de suite ce qui en en est, sans en parler à aucune autre personne. » Maître Perrin se hâta de remplir les ordres du sire de Pons. Il trouva le chevalier Raoul prêt à sortir; mais il l'arrêta, en lui disant : « Sire chevalier, il faut absolument que vous preniez un bain, ce matin. J'ai une friction merveilleuse que je veux vous administrer moi-même, au moment où vous en sortirez : vous m'en direz des nouvelles. » Raoul se laissa persuader, plus par complaisance que par confiance. Maître Perrin le frotta avec un mélange de savon, de vin et de menthe, en donnant à sa composition un nom inintelligible. Quoi qu'il en soit, le chevalier s'en trouva merveilleusement soulagé, et, de plus, maître Perrin fit sa commission, et découvrit en effet la marque qu'on lui avait indiquée. Il courut en donner avis au sire de Pons, qui lui renouvela l'ordre du secret, et s'en fut en toute hâte chez la dame de Castelmoron, qui l'attendait avec une extrême impatience. Elle faillit à s'évanouir d'émotion, à la nouvelle que lui apportait son frère; cependant, soutenue et raffermie par Renaud, elle lui dit : « Ce n'est point encore assez de cet indice, pour une affaire si importante; envoyez, je vous prie, sans perdre un moment, à Cônac, demander mon brave écuyer Jehan de la Trigalle; qu'on lui dise, de ma part, qu'il se rende de suite ici. Pour moi, je ne paraîtrai point que cette affaire ne soit éclaircie. Vous direz à la société que je suis indisposée, et vous ne tromperez personne : car si l'état d'agitation où je suis se continuait, je n'y résisterais pas.

Le sire de Pons fit partir sur-le-champ le plus leste de ses pages, sur le meilleur de ses coursiers, avec l'ordre de se rendre, sans aucun retard, au château de Cônac, et d'en ramener Jehan de la Trigalle, sur l'invitation très-pressante de la dame de Castelmoron.

Cependant Renaud ne cessa, de ce moment, d'examiner le chevalier Raoul avec la plus vive curiosité, et de lui faire, le plus discrètement possible, un grand nombre de questions sur ses voyages et les divers événemens de sa vie. Le chevalier, qui n'avait rien à cacher de ses actions, lui répondait avec toute la complaisance possible, ne prenant d'autre soin que d'affaiblir ce qui eût été trop à sa louange. Renaud désirait et espérait de plus en plus, à chaque instant, de voir confirmer les soupçons qu'avait conçus sa sœur.

Le page avait fait si bonne diligence et avait si à propos trouvé Jehan de la Trigalle, que le loyal écuyer put arriver à cinq heures (2), au moment où l'on servait le souper.

Le sire de Pons demanda aux chevaliers et aux dames la permission de les faire souper avec un écuyer (3); il fit placer Jehan de la Trigalle vis à-vis sire Raoul, après l'avoir prévenu de bien examiner ce jeune chevalier; à quoi le bon écuyer ne manqua pas. Après le souper il s'approcha du sire de Pons et lui dit: « Par Saint-Eutrope, monseigneur (c'était son jurement) ce beau chevalier ressemble bien à madame de Castelmoron. Du reste je ne le reconnais pas; et si je l'ai vu, il y a long-temps et il n'était pas si grand que cela. Mais lui-même me reconnaît-il? ce serait plus facile, car je n'ai sûrement pas grandi, depuis qu'il est né. » Renaud alors, allant vers sire Raoul, lui demanda s'il avait reconnu le gros et grand écuyer qui était devant lui, à table. Le

chevalier lui dit que non, mais que ses traits pourtant ne lui étaient pas absolument étrangers. Comme il disait cela, Jehan de la Trigalle qui n'avait cessé de regarder Raoul, crut enfin l'avoir reconnu, et s'approchant, il dit au sire de Pons, avec un trouble visible : « Monseigneur, si je ne me trompe, j'ai conduit ce gentil chevalier en Champagne, lorsqu'il n'avait encore que quatre ans ; j'ai été le voir depuis, il y a une douzaine d'années, quand il allait partir pour Constantinople, avec un brave seigneur champenois. » Alors Raoul l'interrompant lui dit : « Ah ! sire écuyer, pardonnez-moi d'avoir été le dernier à vous reconnaître, vous êtes le brave Jehan de Poil-Bourru. C'est vous qui m'avez apporté de jolies armes et une bourse pleine d'argent, sans compter ce que vous avez remis au seigneur qui devait m'emmener avec lui. Vous n'avez jamais voulu me dire qui m'envoyait tout cela. »

Alors le sire de Pons voyant que la scène allait s'attendrir, emmena Raoul et Jehan, dans une chambre voisine, où ils s'embrassèrent avec une vive émotion. Puis Renaud demanda à Jehan de la Trigalle, d'où venait ce singulier surnom qu'il ne lui connaissait pas. — C'est que je l'avais pris en Champagne, par prudence, répondit-il : vous en saurez la cause bientôt. Le sire de Pons se retint encore un instant, de dévoiler au jeune chevalier sa pensée sur les rapports qui les unissaient. Mais le bon écuyer ayant dit à Raoul : « Beau chevalier, pour une plus grande sûreté, apprenez-moi si vous n'avez pas sur le bras gauche une petite croix bleue, et le chevalier ayant dit qu'oui ; le sire de Pons ne pouvant plus résister à son émotion, jeta ses bras autour du cou de Raoul et lui dit en pleurant de joie : — Ah ! cher Raoul, vous ne savez pas le bonheur que vous apportez dans cette maison ! Vous êtes mon neveu ! Mais je crains que nous ne

fassions mourir de joie votre pauvre mère : c'est elle que vous avez reconnue à son arrivée pour la dame qui vous avait recueilli à Bordeaux. Depuis hier, elle a des soupçons sur vous; c'est elle qui m'a dit de prier ce brave écuyer de venir..... Renaud continuait à parler de sa sœur, lorsqu'il sentit que Raoul qu'il tenait dans ses bras l'entraînait, parce qu'il tombait évanoui. Jehan de la Trigalle qui s'en aperçut en même temps l'aida à retenir le chevalier ; ils le placèrent sur un fauteuil, et le sire de Pons appelant des serviteurs, envoya chercher maître Perrin qui parvint, non sans peine, à rendre au jeune chevalier l'usage de ses sens.

Cet exemple et l'émotion que Renaud avait éprouvée lui-même, lui faisaient cruellement appréhender l'effet qu'allait produire sur sa sœur, la révélation qu'il avait à lui faire. Cependant il était impossible de tarder plus long-temps à lui donner une solution quelconque. Il avait bien défendu qu'on lui parlât de l'arrivée de Jehan de la Trigalle ; mais elle l'attendait, et qu'aurait-on gagné à lui laisser quelques heures d'anxiété de plus? Dans cet embarras, maître Perrin vint à son secours. « Monseigneur, dit-il, voulez-vous me permettre de vous accompagner chez madame de Castelmoron ? j'aurais envie de lui tâter le pouls et nous agirons en conséquence de son état. Ils allèrent donc ensemble chez cette dame, en concertant leurs rôles. « Ma sœur, lui dit Renaud, avec l'air le plus calme qu'il put se composer, je viens savoir comment vous vous portez ? — Mon cher, comme une femme qui a bien peu dormi la nuit dernière, et qui n'a pas mangé de tout le jour.—De ceci tant mieux, dit maître Perrin; mais permettez-moi, ma noble dame, de vous tâter le pouls. — Il s'agit bien de mon pouls, ici. L'écuyer est-il arrivé? — Ma chère, reprit Renaud, je vous prie

de permettre que maître Perrin vous tâte le pouls; je ne puis rien vous dire, sans cela. » La dame donna son bras au chirurgien. « Je le trouve bien agité, dit Perrin, permettez-moi, Madame, de vous tirer un peu de sang? — Eh! mon Dieu! qu'est-ce que tout cela? dit-elle : vous savez bien, Renaud, la cause de mon agitation. Quelle que soit cette cause, dit le sire de Pons, si maître Perrin juge que vous deviez vous laisser tirer du sang, je vous en conjure, ne vous y refusez pas; vous savez que c'est un homme sage. » La dame de Castelmoron qui était d'une grande douceur, et qui éprouvait en effet une extrême chaleur dans le sang, causée par l'insomnie et les pensées qui l'agitaient, depuis vingt-quatre heures, se soumit à ce qu'on exigeait d'elle. Maître Perrin lui fit une saignée assez abondante; puis il lui fit prendre une potion calmante; après quoi, il dit au sire de Pons : je crois, monseigneur, que vous pouvez, à présent, parler à madame, du seigneur Jehan de la Trigalle. Alors le sire de Pons, embrassant tendrement sa sœur, lui dit : je vous demande pardon de tout l'ennui que je viens de vous faire endurer; mais sans cette précaution la joie que je vais vous causer aurait pu vous être funeste et nous jeter tous dans le deuil. Sire Raoul et le bon écuyer se sont reconnus. La Trigalle a parlé, de lui-même de la croix bleue. Mais, je vous en prie encore, modérez vos transports.... Renaud aurait bien allongé son préambule; mais il s'aperçut que sa sœur ne l'entendait plus; elle était évanouie, et il craignit, un moment, que tous ses soins n'eussent servi qu'à tourmenter inutilement cette tendre mère. Cependant l'accident ne fut pas grave; comme la dame de Castelmoron venait de perdre une assez grande quantité de sang, son cœur ne fut pas suffoqué. On rappela facilement ses esprits. En ouvrant les yeux, elle s'écria : « Eh!

bien, où est-il! qu'il vienne donc! aimez-vous mieux me faire mourir de chagrin que de joie! Maître Perrin, dit alors le sire de Pons, qu'en pensez-vous? — Monseigneur, je vais le chercher; mais que Madame s'attende qu'elle ne le verra, que comme une ombre. Lorsque la porte s'ouvrit de nouveau, la dame de Castelmoron voulut se lever, pour se jeter dans les bras de son fils; mais Renaud la retint dans son fauteuil. Raoul se précipita à genoux devant elle, et ils s'inondèrent de larmes, sans pouvoir, ni l'un ni l'autre, articuler un seul mot. Avant que la parole leur fût rendue, Raoul, à qui maître Perrin avait fait promettre, sur son honneur, d'être docile à ses avis, fut arraché des bras de sa mère, et la dame de Castelmoron, retenue par son frère. Quelle tyrannie! s'écria-t-elle douloureusement.... Mais pourtant, je suis si heureuse, que je dois tout pardonner. Un moment après, elle entendit venir quelqu'un vers sa chambre; moins observée, elle se leva précipitamment de son fauteuil, et courut à la porte. Mais c'était le vieux chapelain du château qui se rendait près d'elle. La dame de Castelmoron fut si désappointée de cette vue, que quoiqu'elle fût une très-pieuse femme, et respectant les gens d'église, elle ne put s'empêcher de s'écrier : *Maujour* (4) *à vous, vieux prouvaire! je vous ai cuidé* (pensé) *baiser pour mon fils.* Le chapelain qui était un prud'homme et fort grand ami de toute la famille, ne fit que rire de ce dépit. « Madame, lui dit-il, je venais vous faire de grandes *semonces* pour vous exhorter à supporter, avec modération, la joie que le bon Dieu vous *départ* en ce jour. Mais je crois que la surprise que je vous ai causée vous fera plus de bien que toutes mes paroles, en contrariant un peu un bonheur trop vif. Cependant, comme vous êtes une sage et pieuse dame, je vais vous demander

de faire, avec vous, des prières d'action de grâce, pour le retour de votre fils. « Ah! saint homme, dit la dame de Castelmoron, soyez le bien venu; et en même temps elle se jeta à genoux sur un prie-dieu; le chapelain, qui en fit de même, lui récita les plns belles prières qu'il sût, pour le cas qui arrivait. Quand cela fut fini, l'heureuse mère dit : je n'ai jamais remercié Dieu d'aussi bon cœur. Mais, Renaud, faites donc revenir mon fils. — Je ne le ferai point, dit le sire de Pons, sans consulter maître Perrin, nous nous sommes bien trouvés de son avis; je vais le faire appeler.» Perrin étant revenu et ayant été consulté, dit : Madame, vous n'avez ni dormi, ni mangé depuis vingt-quatre heures; il faut que vous preniez un bain, que vous mangiez, et que vous vous reposiez. Demain vous verrez monseigneur Raoul. Je crois qu'il a raison, reprit Renaud, maître Perrin et vous sire chapelain, restez auprès de ma sœur, jusqu'à ce que le bain soit prêt. Moi, je vais trouver ma mère qui ne sait encore rien de notre grande découverte. »

La douairière de Pons apprit le nouvel événement avec un grand intérêt, mais cependant, sans éprouver de secousse dangereuse. C'était une femme d'un esprit gai et dont le caractère doux avait été souvent mis à l'épreuve, par l'humeur violente et impérieuse de feu son mari. Elle reçut les respects et les embrassemens de Raoul avec une vive joie, et se rendit de suite chez sa fille, pour la féliciter d'avoir trouvé, dans un fils, un héros aussi distingué. Toute la société réunie dans le château, fut bientôt instruite de cet événement, et il n'y eut personne qui ne prît une part sincère au bonheur qui arrivait à une famille généralement aimée et honorée.

Le lendemain, la dame de Castelmoron eut enfin la permission d'embrasser son fils sans contrainte. Lors-

qu'elle reparut devant la nombreuse compagnie qui remplissait le château, elle reçut mille tendres félicitations. Elle y répondit avec une grâce qui était embellie par le bonheur dont on la voyait enivrée. Après avoir embrassé toutes les dames qui étaient là, elle leur dit : « Mesdames et vous seigneurs chevaliers, soyez bien sûrs que ce beau chevalier est mon fils, et n'ayez point de scandale, si je l'embrasse devant vous, ce qui m'arrivera probablement, plus d'une fois, dans la journée. — Ah ! madame, lui répondirent plusieurs personnes, on ne le prendra jamais que pour votre fils ou pour votre frère, tant il vous ressemble. »

Cependant, le sire de Pons voyant une belle et nombreuse noblesse réunie chez lui, voulut joindre l'heureux événement qui arrivait dans sa famille, au bienfait de la paix, et les célébrer ensemble d'une manière mémorable. Il fit donc dresser des lices pour des joutes, des tournois, et tous les exercices des gentilshommes ; en outre, il fit préparer des jeux et des divertissemens pour ses sujets de toutes les classes. Il envoya dans les villes voisines annoncer un *grand pardon d'armes* (5) qui devait commencer dans quinze jours, et durerait une semaine entière.

Tandis que ce seigneur va s'occuper des grands préparatifs de ses fêtes, et mettre tout en mouvement autour de lui pour cela, en quoi nous ne pouvons l'aider, il nous paraît à propos de vous raconter l'histoire de la dame de Castelmoron.

HISTOIRE

DE

CHARLES D'ALBRET ET D'ALFAÏS DE PONS.

Une grande inimitié s'était élevée jadis entre les sires

d'Albret et les sires de Pons. Elle avait pris naissance à l'époque du mariage de Guillaume IV *, comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, avec Brisque de Bordeaux, fille et héritière de Sanche-Guillaume, duc de Gascogne. Amanieu, premier du nom, sire d'Albret, avait aspiré à la main de cette princesse, et il se flattait de réussir, lorsque Rudel de Pons tourna l'esprit de la fille de Sanche en faveur du comte de Poitiers, dont il était le vassal et l'ami. De là une haine implacable entre les deux familles, laquelle se manifestait en toute occasion. Mais elle ne s'était jamais montrée si violente qu'à l'époque de Renaud premier, père du sire de Pons, qui nous occupe dans ce moment, et d'Amanieu IV, sire d'Albret. Ces deux seigneurs, d'un caractère également fier et irascible, s'étaient trouvés avoir des prétentions communes dans lesquelles ils avaient échoué l'un et l'autre, par suite même de leur jalousie. Chacun imputant, non sans raison, à son rival, le manque de succès qu'il avait éprouvé, une aversion personnelle était venue fortifier leur animosité héréditaire. Le sire de Pons, le plus impatient des deux d'assouvir son ressentiment, envoya défier le sire d'Albret au *feu et au sang*, ainsi que toute sa lignée jusqu'à la septième génération. Amanieu, outré qu'un seigneur moins puissant que lui, et dont les terres étaient fort éloignées de ses domaines, osât lui déclarer la guerre, reçut fort mal le héraut qui lui apportait la *défiance*. Il ne daigna pas même l'admettre en sa

---

* Ce Guillaume IV était le même que nous avons vu plus haut, mari d'Agnès de Bourgogne. Il eut même trois femmes : la première fut Almodie de Périgord ; la deuxième, Brisque de Bordeaux, et la troisième, Agnès de Bourgogne. Cette dernière lui survécut, et épousa Geoffroi Martel, comme il a été dit.

présence, disant que c'était une fanfaronade ridicule de défier un ennemi qu'on ne pouvait atteindre. Mais il se trompait. Renaud, qui avait préparé son projet à l'avance, fit partir tout-à-coup, et très-secrètement, du port de Mortagne *, qui était à son frère Richard, quelques centaines d'hommes qui débarquèrent en Médoc, ravagèrent la seigneurie de Lesparre, appartenant à Bernard d'Albret, seigneur de Castelmoron, frère d'Amanieu, et se retirèrent avec un grand butin et plusieurs prisonniers qu'ils mirent à une forte rançon. Quand le sire d'Albret et Bernard apprirent ces nouvelles, il entrèrent dans une colère inexprimable ; et ayant donné des ordres à leurs vassaux de Lesparre de rassembler en toute hâte, à Castillon de Médoc, tous les bateaux qu'ils pourraient trouver, ils mirent sur pied une troupe de huit cents hommes dont Bernard prit le commandement. Ils avaient lié des intelligences avec Alain, seigneur de Talmond **. Bernard débarqua dans son port, et marcha de suite sur Mortagne qu'il assaillit. Mais cette ville fut vaillamment défendue par Richard. Ne pouvant la forcer, le seigneur de Castelmoron se mit à ravager horriblement toutes les terres qui en dépendaient, et repartit avec son butin, avant que Renaud pût arriver, avec des forces suffisantes, au secours de son frère. Toutefois, ce n'était là que le début des vengeances qu'Amanieu et Bernard comptaient tirer de l'insolente provocation et de l'agression de Renaud. Ils rassemblaient un *ost* bien plus formidable que le pre-

---

* Il s'agit de Mortagne, sur la Gironde.

* Le Talmond dont il est ici question, est également sur la Gironde : il ne faut pas le confondre avec le Talmond qui est sur les côtes du Poitou.

mier, avec lequel ils se promettaient d'assiéger leur ennemi dans le chef-lieu de sa même baronie, et de l'amener à merci. Mais comme tous leurs préparatifs étaient terminés, que le sire de Pons, de son côté, s'était mis en défense, il arriva que Richard, roi d'Angleterre, qui régnait alors, et qui avait souvent besoin des forces de ses vassaux, pour ses propres guerres, leur ordonna de cesser toute querelle entre eux, et de lui envoyer de suite tous les hommes qu'ils avaient mis sur pied. Ce prince était si terrible dans ses commandemens, que malgré l'animosité qui enflammait ces seigneurs l'un contre l'autre, et quoique le roi leur demandât plus qu'ils ne lui devaient, ils furent forcés d'obéir ; et Richard leur rendit si bon compte de leurs gens d'armes et de leurs sergens, que de long-temps les deux partis ne se trouvèrent en état de faire la guerre à qui que ce fût. Mais si les hostilités cessèrent par force, entre les maisons d'Albret et de Pons, la haine continua non moins violente qu'auparavant.

Ce fut au milieu de ces dispositions réciproques que naquit et crut la belle Alfaïs de Pons, fille de Renaud. Elle avait environ quinze ans lorsque sa mère l'emmena avec elle à Bordeaux, à des fêtes que donnait le sénéchal de Guienne. Le début d'Alfaïs sur ce brillant théâtre fut un triomphe. Sa beauté, ses grâces naturelles, son doux langage, son air modeste enchantèrent tous les cœurs. Parmi les jeunes seigneurs dont les regards étaient sans cesse attirés vers elle, aucun ne la contempla avec plus d'étonnement d'abord, et ensuite plus d'admiration que le jeune Charles d'Albret, fils de Bernard, seigneur de Castelmoron. Préoccupé, avant de l'avoir vue, de l'idée que la fille de Bernard de Pons, ce farouche ennemi de la maison d'Albret, ne pouvait avoir qu'un aspect dur et hautain, des manières fières et brusques, il fut d'une

surprise extrême en voyant sur le visage d'Alfaïs l'expression d'une douceur angélique. Il s'assura, auprès de plusieurs personnes, que la jeune beauté assise à côté de la dame de Pons était bien sa fille. N'en pouvant plus douter, il dit en lui-même : « Quoi ! c'est là la figure d'une ennemie ! O Dieu ! qu'un homme est à plaindre d'être destiné à se savoir haï d'elle ! » Ce que le damoisel apprit du caractère doux et de toutes les aimables qualités d'Alfaïs, acheva de remplir son cœur de chagrin sur la triste inimitié qui existait entre sa famille et celle de cette charmante fille.

Plus il se disait qu'il n'en devait attendre que de la haine, plus il se sentait disposé à lui porter de l'amour. Il évitait les regards d'Alfaïs, et il ne tournait lui-même les yeux vers elle, que quand elle fixait les siens ailleurs.

Il y eut, pendant ces fêtes, des tournois et des joutes. Tandis que tous les jeunes écuyers et poursuivans d'armes qui parurent dans la lice aux *vespres des tournois* (6) faisaient assaut d'élégance et de luxe, le jeune d'Albret ne parut qu'en armes grises, sans aucun ornement, et ne portant aucune livrée; seulement il avait pris pour devise (7) : *J'oppose l'amour à la haine.* Mais il se fit remarquer par tant d'adresse et de courage qu'il remporta le prix de la journée. On était curieux de savoir aux pieds de quelle inhumaine il déposerait ses trophées, et Bérengère de la Réole, vicomtesse de Bazas, jeune, belle et riche veuve, quoiqu'elle n'eût pas du tout de haine pour Charles, était assez disposée à imaginer que le beau damoisel lui avait supposé une rigueur à laquelle sa devise faisait allusion. Mais le jeune d'Albret distribua tous ses prix, qui étaient assez riches, aux hérauts d'armes. Cette conduite parut extraordinaire, et les amis du damoisel le tourmentèrent beaucoup, pour en avoir l'explication. Mais

il se contenta de répondre qu'il n'avait voulu qu'intriguer le public, et qu'il était bien aise d'avoir réussi. Cependant, comme il était plus solitaire et paraissait, malgré lui, plus rêveur que de coutume, on le supposa réellement amoureux comme sa devise l'annonçait, et on lui en fit la guerre; toutefois sans pouvoir tirer aucun autre éclaircissement de lui.

Les fêtes étant terminées, la noblesse qui y était accourue de tous les environs, se dispersa; la dame de Pons partit comme tout le monde pour retourner chez elle. Le fils du seigneur de Castelmoron, qui observait ses démarches le plus mystérieusement qu'il pouvait, la voyant prête à s'embarquer, se trouva, comme par hasard, avec beaucoup d'autres voyageurs, sur le bateau qui la conduisait à Blaye. Il ne voulait que se donner la jouissance d'être, pendant quelques heures, dans ce frêle bâtiment avec Alfaïs et de courir la même fortune qu'elle; car il ne s'approcha point du quartier des dames; et, s'il céda quelquefois au besoin de tourner les yeux de leur côté, c'était avec tant de distraction et d'un air si indifférent, qu'il était imposible de soupçonner qu'il y en eût aucune là qui l'intéressât particulièrement.

Cependant, en approchant de Blaye, le temps changea; le vent souffla avec violence; il tomba de la pluie, et la rivière devint si mauvaise, que l'arrivage fut difficile. On avait jeté une planche du bord du bateau à terre; mais la pluie la rendit bientôt fort glissante. La dame de Pons voulait qu'Alfaïs prît le bras d'un matelot; mais un seigneur de ses parens lui persuada si bien qu'il avait le pied marin, qu'elle lui permit de donner la main à sa fille. Toutefois, au milieu du petit trajet, le pied glissa à l'un des deux, et ils tombèrent à l'eau en se séparant dans la chute. Le damoisel de Castelmoron, qui suivait des yeux

la belle Alfaïs avec la plus vive sollicitude, se précipite à l'instant dans le fleuve; la saisit heureusement, et la porte sur le rivage, avant qu'elle eût pu boire assez d'eau pour en être incommodée. Là, en pressant ses beaux cheveux qui étaient tout mouillés, il lui dit avec précipitation : « Mademoiselle, je suis heureux d'avoir pu vous être utile; sachez que c'est pour vous que le damoisel aux armes grises a combattu; et que, s'il a distribué ses prix aux hérauts d'armes, c'est qu'il ne lui était pas permis de les mettre à vos pieds. On vous a déjà peut-être instruit à me haïr; mais n'espérez pas être jamais payée de retour. » Le damoisel n'eut que le temps de dire ces paroles; il fut entouré de la famille et des serviteurs d'Alfaïs. La dame de Pons elle-même arriva. Alors Charles se retira pour aller dans l'hôtellerie la plus voisine changer d'habillement. Alfaïs, de son côté, fut emmenée dans une maison où sa mère la fit mettre dans un lit, en attendant qu'on eût ouvert ses coffres. Son accident n'eut aucune suite fâcheuse. Aussitôt que la dame de Pons fut tranquillisée, elle envoya un de ses pages savoir des nouvelles du damoisel de Castelmoron, et le prier de venir recevoir ses remercîmens dès qu'il pourrait sortir. « Gentil page, dit le damoisel, si vous ne me prêtez un manteau, je ne pourrai paraître devant madame de Pons; car je n'ai apporté que ce que j'avais sur le corps, et les bonnes gens chez qui je suis n'ont, comme vous le voyez, que des vêtemens ridicules à me prêter. Le page courut en toute hâte chercher un manteau, et le damoisel s'en étant enveloppé, alla saluer la dame de Pons, qui le remercia avec toute la reconnaissance d'une mère à qui l'on a rendu une fille aussi aimée qu'aimable. Mais elle n'engagea pas le jeune damoisel à venir la voir au château de Pons; ce qu'elle aurait fait sûrement

sans la grande irritation où elle savait son mari contre toute la maison d'Albret. Elle craignait, non sans fondement, que Renaud ne fût que fort médiocrement touché du grand service que venait de lui rendre le jeune Charles. Le damoisel qui vit l'embarras de la dame de Pons, l'abrégea, en lui disant qu'il s'était présenté devant elle pour lui obéir; mais qu'il allait retourner de suite à Bordeaux, afin de rassurer ses parens sur l'accident qui venait d'arriver et qui pourrait les inquiéter, s'ils ne le voyaient pas.

Charles d'Albret (8) revint donc à Bordeaux plus épris d'amour que jamais, sans toutefois avoir aucun indice que son hommage eût été agréé de celle à qui il l'avait adressé. Il n'était pas même certain qu'elle l'eût compris, tant il lui avait parlé avec trouble et précipitation. Ah! qu'il se serait estimé heureux s'il avait pu deviner la douce impression qui occupait le jeune cœur d'Alfaïs! Une prompte sympathie avait fait remarquer à l'aimable fille du sire de Pons, la tournure noble et l'air guerrier du jeune damoisel; elle avait surpris ses regards souvent tournés vers elle; elle s'était intéressée à ses joutes, s'était réjouie de ses triomphes, et lui avait su gré de n'avoir fait hommage des prix qu'il avait remportés à aucune femme. Lorsqu'elle l'avait revu dans le bateau, elle avait eu un soupçon confus qu'il faisait cette traversée pour elle. Enfin, quand elle s'était trouvée sur le rivage de Blaye, sauvée des flots, elle s'était félicitée d'avoir cette obligation au beau damoisel.

Il s'en fallut de beaucoup que l'événement qui venait de se passer à Blaye produisît un effet aussi agréable sur le cœur de Renaud de Pons, que sur celui d'Alfaïs. Ce seigneur était sans doute bien aise que sa fille eût été arrachée aux flots; mais il regardait comme un trait de

persécution de la fortune, que, parmi tous les hommes de la terre, ce fût un d'Albret qui eût été choisi pour la sauver. Quand il sut les brillans succès du jeune damoisel aux joutes et tournois des poursuivans d'armes de Bordeaux, il devint tout-à-fait inquiet de l'impression que tout cela aurait pu laisser sur une jeune fille douce, probablement sensible, et sans expérience.

Il l'observa donc beaucoup, et crut en effet lui trouver un air plus rêveur et plus pensif qu'avant le voyage de Bordeaux.

Charles d'Albret se vit, de son côté, en butte à d'inquiètes observations et à des questions nombreuses. On ne pouvait pas lui faire un reproche de s'être exposé pour sauver la vie à une personne en danger. Mais par quel hasard se trouvait-il dans ce bateau? Qu'allait-il faire à Blaye? Le damoisel se tirait de ces questions tant bien que mal. On se rappela ses armes grises au tournoi, et sa devise à laquelle on trouva une explication.

Le seigneur de Castelmoron, à qui cette aventure avait été racontée avec tous ses accessoires antécédens et leurs circonstances, par d'autres que par Charles (car le fils de Bernard ne se pressa point de lui faire part de tout cela), entra dans une violente inquiétude. « Si mon fils, dit-il, avait la bassesse d'aimer la fille du sire de Pons, l'ennemi acharné de notre famille, je le renierais et le déshériterais; il aurait ma malédiction. » Pour terminer ses soucis à ce sujet, ou du moins s'assurer davantage des dispositions de son fils, il résolut d'accomplir le mariage qu'il avait en vue de Charles avec la veuve du vicomte de Bazas, laquelle possédait de grands biens dans le voisinage des domaines de la maison d'Albret. Il en parla donc à son fils. Mais le damoisel répondit respectueusement que sans doute la vicomtesse était fort belle et fort aimable ; mais que vou-

lant aimer sa femme long-temps, il ne devait pas la prendre plus âgée que lui. Ce refus irrita Bernard qui en soupçonnait la cause secrette. Dans sa colère, et songeant à éloigner Charles du jeune objet de ses pensées, il lui dit : «Si vous ne comptez pas obéir à votre père, fuyez loin de lui ; allez en Espagne combattre les Maures. Ce n'est pas dans des tournois et avec des armes courtoises que vous illustrerez votre nom, c'est dans les plaines de la Castille, ou dans les champs de la Syrie, et devant le cimeterre des Sarrasins, que vous soutiendrez la gloire de vos aïeux.—Sire, répondit le damoisel avec calme, mais avec fierté, j'espère qu'il n'arrivera jamais qu'un d'Albret ait refusé de combattre les ennemis du nom chrétien. Donnez vos ordre, et je pars demain ; vous prévenez mes désirs. » Bernard, satisfait de cette réponse, acheta de beaux équipages à son fils, et Charles partit au bout de très peu de jours.

Pendant ce temps-là, le sire de Pons prenait, de son côté, des moyens également puissans, pour prévenir une alliance qui ne lui était pas moins odieuse qu'au seigneur de Castelmoron : ce fut de marier sa fille le plus tôt possible. Et, consultant en cela les seuls calculs de l'intérêt, auxquels il était fort sensible, sans s'embarrasser du goût de la pauvre Alfaïs, il jeta les yeux sur le vieux sire Gaultier de Mirembeau, seigneur fort riche et très-généreux de qui il comptait obtenir un bon douaire pour sa fille, sans donner de dot de son côté. Renaud attira donc chez lui sire Gaultier, par des prévenances et des attentions plus fréquentes qu'à l'ordinaire. Peu à peu il lui fit entendre que son projet était de marier sa fille à quelque voisin riche, mais qui fût d'âge raisonnable, parce que les jeunes gens du temps, disait-il, étaient si libertins, qu'après quelques mois d'adoration pour leurs femmes, ils les négligeaient et les rendaient malheureuses.

Le vieux Gaultier, entendant plusieurs fois les mêmes discours du sire de Pons, se mit à considérer plus attentivement que jamais la jeune Alfaïs, qui ne pouvait que gagner à cet examen. Ses charmes et l'espoir de la paternité qui vint chatouiller le cœur du vieillard, qui était veuf, pour la seconde fois sans enfans, lui firent désirer que les discours de Renaud ne fussent pas sans intention. Il trouvait bien sa fille un peu jeune, mais elle était si grande et si raisonnable! En se considérant lui-même, il se trouvait bien un peu vieux; mais, puisque le sire de Pons voulait un gendre qui ne fût pas jeune, il en valait bien un autre de son âge. La première fois donc que Renaud revint à lui parler de ses projets, il lui dit en riant : « *Par saint Jacques en Galice.* » (C'était son jurement depuis qu'il avait fait un pèlerinage au tombeau du saint Apôtre.) « puisque vous voulez, sire de Pons, donner un vieux mari à votre fille, demandez-lui si elle voudrait de moi, car vous n'en trouverez guère de plus vieux dans nos environs. — Mon voisin, reprit Renaud, ne plaisantez point; je ne connais personne qui me convienne mieux que vous; et si vous n'avez pas peur d'un enfant de seize ans, nous pourrons traiter cette affaire. — Il ne s'agit pas seulement que je n'aie point peur d'elle, répliqua Gaultier, il faut savoir si elle n'aura pas peur de moi. — Ne vous inquiétez point de cela, répondit Renaud, j'en fais mon affaire. »

Alors ils entrèrent en traité. Le sire de Pons dit à Gaultier qu'il devait bien croire qu'une fille aussi jeune et aussi belle qu'Alfaïs, n'avait pas de dot à porter à un mari raisonnable; mais qu'au contraire elle avait droit de s'attendre à un riche et puissant douaire. Le seigneur de Mirembeau qui était naturellement généreux et qui pensait bien qu'il lui convenait de faire quelques sacrifices pour

racheter son âge, ne se défendit pas beaucoup. Il consentit donc à donner pour douaire à la fille de Renaud, la terre et le château de Cônac, avec quelques moindres fiefs aux environs, et en sus une bonne somme d'argent que devait toucher Renaud.

Quand les intérêts furent réglés, le sire de Pons annonça à Mathe de Barbezieux sa femme et à sa fille Alfaïs qu'il voulait marier celle-ci au seigneur de Mirembeau. Elles crurent d'abord qu'il plaisantait ; mais quand il leur exposa les grands avantages que faisait sire Gaultier, elles trouvèrent que, vu le caractère intéressé de Renaud, la chose devenait vraisemblable, et en furent désolées. Mathe voulut faire quelques observations ; mais Renaud lui dit si impérieusement que c'était une affaire résolue, qu'il lui convint de se taire. Quant à la pauvre Alfaïs, elle ne répondit rien, et attendit d'être seule, pour pleurer de tout son cœur. Elle n'en fut pas moins, au bout de quinze jours, la femme du seigneur de Mirembeau.

Cet événement fit presque un égal plaisir à Bernard d'Albret et au sire de Pons. Mais il arriva que les précautions qu'ils avaient prises avec tant d'empressement, pour mettre des barrières insurmontables entre leurs enfans, devinrent justement la cause du rapprochement et de l'union de ceux-ci.

Le seigneur de Mirembeau était un excellent homme qui, pour avoir fait la folie, à soixante ans, d'épouser une fille qui n'en avait que seize, était incapable de la rendre malheureuse, sans en être affligé. Il crut d'abord qu'à force de riches cadeaux et d'amusemens, il dissiperait la tristesse d'Alfaïs ; mais il s'aperçut bientôt que, malgré les efforts qu'elle faisait pour lui exprimer de la reconnaissance de ses soins, tout lui était indiffé-

rent. Craignant qu'elle ne le soupçonnât jaloux, infirmité ordinaire aux vieillards, dès qu'il y avait quelque fête dans les châteaux ou les villes du voisinage, il lui proposait toujours de l'y conduire; mais elle refusait constamment, ou ne s'y laissait entraîner que par soumission. Du reste, elle était d'une douceur admirable, pleine d'attentions pour lui, charitable envers les pauvres, et bienveillante à l'égard de tout le monde.

Le bon sire Gaultier ne pouvant plus rien imaginer, pour guérir la mélancolie de sa femme qu'il aimait chaque jour davantage, fut atteint lui-même d'un tel chagrin qu'il en tomba malade et ne tarda pas à connaître que sa peine le conduirait au tombeau. Il se reprochait, chaque jour, d'avoir fait ce mariage si précipitamment, sans consulter séparément la dame de Pons, et tâcher de savoir d'elle si la jeune Alfaïs n'avait pas déjà quelque penchant dans le cœur. Se sentant affaiblir de plus en plus, il envoya, un jour, un vieil écuyer qui était son confident, complimenter le sire et la dame de Pons, mais avec ordre de dire en particulier, à Mathe, que s'il n'était pas si faible il irait la voir, parce qu'il désirait beaucoup lui parler; mais que ne le pouvant, il la priait de venir elle-même à Mirembeau, voir sa fille. Il lui faisait insinuer en outre de tâcher de venir seule. Mathe répondit à l'écuyer qu'elle saisirait la première occasion de faire ce que désirait sire Gaultier. En effet, à deux jours de là, le sire de Pons ayant été engagé à une grande partie de chasse chez un de ses voisins, Mathe monta en litière de grand matin, et se rendit à Mirembeau. Elle trouva sa fille avec sa tristesse ordinaire, mais de plus, fortement inquiète sur la santé de son mari. Le seigneur de Mirembeau eut de la peine à se lever de son fauteuil, pour recevoir la dame de Pons. Il la remercia beaucoup de sa visite, et après le dî-

ner, il témoigna à sa femme le désir de s'entretenir, un moment, seul avec sa mère.

Dès qu'ils furent tête à tête: « Madame, lui dit le vieillard, d'une voix faible et altérée par la douleur, c'est m'y prendre bien tard, pour votre fille et pour moi, de vouloir aujourd'hui réparer mes torts envers vous et envers elle. Lorsque j'ai osé, à mon âge, demander la main de votre charmante fille, j'étais encouragé à cela, par tant d'avances de la part du sire de Pons, que je n'ai pas douté que votre approbation ne fût déjà accordée à ce mariage, et je ne vous ai adressé que les demandes que la politesse rend indispensables. D'autre part, sans me flatter de pouvoir, à mon âge, inspirer à votre fille rien qui ressemblât à de l'amour, j'espérais, en lui prodiguant les parures, les bijoux, les plaisirs et les amusemens que la fortune peut procurer, la distraire des besoins vagues qui occupent un jeune cœur, avant qu'il se soit prévenu en faveur d'aucun objet. J'aurais pu réussir si celui d'Alfaïs eût été libre; mais tout me porte à croire qu'un sentiment profond, et qui a une direction bien positive, y domine. Je ne doute pas qu'il ne soit délicat et pur; car je ne connais rien de plus vertueux que votre fille. Mais faute de m'être plus tôt informé auprès de vous, de cette importante circonstance, j'ai fait l'infortune de trois personnes. Je succombe le premier à ce malheur, et en cela tout est naturel; le ciel n'est que juste; mais je l'ai prié de me permettre de réparer ma faute, autant qu'il serait en moi; et c'est pour m'aider, dans cette intention, que je vous ai fait prier, madame, de vous rendre ici, ne pouvant vous aller trouver. Daignez donc, je vous en conjure, m'apprendre quel chevalier ou damoisel avait déjà touché le cœur d'Alfaïs. Elle sera bientôt libre de l'aimer sans contrainte. Mais je veux, de plus, qu'elle soit assez indépendante par

sa fortune, pour n'avoir besoin d'autre approbation que de la vôtre, pour assurer à celui qui m'a prévenu dans son cœur, et qui me succédera, j'espère, dans la possession de sa main, une existence assortie à son rang, si elle lui manquait par la rigueur du sort ou par l'injustice des hommes.

« Quelque peu ordinaire que soit, madame, le discours que je vous adresse, je vous prie de n'en pas moins croire qu'il est l'expression véritable de mes intentions. J'ai assez vécu pour avoir acquis quelque réputation de loyauté; ce n'est pas lorsque je me vois près d'aller paraître devant le grand Juge, que je voudrais tendre un piége à quelqu'un pour qui je n'ai cessé de professer la plus haute estime. »

« Généreux sire Gaultier, dit alors la dame de Pons attendrie jusqu'aux larmes par le discours du vieillard, vous n'avez pas fait le malheur de ma fille; il était décidé d'avance, par la grande inimitié qui existe entre le sire de Pons et la maison d'Albret; car, pour répondre par une confiance sans bornes à vos nobles sentimens, je vous avouerai que j'ai lieu de croire que le fils du seigneur de Castelmoron avait distingué ma fille aux fêtes du sénéchal de Bordeaux; et peut-être s'en était-il fait remarquer. Par une circonstance singulière, le même damoisel s'est trouvé sur le bateau qui nous menait à Blaye; et au moment du débarquement, il a sauvé ma fille qui était tombée dans l'eau. Que ce service, rendu par un jeune homme qui venait de briller dans les tournois, ait pu faire impression sur le cœur d'Alfaïs, c'est ce que je ne prétends pas nier; je vous avoue même que je suis disposée à croire qu'il en a été ainsi. Mais il ne s'en suit pas de là que vous ayez été l'obstacle à l'union de ces jeunes gens. Jamais le sire de Pons, mon mari, n'aurait donné sa

fille à un rejeton de la maison d'Albret. Seulement il est probable qu'il s'est hâté de vous faire des avances, afin de se mettre l'esprit en repos sur les suites de cette inclination naissante, en cas qu'elle existât. Mais je puis vous dire qu'après un premier moment de surprise, que la différence des âges entre vous et ma fille justifiait, connaissant les inflexibles résolutions du sire, mon mari, j'ai éprouvé de la consolation à voir Alfaïs entre les mains d'un homme aussi estimable que vous; et je crois assez connaître le cœur de ma fille pour être persuadée que, ne pouvant espérer d'avoir pour époux le damoisel qui, le premier, avait parlé à son cœur, elle se fût trouvée plus malheureuse d'être forcée à épouser un jeune homme qu'un vieillard, de peur d'être soupçonnée d'avoir cédé à une préférence. Du reste, elle ne m'a jamais parlé qu'avec vénération de votre générosité et de tous vos procédés bienveillans à son égard. Il est vrai que toute la justice qu'elle vous rend n'a pu encore dissiper cette mélancolie qui obsède son âme, et que je voudrais en vain nier devant quelqu'un qui ne s'en est que trop aperçu. Mais, sire Gaultier, ma fille est bien jeune; la raison, en se fortifiant chez elle, peut surmonter une première impression, quelque vive qu'elle soit. Ne désespérez donc pas de voir le calme renaître dans son cœur, et ne vous abandonnez point vous-même à une tristesse qui altère votre santé.

« Madame, répondit sire Gaultier, je vous remercie de l'intérêt que vous me témoignez, de la peine que vous avez prise de venir me voir, et des communications que vous m'avez faites. Croyez que je n'en userai pas pour rendre votre fille plus malheureuse. » Alors il appela un de ses serviteurs, et fit dire à sa femme de rentrer. Le reste de la visite se passa dans ce sentiment de tristesse de

trois personnes qui s'estiment et qui se plaignent mutuellement. La dame de Pons retourna le soir même chez elle.

Quinze jours après cette visite, le seigneur de Mirembeau, sentant que sa fin était prochaine, envoya son vieux confident chez Richard de Mortagne, frère de Renaud, chez le seigneur de Barbezieux, père de la dame de Pons, et chez l'abbé de Madion, les prier de se rendre auprès de lui, dans deux jours; mais comme de leur propre mouvement, et sans paraître avoir été appelés. Ils y vinrent en effet. Sire Gaultier les remercia beaucoup d'avoir pensé à le visiter dans sa souffrance, et le lendemain de leur arrivée, il les fit appeler dans sa chambre où était déjà sa femme, et leur dit que se trouvant plus faible que jamais, et voyant réunis auprès de lui les hommes qu'il estimait le plus, il leur demandait de vouloir bien assister à ses dispositions testamentaires qu'il ne croyait pas pouvoir différer. Alors il dit à un serviteur d'envoyer chercher le notaire qu'il avait déjà fait prévenir de se tenir prêt. Quand celui-ci fut arrivé, Alfaïs émue par l'appareil lugubre et solennel de ces dispositions, ne put retenir ses larmes, et voulut se retirer; mais Gaultier lui adressant la parole, lui dit: « Restez, je vous prie, ma chère amie: c'est principalement à cause de vous que je profite de la venue de ces dignes et prudes hommes pour dicter devant eux mes dispositions. Je veux rendre témoignage en leur présence à la douceur, à la piété, et à toutes les excellentes vertus que j'ai reconnues en vous, pendant le court espace de temps que nous avons vécu ensemble. Ce temps a été une époque de deuil et de tristesse pour vous; mais j'espère que vous me rendez la justice de reconnaître qu'aucun mauvais traitement de ma part n'a ajouté au chagrin de votre cœur; il est si vrai, Alfaïs, que j'aurais

désiré votre bonheur, par-dessus toute chose sur la terre, que je meurs, pour n'avoir pu vous voir heureuse. Je n'ai d'autre soulagement, en cette triste extrémité, que de m'occuper de votre future destinée en ce qui dépend de moi; pour le reste, priant Dieu de vous départir, dès ce monde, les consolations et les grâces que vous méritez. »

Au milieu de ces paroles, Alfaïs était tombée à genoux devant le lit de son mari en fondant en larmes; et dès qu'il eut cessé de parler, elle lui dit : « Ah! monseigneur et respectable époux, je reconnais, devant Dieu et devant les hommes, que vous avez constamment usé à mon égard de toute la bienveillance et bénignité dont le cœur le plus généreux était capable; que j'ai accepté vos dons avec la gratitude que je devais à l'intention qui vous portait à me les faire; mais que je n'ai jamais eu la force de bannir de mon cœur la tristesse qui s'en était emparée, quoique je visse qu'elle vous affligeait douloureusement. Je vous prie de pardonner à mon jeune âge et à ma faiblesse. J'ai demandé, chaque jour, à Dieu de m'accorder cette grâce qu'il m'a refusée, parce que, sans doute, je ne m'étais pas rendue digne de l'obtenir. — Ma mie, interrompit Gaultier, c'est moi qui méritais d'être puni pour avoir voulu, à mon âge, exposer le bonheur d'une si jeune fille à une alliance si disproportionnée. J'ai à vous en demander pardon, ainsi qu'à ceux à qui j'ai donné ce mauvais exemple. J'ai l'intention de réparer, autant qu'il est en moi, le mal qui en est advenu. Mais levez-vous, Alfaïs, et asseyez-vous, à côté de ces dignes seigneurs. »

Alors, ayant fait placer une table près de son lit, il ordonna au notaire de s'en approcher, pour recevoir le testament qu'il allait lui dicter. Après avoir légué son château et sa terre de Mirembeau, à Berthold de Champa-

gnole, son plus proche parent, pauvre mais brave et vertueux gentilhomme, sous la condition qu'il respecterait et soutiendrait au besoin les autres dispositions du testament, et qu'il ne prendrait possession dudit château, et n'y habiterait qu'un an après la mort du testateur, Gaultier donnait à sa femme, Alfaïs de Pons, en outre du château et la terre de Cônac, qui formaient déjà son douaire, de grands et riches domaines qu'il y adjoignait; mais sous la condition qu'elle passerait la première année de son deuil dans le château de Mirembeau, et qu'ensuite elle irait habiter le château de Cônac. Gaultier donnait le château et la terre de Saint-Bonnet, à Charles d'Albret, fils du seigneur de Castelmoron. Il léguait le château et la terre de Saint-Fort au seigneur de Mortagne, à condition qu'il prendrait sa nièce Alfaïs sous sa protection spéciale, et la défendrait contre qui que ce fût. Il assignait sur sa terre de Mirembeau une rente viagère en faveur du vieux seigneur de Barbezieux, et reversible à sa fille, femme du sire de Pons; enfin, il faisait don d'un riche vignoble à l'abbaye de Madion, et déclarait l'abbé Adalbert son exécuteur testamentaire, conjointement avec les seigneurs de Mortagne et de Barbezieux.

Ces dispositions et quelques autres envers les serviteurs de sire Gaultier, étant établies sur son testament, le malade s'adressa aux assistans et leur dit: « Messeigneurs, je dois et je veux vous expliquer pourquoi j'ai fait le don de ma terre de Saint-Bonnet au jeune Charles d'Albret auquel je ne tiens point par le sang et que j'ai même à peine vu. Mais c'est que j'en ai entendu faire plus d'éloge que d'aucun noble damoisel de notre temps, et que je désire qu'il épouse un jour Alfaïs de Pons, ma veuve, à laquelle je sais qu'il a sauvé une fois la vie. J'agis ainsi dans

l'espoir qu'il la rendra heureuse, chose que je désire par-dessus toute autre sur la terre. »

A ces mots, la femme de Gaultier tombant de nouveau à genoux près du lit de son mari, lui dit en sanglottant : « O monseigneur! ne vous occupez point de semblables pensées! Je n'ai d'autre désir que votre conservation et d'autre volonté que de vous consacrer tous mes soins, comme c'est mon devoir, et comme vous le méritez par votre grande bienveillance. » Alors elle lui prit la main qu'elle baisa, et arrosa de larmes. Les assistans furent vivement attendris de cette scène où ils voyaient tant de bonté d'une part, et de l'autre une reconnaissance si touchante, parce qu'ils ne doutaient pas de sa sincérité.

Cependant sire Gaultier, ayant de nouveau ordonné à sa femme de se relever et de s'asseoir, et continuant de s'adresser aux témoins de son testament, il leur dit : « Messeigneurs, la pensée de la future alliance dont je viens de vous parler étant une grande consolation pour moi, je la recommande à votre sagesse et prudence, dès que le temps du deuil d'Alfaïs sera terminé ; ne voulant point que, pour honorer ma mémoire, elle fasse rien au-delà des usages et convenances des dames de son rang. Je regarde au contraire d'avance l'accomplissement des intentions que j'exprime devant vous, dans ce moment, comme la marque de déférence la plus agréable qu'elle puisse me donner. »

Les amis de sire Gaultier l'ayant remercié de ses dons et lui ayant promis d'exécuter et faire remplir les clauses de son testament, ainsi que ses dispositions verbales, avec toute la prudence que les circonstances exigeraient, le seigneur de Mirambeau s'adressant d'abord à l'abbé de Madion, lui dit : « Digne Adalbert, je vous prie, si cela vous

est possible, de ne point m'abandonner dans ce moment et de m'assister de vos prières et de vos conseils, jusqu'à ma dernière heure. Quant à vous, mes seigneurs de Mortagne et de Barbezieux, je ne vous retiens pas auprès de moi, parce que je puis languir encore plusieurs jours : mais lorsque le temps sera venu, vous en serez avertis et je vous prie d'honorer mon convoi de votre présence et d'assister cette jeune veuve de vos conseils. Vous veillerez surtout à ce qu'elle soit libre de rester ici, jusqu'à ce que le château de Cônac puisse la recevoir. J'ai donné des ordres à de fidèles serviteurs de le préparer pour cela, ce qui, m'a-t-on assuré, exige une année de travail. Je vous prie alors de l'y conduire vous-mêmes et de pourvoir à sa sûreté. Afin qu'elle y soit convenablement, de même qu'ici, vu sa grande jeunesse, ma cousine, la mère de Bertold, viendra vivre avec elle, au moins jusqu'à ce que votre pupille soit remariée ; mon vieil ami Pierre d'Ozillac, ce fidèle écuyer qui ne m'a pas quitté depuis trente ans, m'a promis de lui consacrer le reste de ses jours. Il sera assisté dans ses soins, par le brave Jehan de la Trigalle dont je ne saurais vous faire trop d'éloges. Enfin Alfaïs aura auprès d'elle deux demoiselles sages et prudes femmes, pour lui tenir compagnie et la servir honorablement. »

Après avoir ainsi parlé, le seigneur de Mirembeau tendit la main à ses amis, leur souhaitant un bon voyage et témoignant qu'il voulait reposer. Il fut donc laissé seul, avec une garde. Les seigneurs de Mortagne et de Barbezieux retournèrent chez eux, mais se tenant prêts à revenir au premier avis ; car ils avaient pu juger que leur vieil ami n'avait pas pour long-temps à vivre. En effet, au bout de trois jours, ils furent avertis que sire Gaultier avait trépassé, dans la nuit précédente. La même nouvelle

avait été portée à Pons, et Renaud ainsi que Mathe se rendirent à Mirembeau, où ils trouvèrent les seigneurs susdits déjà arrivés.

Le deuil dans lequel Alfaïs parut plongée, fut cru sincère par sa mère; mais le sire de Pons ne fut que médiocrement persuadé qu'une aussi jeune femme pût donner tant de larmes véritables à un mari de l'âge de sire Gaultier, et qu'elle avait reçu, sans être consultée. Aussitôt après les cérémonies funèbres, il se disposa à retourner chez lui, et voulait emmener sa fille, sous prétexte que le séjour de Mirembeau ne pouvait que lui offrir des souvenirs tristes et douloureux. Mais Alfaïs lui représenta, avec respect, qu'elle avait beaucoup d'arrangemens dont son mari lui avait recommandé le soin et qui exigeaient sa présence. Renaud voulut alors parler avec autorité; mais le seigneur de Mortagne et celui de Barbezieux lui firent observer qu'Alfaïs était émancipée par son mariage, et que sire Gaultier lui ayant laissé de grands dons, elle était obligée de remplir les conditions sous lesquelles il les lui avait faites. Renaud crut qu'il aurait pour lui l'abbé de Madion qui passait justement pour un saint homme et *grand maître en divinité** ; mais Adalbert appuya, au contraire fortement l'avis des deux seigneurs. Si les circonstances graves où l'on se trouvait empêchèrent le sire de Pons de faire aucun éclat, il emporta dans le cœur un profond mécontentement, et le désir de se rendre tôt ou tard maître de sa fille. Cependant, au bout de trois mois, le frère et le beau-père de Renaud ainsi que l'abbé de Madion se rendirent chez le sire de Pons et

* C'est-à-dire grand docteur en théologie. Cette expression s'est conservée en anglais : *divinity* signifie encore théologie.

lui annoncèrent que sa fille désirait venir lui rendre ses devoirs; mais qu'obligée, par les dispositions de son bienfaiteur et mari, de demeurer à Mirembeau, elle se voyait dans la nécessité de demander à son père qu'il lui garantît la liberté de retourner chez elle, quand elle le voudrait. Renaud qui avait d'abord souri à l'annonce du projet de la visite de sa fille, fronça le sourcil, en entendant la proposition qu'on y ajoutait. Il déclara qu'il la regardait comme injurieuse; que sa fille ne devait pas mettre de conditions à l'accomplissement de ses devoirs envers son père; et que ceux qui lui avaient donné de tels conseils étaient les ennemis d'elle et de lui.

Alfaïs demeura donc toute une année à Mirembeau; après quoi son oncle Richard et le seigneur de Barbezieux, son grand-père, vinrent la prendre et la conduisirent au château de Cônac où ils trouvèrent tout dans le meilleur état, tant au dehors, pour la sûreté, qu'au dedans pour l'habitation. Renaud fit quelques tentatives pour surprendre sa fille; mais elle était si bien sur ses gardes, qu'il échoua dans tous ses projets. Elle lui fit dire que dès qu'il voudrait lui faire l'honneur de venir chez elle, suivi de deux serviteurs seulement, elle serait bien heureuse de lui rendre tous les hommages et les respects qui lui étaient dus; qu'elle s'empresserait de les lui porter, elle-même, à Pons, comme c'était son devoir, dès qu'il lui accorderait la garantie qu'elle lui avait déjà fait demander; mais que s'il continuait à la poursuivre, pour se rendre maître de sa personne, elle serait obligée d'aller à Bordeaux implorer la protection immédiate du roi d'Angleterre, et qu'alors elle serait forcée de renoncer à la donation que lui avait faite son mari en mourant. Cette considération retint un peu Renaud qui espérait tôt ou tard en venir à ses fins; mais il ne répondit rien

sur l'article de la garantie. C'est ainsi que la violence dont le sire de Pons avait usé envers sa fille, pour la marier, avait tourné contre ses intentions et avait rendu Alfaïs indépendante. On va voir que les rigueurs de Bernard d'Albret, seigneur de Castelmoron, envers son fils, servirent de même à rapprocher celui-ci de la personne dont son père voulait l'éloigner.

Charles avait acquis beaucoup de gloire et de profit en Espagne, aux dépens des Maures; et il en revenait chevalier. A son retour il trouva son père devenu veuf, remarié à cette même vicomtesse de Bazas que Bernard avait voulu le contraindre à prendre pour femme. On prétend que cette dame orgueilleuse et vindicative, violemment irritée des refus de Charles pour qui elle éprouvait un vif penchant, avait passé tout à coup à une si grande haine contre lui, qu'elle avait exprès épousé le père, pour avoir plus de facilité de tourmenter le fils.

Le jeune chevalier, repoussé de la maison paternelle, par la présence de cette véritable marâtre, allait se retirer à Lesparre, qui lui appartenait par sa mère, lorsqu'il apprit, à Bordeaux, la part inattendue qu'il avait dans la succession du seigneur de Mirembeau : à cette nouvelle il se rend de suite chez l'abbé de Madion qu'il savait être un des exécuteurs testamentaires de la succession de sire Gaultier, et le prie de lui expliquer, par quelle heureuse fortune, il a pu mériter une si grande preuve d'intérêt de la part du seigneur de Mirembeau. « Sire chevalier, lui dit Adalbert, vous ne la devez qu'à la bonne opinion qu'avait de vous ce noble et généreux seigneur, et au désir qu'il a manifesté devant moi et devant les témoins de son testament, que vous devinssiez, un jour, le mari de sa veuve ; parce qu'il avait la persuasion que vous la rendriez heureuse. Si vous êtes destiné à cela, sire Charles,

vous aurez vous-même un sort qui ne vous permettra d'en envier aucun autre; car l'extrême beauté de cette jeune dame est pourtant la moindre de ses qualités. — Ah ! plût à dieu, s'écria le chevalier, que la céleste Alfaïs pensât comme sire Gaultier ! — C'est ce que nous saurons, reprit l'abbé : mais il faut de la prudence dans tout ceci; car le sire de Pons n'a point déposé son animosité contre tout ce qui tient à votre nom, et lorsqu'il a su que le seigneur de Mirembeau vous avait légué la terre de Saint-Bonnet, si voisine de Cônac, il a fait tout son possible pour se rendre maître de la personne de sa fille. Aussi elle est comme prisonnière dans son château, ne s'écartant guère qu'avec précaution et bien accompagnée. Elle ne s'éloigne que pour se rendre chez son oncle Richard de Mortagne; et alors il va lui-même la chercher, avec une bonne escorte et toujours très-secrètement, de manière qu'il soit impossible que le sire de Pons ait vent de son allée et de sa venue. Vous devez croire que Renaud ne souffre pas une telle opposition à ses volontés, avec indifférence; mais comme son frère est un homme de résolution, fort aimé dans le pays, et qui n'a pas d'enfants, il le ménage. Demain, sire chevalier, nous irons ensemble à Mortagne et nous y délibérerons sur ce que nous avons à faire. — Mais puis-je espérer, vénérable abbé, reprit Charles, que sire Richard, lui-même, ait déposé le ressentiment qu'ont dû exciter, chez lui, les ravages que mon père a jadis exercés sur ses terres; et qu'il me voie sans répugnance? — Sire Richard, répondit Adalbert, s'est reproché, depuis long-temps, d'avoir partagé aveuglément la haine qui divisait vos familles, et il sera heureux de favoriser une alliance qui doit mettre fin, tôt ou tard, à une animosité si condamnable. »

Charles passa le reste du jour à l'abbaye de Madion.

La perspective heureuse qui s'ouvrait devant lui, le disposait à trouver plus de charme à cette solitude. Il admira la piété des moines et leur intelligence aux travaux de la terre. Cette abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, bâtie entre un marais et une lande, avait fertilisé tout le terrain environnant. Le marais avait été percé de canaux et converti en excellens pâturages; les meilleures terres de la lande avaient été défrichées; le reste nourrissait de nombreux troupeaux de chèvres qui donnaient les meilleurs fromages de la contrée. L'église de l'abbaye était bâtie avec élégance et solidité, et les logements des moines étaient sains et commodes.

Charles et l'abbé partirent le lendemain, après la messe de l'aube, et arrivèrent, avant neuf heures, à Mortagne. Sire Richard les accueillit avec une grande joie et leur dit : « Après dîner, nous parlerons d'affaires. » En effet, en sortant de table, il les emmena dans son jardin sous une treille, et là ils conférèrent sur la conduite qu'il y avait à tenir dans la circonstance présente. Par suite d'une longue délibération il fut résolu que sire Charles ferait le moins de bruit possible dans le pays; qu'après avoir pris possession de sa nouvelle terre de Saint-Bonnet, il se rendrait à Lesparre où il fixerait sa résidence; mais qu'il passerait souvent la Gironde, sous prétexte de voir sa terre de Saintonge. »

Les choses étant ainsi arrangées, le seigneur de Mortagne et sire Charles s'embarquèrent le lendemain sur un bateau léger, et remontèrent le fleuve. Sire Richard se fit mettre à terre devant Cônac, tandis que son compagnon continua jusqu'à la hauteur de Saint-Bonnet. Charles fut accueilli avec grand plaisir par les gens de son nouveau domaine, parce qu'ayant beaucoup aimé le seigneur de Mirembeau, ils étaient disposés à croire qu'un

successeur de son choix devait être un bon maître. Les manières de sire Charles les affermirent bientôt dans cette opinion. Après avoir passé trois jours avec eux, il les quitta, en leur annonçant qu'il les verrait quelquefois; mais que sa présence était nécessaire en Médoc. Avant de se rembarquer sur le bateau qui l'avait amené, il envoya un page prévenir le seigneur de Mortagne de son passage devant Cônac. Sire Richard avait employé ces trois jours à préparer sa nièce, d'abord à la nouvelle de l'arrivée de Charles d'Albret, puis à l'accomplissement futur des dernières volontés du sire Gaultier.

La belle Alfaïs avait été fort émue aux premières paroles de son oncle, sur le retour de sire Charles; et lorsqu'il avait parlé de remplir les dernières volontés de Gaultier, elle n'avait pu retenir ses larmes. « Plus vous me rappelez, mon chez oncle, avait-elle dit, la bienveillance et la générosité incomparable de mon mari, plus il me semble que je manquerais au respect que je dois à sa mémoire, en acceptant un nouvel époux. — Ma chère Alfaïs, lui avait répondu Richard, vous avez, comme nous, entendu les intentions de sire Gaultier. Il avait tout son sens, lorsqu'il les a prononcées bien clairement devant nous, et toutes ses autres dispositions confirment et fortifient ses déclarations. Pourquoi, sans cela, aurait-il donné à sire Charles, qui ne lui est point parent, une terre comme Saint-Bonnet? Pourquoi l'aurait-il choisie touchant la vôtre? Pourquoi m'aurait-il fait promettre de vous protéger et de favoriser ce mariage, et m'aurait-il donné la terre de Saint-Fort, à cette condition? Voilà déjà plus d'un an, *belle nièce*, que votre deuil est terminé. Sire Charles vous a conservé le sentiment qu'il vous a voué à votre première vue. Il souffre pour cela l'indignation de son père et les fureurs d'une belle-mère. Mais il revient

avec le titre de chevalier qu'il a honorablement gagné.— Ah! mon cher oncle, dit Alfaïs, sire Charles a plus de force que moi, pour supporter le mécontentement de son père. Je suis assez malheureuse d'être forcée de vivre éloignée du mien: mais lui désobéir aussi formellement que de me marier contre sa volonté, cela me paraît une violation trop manifeste de ses droits sur moi. — Ma chère, dit sire Richard, en vous mariant une première fois, votre père vous a émancipée; il vous a donné un autre chef. Celui-ci n'a pas le droit, à la vérité, de vous lier après sa mort, mais les droits du premier n'en sont pas moins rompus; vous ne lui devez plus que les actes de respect et d'attachement qui ne peuvent point compromettre le bonheur de votre existence. »

Le seigneur de Mortagne eut beaucoup de peine à combattre les scrupules et les inquiétudes d'Alfaïs, il la laissa encore irrésolue. Il ne s'était pas proposé de lui présenter sire Charles à ce voyage, mais il lui annonça qu'il le lui amènerait assez prochainement. Lorsqu'on vint lui dire que la barque l'attendait, il embrassa sa nièce qu'il laissa en proie à bien des pensées diverses.

Huit jours s'étant écoulés, le seigneur de Mortagne envoya une petite lettre à sa nièce pour la prévenir que, le lendemain, il irait la voir, avec sire Charles. Alfaïs, quoique préparée à cette entrevue, n'en vit point approcher le moment sans une grande émotion. Charles, en l'abordant, lui dit que quelque désir qu'il eût de lui offrir ses hommages, il n'aurait pas osé se présenter chez elle, sous d'autres auspices que ceux du seigneur de Mortagne. « Sire chevalier, répondit Alfaïs, je rends grâce à mon oncle de m'avoir mise à même de remercier celui qui m'a sauvé la vie; ce que je n'ai pu faire à Blaye, au moment de mon accident; car vous disparûtes, avant que je fusse

assez revenue de mon effroi, pour avoir l'usage de la parole. »

Sire Richard, alors, pour abréger l'embarras de ce dialogue, pria le jeune chevalier de leur raconter dans quelles parties de l'Espagne il avait porté les armes, et quels avaient été les principaux événemens auxquels il avait assisté. Le jeune guerrier le satisfit, mais sans parler de ses propres actions ; cependant, sur la question que lui en fit le seigneur de Mortagne, il fut obligé de dire à quelle occasion et par qui il avait été reçu chevalier.

Charles partit après le souper et alla coucher à Saint-Bonnet. Sire Richard resta, pour plaider ses intérêts auprès d'Alfaïs. N'ayant pu encore obtenir d'elle une résolution, il se promit de revenir la voir avec le seigneur de Barbezieux et l'abbé de Madion qui avaient comme lui entendu les dernières intentions de sire Gaultier. Ils se rendirent en effet tous les trois à Cônac, et furent du commun avis qu'Alfaïs avait reçu trop de bienfaits de sire Gaultier, pour ne pas remplir ses intentions; qu'à son âge elle ne pouvait pas rester toujours sans l'appui d'un mari, et dans l'état de prison où elle était forcée de vivre ; que sire Charles lui étant désigné par son bienfaiteur, et ayant déjà lui-même un grand titre à sa reconnaissance, il présentait trop d'avantages en sa faveur pour n'être pas préféré à tout autre; qu'un puissant motif se joignait encore à ceux-là, qui était l'espoir d'éteindre un jour, par ce mariage, l'animosité qui divisait si malheureusement deux si nobles maisons; que toutefois, afin d'avoir plus de temps pour aviser aux moyens de préparer l'esprit du sire de Pons et des seigneurs du nom d'Albret à cet événement, on le tiendrait secret, tant que la prudence le ferait juger nécessaire.

Alfaïs, subjuguée par l'ascendant de trois hommes aux-

quels elle portait un grand respect, et à qui son mari mourant avait remis son sort, ne crut pas pouvoir se défendre plus long-temps; elle leur répondit qu'elle ne se croirait jamais plus sage toute seule * que trois si prudes hommes, et qu'elle se soumettait à leur décision.

Dès ce moment, on disposa tout pour cet acte important ; maisen avisant, par les plus grandes précautions, à ce qu'il fît le moins d'éclat possible. Alfaïs s'y prépara par de fréquentes prières et de larges aumônes pour le repos de l'âme de son bienfaiteur. Elle pria aussi le ciel de fléchir le cœur de son père et celui du seigneur de Castelmoron, lorsqu'ils arriveraient à savoir son mariage.

Sire Charles, averti de son bonheur, vint se jeter aux pieds d'Alfaïs et faillit y expirer de ravissement. Deux jours après son arrivée, la cérémonie nuptiale se fit à minuit, dans la chapelle du château. L'abbé de Madion bénit l'heureux couple; on admit pour témoins, outre les personnes déjà désignées et la dame de Champagnole, quelques serviteurs fidèles auxquels on fit promettre le secret.

Dès le lendemain, toute la société se dispersa ; Charles même partit, croyant n'avoir que rêvé son bonheur. Il revint au bout de peu de jours, avec le seigneur de Mortagne, et ne fit une visite que de deux fois vingt-quatre heures, après quoi il retourna en Médoc. On croira facilement qu'il n'y fit pas un long séjour. Cette contrainte et ce mystère, dans l'union la plus légitime, lui causaient souvent de vives impatiences, mais son bonheur n'en était que plus vif. Il avait pris l'innocente ruse de se rendre

---

* Voilà une femme dans les principes de M. de L. M., touchant l'*autorité*.

à Cônac à l'annonce des orages, afin d'y être retenu par le mauvais temps. Les beaux jours le désolaient.

Cependant, le sire de Pons, déjà cruellement irrité du legs considérable que le seigneur de Mirembeau avait fait à sire Charles; furieux surtout qu'il l'eût choisi si près de la terre qu'habitait sa fille, entra dans une violente inquiétude, lorsqu'il sut que ce jeune chevalier, de retour d'Espagne, était venu prendre possession de Saint-Bonnet. Il ne tarda pas à être instruit que Charles avait été à Mortagne, et que sire Richard l'avait conduit à Cônac. Dans son indignation, il se rend chez son frère et lui reproche amèrement d'être l'appui des ennemis de son nom. « Appelez-vous votre ennemi, lui répondit Richard, celui qui a sauvé la vie à votre fille? — Que vouliez-vous qu'il fît? reprit Renaud. Fallait-il qu'il laissât noyer une dame, devant lui, sans tâcher de la secourir? — Je conviens qu'en pareille circonstance on cède à un premier mouvement; mais enfin c'était votre fille, et vous devez de la reconnaissance à celui qui l'a sauvée; et l'occasion était belle d'abjurer la haine que vous portiez à sa famille; car pour lui, jamais il ne vous a offensé. — Il est d'Albret; cela me suffit pour qu'il n'y ait jamais rien de commun entre lui et les miens; et vous ne devriez pas recevoir un homme de ce nom-là chez vous, et encore moins le conduire chez ma fille. — Sire Gaultier m'ayant nommé un des exécuteurs de son testament, je ne puis me dispenser d'avoir des communications avec ses différens légataires; et sire Charles avait des intérêts à régler avec la veuve de son bienfaiteur. De plus, je ne vous cache pas que l'amitié que je porte à ma nièce me fait voir avec reconnaissance celui à qui elle doit la vie, et que je voulais procurer à votre fille l'occasion de le remercier, ne trouvant rien de si coupable que l'ingratitude. Enfin, en acceptant

un don de sire Gaultier, j'ai contracté des obligations que je remplis. Si je m'y refusais, je devrais, en conscience, rendre à ses héritiers, quelqu'éloignés qu'ils fussent, le lot que j'ai reçu, et qui doit un jour retourner à vos enfans, et peut-être à vous : qui dit que vous ne vivrez pas plus que moi? » Cette dernière considération, la seule qui eût de l'accès sur le cœur de Renaud, lui imposa silence; mais il était facile de voir que son mécontentement était loin d'être apaïsé.

Charles, de son côté, ne tarda pas à apprendre que sa belle-mère, qui le faisait observer, irritait l'indisposition déjà existante de son père, à l'occasion des fréquens voyages qu'il faisait en Saintonge. De sorte que la nécessité de cacher son mariage lui était commandée de toutes parts. Au reste, le repos était le seul bien qu'il eût à désirer ; car sa tendresse pour Alfaïs augmentait chaque jour, loin de s'affaiblir, et par suite son bonheur allait croissant. Un événement désiré vint y mettre le comble; mais en même temps il redoubla les inquiétudes et les embarras du couple innocent et néanmoins forcé à la dissimulation, comme s'il eût été coupable.

La tendre épouse de Charles fut avertie qu'elle était mère ; bientôt elle n'en douta plus. Lorsqu'on vit approcher l'époque où cet événement ne pourrait plus se cacher, Alfaïs laissa échapper le dessein qu'elle avait d'aller à Bordeaux; mais elle voulait d'abord faire une visite à son oncle, de chez qui elle devait s'embarquer. Elle se rendit donc à Mortagne; et après un très bref séjour, elle gagna le retraite que sire Richard lui avait préparée.

Au-delà de l'embouchure de la Gironde, est un petit coin de terre, entouré de dunes de sables, et porté sur des falaises battues par les flots d'une mer presque toujours en courroux. Là vivait une sainte dame qui, pour acquitter

un vœu formé sur un vaisseau en péril, avait bâti un modeste château, et s'y était consacrée à donner asile aux victimes des naufrages trop fréquens sur cette côte dangereuse. Cette retraite, isolée du monde entier, n'était fréquentée, dans les temps calmes, que par quelques pêcheurs, et dans les tempêtes, par les malheureux échappés aux fureurs des flots. C'était dans cet asile que sire Richard avait résolu de conduire sa nièce, parce qu'il connaissait la dame qui en était maîtresse, contribuait à ses bonnes œuvres, et pouvait compter sur sa discrétion. Il la mit dans la confidence de toute l'histoire d'Alfaïs, et lui dit que ce serait faire un acte de charité que de venir à son aide dans une circonstance aussi difficile, où les fureurs de deux pères déraisonnables la menaçaient comme deux orages terribles. La sainte dame, qui connaissait l'honnêteté de sire Richard et la violence de son frère, ne douta pas un instant de la vérité de ce qu'il lui exposait, et lui dit que sa maison était à son service.

Le seigneur de Mortagne ayant donc mis sa nièce dans une litière, avec la femme de Pierre d'Ozillac, demoiselle sage et dévouée à son service, l'escorta lui-même à cheval, accompagné de ce fidèle écuyer qui avait suivi Alfaïs de Mirembeau à Cônac, et de Jehan de la Trigalle qu'elle y avait trouvé établi. Ils allèrent ainsi jusqu'à Royan. Là, sire Richard renvoya sa litière, comme s'il fût arrivé au terme de son voyage; mais, dès le soir même, ayant mis sa nièce en croupe derrière Jehan de la Trigalle, il se rendit au château de Saint-Palais (c'était le nom de leur retraite). Le vieux Pierre d'Ozillac, avec sa femme et le bagage, les y joignit par un autre chemin, évitant ainsi de se faire remarquer, par leur nombre. La dame de Saint-Palais fit à ses hôtes le plus gracieux

accueil. Mais dès le lendemain, le seigneur de Mortagne, suivi de Jehan de la Trigalle, prit congé de sa nièce, qui eut un grand serrement de cœur en lui disant adieu, et se voyant, pour plusieurs mois, dans un lieu si sauvage, privée de son mari et de tous ses parens.

Alfaïs passait, dans le château, pour une parente de la dame du logis, et elle était censée venir de l'Angoumois. Elle fut plus d'une fois témoin d'affreuses tempêtes et du zèle avec lequel la dame de Saint-Palais excitait, par des exhortations et des récompenses, les habitans de la côte à secourir les naufragés, auxquels elle prodiguait les soins les plus généreux. Un soir, on aperçut une petite barque qui luttait, avec bien de la peine, contre les flots irrités; les matelots, épuisés de fatigue, ne pouvaient plus la gouverner : une vague, plus furieuse, la porta contre un écueil, où elle se brisa. Heureusement qu'un esquif, parti de la côte, arriva à temps pour sauver l'équipage et un seul passager qui s'y trouvait. Le vieil écuyer Pierre d'Ozillac s'était porté sur ce rivage, pour secourir, autant qu'il serait en lui, les malheureux échappés à la mer. Ce fut par un effet de la bienveillance du ciel qu'il se trouva là; car dès que le passager qu'on venait d'arracher à la mort, fut déposé sur le rivage, il le reconnut pour sire Charles d'Albret. Après s'en être fait reconnaître lui-même, et lui avoir appris où il était, il s'empressa d'aller prévenir la maîtresse du château de ne pas laisser voir ce passager à la jeune dame qui était chez elle, avant qu'elle n'y fût préparée, parce que c'était son mari. Pendant donc que la dame de Saint-Palais faisait conduire le jeune étranger dans une chambre, pour y changer de vêtemens, Pierre d'Ozillac alla auprès d'Alfaïs, qu'il engagea à rentrer chez elle, sous prétexte de la détourner de voir les naufragés, parce que cette vue

pouvait lui faire une impression fâcheuse, dans l'état où elle se trouvait ; lui assurait du reste qu'ils étaient sains et saufs. Puis, quand il fut seul avec elle, il lui dit que le vrai motif pour lequel il avait désiré lui parler à part, était pour lui annoncer que son mari était venu à Royan, et qu'elle allait le voir dans peu de momens ; qu'il lui avait fait dire cela par un exprès, sous un nom de convention entre eux. Alfaïs, entendant ces paroles, bénit le ciel et pleura de joie. Pierre retourna alors vers sire Charles, et lui dit que sa femme était prévenue ; mais qu'il fallait feindre d'abord de venir de Royan, pour ne pas lui causer trop d'émotion, et il le pria de lui permettre de l'accompagner. Ils allèrent donc ensemble chez Alfaïs, et l'on peut juger combien l'entrevue fut délicieuse, surtout de la part de Charles, qui venait d'être si près de perdre un si grand bien. Quoique Alfaïs l'eût toujours vu fort tendre, elle lui trouvait pourtant une sensibilité plus qu'ordinaire. Alors le vieil écuyer pensant qu'il valait mieux qu'elle apprît la vérité, dans ce moment, que par quelque parole des compagnons de naufrage de Charles, qui lui seraient rapportées de manière ou d'autre : « Madame, lui dit-il, à présent que vous êtes bien sûre de voir votre mari, comme je vous l'avais annoncé, remercions Dieu tous ensemble de ce qu'il l'a tiré des flots, pour vous le rendre. Point de faiblesse, point de trouble, madame, pensez à votre état. Monseigneur votre mari est sauvé, vous le voyez, le tenez embrassé ; ne songeons qu'à louer Dieu, et tombons à genoux. » Alors il en donna l'exemple, et commença à prier tout haut. Alfaïs et Charles, entraînés par cette action et par de plus grands motifs de reconnaissance encore, se mirent également à genoux, et prièrent de toute l'ardeur de leur âme.

La prudence du vieil écuyer prévint et brisa ainsi la violence d'une émotion qui aurait pu être mortelle.

Le chevalier naufragé passa deux journées ravissantes, dans cette sauvage retraite. Puis il s'en arracha pour se rendre à Royan d'où il passa en Médoc et de là à Saint-Bonnet. Quant aux matelots qui l'avaient amené jusque-là, il les avait renvoyés dès le lendemain du naufrage, largement payés de toutes leurs pertes et de leurs peines. Déjà ils étaient retournés joyeux affronter de nouveaux dangers. Ils avaient eu, comme sire Charles, l'intention de débarquer à Royan ; mais une tempête violente les avait poussés plus loin et jetés sur la côte fatale.

Cependant l'époque de la délivrance d'Alfaïs étant arrivée, cet événement se passa de la manière la plus heureuse. Elle accoucha, sans aucun accident, d'un beau garçon, il fut baptisé sous le nom d'Amanieu le plus usité dans sa famille *. On donna au curé, qu'on avait instruit de toutes choses, les vrais noms de ses parens qu'il inscrivit sur ses registres et dont il remit un extrait en règle à la mère. Une fraîche et robuste femme de pêcheur fut la nourrice du nouveau-né. Mais elle ne connut l'enfant que sous le nom d'Odet. Alfaïs resta environ six semaines auprès de lui, trouvant désormais du charme à cette demeure qui lui avait paru si affreuse d'abord. Avant de quitter son fils, elle voulut lui faire une marque pour le reconnaître. Son vieil écuyer lui enseigna une herbe dont le suc à l'aide de quelques piqûres légères laissait des traces ineffaçables. Elle voulut qu'il lui fît une

---

* En effet, on trouve huit Amanieu de suite, parmi les seigneurs de cette maison. Le sire d'Albret, dont il a déjà été question dans ce roman, était Amanieu VI. Il en sera encore parlé.

petite croix; et Pierre d'Ozillac la plaça sur le haut du bras gauche, au dessous d'un petit signe naturel qu'avait déjà l'enfant. Le cœur de la pauvre mère saigna beaucoup, quand il fallut se séparer d'un fils si cher. Elle combla de remercîmens et de bénédictions la dame qui lui avait prêté un si long asile; elle acheta près de son château, un terrain dont le revenu fut consacré au soulagement des naufragés; et fonda en outre une messe perpétuelle à cette intention. Toutes ces dispositions terminées, Alfaïs se mit en route pour Royan, avec son fidèle écuyer et sa femme. Elle y trouva Richard qui l'y attendait avec sa litière, pour l'emmener chez lui. A Mortagne, elle embrassa Charles ivre d'amour et de joie; enfin, elle revint à Cônac où la dame de Champagnole et ses serviteurs lui apprirent l'aventure suivante, arrivée le matin même. Le sire de Pons, averti sans doute par des espions que le château de Cônac n'était plus si bien gardé que de coutume, s'y était présenté de très-grand matin, et ne trouvant aucun obstacle, il était entré dans la cour, avec une escorte de cinq à six hommes armés, et il avait demandé sa fille. Quoiqu'on lui dît qu'elle était partie pour Bordeaux, il s'était obstiné à visiter toute la maison, forçant la dame de Champagnole et toutes autres dames et demoiselles à se lever pour fouiller dans leurs chambres et même dans leurs lits. Ne trouvant rien, il avait témoigné une grande colère, et sur un signe qu'il avait fait à un des gens de sa suite, celui-ci était sorti du château, à cheval, et à grande course; ce qui avait fait soupçonner à Jehan de la Trigalle, ce brave écuyer dont nous avons déjà parlé, que le sire de Pons avait une embuscade au dehors et méditait de surprendre le château. Alors ledit écuyer avait, en toute hâte, et secrètement, placé quelques arbalètriers et ser-

gens dans la tour d'entrée, avait fait tomber la herse de la porte, levé le pont-levis, et fermé le guichet. Puis du haut du donjon, il avait sonné l'allarme avec un cor. A ce bruit le sire de Pons, fort troublé, était descendu précipitamment dans la cour, et voyant toutes les issues fermées, il avait demandé si on prétendait le faire prisonnier. « A Dieu ne plaise, monseigneur, avait répondu Jehan de la Trigalle, vous pouvez sortir avec tout votre monde, mais un à un, et par le guichet seulement; laissant en arrière vos armes sur vos chevaux qui vous seront conduits par un de vos gens, lorsque vous serez à distance à ne pouvoir nous surprendre.» Le sire de Pons avait d'abord parlé avec fierté, espérant que ses gens du dehors accourant intimideraient les gardiens du château. Mais bientôt il entendit des cors qui, auprès et au loin, répondaient aux appels de Jehan de la Trigalle. Alors il craignit que cette affaire n'eût un dénouement fâcheux pour lui. Prenant donc un ton plus modéré: «Sire écuyer, dit-il à Jehan, vous avez mal-à-propos et injurieusement pour moi, pris l'allarme; toutefois j'excuse votre zèle pour votre dame qui est ma fille. Je vais sortir, mais n'exigez pas que je quitte mes armes, ce serait une honte que je n'ai jamais éprouvée. — Monseigneur, répondit Jehan, je ne veux point oublier que vous êtes le père de madame de Cônac *, et vous sortirez avec vos armes, mais nul autre que vous n'aura la même permission; et je vous prie, ne différez pas; car je vois d'une part une bande de gens armés que je soupçonne à vous, et de l'autre tous les sergens du fief qui s'assemblent, et je vous

* L'écuyer donne ici, à la fille du sire de Pons, le nom du fief par lequel elle était sa *dame* et lui son *homme* (son vassal.)

jure qu'ils ont de braves écuyers pour les conduire. Si le combat s'engage une fois, je serai obligé de faire tirer mes arbalètriers sur vous, à mon grand regret, à cause du respect que je porte au père de madame. » Renaud qui ne croyait que la moitié de ce que lui disait l'écuyer, c'est-à-dire que la troupe de Pons seule approchait, ne se hâtait pas de sortir et parlementait pour sa suite. Mais Jehan de la Trigalle qui le devina lui dit : « Monseigneur, envoyez-moi un de vos gens pour qu'il vous assure si je vous dis vrai. Je vous donne ma foi qu'il ne lui sera fait aucune offense. » Le sire de Pons fit monter au donjon un de ses hommes d'armes, qui descendit bientôt et lui dit qu'il voyait de tous côtés des petits groupes de trois ou quatre hommes armés se diriger vers le château. Que les portes de la cour étant fermées, les gens de la dame de Cônac se trouveraient en plus grand nombre que la troupe de Pons, avant que celle-ci eût pu forcer l'entrée. Il fit de plus remarquer que ceux de l'intérieur du château venaient de fermer toutes les portes de la maison, de sorte que le sire de Pons et son escorte n'avaient aucun refuge contre les arbalètriers et les archers de Jehan de la Trigalle. Ces considérations déterminèrent Renaud à renoncer à sa malencontreuse entreprise. Il sortit avec ses armes, mais tous ses compagnons le suivirent désarmés. Quand ils furent à trois cents pas de la dernière enceinte, Jehan de la Trigalle leur renvoya, selon sa promesse, leurs chevaux et leurs armes. Comme on les leur remettait la troupe embusquée arriva, ce qui ne laissa pas de doute sur les intentions du père d'Alfaïs, qui, la rage dans l'âme, leur dit de s'en retourner. Il en donna l'exemple lui-même, en piquant vers son château de Pons où il ensevelit sa fureur. L'écuyer Jehan sortit alors du château, pour défendre aux hommes de la dame de Cô-

nac d'insulter aucunement la troupe du sire de Pons, père de leur dame. »

Alfaïs ayant entendu ce récit, applaudit beaucoup au zèle et à la présence d'esprit de son écuyer; elle le loua surtout des égards qu'il avait témoignés au sire de Pons; et remercia successivement tous ceux de ses vassaux et sujets qui avaient concouru à la défense du château.

Ce qui avait déterminé Renaud à cette entreprise, c'est qu'on lui avait dit que sa fille était revenue, depuis plusieurs jours de Bordeaux, mais qu'elle ne se faisait plus garder comme auparavant. Ce faux rapport venait de ce que son espion avait pris pour Alfaïs une jeune parente de la dame de Champagnole qui était venue la voir.

Cette aventure prouva bien à la fille de Renaud ainsi qu'à tous ses amis que son père n'avait pas renoncé au projet de la surprendre et de l'enlever. Tous ses *hommes* lui promirent de redoubler de zèle pour sa sûreté et sa défense; leurs protestations étaient sincères: car privés depuis long-temps de la présence de leur seigneur, ils ne pouvaient pas recommencer plus agréablement à en avoir au milieu d'eux, que par l'aimable dame à laquelle ils étaient échus.

Si la sensible Alfaïs avait la douleur de se convaincre des inquiétantes dispositions de son père, Charles d'Albret, de son côté, était instruit que sa belle-mère ne cessait d'exciter l'animosité de sire Bernard contre lui. Il était donc d'une grande importance pour l'aimable couple de continuer à couvrir ses liens du voile du mystère; et surtout de cacher le fruit qui en était déjà résulté.

Lorsque le petit Amanieu eut un an, Alfaïs se rendit à Royan, pour le retirer des mains de sa nourrice, qu'on y fit venir. Mais elle résista au charme de le prendre chez

elle. Sire Richard de Mortagne le confia, toujours sous le nom d'Odet, à la garde de la femme d'un de ses veneurs, comme un enfant auquel il s'intéressait, sans lui en dire davantage; ce qui fit croire, dans le pays, que c'était un fils naturel de ce seigneur, et on s'habitua à l'appeler *le bâtard de Mortagne.* (9) Richard ne fit rien pour confirmer ni détruire cette opinion. Il allait quelquefois le voir, avec Charles d'Albret qui n'avait l'air de le caresser qu'à cause de sa gentillesse.

L'heureux époux d'Alfaïs passait son temps dans des voyages continuels. Pendant une station de quelques jours qu'il fit à Lesparre, il apprit que sa belle-mère, qui entretenait toujours des espions à sa suite, comme lui-même la faisait observer de près, avait laissé échapper quelques paroles qui prouvaient qu'elle avait eu vent de son mariage avec la veuve du seigneur de Mirembeau et même qu'elle avait parlé des deux voyages qu'Alfaïs avait faits à Royan, dont l'un avait été de plusieurs mois; que les conjectures qu'elle avait tirées de toutes ces circonstances la rendaient d'autant plus irritée contre lui, que Bérengère venait d'avoir elle-même un enfant. Charles ne sachant où pourrait s'arrêter la fureur d'une femme dédaignée et d'une belle mère aussi violente, confia ses inquiétudes à sa femme sur le fruit de leurs amours. Le petit Amanieu, ou Odet, avait alors trois ans, et il était d'une force et d'une beauté qui frappaient tous les regards. Quelques personnes avaient déjà remarqué qu'il ressemblait à la dame de Cônac, car, à l'exemple des vassaux d'Alfaïs, qui se plaisaient à l'appeler ainsi, tout le monde lui donnait ce nom. A la vérité, cela n'avait fait jusqu'alors que fortifier l'opinion de ceux qui croyaient qu'il était fils naturel du sire de Mortagne, son oncle, parce qu'il est commun que les cousins germains se ressemblent. Mais si les espions de Béren-

gère lui rapportaient cette particularité de cet enfant mystérieux, cette dame, dont la jalousie aiguisait la finesse, pourrait bien soupçonner la vérité, et alors on avait tout à craindre d'elle.

Dans cette triste anxiété, les tendres parens se déterminèrent à éloigner cet enfant chéri, de manière à le soustraire à toutes les recherches de la haine; aimant mieux s'en priver ainsi, que de le voir près d'eux, exposé à de continuels dangers.

Sire Charles avait eu occasion, en Castille, de faire connaissance avec un seigneur de Champagne, que l'amour de la gloire et le zèle de la religion, déterminé par un vœu particulier, avaient porté à franchir les Pyrénées pour faire la guerre aux Maures. C'était un chevalier d'un grand courage et d'un aimable caractère. Charles s'était d'abord lié avec lui par sympathie d'humeur, et ils s'étaient même déclarés frères d'armes. Dans la dernière affaire où ils s'étaient trouvés ensemble, Charles avait relevé sur le champ de bataille, son ami couvert de blessures, l'avait fait porter en lieu sûr, où on avait pu lui donner des soins; et même, comme le jeune guerrier avait perdu tous ses équipages, il lui avait prêté de l'argent pour retourner dans son pays; de quoi le chevalier champenois avait été si reconnaissant que, revenu chez lui, en renvoyant à Charles la somme qu'il en avait reçue, il y avait joint de fort beaux présens, avec de nouvelles protestations d'une éternelle amitié.

Ce fut vers lui que Charles tourna ses vues, non-seulement à cause du grand fond qu'il faisait sur son attachement, mais à cause de l'éloignement qui dérouterait toutes les recherches qu'il croyait avoir lieu de redouter. Voulant s'assurer, toutefois, que son ami était en Champagne, et pourrait accepter la commission dont

il désirait le charger, il se rendit à Bordeaux d'où il lui écrivit par des marchands de Troye, qui retournaient dans cette ville et qui lui promirent de lui faire tenir réponse, par leur correspondant à Bordeaux. Il lui fallut trois mois pour l'avoir; mais elle fut telle qu'il la désirait et espérait. Alors il se disposa à exécuter ce grand voyage.

Alfaïs ne sentit pas approcher le moment d'une pareille séparation, sans une affreuse tristesse. Elle voyait quelquefois son fils chez le seigneur de Mortagne, où sire Richard lui-même le lui amenait, dans une chambre particulière, pour qu'elle eût le bonheur de le caresser sans contrainte. La dernière fois qu'elle le vit, avant le cruel départ, la tendre mère pleura tant, que l'enfant qui, ordinairement, répondait à ses caresses par la plus aimable gaîté, se mit à pleurer par sympathie. Alors la pauvre Alfaïs, quoique plus attendrie que jamais, eut le courage de sécher ses larmes pour arrêter celles son fils; mais Dieu sait ce que son cœur souffrit. Enfin, il fallut lui arracher des bras cet objet si cher. Sire Richard l'emporta dans une autre chambre, et le lendemain, de grand matin, il fut confié au fidèle Jehan de la Trigalle, qui se mit en route, avec un bon chariot, pour le grand voyage. Il dit qu'il allait du côté de Royan ramener cet enfant à sa mère qui revenait d'un pèlerinage à Rome. Il suivit donc, pendant quelque temps, les côtes de la Gironde; mais bientôt il prit à droite et se rendit à Saintes, où sire Charles alla le joindre à cheval, et par un autre chemin. Ils continuèrent ainsi leur route, faisant d'aussi longues journées que les chevaux pouvaient les fournir; l'enfant se portant toujours bien, mais déchirant le cœur de son père en lui demandant souvent, et en pleurant, s'il ne verrait pas bientôt la mère Guillemette et cette belle dame qui le caressait tant et lui don-

nait des gâteaux. Enfin, le vingtième jour après son départ, Charles arriva chez son ami, qui était un cadet de la maison de Brienne. Il en fut reçu avec ravissement et présenté à sa famille, sous un nom dont ils étaient convenus. Ce jeune chevalier, bien que marié depuis deux ans, n'avait pas encore d'enfant, mais il vivait avec une sœur devenue veuve qui en avait deux. Tout le monde admira la beauté du petit Rodolphe. Ce fut sous ce nouveau nom que son père le désigua, pour mieux dérouter les recherches. Mais il arriva, par la suite, que les autres enfans l'appelèrent Raoul, par abréviation, et que, peu à peu, tout le monde lui donna ce nom. Charles était à peine depuis huit jours chez son ami, qu'il le pria de réunir chez lui deux personnes respectables, dignes de toute con fiance, afin qu'il fît devant elles la déclaration de son véritable nom et de celui de son fils. Le chevalier champenois invita l'abbé de Clairvaux et le seigneur de Bar-sur-Aube à venir passer quelques jours chez lui, pour l'aider à fêter un de ses amis qui était venu le voir de fort loin. Le lendemain de leur arrivée, il leur demanda s'ils voudraient bien recevoir une déclaration importante qu'avait à leur faire le chevalier étranger. Ils y consentirent sans peine. Alors, après la messe, ils passèrent dans la sacristie où se rendit aussi un notaire de confiance, et là, en présence du curé, des deux personnes susdites, et de Jehan de la Trigalle, Charles montra son contrat de mariage avec Alfaïs de Pons, veuve de Gaultier, seigneur de Mirembeau; puis l'extrait de baptême de son fils; après quoi il jura sur l'évangile que l'enfant qu'ils avaient sous les yeux, car il avait amené le petit Amanieu, était vraiment celui dont il venait de leur montrer l'extrait de baptême, mais que des raisons d'une haute importance forçaient à tenir éloigné de lui, et sous un nouveau nom.

Le notaire ayant écrit cette déclaration, Charles d'Albret la scella de son sceau. Jehan de la Trigalle affirma sous serment que ladite déclaration était vraie, et la scella. Le notaire consigna leurs sermens, et les scella. Les témoins certifièrent avoir reçu lesdites déclarations, les croire véritables, et apposèrent leurs sceaux à l'acte, dont il fut fait deux copies outre la pièce originale, qui resta entre les mains du notaire. Charles en prit une, et l'autre fut remise à sire Aimery de Brienne (10); c'était le nom de son ami. Deux jours après cette cérémonie, sire Charles partit, malgré toutes les instances que fit son hôte pour le retenir, et ayant lui-même le cœur bien navré de laisser derrière lui un enfant aussi précieux à son bonheur et à celui d'Alfaïs; mais emportant du moins la consolation qu'il avait été accueilli avec le plus vif intérêt, et même avec un plaisir qui n'était pas affecté. Il revint plus rapidement qu'il n'était allé, parce que son écuyer était à cheval ainsi que lui.

Chacun se figure quels avaient été les ennuis et l'inquiétude d'Alfaïs pendant un si long voyage de son fils, à un âge si tendre. Elle ne put en avoir de nouvelles que par le retour de son mari. Charles arriva d'abord à Mortagne, d'où il envoya de ses nouvelles à sa femme; ensuite il traversa la rivière pour aller à Lesparre, de là à saint Bonnet, afin que ses voyages eussent l'air d'être déterminés par ses intérêts. Enfin, il arriva à Cônac, où Jehan de la Trigalle s'était rendu plus directement. On devine de quel prix furent les premiers entretiens de ce couple sensible.

Charles était convenu avec Aimery que celui-ci lui écrirait dans un langage couvert, par toutes les occasions qu'il trouverait pour Bordeaux. Les lettres étaient remises à d'honnêtes marchands de cette ville, chez qui sire

Charles les faisait prendre, et où il envoyait ses réponses. Il reçut ainsi, pendant trois ans, des nouvelles de son fils, quatre à cinq fois par année. Elles étaient toujours bonnes; il y lisait les progrès que faisait l'enfant dans le développement de ses forces, et tout lui montrait que l'intérêt qu'inspirait son fils à son ami, devenait de plus en plus vif. Son amour pour Alfaïs, n'étant jamais exposé à l'épreuve d'une jouissance trop tranquille, se soutenait le même qu'aux premiers temps de son mariage. Charles pouvait donc se dire heureux, depuis six ans, sur cette terre où il y a si peu de bonheur, lorsque, vers ce temps, la guerre s'étant élevée avec chaleur entre le roi d'Angleterre et le roi de France, tous les jeunes chevaliers et écuyers de la Guienne furent *semons* par un ban du roi d'Angleterre, de se réunir sous les ordres du vicomte de Thouars. Charles s'arracha des bras de la tendre et triste Alfaïs, pour se rendre où l'honneur et le devoir l'appelaient. Toujours occupé de sa femme et de son fils, il eut le soin, en allant à Bordeaux, pour ses équipages de guerre, de prévenir les marchands qui recevaient ses lettres, de les envoyer au seigneur de Mortagne, par des patrons de barque qu'il leur indiqua. Il semblait que le brave chevalier eût un pressentiment du sort qui l'attendait. Dès la première bataille, après des prodiges de valeur, il fut atteint d'un coup mortel dans les rangs ennemis où il s'était précipité, avec plus d'ardeur que de prudence. Le brave Jehan de la Trigalle, quoique blessé lui-même, l'arracha du milieu des Français, l'enleva hors de la bataille, et le déposa dans un couvent, où Charles expira bientôt dans les bras du fidèle écuyer, en lui recommandant sa femme et son fils. « Oh! oui, monseigneur, lui répéta plusieurs fois le bon écuyer, je leur consacrerai tout ce que le bon Dieu voudra me

laisser de forces jusqu'à la mort. » Le lendemain, Jehan fit mettre le corps de son maître dans un coffre de bois de chêne qu'il remplit de sel, ne pouvant mieux faire ; et l'ayant chargé sur un cheval, il l'emporta ainsi à Mortagne.

Ah! qui pourrait peindre l'affreuse douleur de la tendre Alfaïs, lorsqu'après qu'on l'eût laissée, par une pitié cruelle, dans une longue et dévorante inquiétude, on se détermina enfin à lui donner à deviner plutôt qu'à lui annoncer que Charles, l'objet du plus tendre et du plus vertueux amour, était à jamais perdu pour elle. L'infortunée tomba évanouie et resta plusieurs heures, sans qu'on pût lui faire recouvrer l'usage de ses sens.

Lorsqu'elle ouvrit les yeux, et qu'elle se vit entourée de ses amis et de ses fidèles serviteurs, tous en larmes, elle leur dit : « Pourquoi m'avez-vous rappelée à la vie? Est-ce que sire Charles me serait rendu? » Alors elle retomba de nouveau évanouie, et tous les assistans crurent bien qu'elle allait expirer devant eux. Pendant que ses demoiselles essayaient encore de la ranimer, Jehan de la Trigalle, qui était revenu fort blessé de l'armée, et Pierre d'Ozillac, que son âge avait dispensé d'y aller, étaient à genoux, pleurant et priant Dieu de toutes leurs forces, pour la conservation de leur vertueuse dame. Alfaïs ouvrit les yeux une seconde fois, et voyant ces deux braves guerriers ainsi en prière, elle dit à ses demoiselles : « Mettez-moi donc aussi à genoux (car elle était sans force), afin que je prie Dieu pour monseigneur mon mari. » Sire Richard, son oncle et la dame de Champagnole la mirent eux-mêmes à genoux devant un fauteuil. Elle s'y laissa tomber et pleura beaucoup, pouvant à peine proférer quelques prières à travers mille sanglots. Lorsqu'on la força de se relever, elle s'écria : « Eh! mon

Dieu! pourquoi ne m'est-il pas permis du moins de baigner son visage de mes larmes! de presser sa main sur mon cœur! On a craint que cette vue ne me fît mourir! Peut-il y avoir un plus grand mal que de lui survivre ! » Alors le seigneur de Mortagne, en s'approchant, lui dit : « Ma chère amie, pensez à votre fils! — Ah! pauvre enfant! s'écria-t-elle ; si jeune il a perdu son père! » Ce cri fut suivi de mille plaintes déchirantes. Cette scène douloureuse dura toute la soirée. La nuit venue, on porta Alfaïs dans son lit, mais la dame de Champagnole et sa demoiselle de confiance veillèrent à son chevet, et sire Richard, avec les deux écuyers, dans une chambre voisine.

Le lendemain, de grand matin, elle demanda son confesseur, et lorsqu'il fut arrivé, elle pria la dame de Champagnole et son oncle de rester dans la chambre. Cependant, après sa confession, elle fut un peu plus calme, et on commença à espérer qu'on la conserverait; mais elle fut encore long-temps dans un état bien lamentable. Une circonstance servit pourtant à la soulager un peu. La précaution de sire Charles envers les marchands était arrivée à propos ; le seigneur de Mortagne reçut des lettres de Champagne. Après les avoir lues, il les porta à sa nièce, et il les lui lut. A travers le récit couvert qu'elles contenaient, il leur fut facile de découvrir que le précieux objet de toutes les espérances d'Alfaïs croissait en force et en beauté, et se faisait, chaque jour, plus aimer de tout ce qui l'entourait.

Peu de temps après, ils eurent aussi lieu de penser que le soin qu'ils avaient pris d'envoyer le jeune Amanieu à une grande distance, n'était pas superflu, et qu'il avait été conseillé par une prudence raisonnable ; car ils surent que des étrangers s'étaient présentés, à différentes reprises,

chez la mère Guillemette, lui demandant ce qu'était devenu le bel enfant qu'elle avait gardé chez elle. La bonne femme avait répondu d'abord qu'on l'avait renvoyé à sa mère, du côté de Royan. Puis les voyant revenir à la charge, quelques jours plus tard, elle leur avait dit qu'elle n'en savait pas davantage, ce qui était vrai. Toutefois, elle avait rendu compte de ces questions au seigneur de Mortagne. Celui-ci l'avait remerciée de cet avis, et lui avait dit que si ces gens-là revenaient encore, il fallait leur demander s'ils voulaient parler à celui qui avait emmené l'enfant, sans dire que ce fût un écuyer de la dame de Cônac. Les étrangers revinrent en effet, et, sur la demande de la femme du veneur, s'ils voulaient parler à celui qui avait emmené l'enfant dont elle avait pris soin, ils dirent qu'oui. Alors elle leur dit qu'il était en course; mais qu'ils pourraient lui parler le lendemain, à une certaine heure. La mère Guillemette ne manqua pas de prévenir de cela le seigneur de Mortagne, qui envoya chercher Jehan de la Trigalle. Celui-ci avait grande envie que sire Richard fît arrêter ces deux émissaires, pour les jeter dans un cachot du donjon, jusqu'à ce qu'ils fussent réclamés par quelqu'un; mais le seigneur de Mortagne, qui voulait éviter tout éclat qui aurait augmenté l'inimitié des deux familles d'Albret et de Pons, n'approuva point cette mesure. Il commanda seulement à l'écuyer de tâcher de savoir par qui ces gens-là étaient envoyés. Il le fit accompagner d'un de ses serviteurs, habile clerc, qui devait se tenir derrière le rideau d'un lit, pendant que Jehan de la Trigalle causerait avec ces étrangers, pour bien les observer, afin de les reconnaître au besoin. Les deux émissaires ne manquèrent pas de venir au rendez-vous, et firent beaucoup de questions à l'écuyer qui, après s'être long-temps laissé presser,

finit par leur avouer que la fille d'un gentilhomme de l'Auvergne, ayant eu une faiblesse, était venue en cacher les suites en Saintonge : que le seigneur de Mortagne, qui était un honnête homme, avait couvert cela de son mieux, et que l'enfant ayant été élevé, par ses soins, jusqu'à trois ans, la mère était revenue à Royan, où lui qui leur parlait l'avait conduit à cette pauvre femme, qui l'avait emmené, par la rivière, à Bordeaux, où sans doute elle l'avait laissé; mais qu'il n'en savait pas davantage. Après avoir satisfait leur curiosité, de cette manière, l'écuyer demanda aux étrangers quel intérêt les avait poussés à faire ces recherches sur cet enfant; à quoi ils répondirent qu'ils étaient serviteurs d'une grande et riche dame qui, chagrine de n'avoir point d'enfant, et ayant entendu parler de l'extrême beauté de celui-ci, que l'on disait bâtard, l'aurait volontiers adopté. L'écuyer demanda quel pays habitait leur dame; ils répondirent : Le Béarn. Après quelques autres propos, Jehan de la Trigalle et les étrangers se séparèrent, bien persuadés, de chaque côté, qu'ils n'avaient pas entendu un mot de vrai; en quoi ils ne se trompaient pas. Jehan de la Trigalle était la loyauté même, et il n'aurait pas faussé la vérité à un honnête homme, pour les royaumes de France et d'Angleterre; mais il ne croyait pas la devoir à des scélérats qui ne la cherchaient qu'à mauvaise intention. Quoi qu'il en soit, pendant le dialogue, le serviteur, caché derrière le rideau, avait observé, tout à son aise, les deux émissaires, à l'aide d'un petit trou, et il était bien sûr de les reconnaître partout.

En conséquence, sire Richard l'expédia vers le seigneur de Castelmoron, pour demander à Bernard, s'il voulait qu'il lui envoyât le corps de son fils Charles, qu'un écuyer de son voisinage avait retiré du milieu des ennemis et

déposé provisoirement dans un caveau de l'église de Mortagne. La lettre dont le messager était porteur expliquait que Richard aurait fait plus tôt cette proposition, à sire Bernard, s'il n'eût voulu lui épargner de semblables soins, dans un moment trop voisin d'une si triste perte.

Quoique sire Bernard souffrît d'avoir une obligation à quelqu'un de la maison de Pons, cependant il ne put s'empêcher de répondre convenablement à l'honnêteté de ce procédé. D'ailleurs la vicomtesse, sa femme, qui n'était pas fâchée d'avoir cette preuve de la mort de Charles, par jalousie de marâtre, le disposa à retirer ce corps. Bernard fit donc préparer une caisse de plomb renfermée dans un coffre de bois, et envoya un écuyer avec deux clercs et des chirurgiens pour recevoir le corps de son fils, et faire toutes les cérémonies et opérations convenables, afin de le transporter au château d'Albret, où était la sépulture de sa famille. Ce qui fut fait.

Mais l'envoyé de sire Richard, pendant son séjour à Castelmoron, n'avait pas manqué d'y voir les deux émissaires qu'il avait si bien observés à Mortagne; et à son retour il en rendit compte à son maître, qui ne douta plus par qui et à quelles intentions ces deux espions étaient envoyés.

Cependant le seigneur de Mortagne, ayant lu les lettres qu'Aimery de Brienne adressait au malheureux Charles, lui répondit en lui faisant part du funeste événement qui les privait d'un ami commun, et le priant de continuer sa louable et généreuse entreprise dont il serait béni par des cœurs bien reconnaissans.

Ce fut avec une grande douleur que sire Aimery reçut ces tristes nouvelles. Il l'exprima dans sa réponse au seigneur de Mortagne, ne manquant point d'ajouter que l'engagement qu'il avait pris devenait plus sacré que

jamais pour lui. En effet, il redoubla ses tendres soins pour l'éducation du jeune fils de son ami, et instruisit le plus souvent possible sa mère par le seigneur de Mortagne, de l'état de santé et des progrès de cet aimable enfant.

Mais les malheurs d'Alfaïs n'étaient pas épuisés. Trois ans après le trépas de son mari, Richard son oncle, son protecteur et son ami, tomba dangereusement malade. Outre la tendre reconnaissance dont l'infortunée veuve de Charles d'Albret payait l'attachement que Richard lui avait toujours montré, elle ne voyait qu'avec effroi l'isolement où la jetterait la cruelle perte dont elle était menacée.

Dès les premiers symptômes de la maladie du seigneur de Mortagne, Alfaïs était accourue auprès de lui, et lui prodiguait ses soins, avec tant de zèle et d'affection, qu'elle charmait les souffrances du malade. Mais le mal n'en faisait pas moins des progrès effrayans. Toutefois, tant que Richard eut l'espoir de guérir, il ne voulut point instruire le sire de Pons, son frère, de sa maladie, ne pouvant se résoudre à voir s'éloigner Alfaïs, dont la société était si douce pour lui. Mais lorsqu'il commença à croire qu'il était en danger. Il dit à sa nièce : « Ma chère amie, mon mal dure depuis trop long-temps pour que mon frère ne l'apprenne pas d'une manière quelconque, et il me saura mauvais gré, si cette nouvelle lui arrive par d'autres que par moi ; je suis donc obligé de l'envoyer instruire de mon état. Il ne manquera pas de venir, parce qu'il croira les choses plus graves qu'elles ne sont. Dans ce cas, je suis forcé de me priver de votre chère présence, tant qu'il sera ici ; car il n'y a point de considération qui l'empêchât de chercher à se rendre maître de votre personne, pour vous renfermer dans le château de Pons. Quoique le grand objet de ses inquiétudes

n'existe plus, il ne vous pardonnera jamais de vous être soustraite à son autorité, bien que lui-même l'ait détruite, en vous mariant à son gré et contre le vôtre. Le mauvais succès de son entreprise sur le château de Cônac n'a fait qu'accroître son ressentiment, et s'il n'a pas fait de nouvelles tentatives depuis ce temps-là, c'est qu'il a jugé que vous étiez bien gardée. Mais je le connais trop pour croire que le temps l'ait calmé. Je ne vous dis point cela, ma chère amie, pour affaiblir chez vous le respect et l'attachement que vous devez à votre père. Ne cessez de prier le ciel qu'il fléchisse son cœur et que Renaud vous permette d'aller lui consacrer vos soins et votre tendresse. Mais jusqu'à ce que vous ayez des preuves de son changement de disposition à votre égard, la prudence pour vous-même, et ce que vous devez à votre fils, vous obligent de prendre les plus grandes précautions. Je vous promets bien de faire tous mes efforts pour ramener Renaud à des sentimens plus doux et plus raisonnables; mais je ne vous cache pas que je me flatte peu de réussir. C'est demain matin que je me propose de lui envoyer un message; il viendra peut-être le même jour; c'est donc demain aussi, qu'il faudra que vous retourniez chez vous. Emportez-y toutes mes bénédictions pour l'amitié que vous m'avez témoignée et les soins que vous venez de me prodiguer depuis huit jours. » — Oh! mon oncle et mon protecteur, interrompit Alfaïs, qu'ai-je pu faire qui ne fût bien au-dessous de ce que je vous devais? C'est sous vos ailes que j'ai joui de six années de bonheur. Le ciel ne m'a pas trouvée digne d'en obtenir davantage; mais ma reconnaissance pour vous est sans bornes. Je ne vais cesser de prier Dieu pour que la santé vous soit promptement rendue. » Ces paroles attendrirent beaucoup sire Richard, parce qu'elles lui montraient une

espérance qu'il n'avait plus lui-même. Ne voulant pas toutefois augmenter la douleur d'Alfaïs, en lui laissant voir sa propre émotion, il abrégea cet entretien, en lui disant avec douceur d'aller se reposer, car il était déjà nuit, et qu'il désirait qu'elle partît de bonne heure, le lendemain, à cause du chaud.

Le sire de Pons ayant donc reçu le message de son frère, qui ne lui dissimulait pas qu'il était en danger, se rendit de suite à Mortagne, où il trouva en effet Richard dans un état alarmant. Quoiqu'il lui gardât un vif ressentiment de l'appui qu'il avait donné à sa fille, et des communications qu'il n'avait cessé d'avoir avec Charles d'Albret, la vue des souffrances du malade, le souvenir des grands services que Richard lui avait autrefois rendus, peut-être l'importance de le ménager dans un moment qui pouvait être celui de ses dernières dispositions, tout cela réveilla chez Renaud les sentimens fraternels. Il témoigna donc à Richard beaucoup de peine de le voir souffrant, mais néanmoins en affectant de ne pas croire au danger de son état. « Je ne m'abuse point, dit sire Richard, je ne quitterai ce lit que pour le tombeau. Aussi je vous remercie de l'empressement que vous avez mis à venir me voir ; car j'aurais été bien affligé de ne pas vous faire mes derniers adieux. Depuis trop d'années, mon cher ami, nous ne vivons pas dans les termes de notre ancienne amitié. Je vous ai irrité contre moi, mais je prends Dieu à témoin, et ces deux respectables et prudes hommes qui sont là, (c'étaient le seigneur de Barbezieux et l'abbé de Madion), et qui connaissent bien ma conduite, et même je dirai ma pensée, n'ayant eu rien de caché pour eux, je les prends à témoin, dis-je, que je n'ai jamais cherché à vous nuire ni dans votre personne, ni dans vos intérêts, ni dans votre réputation,

Il a été de mon devoir de remplir les intentions du bienfaiteur de ma nièce, de l'homme que vous lui aviez vous-même donné pour époux, lui transmettant ainsi votre autorité, et qui m'avait rendu à son tour exécuteur de ses volontés, en ce qui la concernait. Si pourtant, cher frère, dans l'accomplissement de ce devoir, j'avais laissé échapper des paroles ou des actions dont vous ayez eu le droit de vous croire offensé, je vous en demande, aujourd'hui, excuse devant Dieu et devant les dignes témoins, ici présens; comme je suis prêt à le faire devant tout le monde, et je vous prie de me pardonner; ne craignant rien tant que d'emporter devant Dieu la haine d'un chrétien et surtout celle d'un frère. — Mon cher ami, dit alors le sire de Pons, que parlez-vous de haine? je n'en ai jamais eu contre mon frère. Si j'ai ressenti, peut-être trop vivement, quelques actions de vous, qui contrariaient mes volontés, j'abjure ces sentimens et je prie moi-même Dieu, ainsi que vous, de me les pardonner. — Ah! puisque je vous vois dans de si généreuses dispositions, reprit alors Richard, je me trouve encouragé à vous prier de rendre vos bonnes grâces à votre aimable et tendre fille qui vit depuis si long-temps privée de votre vue. » A ces mots, le sire de Pons s'armant tout-à-coup d'un air sévère, et prenant la parole : « Mon frère, dit-il, ne parlons pas de cela; il n'a tenu qu'à ma fille de me voir tous les jours, puisque je lui ai proposé de venir habiter le château de Pons; que même je l'en ai pressée avec instance; mais elle s'en est toujours défendue, et lorsque j'ai été pour la voir, on m'a tendu des piéges chez elle : et je me suis presque trouvé prisonnier de ses gens. — Ah! mon frère, reprit Richard, pourquoi avez-vous donc toujours refusé la garantie qu'elle vous a fait demander? — Je vous l'ai dit, cette demande était injurieuse.

— Elle était justifiée, dès le principe, par les obligations qu'elle avait contractées, en acceptant les bienfaits de son mari, et depuis par les tentatives que vous aviez faites pour vous assurer, par surprise et par force, de la personne de votre fille. Mais brisons là, sur un entretien qui ne vous est pas agréable; je vous demande pardon d'avoir amené ce sujet de conversation; je me bornerai désormais, pendant le peu de temps qui me reste à vivre, à prier Dieu qu'il vous touche le cœur, et qu'il y éteigne tout sentiment de haine et d'animosité, car c'est ce qu'il y a de plus redoutable à porter devant son tribunal. J'en suis plus près que vous; voilà peut-être pourquoi cette pensée me frappe plus vivement. »

Quoique le sire de Pons n'eût pas pu prendre sur lui de dissimuler son inflexible ressentiment contre sa fille, cependant il fut assez maître de lui, ou plutôt assez dominé par les circonstances, pour écouter, avec égard, la dernière exhortation de son frère, que, dans un autre temps, il n'aurait pas entendue sans impatience; car, impérieux comme il était, ce qu'il pardonnait le moins était une remontrance : il préférait une injure.

Ne demandant donc pas mieux que de changer de conversation, il reprocha amicalement à sire Richard de ne l'avoir pas fait avertir plus tôt de sa maladie, et lui fit d'autres questions qui établirent entre eux un entretien assez calme.

Cependant Renaud aurait eu fort envie de savoir si son frère se préparait à faire un testament, ou s'il en avait déjà fait un; mais il ne savait à qui adresser ses questions à ce sujet. Il chargea un de ses serviteurs de s'informer de cela, comme de lui-même. Ce détour ne lui servit de rien, et sire Richard mourut avant de l'avoir tiré de cette ignorance. Ce ne fut donc qu'après cet événement que Re-

naud put connaître ses dernières dispositions. Sire Richard donnait son château et sa terre de Mortagne au second fils de Renaud, et sa terre de Saint-Fort à sa nièce Alfaïs; il donnait à leur frère aîné quelques domaines, plus voisins du château de Pons; il faisait d'autres dispositions en faveur de quelques amis et serviteurs. Enfin Richard, ne voulant point mourir, sans faire un legs pieux, pour le repos de son âme, donnait de beaux bois à l'abbaye de Madion, à condition que les moines diraient, à perpétuité, une messe, chaque mois, pour lui, et que l'abbé Adalbert en dirait une lui-même, chaque premier jour du mois, jusqu'à ce qu'il eût obtenu de Dieu la réconciliation du sire de Pons avec sa fille Alfaïs, veuve du seigneur de Mirembeau. Lorsque Renaud entendit cette clause, il ne put se contenir de dire tout haut : « Ah! gens d'Eglise, voilà comme vous profitez des discordes des familles; après les avoir excitées, vous vous faites payer pour les apaiser. » Mais sa surprise fut grande, lorsque l'abbé qui était présent, ainsi que le vieux seigneur de Barbezieux et le seigneur de Talmond, avec lequel Richard s'était réconcilié depuis long-temps, dit à Renaud : « Ah! monseigneur, je vous prie de croire que j'ai été aussi ignorant que vous des dispositions testamentaires de sire Richard, votre frère; mais comme pour ce qui me regarde, ses intentions sont claires et bien louables certainement, puisque c'est de votre bonheur et de celui de votre noble et vertueuse fille qu'il s'occupe, je vous déclare, devant ces dignes seigneurs, que je renonce et m'engage à faire renoncer mon couvent au grand don que feu monseigneur de Mortagne a voulu faire à l'abbaye, si vous consentez à rendre vos bonnes grâces à madame Alfaïs, votre fille, que tout le monde honore et vénère. Je m'en remettrai, du reste, entière-

ment à votre discrétion, pour l'acquittement de la fondation de la messe perpétuelle que sire Richard nous demande pour le repos de son âme. Au demeurant, monseigneur, je ne songe point à vous tourmenter, par une précipitation importune; prenez un temps raisonnable pour vous décider, et faites-moi savoir vos volontés. » Le sire de Pons, qu'un violent accès de colère aurait soulagé dans ce moment, ne savait quelle conduite tenir devant un procédé si généreux. Cependant les assistans feignirent de ne pas remarquer son embarras, et le clerc continua la lecture du testament.

Renaud fut obligé de rester encore, quelques jours, à Mortagne, où ses fils, qui étaient absens au moment de la mort de Richard, vinrent le trouver. Le jour même de leur arrivée, l'abbé Adalbert fit au sire de Pons la lecture d'une lettre d'Alfaïs, qu'il venait de recevoir pour la lui communiquer. Alfaïs mandait qu'ayant eu connaissance que son oncle lui donnait la terre de Saint-Fort, elle bénissait la mémoire de sire Richard, qui la mettait à même d'en faire l'offre à son père, ne demandant en retour que la permission d'aller se jeter à ses pieds, pour recevoir l'assurance qu'il lui rendrait son amitié, et lui permettrait d'embrasser librement sa mère et ses frères.

A la lecture de cette lettre, les fils de Renaud se jetèrent aux pieds de leur père, pour joindre leurs prières à celles d'Alfaïs : toute l'assistance en fit autant; mais on ne put obtenir de réponse.

Le sire de Pons n'avait jamais fléchi volontairement de sa vie; mais, ici, son orgueilleux despotisme se trouvait combattu par un autre sentiment qui n'avait guère moins d'empire sur lui que le premier; je veux dire l'avarice. Il ne put résister à la lutte terrible de deux passions si violentes qui agissaient chez lui, dans une direc-

tion contraire. Son sang tourna dans ses veines, une fièvre ardente s'empara de lui ; un délire continuel occupait sa tête. Il parlait souvent de sa fille et de Charles d'Albret ; il répétait avec indignation le nom de Jehan de la Trigalle ; puis il demandait ce que valait la terre de Saint-Fort et les bois que son frère avait légués à l'abbaye de Madion. De fortes saignées le calmèrent un peu, mais ne le guérirent pas. Cependant Alfaïs s'était rendue à Mortagne, sans toutefois oser paraître aux yeux de son père. Mais elle avait eu le bonheur d'embrasser sa mère et ses freres, qui firent de vains efforts pour engager le sire de Pons à pardonner à sa fille. Ce ne fut qu'aux approches de la mort que la religion parvint à porter une terreur salutaire dans ce cœur si long-temps inflexible. Renaud dit qu'il pardonnait. Alfaïs vint se jeter à genoux devant son lit, prit sa main, qu'elle baigna de larmes. La voix et les sanglots de cette tendre fille émurent enfin le cœur de son père ; il lui donna sa bénédiction ; elle fut si touchée de cet acte d'une bienveillance dont elle était depuis si long-temps privée, qu'il fallut qu'on abrégeât une scène qui aurait pu devenir funeste pour elle. On l'emmena dans la chambre de sa mère, et Renaud expira dans la nuit.

Alfaïs avait éprouvé trop de secousses douloureuses, depuis quelque temps, pour que sa santé n'en fût pas altérée. A ces scènes violentes se joignait une inquiétude continuelle sur le sort de son fils. Des soupçons sur les causes de la maladie de son oncle, qu'on lui avait cachés long-temps, étaient parvenus jusqu'à elle ; on avait vu, de nouveau, des étrangers d'un aspect sinistre, rôder dans le pays et faire beaucoup de questions. Tout lui paraissait à craindre d'une femme aussi vindicative que Bérengère. Elle tomba donc malade, et non sans danger, mais la

douceur de son caractère et sa soumission religieuse aux épreuves d'en haut, amortissaient la pointe du mal. Il céda peu à peu; et la famille d'Alfaïs vit s'évanouir la crainte affreuse de la perdre, au moment où l'on venait de la reconquérir. Dès qu'elle fut en convalescence, sa mère l'emmena au château de Pons, d'où elle était exilée depuis si long-temps. Cette nouvelle vie entre une mère et des frères qui la comblaient de caresses; la vue des nombreux serviteurs de la maison qui semblaient sans cesse bénir son retour; tout cela aurait inondé son cœur de joie, si les nombreuses plaies qu'il avait reçues n'avaient trop souvent saigné; si la grande distance qui la séparait de son fils, et des terreurs sans cesse renaissantes sur un objet si cher n'avaient pas comprimé tout élan de joie chez cette tendre mère. Lorsqu'elle eut recouvré toute sa santé, elle fut vivement pressée du désir de faire un voyage en Champagne, chez le généreux ami de Charles d'Albret. Elle s'ouvrit de son dessein à Jehan de la Trigalle, mais ce fidèle écuyer l'en détourna. « Madame, lui dit-il, en cédant à une envie si naturelle dans une mère, vous exposeriez ce que vous avez de plus cher. Soyez persuadée que toutes vos démarches sont observées; on vous suivrait à la piste; on arriverait avec vous chez sire Aimery, on saurait ce que vous y allez voir, et alors, les plus affreux crimes seraient tentés. Espérez du temps et des bontés du ciel; laissez grandir ce jeune aiglon. Mais, pour que quelqu'un puisse bientôt vous dire: je l'ai vu, souffrez que j'aille moi-même en Champagne. Je vous promets de dérouter les espions. Je ferai partir, un soir, une barque, de Mortagne, pour moi tout seul, au moment où on y pensera le moins. J'irai à Bordeaux; et dès que j'y serai, avant d'avoir parlé à personne, je me jetterai dans le premier bateau pêcheur de Bretagne ou

de Poitou qui sera prêt à partir ; où il me débarquera, peu m'importe, j'achèterai un cheval, je me mettrai en route, et je serai loin avant qu'on sache seulement si je suis parti de Bordeaux. En revenant, je prendrai un autre détour. » Alfaïs combla de remerciemens le fidèle écuyer; elle voulait le charger de présens pour son fils et pour sire Aimery, mais il ne prit que ce qui ne pouvait ni l'embarrasser ni éveiller des soupçons, en cas de malheur. Le brave écuyer fit son voyage avec un succès digne de son intelligence et de son zèle. Il n'est besoin de dire si Alfaïs compta les jours, depuis son départ. Jehan l'avait prévenue qu'il lui fallait près de deux mois pour cette course, pourvu encore qu'il ne fût pas contrarié par la mer. Il fut si bien servi par le temps, et fit si bonne diligence à terre, qu'il ne mit que six semaines. Il eut soin, en arrivant à Bordeaux, de faire prévenir Alfaïs de son retour, car il savait que sa vue inopinée pouvait lui causer une secousse trop forte. Malgré cette précaution, la sensible mère ne put goûter un moment de sommeil, jusqu'à ce qu'elle eût vu celui qui venait de voir son fils. Elle eut soin d'être seule pour le recevoir. Dès que le bon écuyer eut fermé derrière lui la porte de la chambre, sentant qu'il ne pouvait pas retenir ses larmes : « Madame, lui dit-il, c'est de joie que je pleure, je n'ai que de bonnes choses à vous dire. » Et il fut obligé de s'arrêter. Alfaïs, de son côté, fondait en larmes. Lorsque Jehan put parler : « Madame, reprit-il, je vais vous donner trop de regrets de n'avoir pas vu le plus bel enfant de la nature. C'est un amour pour la beauté, c'est un petit lion pour le courage, c'est un agneau pour la douceur. Tout le monde l'aime tant là-bas que si j'avais voulu l'emmener, je crois qu'on m'aurait lapidé. Mais je ne le ferais pas, quand vous voudriez me donner tous vos châteaux ; car il vous ressemble tant, que jamais

un fils n'a ressemblé d'une telle façon à sa mère. Tout le monde le reconnaîtrait pour être à vous. » Alfaïs, à ce discours, était pénétrée tout à la fois de joie et de tristesse. « Noble écuyer, dit-elle, vous m'avez rendu le plus grand service que je puisse recevoir, dans ma triste position. Mais quoi donc? je ne reverrai jamais ce cher enfant! — Madame, reprit Jehan, il ne faut pas désespérer. Dieu est plus fort que la malice des hommes. » Alors le fidèle serviteur lui raconta tous les détails de son voyage et de sa visite chez sire Aimery, et il lui remit une lettre de ce brave seigneur, qui lui protestait de son dévouement et lui faisait entendre combien il était content de son jeune élève. Alfaïs ne se montra à sa famille que lorsqu'elle fut un peu remise de l'émotion que lui avait causée cet entretien. Il lui en coûtait beaucoup de cacher à sa mère et à ses frères une chose dont elle aurait été si heureuse de s'entretenir sans cesse avec eux; mais elle savait que la moindre distraction pouvait avoir les conséquences les plus funestes. Trois années se passèrent ainsi, Alfaïs partageant son temps entre le château de Pons et celui de Cônac, où elle avait enfin le plaisir de recevoir sa mère et ses frères. Au reste elle avait, trois ou quatre fois chaque année, des nouvelles de sire Aimery, par des occasions qu'il avait soin de varier; et il écrivait toujours dans un langage de convention. Alfaïs ne lisait jamais ses lettres, sans pleurer de tendresse et de joie. Mais enfin elle en reçut une qui lui fit verser bien des larmes de tristesse. Sire Aimery lui marquait qu'il avait perdu sa femme, que cet événement l'avait jeté dans un tel chagrin, qu'il ne pouvait plus se supporter dans les lieux où il avait vécu avec elle; que tout le ciel de la France même lui était devenu odieux; enfin, que ne pouvant résister à une telle mélancolie, il était résolu de passer à Constantinople,

et, de là, dans la Terre-Sainte, pour combattre les Infidèles, jusqu'à ce qu'il trouvât la fin d'une vie qui lui était à charge; que dans cette résolution il lui proposait, ou de lui renvoyer son fils, ou de l'emmener avec lui dans l'Orient; qu'il était sûr de le placer honorablement, comme page, à la cour de Constantinople, ou chez le prince d'Achaïe, ou enfin en Palestine, auprès de son père, Gautier de Brienne, comte de Japha. Il ajoutait que, quoiqu'il dût en coûter à la tendresse maternelle, il osait donner à Alfaïs le conseil de laisser faire à son fils le voyage d'Orient, parce que cet enfant, qui annonçait une force et un courage extraordinaire, ne tarderait pas à se faire remarquer et reviendrait ensuite en France avec une telle gloire qu'il n'y aurait personne qui ne devînt jaloux de le connaître, et que peu de gens oseraient l'attaquer. Alfaïs était à Cônac, quand elle reçut cette cruelle lettre. Elle tomba dans une affreuse perplexité. Embrasser son fils lui aurait paru le suprême bonheur; mais comment le voir, sans lui révéler son secret qui pouvait lui devenir si funeste? A qui le confier ensuite pour son éducation et sa sûreté? Où le cacher? D'autre part, le laisser partir pour l'Orient, sans l'avoir revu, lui paraissait un effort surnaturel. Dans cette anxiété, Alfaïs consulta ses deux fidèles écuyers, Pierre d'Ozillac et Jehan de la Trigalle. Après avoir gémi avec cette tendre mère sur les malheurs qui la poursuivaient, ils furent de l'avis commun qu'il valait mieux encore exposer ce cher enfant aux dangers de la terre et de la mer, dans les pays ennemis, qu'aux fureurs d'une femme comme Bérengère. La pauvre Alfaïs, forcée d'approuver ce cruel parti, n'eut plus qu'à prier Jehan de la Trigalle de faire encore un voyage en Champagne, pour voir son fils, et porter une forte somme d'argent à sire

Aimery, afin de fournir au voyage et à l'entretien de l'enfant.

Lorsque ses lettres et toutes les dispositions du voyage furent faites, Alfaïs dit à Jehan de la Trigalle, qui était un homme vertueux et déjà un peu âgé: « Loyal et fidèle écuyer, il n'y a que vous qui alliez vers mon fils et qui puissiez me dire que vous l'avez vu; venez et embrassez une pauvre mère, et portez ses embrassemens à son fils. » Le bon écuyer s'étant approché respectueusement, Alfaïs l'embrassa en pleurant de toutes ses forces, et voulut que l'écuyer prît deux baisers sur ses joues, pour les porter à son fils; ce qu'il fit, non sans pleurer presqu'autant qu'elle, tant il était attendri de voir une si noble et excellente dame, condamnée à embrasser son fils de si loin, et si misérablement.

Dans ce moment, Alfaïs remit au loyal serviteur, une petite bourse qu'elle avait travaillée avec beaucoup de soin pour son fils, et qui renfermait un bon nombre de besans. Ce qui était indépendant d'une somme beaucoup plus considérable, renfermée dans une poche de cuir qu'elle chargea l'écuyer de porter à sire Aimery.

Jehan de la Trigalle partit secrètement par la rivière comme la dernière fois; mais dès qu'il fut à Bordeaux, il acheta un fort cheval, et muni d'une bonne épée, ainsi que d'un *camburon* (11) et d'un haume léger, il se mit en route.

Le second jour de son voyage, comme il approchait de Périgueux, à la nuit tombante, il fut joint par un voyageur qui, après l'avoir salué poliment, lui demanda s'il comptait aller plus loin que la ville, ce soir-là? — Je n'en ai pas l'intention, dit Jehan de la Trigalle. Alors le

voyageur lui proposa de faire le reste du chemin de compagnie; et entrant de suite en conversation, il lui demanda si c'était pour un grand voyage qu'il était en route. — Non, dit la Trigalle, je compte retourner dès demain. Le voyageur officieux lui dit, que s'il n'avait pas d'auberge d'habitude il le conduirait dans la meilleure de la ville, où il se flattait de le faire traiter de manière qu'il en serait content, parce que ceux qui la tenaient étaient de ses amis.

Pendant cette conversation, Jehan de la Trigalle qui était soupçonneux comme un homme qui porte de l'argent plus que de coutume, et qui de plus vivait dans un état continuel de défiance des embûches de la dame de Castelmoron, crût reconnaître la voix de celui qui lui parlait, sans pouvoir dire d'abord où il l'avait entendu. Il observa alors son compagnon avec plus de soin, mais comme celui-ci portait un bandeau sur un œil, et que le temps était sombre, il ne put pas le reconnaître. Il n'avait donc que la ressource de le faire causer davantage, et il se mit à lui faire à son tour des questions. Il crut s'apercevoir que cet homme contrefaisait son langage et ne lui répondait pas franchement; ses soupçons augmentèrent, et il finit par retrouver que cette voix était celle d'un des hommes qui avaient tant rôdé à Mortagne, et qui lui avaient, une fois, fait des questions sur le jeune enfant qui était nourri chez le veneur de sire Richard. Alors il retint son cheval, pour rester un peu en arrière de son compagnon, et tira son épée, puis se portant rapidement en avant il dépassa le voyageur et se retournant sur lui l'épée haute : « Scélérat, lui cria-t-il, je te reconnais : arrête et descends de cheval, ou tu es mort. « Le voyageur effrayé de cette

apostrophe, lui dit en tremblant: « Mais, sire écuyer, vous vous trompez, car je ne vous ai jamais vu. Descends, misérable, » lui répéta Jehan, d'une voix terrible, et en lui portant la pointe de son épée dans les yeux. L'autre ne sachant qu'opposer à un ordre aussi impératif et appuyé d'un geste si menaçant : « Eh bien, seigneur, je vais descendre, » dit-il, et en effet il descendit, ou plutôt il tomba à terre. L'écuyer s'y élança en même temps, et lui présentant toujours sa terrible épée. « Attache, lui dit-il ces chevaux à cet arbre. Le voyageur obéit. — Couche-toi ventre à terre. Il obéit. — Donne-moi tes mains. Il obéit, et l'écuyer les lui lia fortement ensemble derrière le dos, avec une corde. Alors il le fouille et lui trouve un poignard, des petites boîtes renfermées sous plusieurs enveloppes, et une bourse remplie de pièces d'or et d'argent. — Espion! empoisonneur! assassin! que voulais-tu faire de tout cela? Tu mériterais que je te fisse avaler ici ces boîtes, ou que je t'enfonçasse ce poignard dans le cœur. Mais tu dois périr par la main du bourreau. Alors, prenant le mouchoir du voyageur, il le roule en le farcissant de feuilles et d'herbes. Puis obligeant le patient à ouvrir la bouche de toute sa grandeur, il la lui ferme avec ce bâillon qu'il lui lie fortement derrière la tête. Ensuite il lui ôte ses éperons, et le fait relever. Alors il lui suspend au cou son poignard, ses boîtes, et sa bourse, le tout renfermé dans une partie du caparaçon du cheval dont il fait une espèce de poche. Il passe au cou de ce misérable, la bride du cheval dont il venait de le forcer de descendre, faisant couler tout contre sa nuque l'anneau de cuir qui rapprochait les deux rênes, et il l'oblige à marcher ainsi devant lui, le menaçant de lui fendre la tête d'un coup d'épée, au premier mouvement qu'il fera.

pour s'écarter du chemin. Il se proposait de le conduire de cette manière au prévôt * de Périgueux.

Le terrible écuyer et son captif marchaient dans l'ordre que nous venons de dire, depuis une demi-heure environ, lorsqu'ils rencontrèrent des charrettes, trainées par des bœufs qui allaient sans conducteurs; ceux-ci s'étant arrêtés dans un cabaret éloigné, de quelques jets d'arbalête, du chemin des voitures. Dans une de ces charrettes, il y avait une grande cuve vide. Cette vue fit naître chez Jehan de la Trigalle une nouvelle idée. Il se mit à réfléchir à l'embarras et au retard qu'allaient lui causer la remise de son prisonnier à la justice, et toutes les suites de cette affaire, où Bérengère ne manquerait pas de lui tendre quelques mauvaises embûches. Il songea de plus qu'il pouvait rencontrer des complices de ce brigand, qui, à la faveur de l'obscurité, pourraient lui tirer des flèches, sans qu'il vît d'où elles partiraient. Ces réflexions lui firent prendre le parti de jeter son prisonnier dans cette cuve, et de continuer sa route, sans s'en embarrasser davantage.

Comme il était prompt à se résoudre et encore plus à exécuter, il hâte sa marche, pendant quelques pas, pour prendre un peu d'avance, et avoir le temps de faire ses dispositions; après quoi il s'arrête, descend de cheval, fait de nouveau coucher à terre son prisonnier, lui lie fortement les jambes ensemble, puis les lui ramène par derrière jusqu'à ses mains, auxquelles il les attache par de solides liens; ce qui étant fait, il saisit ce misérable,

* La justice appartenait aux seigneurs; mais l'officier à qui ils léguaient la police criminelle s'appelait prévôt. Ce magistrat faisait souvent aussi les fonctions de juge dans les causes criminelles.

et usant des avantages de sa taille et de sa force, qui étaient grandes, il le lance dans la cuve, quand elle est vis-à-vis de lui, sans trop s'occuper de quelle manière il y tomberait. Après cette opération, il prend le cheval du brigand, lui remet la bride sur le cou, lui tourne la tête vers le pays d'où il venait, et lui appliquant deux violens coups de fouet, il le renvoie vers son écurie. Pour lui, il remonte aussitôt sur son cheval, et reprend sa route, de manière à réparer le temps perdu. Mais comme il n'était pas moins prudent que résolu, au lieu d'entrer à Périgueux par la porte qui mène à Bordeaux, il prend un détour, et va gagner la porte d'Angoulême. Il était nuit noire quand il entra en ville.

Le lendemain, en partant, il eut soin de demander le chemin de Limoges; mais à peine fut-il hors de la ville, qu'il alla rejoindre la route d'Excideuil, et se dirigea, par Pompadour, sur l'Auvergne qu'il traversa à grandes journées. Mais à force de faire diligence, son cheval se trouva si harassé, qu'après qu'il eut passé la rivière de l'Allier devant la petite ville de Vichy, le pauvre animal ne put pas aller plus loin. Comme le bon écuyer se trouvait dans cet embarras, il vit un grand bateau chargé de marchandises qui descendait la rivière; il demanda où allait ce bateau, on lui répondit qu'il descendait jusqu'à Nantes, mais qu'il s'arrêterait le long de la route. Alors il s'y fit conduire dans une nacelle, et força les mariniers de le recevoir avec son cheval. Il descendit ainsi tranquillement le cours de la rivière jusqu'à Gien, où, trouvant sa monture bien reposée, il se fit mettre à terre, après avoir généreusement payé les mariniers, pour le pain qu'ils lui avaient fourni, ainsi qu'à son cheval, n'ayant pas de fourrage dans leur bateau. Jehan continua sa route pour Paris, par Montargis et Nemours. Arrivé dans la capitale,

il y acheta de jolies petites armes, ainsi que le lui avait commandé la veuve de Charles d'Albret, pour les porter à son fils, et il acheva son voyage, sans aucun nouvel événement.

Le parti que venait de prendre Jehan de la Trigalle, de poursuivre sa route d'une manière assez singulière pour un voyageur à cheval, et qui tenait à son esprit actif et résolu, fut une circonstance très-heureuse pour lui. Malgré le mystère qui avait couvert son départ de Cônac; malgré le soin qu'il avait eu de prendre, cette fois-ci, une route différente des deux premières; il était si bien observé, qu'à peine arrivé à Bordeaux, il fut reconnu par un des espions de Bérengère, chez l'homme même où il achetait un cheval pour son voyage, n'ayant pas voulu en prendre chez Alfaïs, de peur de réveiller les soupçons. Aussitôt plusieurs scélérats furent mis à ses trousses; les uns le précédèrent au passage de la rivière devant Bordeaux, d'autres le suivirent; tous à une distance assez grande pour n'être pas remarqués. Celui qui l'avait accosté sur le chemin était le chef de la troupe; mais deux de ses complices étaient déjà arrivés à Périgueux. Ils y attendaient leur proie qu'ils devaient voir arriver avec leur chef. Ils passèrent toute la soirée et une partie de la nuit à guetter à la porte par laquelle on vient de Bordeaux. Enfin, la fatigue, le sommeil et la crainte de paraître suspects qui poursuit toujours les gens qui ont un dessein criminel, les forcèrent de quitter leur faction à cette porte et de rentrer à leur hôtellerie. Mais, le lendemain, de bonne heure, ils se mirent à visiter toutes les auberges de la ville, demandant partout si l'on n'avait pas reçu deux voyageurs de tel et tel signalement. Ce nombre de deux, auquel ils s'attachaient, fit qu'ils perdirent beaucoup de temps à réveiller des gens qui n'a-

vaient rien de commun avec ceux qu'ils cherchaient. Cependant, comme Jehan de la Trigalle avait une taille et une figure remarquables, et qu'il était monté sur un très-fort cheval, au signalement qu'ils firent de ces diverses particularités, un aubergiste leur dit : « Pour un voyageur tel que vous le désignez là, nous l'avons bien eu, à ce que je crois; mais il était tout seul. Cela paraît un brave gentilhomme, bien généreux, quoiqu'il ait la parole un peu brusque et les manières sans façon. » Les deux scélérats, à ce portrait, ne purent pas douter que ce ne fût là l'homme qu'ils cherchaient; mais ils ne concevaient pas comment il était arrivé sans leur compagnon. Toutefois ils demandèrent quand il était parti, et quelle route il avait prise. On leur dit qu'il était parti depuis une heure, à peu près, et qu'il avait demandé le chemin de Limoges. Aussitôt les deux émissaires vont prendre leurs chevaux et se mettent en grande hâte à la poursuite du bon écuyer; mais après avoir fait beaucoup plus de chemin qu'il n'en fallait pour joindre un homme qui ne devait aller que le train de voyageur, ils soupçonnèrent que Jehan de la Trigalle avait bien pu user de ruse à l'auberge, et qu'il était capable d'avoir pris une autre route que celle qu'il avait demandée. En conséquence de ce raisonnement, ils se séparèrent; un des deux continua sa route, et l'autre revint sur ses pas, interrogeant tout le monde, sur le voyageur qu'il cherchait. A la fin il trouva des laboureurs qui, d'après ses questions, lui dirent qu'un gentilhomme était venu, suivant le chemin de Limoges, jusqu'à l'endroit où ils travaillaient, et que là il leur avait demandé s'il n'était pas sur la route d'Excideuil; qu'ils lui avaient dit qu'il s'était trompé, mais qu'en prenant le premier sentier qu'il trouverait sur sa droite, il aurait bientôt rattrapé son chemin; ce qu'il avait fait. L'infatigable scélérat

se mit aussitôt sur la trace de l'écuyer, questionnant tout le monde qu'il rencontrait, tant aux champs que dans les villes et villages; si bien qu'il ne pût plus douter qu'il ne fût sur la bonne voie ; et il fit si grande diligence qu'il arriva sur les bords de l'Allier, devant Vichy, peu d'heures après que Jehan de la Trigalle se fût embarqué sur cette rivière. Mais il fut tout dérouté, lorsqu'il apprit, par ses questions, que l'écuyer qu'il poursuivait avec tant de fatigue se laissait tranquillement aller au cours de l'eau. Il se mit bien en course pour tâcher de l'atteindre de la vue, en suivant le plus possible le rivage, mais le chemin l'en écartait souvent malgré lui. La nuit vint avant qu'il eût rien aperçu; et d'ailleurs la fatigue de son cheval le força de s'arrêter. Le lendemain il jugea bien qu'il ne rattraperait pas l'avance que son ennemi avait sur lui, cependant il poursuivit encore sa pointe, jusqu'à la ville de Moulins; mais là, après avoir fait aux gens du port beaucoup de questions auxquelles il ne put point avoir de réponse, parce que le bateau qui portait le brave écuyer et son cheval était passé, pendant la nuit, sans s'arrêter, il fut obligé de renoncer à son entreprise, malgré le zèle que lui inspirait, pour son affreuse commission, la grande récompense qu'on lui avait fait espérer. Mais son cheval ne pouvait plus bouger, lui-même était excédé de fatigue. Il passa donc la nuit à Moulins, et puis il reprit en enrageant et à petites journées, ne pouvant aller vite, son chemin vers Limoges, où son compagnon de crime lui avait donné rendez-vous. Les deux scélérats s'étant conté réciproquement le résultat infructueux de leurs courses, jugèrent qu'il ne leur restait autre chose à faire que de revenir à Périgueux, pour retrouver leur chef, et s'ils n'y réussissaient pas, de s'en retourner vers la dame de Castelmoron, qui était à Bordeaux, pour lui rendre compte

de leur expédition. Mais ils n'allèrent pas jusque-là. Pour savoir ce qui les en empêcha, il est bon de reprendre l'histoire du chef des émissaires de la cruelle Bérengère, que nous avons laissé continuant, dans une cuve, le chemin qu'il avait commencé à cheval.

Les conducteurs des charrettes quittèrent enfin le cabaret et rejoignirent leurs bœufs qui n'avaient cessé de cheminer tout doucement. Comme ces gens étaient tous ivres, en arrivant au faubourg de Périgueux, ils dételèrent leurs bœufs et les mirent dans l'étable, sans s'apercevoir de rien de nouveau, et ils allèrent se coucher. Ils repartirent le lendemain, avant le jour, pour la petite ville de l'Isle, d'où ils étaient. Ce ne fut qu'en arrivant chez lui, que le bouvier à qui appartenait la cuve s'aperçut d'abord qu'elle était plus lourde à manier que la veille; puis, quand il l'eut fait glisser sur le timon de la charrette, jusqu'à terre, il eut un spectacle à la vue duquel il faillit tomber à la renverse. Il appela ses compagnons ainsi que ses voisins, et leur montra ce qu'il venait de trouver au fond de sa cuve. Tous furent grandement étonnés d'une si étrange aventure. Les plus prudens conseillaient de ne rien faire avant d'avoir averti le seigneur et appelé sa justice. En conséquence ils coururent en toute hâte au château. Cependant la pitié en porta d'autres à retirer de la cuve le malheureux qui respirait encore, quoiqu'il fût dans un état épouvantable. On lui ôta son bâillon, et on lui fit boire du vin; ce qui le ranima un peu.

Cependant les gens de justice du seigneur arrivèrent, et après avoir constaté l'état dans lequel ils trouvaient cet étranger, ils lui délièrent les membres et voulurent l'emmener au château. Mais comme il lui était impossible de se tenir sur ses jambes, ils le firent porter sur une civière, en ordonnant à tous les voituriers qui avaient voyagé

en même temps que la charrette sur laquelle s'était trouvé ce malheureux, de les suivre.

Le seigneur, qui était prévenu, commença par demander séparément, aux charretiers, où ils avaient ramassé cet homme, et pourquoi ils l'avaient mis dans cette cuve ainsi lié. Chacun jura, par tous les saints, qu'il ne savait ni quand, ni comment, ni par qui ce malheureux avait été mis dans cette cuve; que ce qu'il y avait de plus vraisemblable, c'est que cela avait été fait, pendant la nuit, dans une auberge du faubourg de Périgueux où ils avaient couché.

Le seigneur de l'Isle, entendant un rapport unanime de ces gens, et n'ayant aucun motif de soupçonner leur véracité, les fit retirer, et ordonna que l'étranger lui fût amené. Il lui demanda par quel événement il s'était trouvé dans cette cuve. « Ce sont, répondit l'inconnu, des brigands qui m'y ont jeté, lié et bâillonné, après m'avoir volé mon cheval. » Alors le seigneur lui demanda ce que signifiait ce paquet qu'il avait pendu au cou, et où l'on voyait une courte dague à travers les mailles de la poche. Après avoir hésité un instant en faisant des contorsions comme un homme qui souffre beaucoup, l'étranger répondit qu'il n'en savait rien; que c'étaient les brigands qui lui avaient attaché cela au cou. Après ces paroles, il tomba en faiblesse. Le seigneur ordonna qu'on le portât dans une chambre voisine et qu'on lui donnât tous les soins nécessaires pour le faire revenir. Pendant que ses gens étaient occupés à cette besogne, il fit ouvrir le paquet qu'il avait fait détacher du cou de l'étranger, et ne fut pas peu étonné lorsque, outre un poignard, il y vit une bourse bien garnie et plusieurs petites boîtes enveloppées très-soigneusement, et qui renfermaient des poudres de différentes couleurs. « Oh! oh! dit-il, voilà qui est singulier. Il n'est pas commun que des voleurs

pendent de l'argent au cou des gens qu'ils dévalisent, et qu'ils leur laissent des armes.» Il ordonna que tout cela fût renfermé dans une armoire dont il prit lui-même la clef. Puis, faisant rentrer l'étranger, il voulut poursuivre son interrogatoire. Mais à chaque fois que l'inconnu essayait de répondre, il s'évanouissait avant qu'on eût pu rien comprendre à ce qu'il disait. De sorte que le seigneur de l'Isle fut obligé de renvoyer la séance au lendemain. En attendant, il fit conduire cet homme dans la chambre la plus sûre de son donjon, en recommandant à son chirurgien de bien le soigner, et de lui témoigner beaucoup de compassion; mais en même temps de lui faire plusieurs questions; toutefois sans suite et sans apparence de curiosité. Le chirurgien, après avoir visité et pansé toutes les plaies de cet étranger, qui n'étaient que des contusions et des écorchures, le saigna et le fit mettre au lit. Puis, au bout de quelque temps, il lui fit porter à manger. Pendant tous ces soins, il lui demanda de quel pays il était; à quoi l'autre, après un moment d'hésitation, répondit qu'il était de la comté de Bigorre. « Et que veniez-vous faire dans ce pays-ci, quand vous avez été arrêté par les brigands qui vous ont volé votre cheval?—J'allais en Poitou acheter des mulets.—Vous aviez sans doute des *marabotins* (12), des Maures d'Espagne, que les voleurs vous auront pris?—J'en avais bien, mais je ne sais ce que les brigands m'ont pris ou laissé, tant ils m'ont battu, avant de me jeter dans cette maudite cuve. » Après plusieurs autres questions, le chirurgien retourna vers le seigneur auquel il rendit compte de ce qu'il avait fait et dit. « C'est bien, maître Charlot; mais il faut à présent que nous examinions ce que renferment les boîtes trouvées sur cet homme. » Le chirurgien, après avoir bien considéré, et senti avec précaution les poudres qu'elles contenaient,

dit : « Monseigneur, voilà quelque chose que je reconnais bien pour du poison, et je n'ai pas bonne opinion du reste. Mais le plus sûr est d'en faire l'expérience. S'il y a dans le château quelqu'animal dont on veuille se débarrasser, nous lui en ferons goûter. » Alors le seigneur ayant ordonné à un de ses gros varlets de lui amener un vieux chien, le chirurgien mit un peu de poudre d'une des boîtes entre deux tranches de viande; donna ce morceau au pauvre animal qui ne l'eut pas plutôt avalé, qu'il commença à tourner, puis tomba et mourut, après quelques mouvemens convulsifs. On fit l'essai des autres boîtes sur d'autres animaux, et le résultat fut toujours une mort prompte, avec des symptômes plus ou moins violens.

Cependant, le lendemain, le geôlier de la tour vint dire au seigneur qu'en fouillant dans les poches des vêtemens de l'homme qui était confié à sa garde, pour les faire laver, parce qu'ils étaient fort sales, la cuve où il avait été jeté, contenant encore un demi-pied de lie, il avait trouvé une petite boîte qu'il croyait devoir lui apporter. Le seigneur le loua de cette précaution. Et maître Charlot ayant fait, sur un animal, l'expérience de la poudre qu'elle contenait, l'effet en fut plus prompt encore que celui de toutes les autre boîtes. Celle-ci avait échappé à la recherche précipitée de Jehan de la Trigalle. Alors le seigneur de l'Isle dit au geôlier d'aller porter cette boîte au malade, sans lui faire connaître qu'il l'avait montrée à d'autres, et sans la lui remettre en main ; mais de lui demander ce que c'était que la poudre qu'elle renfermait. Le geôlier étant donc retourné vers l'étranger, lui dit : « Tenez, voilà une petite boîte que j'ai trouvée, dans votre gousset, quand j'ai voulu faire laver vos hardes. Pardon si j'ai eu la curiosité d'y regarder, mais je n'ai pas touché à ce qu'il y a dedans, car cela ne sent pas bon.

Qu'est-ce que c'est donc? » L'inconnu avait beaucoup rougi au premier aspect de cette boîte, et aux paroles du geôlier; mais comme celui-ci ne parut pas le remarquer, il se remit et dit que c'était un remède pour la toux des chevaux. « Est-ce que vous êtes maréchal? dit le geôlier. — Oui, répondit l'étranger. » Dans ce moment, le chirurgien, qui était à la porte, entra comme par hasard, et le geôlier lui dit : « Ah! maître Charlot, vous qui connaissez tous les remèdes, connaissez-vous celui-là pour les chevaux? » et il lui présenta la boîte. L'étranger laissa voir une grande altération sur son visage; mais le chirurgien, feignant de ne pas la remarquer, dit : « Cela m'arrive à propos; car j'ai un cheval que notre maréchal, qui est un âne, n'a pas pu guérir. Dites-moi, brave homme, en faut-il beaucoup de votre poudre? — Non, répondit l'inconnu, avec un embarras très-marqué, il en faut très-peu. — Et dans quoi délayez-vous cela? — Dans du vin rouge. » Alors le chirurgien s'approchant du lit du malade, lui dit : « Vos mains sont-elles bien dégourdies aujourd'hui? — Oui, grâce à Dieu et à vos frictions. — Eh bien! prenez, avec la pointe de ce couteau, autant de poudre qu'il en faut pour mêler dans une demi-quarte de vin. » En même temps il présenta le couteau à l'étranger; mais il s'aperçut que celui-ci, en affectant de trembler, tâchait de faire tomber la petite boîte. Alors il la retira en disant : « Vous n'avez pas encore la main assez assurée; nous ferons cela plus tard. » En attendant, il avait fait son profit de cette remarque, et alla de suite la communiquer au seigneur. Celui-ci conclut, sans pouvoir expliquer l'aventure de la cuve, que cet homme était un scélérat chargé de quelque mauvaise commission. Cependant, il voulut attendre encore deux jours, avant de lui faire subir un interrogatoire so-

lennel; afin de laisser aux gens qui l'approchaient le temps de lui faire de nouvelles questions. Il avait parmi sa justice, un vieux clerc * qui possédait le talent de reconnaître, au langage, le pays natal de tout homme, de fort loin à la ronde, à moins qu'il ne fût sorti bien jeune de chez lui. Ce clerc avait assisté aux premières déclarations de l'étranger, et depuis avait écouté, à la porte, toutes les fois que le chirurgien ou le geôlier le faisaient parler. Il était même entré plus d'une fois dans sa chambre, sous différens prétextes, et lui avait adressé la parole. Le seigneur de l'Isle lui ayant demandé : « Eh bien! crois-tu que cet homme-là est de la comté de Bigorre? — Non, monseigneur, c'est un *Lanusquet* de la *baillie* ** de Bazas.

Enfin sire Arnaud (c'était le nom du seigneur de l'Isle) se fit amener cet étranger dans sa salle de justice, où il avait établi tout l'appareil d'un tribunal. La vue de ces dispositions, et surtout du prévôt et de ses sergens, troubla fortement le scélérat, tout effronté qu'il était. Néanmoins comme le mensonge était toujours sa première ressource, il ne se l'épargna pas; mais malheureusement toutes ses réponses ne se rapportèrent pas à celles qu'il avait faites aux questions, en apparence indifférentes, du chirurgien et du geôlier. Quand on les lui objecta il

---

* Le mot de clerc signifiait particulièrement un homme d'église; mais on le donnait par extension à tous les gens instruits dans la connaissance des lois, des archives, des diplômes, etc. Nous avons vu, plus haut, qu'on disait un clerc du secret, pour secrétaire.

** On disait alors baillie pour bailliage, et ce mot s'appliquait, en un sens plus étendu, à toute espèce de gouvernement. On disait être sous sa baillie, sous son pouvoir. *Lanusquet* est le nom patois des habitans des Landes.

fit de nouveaux mensonges pour concilier des versions si divergentes. Alors, sire Arnaud lui montrant la boîte qu'on avait trouvée dans ses habits, lui demanda ce qu'elle renfermait; pour cette fois, il répéta la réponse des jours précédens; mais ce seigneur lui dit : « Maître Charlot mon chirurgien prétend que c'est du poison : nous allons voir ce qui en est. » Alors il ordonna à un des sergens du prévôt de lui amener un chien qu'on tenait tout prêt pour cela. Le chirurgien ayant légèrement saupoudré un morceau de viande avec la poudre de la boîte, le présenta au chien, qui, l'ayant avalé, fut pris soudain de mouvemens convulsifs, et expira dans peu de minutes : à ce spectacle, toute l'assistance fut frappée d'horreur, et l'étranger devint si pâle qu'on crut qu'il allait s'évanouir. Mais le seigneur de l'Isle lui adressant la parole d'un air terrible : « Misérable, dit-il, ce poison, ce poignard, cet argent, tes nombreux mensonges, tout me convainc que tu es un scélérat qui méditais quelque crime, pour ton compte, ou par commission. Tu as trop menti jusqu'à présent, pour que j'espère que tu me dises la vérité, si on ne te l'arrache par force. Je te préviens que si tu essaies de me tromper même dans la *gehenne**, et que tu ne m'indiques pas qui tu es, de qui tu dépens, ce que tu étais chargé de faire, tu périras par les plus affreux supplices. » Alors ayant fait apporter les instrumens de la torture, il demanda d'un ton terrible au prévenu : « D'où es-tu? — Monseigneur je suis de la comté de Bigorre. — Tu mens; tu es un Lansquet de la baillie de Bazas.» Le ton de certitude avec lequel sire Arnaud prononça ces foudroyantes paroles anéantit le misérable, il tomba évanoui. On crut d'a-

* La torture.

bord que c'était une ruse comme le premier jour, mais le chirurgien s'assura qu'il était vraiment sans pouls et presque sans battemens de cœur. On eut beaucoup de peine à le faire revenir. Lorsqu'on lui eut enfin rendu l'usage de ses sens, sire Arnaud lui dit : « Eh bien, es-tu disposé à confesser la vérité?—Monseigneur, dit alors l'accusé, si vous voulez faire écarter tous les témoins, je vous jure, sur mon salut éternel, que je vous dirai la vérité. » Outre l'appareil de la torture et les menaces de sire Arnaud, qui déterminaient enfin ce misérable à faire des aveux sincères, il y était poussé par l'espoir qu'en se déclarant serviteur et émissaire d'une aussi puissante dame que Bérengère, on n'oserait pas le faire périr, et qu'on le renverrait à elle. Mais il sentait bien aussi que, pour être ensuite protégé par sa maîtresse, il ne fallait pas dévoiler publiquement la part qu'elle avait dans la criminelle entreprise dont l'exécution lui était confiée.

Le seigneur de l'Isle, après avoir réfléchi un instant à la demande du brigand, lui dit : « Je veux bien éloigner les témoins, sauf mon prévôt, et un clerc pour écrire tes déclarations. Ayant donc ordonné à tout le reste de l'assistance d'évacuer la salle, et aux sergens de se tenir en dehors des portes, il reprit son interrogatoire. Le Lanusquet commença alors à lui révéler des choses qui le firent frémir; mais qui n'avaient que trop le caractère de la vérité. Lorsque ce misérable eut terminé ses horribles déclarations, le seigneur le mit entre les mains du prévôt, pour être conduit en lieu de sûreté; mais avec ordre que désormais il ne parlât plus à personne. Puis, étant seul avec le clerc de justice, qui venait d'écrire les aveux du brigand, il se fit remettre son procès-verbal, et lui dit : « Il y va de ta tête, si jamais tu ouvres la bouche sur ce que tu viens d'entendre. — Monseigneur, lui ré-

pondit le clerc, par tous les saints du Paradis, j'ai presque autant de peur que vous que cela ne soit révélé. » Sire Arnaud ne put s'empêcher de rire de cette naïveté. Mais dès le jour même il fit partir un exprès chargé de la lettre suivante, pour la dame de Castelmoron. « Madame, un *mécru**, (de tel nom, tel âge, telle constitution), s'est trouvé sur mes terres, muni de provisions, qui me le rendent fort suspect. Au milieu des innombrables mensonges qu'il m'a faits, il a déclaré qu'il était votre serviteur. Cette considération seule a suspendu le châtiment qu'il m'est plus que prouvé qu'il mérite. Si vous le reconnaissez pour être vraiment un homme de votre dépendance, je vous l'enverrai sous bonne garde. *Que Dieu vous doint longues années et bonnes.* »

Bérengère ayant reçu ce message, y trouva enfin, en partie, l'explication de l'ignorancce bien cruelle où elle était du sort de ses émissaires, depuis leur départ; mais ce fut pour tomber dans une perplexité non moins affreuse Elle savait que sire Arnaud était un homme clairvoyant, mais prudent, maître de lui, qui n'était pas pressé de dire tout ce qu'il savait. Si Barnat Cabat (c'était le nom de son émissaire), effrayé par la crainte des supplices, l'avait compromise pour se sauver, et que réclamant cet homme, elle ne le fît pas punir, que penserait le seigneur de l'Isle? si elle le faisait pendre en arrivant, pour se justifier dans l'esprit de sire Arnaud, que ne pourraient pas révéler ailleurs les complices de Cabat, dont elle ignorait encore la destinée? Bérengère resta près d'une demi-journée à réfléchir à la réponse qu'elle avait à faire au

* Un homme qui n'inspire pas de confiance, qui n'est pas cru, un vagabond, un homme sans aveu.

seigneur de l'Isle. Enfin elle se décide à lui écrire la lettre suivante : « Sire Arnaud, l'homme qui a été arrêté sur vos terres, est en effet né sur le domaine de mon douaire; mais c'est un scélérat qui n'y peut plus reparaître sans être pendu, ainsi que sur les seigneuries de sire Bernard de Castelmoron, mon mari. Comme je désirerais épargner cet affront à sa famille, qui est estimable dans sa condition, je vous prie de le faire punir chez vous, selon qu'il se trouve coupable. Vous mettrez fin par là aux crimes et aux mensonges dont il a vécu jusqu'à ce jour. Que Dieu vous donne de longues et bonnes années. » Le seigneur de l'Isle ayant reçu cette lettre, fut bien confirmé dans la pensée qu'il ferait une chose agréable à Bérengère, en se chargeant d'expédier son émissaire. Mais il avait eu le temps de réfléchir que l'arrestation de cet homme avait eu trop d'éclat, pour qu'il pût le faire exécuter, sans assembler ceux de ses vassaux qui lui devaient assistance dans ses jugemens, surtout ce vagabond n'étant que surpris avec des instrumens de crime, mais n'en ayant point commis sur ses terres. Pour se tirer d'embarras, il envoya en toute hâte, son clerc de confiance, à Bordeaux, instruire le sénéchal de cette aventure, et le prier de réclamer son détenu. Le sénéchal, approuvant sa conduite, commanda de suite à son prévôt de faire partir trois de ses sergens pour la ville de l'Isle, munis d'un ordre écrit de se faire livrer le *mécru*, portant tel nom et se trouvant en tel cas.

Cependant Cabat, dans ses aveux, avait déclaré qu'il avait deux complices sous ses ordres, et les avait si bien signalés, qu'il fut aisé à sire Arnaud de les faire dépister. Mais ne voulant pas plus s'en embarrasser que du premier, il envoya, par le même clerc, des renseignemens si justes au sénéchal, sur ces deux misérables, qu'ils

furent arrêtés au passage de la rivière de Dordogne, et emmenés de nuit à Bordeaux, où ils furent jetés séparément dans des cachots, sans que Bérengère ni personne sût ce qu'ils étaient devenus.

Il ne fut pas également facile d'empêcher de parler de l'homme à la cuve; trop de gens avaient été témoins de l'étrange découverte qui en avait été faite, des soins qu'on lui avait donnés, du premier interrogatoire qu'il avait subi, de l'expérience de ses poudres, etc. Cette aventure racontée de mille manières diverses, pénétra bien vite dans tous les châteaux de la Guienne et de la Saintonge, et parvint jusqu'aux oreilles de la triste Alfaïs. Toujours occupée de son fils et du loyal écuyer qu'elle avait envoyé vers lui, songeant à la cruelle ennemie qui épiait toutes ses démarches, elle conçut les plus horribles inquiétudes sur le sort de Jehan de la Trigalle et sur l'issue de son importante mission. Elle ne fut rassurée que par le retour du brave et habile serviteur. Toujours prudent autant qu'intrépide, le bon Jehan avant de se présenter à la tendre mère qui l'avait envoyé en message, s'arrêta à son petit manoir de la Trigalle au pied du coteau de Cônac, et de là il envoya chercher le vieux Pierre d'Orzillac qui retourna au château prévenir sa maîtresse de l'arrivée du voyageur. Alfaïs voulait voler au devant de lui pour entendre plus tôt parler de son fils; mais le vieil écuyer la retint en lui disant : « Madame, votre fils vit et se porte bien, mais tous vos ennemis ne sont pas morts, ils vous espionnent vivement, ayez de la prudence. — Vous avez raison, loyal et sage serviteur, reprit Alfaïs, je vais attendre Jehan; ayez soin qu'on ne vienne pas nous troubler. « Jehan étant donc entré, se mit avant toute chose, à raconter à la mère, avide de l'entendre, qu'il avait trouvé son fils plein de santé; que c'était

bien le plus bel enfant et le plus fort, pour son âge, qu'il eût jamais vu. — « Ah! madame, dit le bon écuyer, en pleurant presque de joie, il fallait voir comme il a pris gaillardement ces armes que je lui ai portées, par votre ordre! Il semblait déjà qu'il allait tomber sur les Turcs ou Sarrasins. Il a sauté tout armé sur un beau petit cheval, comme aurait fait un écuyer de vingt ans. Je vous réponds que celui-là recueillera de la gloire, ou l'occasion lui manquera; mais il la poursuivra chaudement. » Alfaïs entendant ce discours, sentait son noble cœur flatté des généreuses et fières dispositions qu'annonçait son fils; mais en même temps elle ne pouvait s'empêcher de pleurer de ne pouvoir embrasser un si aimable enfant, dont les manières semblaient devoir lui rappeler le héros qui avait été si peu d'années son époux. Le bon écuyer voyant bien dans quelle rêverie elle retombait, et voulant la tirer de ces tristes pensées, se mit à lui raconter toutes les circonstances de son voyage. Son aventure avec l'émissaire de Bérengère, expliqua naturellement à Alfaïs l'histoire de l'homme que le seigneur de l'Isle avait fait arrêter. Elle bénit le ciel de ce que le crime avait été confondu; mais elle frémit des dangers qu'aurait courus son fils, si ce scélérat ou quelqu'autre de ses complices avait pu suivre à la piste son fidèle serviteur jusqu'au terme de son voyage. Elle ignorait, comme Jehan lui-même, que celui-ci avait échappé à d'autres poursuites, mais elle approuva la manière dont il s'était débarrassé de son brigand, au lieu de le remettre à la justice, ce qui l'aurait retardé et exposé. « Noble écuyer, dit-elle, je ne sais comment vous récompenser de tant de fatigues et de périls, que vous avez affrontés, ainsi que des grands services que vous m'avez rendus. Je veux vous donner le fief de Saint-Fort; et je prierai le sénéchal de Bordeaux de

vous recevoir chevalier. — Madame, répondit Jehan, je ne veux rien que votre fils ne vous soit rendu, et en âge d'approuver vos générosités. » Et sans attendre de réplique d'Alfaïs, il reprit le récit de son voyage. Il lui dit qu'il était resté chez sire Aimery de Brienne, où il avait été comblé de politesses, jusqu'au moment où il avait vu ce brave seigneur monter à cheval avec son jeune et beau compagnon, pour prendre la route de l'orient, tandis que lui, au contraire, allait s'en retourner au couchant. « La dernière parole, dit-il, que m'a adressée le jeune et noble varlet, a été pour me recommander de bien remercier la belle dame qui lui avait envoyé de si jolies armes, et de l'assurer que, dès qu'il en aurait de plus grandes, il pourfendrait un Sarrasin en son honneur. Nous étant donc ainsi quittés, continua Jehan de la Trigalle, lui, gaillard et résolu, et moi tout triste, j'ai pensé à dérouter les espions à mon retour. J'ai pris la route de Nantes; arrivé là, je me suis mis dans le premier bâtiment qui partait pour Bordeaux; à l'entrée de la rivière, on m'a débarqué à Royan, et me voilà. » Alfaïs renouvela ses remercîmens au bon écuyer, et lui dit d'aller se rafraîchir et se reposer. Elle-même se rendit dans sa chapelle, remercia Dieu de lui avoir conservé son fils jusque-là, et le pria de lui en rendre la vue, quand le jour de sa miséricorde serait venu.

Cependant il nous convient de suivre le noble enfant dans la nouvelle carrière qui s'ouvre devant lui.

Sire Aimery continuant sa route vers l'orient, s'était embarqué à Venise, d'où des vents favorables l'avaient promptement transporté à Constantinople. Partout où il présenta son jeune pupille, il eut le plaisir de le voir accueillir avec empressement. La beauté et les manières aimables de l'enfant, n'y contribuaient pas moins que le

rang de son protecteur. Le vieux Jean de Brienne, empereur-régent de Constantinople, voulut retenir, pour page, le protégé de son cousin. Mais Aimery qui était un chevalier vertueux et craignant Dieu, trouva que le séjour de la capitale et de la cour serait trop dangereux pour un enfant aussi beau : avec la permission de l'empereur, il le donna au prince d'Achaïe (13), qui se trouvait alors à Constantinople et qui fut très-content de cette acquisition. Le jeune empereur Baudouin (14) témoigna du regret de voir emmener le gentil varlet, dont son âge le rapprochait, et pour lequel il s'était tout de suite pris d'amitié.

Raoul donc, transporté à la petite cour d'Achaïe, ne tarda pas à y gagner les cœurs de tout le monde, par ses manières, après avoir séduit tous les yeux, par sa figure. Pendant deux années, sire Aimery ne fit que de courtes absences de la cour; mais au commencement de la troisième il se disposa à passer en Asie, pour y combattre les ennemis des chrétiens. Il fit à son jeune pupille une espèce d'adieu, comme s'il eût pressenti qu'il ne le reverrait plus. Après beaucoup d'amitiés et de caresses, il pria tendrement Raoul de se souvenir non pas tant de lui que de ses conseils et des bons exemples qu'il avait reçus, en Champagne, de tous ceux qui habitaient ou fréquentaient son château. « Le moment approche, mon cher Raoul, lui dit-il, où vous aurez besoin de vous défendre contre de nombreux dangers. Les mœurs de l'Orient se ressentent de la mollesse du climat et du voisinage des Infidèles. Prouvez que vous êtes un vrai chrétien de France, en repoussant tout ce qui ne pourra s'accorder ni avec la religion, ni avec l'honneur. La séduction viendra plus d'une fois au-devant de vous : sachez qu'il y a autant de gloire à y résister qu'à combattre un ennemi armé de fer. » Sire

Aimery, ayant fait ces sages remontrances au jeune varlet qui promit de ne les point oublier, le quitta, en le recommandant de nouveau au prince et à tous les officiers de sa cour.

Les alarmes qui avaient dicté les leçons de sire Aimery n'étaient pas sans fondement; car Raoul, avant même d'avoir quinze ans, était si beau et si grand, qu'il avait déjà blessé plus d'un cœur qui désirait le lui rendre. Et comme il n'y prenait pas garde, quelques beautés un peu trop sensibles l'en firent aviser; d'autres ne voulant s'en rapporter qu'à elles-mêmes d'une commission si délicate, tâchèrent de le lui faire comprendre de leur propre bouche. Mais à tout cela le noble jouvencel ne faisait que rire, comme feignant de n'y voir qu'un jeu et une moquerie, ainsi que le lui avait conseillé un prud'homme de la cour, dont sire Aimery en partant lui avait recommandé d'écouter particulièrement les avis. Mais il arriva qu'il y eut des beautés *férues* (blessées) par le gentil damoisel, qui lui dirent que c'était à bon escient qu'elles l'aimaient. Alors Raoul leur raconta que sire Aimery, avant de partir, lui avait défendu de rien aimer jusqu'à son retour; qu'il fallait attendre jusque-là; qu'alors, si elles le voulaient, il en demanderait la permission au bon chevalier. Cette raison fit d'abord rire ces belles dames et damoiselles; mais comme le jouvencel persista à s'y tenir, *aucunes* en eurent du dépit très-vivement; elles affectèrent du mépris pour lui, et dirent que la nature en faisant ce beau varlet (15), avait oublié de lui donner un cœur. Cependant à peu de temps de là elles purent juger que Raoul était sensible; car la nouvelle étant venue, que sire Aimery, après de grandes prouesses contre les Infidèles, avait trouvé la mort qu'il semblait chercher, le jeune Raoul fut si affecté de ce malheur, qu'il en tomba

malade, jusque-là que l'on craignit beaucoup pour sa vie. Toutefois il en réchappa, mais sa tristesse survécut à sa maladie. Cet événement fit voir que son jeune cœur pouvait aimer, et ranima des espérances éteintes. On ne trouvait pas croyable qu'un cœur, si sensible à l'amitié, fût toujours indifférent pour l'amour. D'ailleurs on pouvait ne lui présenter que de l'amitié; puis, son terrible mentor n'y étant plus, le jeune pupille était dégagé de ses promesses. Raoul ne tarda donc pas à se voir l'objet de nouvelles attaques; mais il s'occupa bientôt de s'y soustraire. Le jour où il eut quinze ans, son service l'ayant conduit devant le prince d'Achaïe, il lui demanda respectueusement la permission de lui faire une requête. « Parle, gentil varlet, lui dit le prince. — Monseigneur, dit le noble enfant, j'ai quinze ans; c'est l'époque (16) où l'on m'a fait espérer que je pourrais employer contre les Turcs les armes dont je n'ai fait jusqu'à présent qu'un vain exercice ou un amusement. Je n'ai pas moins de force que les jeunes varlets de mon âge, j'espère que Dieu ne me donnera pas moins de courage pour me montrer bon écuyer, et, par suite, chevalier, si je puis atteindre cet honneur. »

« Raoul, lui dit le prince, ton langage me plaît. Je dois donner prochainement un tournoi. Aux vespres, mes jeunes pages s'exerceront à l'arc, courront la *quintaine* *, et rompront des lances légères : les plus habiles seront nommés poursuivans d'armes (17), et serviront, le lendemain, les chevaliers dans la lice. Si tu es de ceux-là, et que tu fasses bien ton métier dans le tournoi, tu iras à *l'ost* contre les Infidèles, en qualité d'écuyer.

Lorsque Raoul eut entendu ce discours, on vit briller

---

* On aura, plus tard, l'occasion d'expliquer ce que c'était que la quintaine.

dans ses yeux la première joie qui s'y fût montrée depuis la mort de son tuteur. Il mit un genou en terre, pour remercier le prince, et attendit avec impatience le jour de l'*épreuve*. Elle fut glorieuse pour lui : il fut nommé le *mieux faisant* des damoiseaux, au dire des juges et de toute la brillante assistance. Le prince d'Achaïe témoigna un grand contentement à son jeune page, de la manière dont il avait accompli toutes ses épreuves; il ajouta des récompenses aux prix qu'il avait proposés pour le vainqueur. Le lendemain, le prince fit mettre sur l'autel de sa chapelle une belle épée; et lorsqu'à la messe, il alla à l'offrande, il présenta le jeune page, auquel il voulut bien tenir lieu de père. Le prêtre célébrant prit l'épée sur l'autel, la bénit, et l'attacha au côté du jeune varlet (18), à qui le prince dit : « Brave enfant de la France, te voilà sorti *hors de page*. Tu verras les ennemis de la croix, et tu les combattras; mais que ton courage ne soit point une fureur aveugle. Sache que la prudence s'allie avec la véritable valeur, et peut seule la rendre profitable. Au reste, je te mettrai en bonnes mains. »

A peu de temps de là, Raoul partit pour Constantinople, avec un vieux chevalier de Champagne à qui le prince le recommanda vivement. Ils ne tardèrent pas à passer en Asie, où le nouvel écuyer vit enfin ces Infidèles contre lesquels le désir de venger sire Aimery et le zèle de la religion le portaient avec tant d'ardeur. Ses premiers pas, dans la carrière de la gloire, furent l'aurore d'un héros. Il revint dans la capitale de l'Orient précédé par une réputation naissante qui aurait honoré un jeune chevalier. Il fut présenté à la cour où il reçut tout l'accueil que pouvait comporter son grade de débutant. Pendant cinq ans, il combattit pour la cause des Latins, tantôt contre les Turcs, tantôt contre les Bulgares, enfin contre

les Grecs même révoltés. Partout il porta la plus brillante valeur; mais il avait retenu les conseils du prince d'Achaïe ; il combattit pour vaincre, et non pour faire seulement preuve de courage.

Pendant une trève, Raoul assista aux noces de Baudouin de Courtenay, jeune empereur régnant, avec Marie de Brienne, fille du régent de l'empire. A cette occasion, il y eut des tournois et des joutes magnifiques. Le jeune damoisel se distingua d'abord aux *vespres* parmi tous les jeunes poursuivans d'armes, et ensuite il servit si bien, comme écuyer, un des tenans, au grand jour du tournoi, que toutes les dames regrettèrent qu'il ne combattît pas pour son compte, persuadées qu'il aurait lui-même remporté plus d'un prix, *et aucunes estoient qui moult volontiers lui auroient confié leur livrée et octroyé guerdon.*

A dix-huit ans il était homme d'armes*, et combattit comme *écuyer du corps*, sous la bannière du maréchal de la Cour. Enfin, à vingt ans, il fit de si beaux faits d'armes dans une bataille livrée en Asie contre Vatace, souverain de Nicée, que l'empereur voulut le recevoir lui-même chevalier; mais il refusa modestement cet honneur, disant qu'il désirait recevoir ce beau titre, sur le sol même de la Terre-Sainte. L'empereur respecta ce pieux motif; et, de retour dans Constantinople, il combla le jeune guerrier de présens. L'impératrice voulut aussi témoigner, par de riches cadeaux, l'estime qu'elle avait

* Les très-jeunes écuyers ne portaient que l'arc et l'épée à l'armée : on ne leur confiait la lance que quand ils étaient assez forts pour la manier avec avantage ; alors ils étaient hommes d'armes. On sait que, par la suite, les noms de lance et d'hommes d'armes étaient synonymes.

pour le nouveau héros qui avait si glorieusement combattu pour le sceptre des Latins. Elle daigna travailler de ses mains à une belle banderole où furent brodées les *dévotions* * du jeune écuyer, et lui en fit présent. Des récompenses, que bien d'autres guerriers auraient encore plus recherchées que des trésors, étaient souvent offertes, par de doux regards, au beau Raoul ; et à chaque voyage dans la capitale, il avait à se défendre d'attaques plus nombreuses et plus séduisantes encore qu'à la cour d'Achaïe. Mais il en sortit également vainqueur. Néanmoins, ces victoires lui devenaient de plus en plus pénibles ; sans toutefois qu'aucun objet se fût encore rencontré qui l'eût particulièrement blessé. Amateur exalté de la vertu, les mœurs relâchées de l'Orient lui inspiraient plus de défiance et de dédain qu'elles n'avaient d'attrait pour lui. Mais il éprouvait le besoin d'aimer. Il tombait parfois dans de profonds accès de tristesse, dont il ne pouvait s'expliquer aucunement la cause particulière. Dans ces momens, il tournait ses regards vers la France. Il avait eu le bonheur d'être élevé dans un séjour de mœurs sévères, où il n'avait jamais entendu faire l'éloge que de la vertu. Quoique fort jeune alors, les leçons qu'il y avait reçues s'étaient gravées dans son esprit, et le sage Aimery l'avait fortifié dans ces principes, tant qu'il avait vécu. De cette éducation il était resté à Raoul le préjugé favorable, pour la France, que toutes les femmes y devaient ressembler, sous le rapport de la vertu, aux dames qu'il avait vues, ou dont il avait entendu parler, dans le château de sire Aimery. C'était donc en France qu'il se proposait d'aller

---

* On se souvient que les *dévotions* étaient les images des saints auxquels on s'adressait particulièrement.

déposer, aux pieds de quelque noble et vertueuse fille, ce *cœur qu'il ne pouvait plus porter* (19). Mais, auparavant, il voulait faire le saint voyage, pour être lui-même plus digne de la beauté à laquelle il s'offrirait. Il alla donc en Syrie, avec quelques chevaliers et écuyers latins de l'Orient. Il y fit de si belles actions qu'il fut fait chevalier par Thibault de Champagne, roi de Navarre, à la suite d'un grand combat où, placé à l'arrière-garde des chrétiens, il soutint avec un petit nombre de braves, l'effort des Sarrasins victorieux, et contribua glorieusement à sauver l'armée des croisés. Une trève étant survenue, il en profita pour obtenir du sultan (car, hélas! la sainte cité n'avait point été arrachée des mains des Infidèles), la permission de visiter les saints lieux (20). Cette vue le fortifia dans la vertu qu'il voulait suivre. Mais les grands désordres qu'il vit parmi les chrétiens de toutes les classes dans ces contrées orientales, le convainquirent que si, en Palestine, les croisés se purifiaient, par des baptêmes de sang, pendant la guerre, ils se plongeaient, durant la paix, dans une mer de dissolution. Le vertueux chevalier attribuait, et non sans cause, à ces désordres, les malheurs qui retenaient la ville sainte captive (21). Il eut donc alors plus que jamais le dessein de retourner en France; mais il voulut repasser par la Grèce, afin d'aller remercier l'empereur et l'impératrice des grâces qu'il en avait reçues; mais surtout pour revoir le prince d'Achaïe, son premier bienfaiteur, dans cette contrée. Partout il fut reçu, non plus en jeune aventurier qui avait besoin de protection, mais comme un chevalier et un héros plein de gloire auquel il ne fallait plus d'autre parrain que son épée. Le prince d'Achaïe lui témoigna beaucoup de regret de le voir partir; et lui dit que, s'il voulait rester, il lui procurerait un établissement qui le dédommagerait

bien de tout ce qu'il pourrait trouver en France. « Généreux prince, répondit Raoul, je suis pénétré de reconnaissance pour vos offres; mais j'éprouve un besoin irrésistible de retourner en France; j'ignore le lieu de ma naissance; je ne connais pas les parens qui m'ont donné le jour; mais je veux revoir le château de sire Aimery, où j'ai trouvé de si bienfaisans et si vertueux protecteurs. Ne pouvant plus, hélas! leur porter le tribut de ma reconnaissance, je reverrai du moins quelques-uns de leurs amis, de leurs parens. Je paierai autant que je le pourrai à ceux-là ce que je dois au noble seigneur et à la digne dame qui m'ont si généreusement élevé. Peut-être que j'apprendrai de ceux qui leur ont survécu, le secret de ma naissance. Il ne me sera peut-être pas toujours refusé d'embrasser un père et une mère. » En disant ces paroles, le bon chevalier ne put s'empêcher de verser des larmes. Le prince alors prenant la parole, lui dit: « Raoul, ce n'est plus en Champagne que vous devez chercher le secret de votre naissance; la dernière fois que sire Aimery s'éloigna d'ici, comme s'il eût prévu qu'il ne reviendrait plus, il me confia que tout le secret de votre naissance avait été révélé à Thibaud, comte de Champagne, et roi de Navarre. Il m'avait imposé la condition de ne vous dévoiler cela que quand vous auriez vingt ans, et si vous paraissiez vouloir revenir en France. Il en a dû coûter à Thibaud de ne pas vous faire connaître à vous-même lorsqu'il vous a reçu chevalier. Au reste, je dois peut-être vous prémunir contre une pensée que mon discours pourrait naturellement vous faire naître. Vous ne devez point le jour à ce prince. Votre naissance est légitime autant que noble. Voilà tout ce qu'il m'est permis de vous dire.—Quoi! s'écria Raoul, ce roi de Navarre, sous qui j'ai combattu dans la Palestine, qui a daigné me donner

l'accolade, avait le secret de ma naissance, et il n'a pas voulu me le faire connaître! — Ne lui en veuillez pas de mal, mon cher Raoul : c'est pour votre bien que ce prince juge devoir ne faire cesser ce mystère pour vous, que quand il sera retourné dans ses états de Navarre. — En ce cas, dit Raoul avec vivacité, je retourne en Palestine; je m'attache aux pas de Thibaud, et je ne le quitte point que, revenu en Navarre, il ne m'ait accordé la grâce que je lui demanderai à genoux. — N'allez point dans la Terre-Sainte, dit le prince, car les dernières nouvelles de la Palestine annoncent que ce roi est sur le point de retourner en Europe. Vous le trouveriez parti. Mais il y a ici des vaisseaux flamands qui vont faire voile pour leur pays, après avoir déposé les renforts d'hommes et d'armes qu'ils nous ont apportés. Je vais ordonner que le meilleur soit mis à votre disposition, et que, dans sa traversée, il vous débarque dans le port le plus voisin de la Navarre où il pourra relâcher. En attendant que vous trouviez le prince qui doit vous révéler le secret de votre naissance, voilà du moins des papiers qui vous feront reconnaître pour un homme sorti de noble race. » Et il lui remit des diplômes qu'il avait fait dresser à la chancellerie impériale de Constantinople.

Le jeune chevalier, que la révélation qu'il venait d'entendre rendait plus impatient que jamais de retourner en Occident, remercia beaucoup le prince de l'offre qu'il lui faisait et se disposa à en profiter. Il fit transporter sur le navire une partie des présens qu'il avait reçus de l'empereur de Constantinople, et du butin qu'il avait lui-même conquis sur les Infidèles, et déposa le reste à Athènes *,

* Cette ville était alors la capitale de la principauté d'Achaïe.

pour lui servir de rançon ou de ressource, en cas de mésaventure, et après avoir fait lui-même de beaux présens à ses compagnons d'armes et aux serviteurs du prince, il partit n'emmenant qu'un écuyer et deux chevaux. Le prince l'accompagna jusqu'au rivage et ils versèrent des larmes l'un et l'autre, en se disant adieu.

La navigation de Raoul fut longue, parce que les vaisseaux flamands étant mal équipés pour la guerre, s'arrêtèrent en Sicile afin de se rallier à des vaisseaux normands et anglais qui retournaient dans leur pays, et passer ensemble le détroit de Maroc qui était infesté de pirates maures. Dès que le chevalier sut qu'il était par le travers des côtes de Galice, il désira vivement y débarquer, pour faire le reste de son voyage par terre, et visiter en passant le tombeau de saint Jacques de Compostelle; mais le vent soufflait si violemment de l'ouest, que le patron n'osa pas s'approcher de la terre. Il entra dans le golfe de Gascogne, et là il eut encore à lutter, pendant plusieurs jours, avant d'oser aborder. Enfin la tempête s'étant calmée, il entra dans la rivière de Nantes devant laquelle il se trouvait.

Pendant que les aventures que l'on vient de raconter arrivaient à notre jeune héros, sa tendre et vertueuse mère n'avait cessé de penser à lui, mais sans avoir la consolation de rien apprendre de sa destinée. Sire Aimery ne lui avait fait parvenir qu'une fois de ses nouvelles, au moment de son arrivée en Grèce. Deux ans après cette lettre, le fidèle Jehan de la Trigalle avait encore fait un voyage en Champagne, mais il n'y avait rien recueilli, car les amis de sire Aimery lui avaient dit que ce chevalier, sans doute pour éviter tout ce qui lui rappelait la France, avait cessé toute espèce de relation avec ses compatriotes. Le fidèle écuyer était donc revenu faire ce triste rapport

à sa maîtresse et la consolait de son mieux, en lui disant qu'il était preférable que son fils fût ignoré d'elle, que s'il était connu d'elle et de la vicomtesse* de Castelmoron.

Alfaïs, au milieu de sa peine, avait trouvé une grande consolation à pouvoir enfin jouir de la société de sa mère et de ses frères qu'elle aimait tendrement. Elle passa auprès d'eux la plus grande partie de l'année qui suivit la mort de son père; mais, ce temps de deuil et de retraite étant terminé, le château de Pons, qui, sous le seigneur défunt, ne différait guère d'une prison, pour la tristesse, et était fui de tout le monde, ne tarda pas, sous le nouveau maître, à devenir le séjour de tous les plaisirs, et le centre où se réunissait tout ce que la contrée, au loin à la ronde, avait de plus aimable et de plus ami de la joie.

Jamais contraste ne fut plus grand, entre un père et un fils, qu'entre les deux maîtres de cette seigneurie qui se succédèrent alors. Renaud premier, sire de Pons, n'avait songé dans toute sa vie qu'à se faire craindre de ses vassaux et de ses sujets, qu'il pressurait (23) de toutes les manières possibles, afin de remplir des coffres qui ne s'ouvraient que pour recevoir. Renaud II se montra le seigneur le plus généreux et le plus magnifique de son temps, selon ses facultés. Cependant il ne prodiguait pas son argent sans mesure, car il disait qu'il voulait être généreux long-temps; mais il mettait ses sujets à même d'en gagner et les payait largement, aussi fut-il bientôt autant aimé d'eux que son père en avait été haï. Toutefois ils l'auraient aimé encore davantage si, lui-même n'a-

---

* On se rappelle que les femmes alors conservaient le titre de leur premier mari, lorsqu'elles en épousaient un second qui en avait un inférieur.

vait pas trop aimé ses vassales; car il n'était point à l'abri de reproche sous ce rapport, et on l'accusait d'être fort esclave du *tiers amour* (24). Toutefois il n'employa jamais ni la terreur, ni la violence, pour satisfaire sa passion, il n'essaya pas même de corrompre la vertu à force d'argent; mais il guettait trop la sagesse qu'il croyait attaquable et usait trop de ses moyens de plaire et de l'ascendant que lui donnait son rang. Du reste il était grand aumônier envers les pauvres et respectait l'église et ses clercs; et comme à la fin de ses jours il se repentit de ses désordres, espérons que Dieu lui aura pardonné. Mais pour en revenir à notre récit, nous dirons que toujours occupée des souvenirs du mari qu'elle avait tant aimé et pleine de l'inquiétude que lui causait le fils qu'il lui avait laissé, la triste Alfaïs s'accommodait mal de la vie joyeuse du château de Pons. Les galanteries peu cachées de son frère affligeaient surtout sa piété. Ainsi donc quoiqu'il lui en coûtât de s'éloigner de Renaud et de sa mère, elle se retira à son château de Cônac, avec quelques dames et demoiselles pauvres et vertueuses qu'elle soutenait de ses libéralités. Elle ne faisait que deux visites, par an, à son frère, une pendant l'avent, et l'autre pendant le carême temps auxquels le château de Pons était vide d'étrangers; car voici comme Renaud distribuait son année pour satisfaire à ses plaisirs, sans ruiner sa maison ni celles des seigneurs ses vassaux.

Il célébrait le nouvel an à Noël (25), selon l'usage d'Aquitaine: alors il distribuait les livrées à tous les serviteurs de sa maison; elles consistaient en habits et quelquefois en armes. Toute la noblesse relevant de sa terre était invitée aux fêtes qu'il donnait à cette époque qui étaient les plus magnifiques de l'année et duraient jusqu'aux Rois inclusivement. Il s'y rendait en outre beaucoup

de seigneurs des environs. Entre la fête des Rois et le dimanche gras, Renaud allait, à son tour, chez ses voisins les plus riches qui ne manquaient jamais de réunir bonne compagnie, pour recevoir un baron qui faisait lui-même aux étrangers et à ses vassaux les honneurs de sa maison avec autant de grâce que de magnificence. Dans sa tournée, il ajournait tous ceux qu'il avait visités, à se rendre chez lui pour les fêtes du *charnage* (carnaval) qui duraient trois jours.

A Pâques, il célébrait également des fêtes qui duraient trois jours. Il y invitait tous ses vassaux, comme à Noël, et faisait aussi quelques cadeaux de livrées à ses serviteurs.

Au premier de mai il donnait une fête d'un seul jour; mais ce n'était pas la moins fréquentée, ni la moins joyeuse, car il y invitait tous les troubadours et les jongleurs de la Saintonge qui venaient y faire assaut de talent en y débitant leurs nouvelles productions; et il leur distribuait des prix.

Le lendemain Renaud partait pour visiter les *fieffés* *, ayant soin de ne peser que sur les plus forts; et dès qu'il en voyait un qui se jetait dans plus de frais qu'il ne convenait à sa position, il abrégeait son séjour chez lui. A cette même époque, Renaud faisait quelques courses dans les provinces voisines où il était toujours accueilli avec empressement. Il revenait au château de Pons, dans le mois de juillet et il voulait qu'alors chacun vaquât à ses affaires, jusqu'à la fin de septembre.

Le jour de la Saint-Michel, il ouvrait les grandes chasses, par une fête qui se renouvelait encore plus ma-

* Les seigneurs qui tenaient fief de lui.

gnifiquement à la Saint-Hubert. Depuis ce jour, jusqu'à l'avent, sa maison ne désemplissait pas de chasseurs.

Telle était la vie joyeuse que menait le sire de Pons, tant que la guerre ou quelque autre circonstance grave ne venait pas déranger ses plans. Veuf de bonne heure, d'Agathe d'Angoulême, qui ne lui avait laissé qu'un fils, il usait un peu trop librement sans doute de la liberté où il se trouvait, ou croyait se trouver.

La douairière de Pons, sa mère, dont l'esprit naturellement vif et gai avait été comprimé, pendant si long-temps, par le caractère sombre et dur de son mari, idolâtrait un fils qu'elle voyait aimé de tout le monde ; mais vertueuse comme elle l'était, elle ne pouvait pas ne point s'affliger de ses coupables galanteries. Elle lui en faisait souvent des reproches, qu'il écoutait avec respect, mais dont il ne profitait guère. La pauvre dame, pour lui faire connaître son mécontentement, s'en allait chez sa fille, toutes les fois que Renaud avait une nouvelle maîtresse, ce qui procurait de fréquentes visites à la dame de Cônac. Renaud qui n'aimait pas moins sa mère qu'il n'en était aimé, ne tardait pas à courir chez sa sœur; faisait tant de caresses et de si belles promesses à la vertueuse Mathe, qu'il la ramenait avec lui.

Il y avait dix ans que les choses se passaient ainsi à Pons et à Cônac, lorsque Alfaïs étant tombée dans une maladie de langueur, son frère et sa mère la pressèrent d'aller à Bordeaux, pour y être plus près d'un médecin célèbre. Alfaïs répugnait à faire ce voyage, d'abord parce qu'elle s'éloignait avec peine des lieux où elle avait été si aimée de son mari, où elle avait vu son fils, cher objet de ses espérances; secondement parce qu'elle se croyait plus en sûreté dans son château de Cônac,

gardé par le fidèle et vigilant la Trigalle, que dans la ville de Bordeaux, où la perfide Berengère aurait plus de facilité de la rendre victime de quelque attentat. Cependant comme elle ne pouvait pas opposer ces raisons aux instances du sire de Pons et de sa mère, et que son mal augmentait, elle se laissa entraîner à Bordeaux ; car ils voulurent l'y conduire eux-mêmes. Elle n'emmena point le fidèle Jehan de la Trigalle, parce qu'elle aima mieux qu'il restât pour veiller aux intérêts de son fils, si sa maladie avait une issue funeste. Elle prit donc avec elle le vieux Pierre d'Ozillac qui ne lui était pas moins dévoué, mais que l'âge empêchait d'être aussi actif qne son compagnon.

Le sire de Pons et la douairière sa mère passèrent quelque temps à Bordeaux, avec Alfaïs ; puis, tranquillisés sur son compte, par les assurances du médecin et l'ayant confiée aux soins de quelques amis dont il jugeaient que la société pouvait lui convenir, ils retournèrent dans leur château.

A peine étaient-ils partis, qu'Alfaïs apprit que la vicomtesse de Castelmoron, belle-mère de son mari, venait d'arriver à Bordeaux. Cette nouvelle lui causa une mortelle inquiétude; car elle connaissait toute la haine que lui portait la cruelle Bérengère, et elle n'ignorait pas de quels crimes sa férocité pouvait la rendre coupable. Après avoir passé un jour dans une pénible anxiété, elle était presque déterminée à quitter Bordeaux pour retourner chez elle, quoiqu'elle crût que les soins du médecin lui étaient encore nécessaires, lorsqu'elle se rappela la grande réputation de vertu, d'honneur et de sagesse dont jouissait le sénéchal de Bordeaux. Elle l'avait vu pendant le séjour que la douairière de Pons, sa mère, venait de faire dans cette ville. Elle savait qu'il portait de l'amitié à Renaud, son frère,

chez qui le sénéchal avait passé quelques jours, dans une visite de sa sénéchaussée. Déterminée par ces considérations et aussi par la pensée que, dans le cas où elle succomberait à sa maladie, ou à quelque accident, il serait heureux, pour son fils, que le sénéchal fût instruit de son origine, elle envoya vers ce seigneur, son vieil écuyer, Pierre d'Ozillac, pour lui faire ses complimens et lui dire que si elle était en meilleure santé, elle se rendrait chez lui, afin de lui communiquer une affaire importante; mais qu'étant indisposée, elle le priait de passer chez elle. Le sénéchal, qui était d'une grande courtoisie pour les dames, accueillit très-bien l'écuyer d'Alfaïs, et lui dit que, dès le jour même, et à une heure qu'il indiqua, il serait chez la dame de Mirembeau (car il ne la connaissait que sous ce nom). En effet, il s'y rendit au moment qu'il avait annoncé. Lorsqu'ils furent seuls, Alfaïs lui dit: « La haute estime, sire sénéchal, que la renommée et les rapports de ma famille m'ont appris à concevoir pour vous, m'a déterminée à réclamer votre bienveillance et votre appui, dans la circonstance pénible et dangereuse où je me trouve. Par des raisons, seigneur, que je vous prie de me dispenser de vous expliquer, dans ce moment, mais qui sont contenues dans ce papier scellé, que je vous prie de n'ouvrir que dans le cas où je ne serai plus, je me trouve avoir une ennemie mortelle dans la personne de Bérengère, femme de sire Bernard d'Albret, seigneur de Castelmoron. Ce n'est point, seigneur, l'envie de calomnier qui me porte à vous faire cette triste confidence, mais c'est le besoin de sûreté. Cette cruelle femme m'a entourée d'espions, et, j'ai le droit de l'en soupçonner, de pis que cela, en Saintonge. Vous avez sans doute, sire sénéchal, entendu parler de l'homme qui a été arrêté chez le seigneur de l'Isle, parce qu'il avait sur lui du

poison et un poignard. Cet homme était un émissaire de Bérengère envoyé à la poursuite d'un de mes écuyers, qui, l'ayant reconnu, s'en est défait de la manière que tout le monde a sue. J'osais à peine m'écarter de chez moi où la surveillance de mes fidèles serviteurs me donnait quelque sécurité, lorsque le besoin de ma santé m'a forcée de venir dans cette ville; et j'apprends que la vicomtesse d'Albret vient d'y arriver. Si elle m'a tant poursuivie de loin et me connaissant à peine, que ne dois-je pas craindre, lorsque sa haine sera excitée par ma présence! Et comment me défendre de ses coups, dans une ville où il m'est impossible de distinguer les amis des ennemis entre gens que je n'ai jamais vus? Je m'en remets donc à votre prudence, seigneur, pour que mes dangers diminuent, ou que si je succombe, soit par quelque crime, soit par une cause naturelle, vous veuilliez ouvrir ce papier scellé, et agir en conséquence des choses dont vous serez instruit en le lisant. »

Lorsqu'Alfaïs eut fini de parler : « Madame, lui répondit le sénéchal, ce que vous venez de me dire ne me surprend pas autant que vous le croyez peut-être. Grâce à la prudence du seigneur de l'Isle, l'aventure de l'émissaire de la vicomtesse est venue à ma connaissance, avec des détails conformes à ce que vous venez de me dire. D'autres faits concourent à me donner de la femme de Bernard d'Albret une idée que l'on répugne bien à prendre d'une dame d'une noble origine, et qui porte aujourd'hui un si beau nom. Mais rassurez-vous, madame, j'espère vous mettre à l'abri de ses coups, et même la faire renoncer, si ce n'est à toute envie, du moins à toute tentative de vous nuire; et je ne veux pas différer d'un moment à m'en occuper.»

Après quelques discours sur le même sujet, le séné-

chal se retira, comblé des remercîmens d'Alfaïs. Il lui tardait de remplir l'engagement dont il venait de se charger; car il savait de quoi Bérengère était capable. Il réfléchissait à la manière dont il aurait son entretien avec la vicomtesse. Comme il était impossible qu'elle ne fût pas très-émue de ce qu'il allait lui révéler, il pensa que, s'il avait avec elle un entretien secret, elle pourrait, dans sa rage, se livrer à des emportemens furibonds, et l'accuser ensuite lui-même d'avoir manqué aux égards qu'il lui devait. Il imagina donc de lui parler devant de nombreux témoins, mais pourtant sans que personne pût entendre ce qu'il lui dirait. Bérengère devait venir le surlendemain chez lui, à une grande réunion de la principale noblesse qui se trouvait alors à Bordeaux. Il attendit jusqu'à ce moment, et prévint les chevaliers et les écuyers de sa maison que, lorsqu'ils lui verraient prendre la vicomtesse d'Albret à l'écart, dans la grande galerie, ils eussent à retenir le reste de la compagnie dans la partie opposée à celle où il se dirigerait. Ce jour étant donc venu, après que le sénéchal eut reçu et rendu les saluts et les complimens de toute la compagnie, il revint à la dame de Castelmoron, lui dit qu'il avait quelque chose de particulier à lui communiquer, et il l'emmena à l'autre bout de la salle qui était fort longue, de manière qu'en parlant le ton ordinaire de la conversation, il était impossible qu'il fût entendu par les spectateurs. Là, ayant fait asseoir la vicomtesse, il se plaça près d'elle, et lui adressa le discours suivant : « Madame, après avoir satisfait envers vous aux procédés dus à votre sexe et au rang que vous tenez dans le monde, je dois vous parler avec l'autorité et la sévérité d'un homme qui est chargé, de la part du roi d'Angleterre, du maintien de la justice dans son duché de Guienne. » A ces paroles et au ton im-

posant dont elles furent prononcées, la vicomtesse regarda le sénéchal avec un extrême étonnement, qui fut d'abord naturel, mais dont elle s'efforça ensuite de prolonger l'apparence. Sans avoir l'air de s'en apercevoir, le sénéchal poursuivit avec calme et gravité. » Le seigneur de l'Isle, madame...... » A ce mot Bérengère pâlit et se troubla. « Madame, lui dit le sénéchal, tâchez de trouver, dans ce moment, autant de force que vous en avez eu à la poursuite de coupables et cruels desseins. Tout éclat ne servirait ici qu'à vous perdre et à vous déshonorer aux yeux du monde entier. Pour moi, je désire ménager le nom que vous portez. Je reprends : Le seigneur de l'Isle, madame, a mis une extrême prudence dans l'aventure du misérable qui a été arrêté chez lui ; et peut-être a-t-il plus écouté en cela les égards qu'il devait au beau nom dont vous êtes honorée qu'à ses obligations envers la société, qui est intéressée à connaître d'où partent les agens du crime. Mais je n'ai pas le droit de le blâmer, puisque ma conduite est conforme à la sienne. Toutefois, madame, en ne me hâtant point de dévoiler d'atroces projets qui, grâce à Dieu, n'ont point eu leur exécution, je me suis réservé le moyen de les faire connaître au grand jour, si de nouveaux crimes étaient tentés. Le scélérat qui a été arrêté chez le seigneur de l'Isle, et deux de ses complices que vous aviez envoyés jusque dans la vicomté de Limoges et dans la baronnie de Bourbon, à la poursuite de l'écuyer Jehan de la Trigalle, ce fidèle et loyal serviteur de madame de Mirembeau, sont en mon pouvoir. Ils ont fait, dans les tortures, d'affreuses révélations, et qui ne sont que trop d'accord avec les instrumens de crime dont on les a trouvés munis. Ces misérables sont confinés, pour le reste de leurs jours, dans les plus obscurs cachots ; à moins que de nouvelles tentatives de votre part, madame, ne

me forcent à les exhumer vivans de ces tombeaux, pour les confronter avec vous, et à dévoiler ainsi vos crimes à l'univers. Cet avertissement, madame, est d'autant plus à propos, que l'objet de vos haines atroces, la veuve de sire Gaultier de Mirembeau, est dans ce moment en cette ville. Si j'apprenais la moindre tentative de votre part, pour la faire succomber sous vos coups, sachez qu'aucune considération ne pourrait m'empêcher de me rendre moi-même votre accusateur devant le roi d'Angleterre, et de produire les terribles témoins que j'ai contre vous. Je vous préviens du reste que quand même vous ne seriez pas effrayée par la menace d'une semblable confrontation, toute entreprise criminelle vous est désormais impossible; car vous êtes tellement observée, ainsi que tout ce qui vous appartient, que pas une de vos démarches ne m'échappe. Renoncez donc, madame, si ce n'est à toute haine contre la vertueuse Alfaïs, du moins à tout espoir de satisfaire cet affreux sentiment. Le premier essai de votre part déchirerait le voile que je tiens suspendu sur les preuves de vos premières tentatives. »

Cet étrange discours se tenait près d'une petite porte vitrée qui était couverte par deux rideaux rapprochés. Le sénéchal les entr'ouvrit tout-à-coup. Bérengère jeta les yeux machinalement de ce côté-là, et à travers les vitraux elle aperçut, dans une chambre voisine, Barnat Cabat et ses deux complices, chargés de chaînes, et gardés par des sergens du prévôt qui, par ordre du sénéchal, les avaient conduits là. « Vous voyez, madame, dit le sénéchal, que ce n'est pas une vaine terreur que je veux vous donner. » En même temps il rapprocha les rideaux. Un spectacle si terrible aurait fait évanouir Bérengère, si sa fureur et la crainte de se compromettre ne l'eussent soutenue. Le sénéchal apercevant l'affreux combat qui se li-

vrait en elle, jugea convenable de terminer cette scène. Prenant donc la vicomtesse sous le bras, car elle avait besoin d'être soutenue, il la ramena vers la société en lui disant en chemin : « Il est de votre intérêt, madame, de dissimuler les sentimens qui vous agitent. Quant à moi, mon silence dépend de vous. »

Quelqu'accoutumée que fût Bérengère à machiner des crimes ; quelque mépris qu'elle dût avoir de la vertu, et par conséquent de l'estime des hommes, elle ne put soutenir long-temps la vue d'un seigneur qui la connaissait par un côté si horrible, et qui pouvait la démasquer aux yeux du monde entier. Elle ne tarda donc pas à prétexter un malaise, qui n'était que trop réel, et se retira. Le sénéchal la reconduisit jusqu'à sa porte en lui conservant tous les égards accoutumés. De son côté, elle fit assez bonne contenance en prenant congé de lui. Ce ne fut que rendue chez elle, et renfermée dans sa chambre, qu'elle s'abandonna enfin librement à tous les mouvemens qui l'agitaient. Des pleurs de rage coulaient de ses yeux, et sa bouche prononçait les plus affreuses imprécations, tantôt contre la vertueuse Alfaïs et son fidèle écuyer, qui n'avaient d'autre tort que d'avoir pu soustraire à ses coups l'objet de ses cruelles poursuites ; tantôt contre le sénéchal qui, pourtant, consentait à cacher ses crimes, pourvu qu'elle en arrêtât le cours. Il était impossible que son corps pût résister aux agitations de son âme. Elle se sentit saisie d'une fièvre brûlante, et appelant ses demoiselles, elle se fit mettre au lit. Elle passa une nuit affreuse ; et le lendemain, son médecin la fit saigner plusieurs fois, pour prévenir l'inflammation dont elle était menacée. Le seigneur de Castelmoron, informé de la maladie de sa femme, par un exprès, se rendit au-

près d'elle, et dès qu'elle put supporter la fatigue de la route, il la ramena dans son château.

Cependant, le sénéchal était retourné chez la veuve de Gaultier de Mirembeau, et lui avait rendu compte de son entretien avec Bérengère. La pieuse Alfaïs, incapable de connaître le sentiment de la haine, ne cessa de prier, chaque jour, pour le rétablissement et surtout pour la conversion de celle qui s'était faite son ennemie si acharnée.

Le ciel qui voulait récompenser tant de vertus, lui rendit bientôt à elle-même la santé qu'elle demandait pour autrui. Alors elle songea à retourner dans ses terres. Le sénéchal et sa femme la virent partir avec regret, car ils avaient conçu pour elle, l'un et l'autre, la plus haute estime; et ils parvinrent à la déterminer à passer désormais une partie de l'hiver à Bordeaux; à quoi elle se décida, non pour y avoir plus d'occasions de plaisir, mais pour y fréquenter les nombreuses dévotions qui s'y faisaient, et être plus à portée de voir, par hasard, des voyageurs venant de l'Orient, par qui elle pourrait entendre parler de son fils.

Cependant la vicomtesse d'Albret ne put jamais se relever entièrement de la cruelle secousse que lui avaient causée la révélation du sénéchal et l'affreuse apparition qu'elle avait eue chez lui; elle menait, depuis deux ans, une vie languissante, lorsqu'un nouveau coup acheva de l'accabler. Son fils, pour qui elle avait médité tant de crimes, lui fut enlevé. Un horrible désespoir s'empara d'abord de son esprit, lorsqu'elle réfléchit à l'inutilité des coupables tourmens qu'elle s'était donnés. Mais enfin le malheur dompta son caractère féroce. Elle reconnut la main qui la frappait, et après une longue résistance, elle s'humilia de-

vant le maître de toutes choses. Avant de mourir, elle demanda pardon à son mari d'avoir excité sa haine contre son fils du premier lit, au lieu d'avoir travaillé à le réconcilier avec lui. Elle le pria même de déposer toute animosité contre le sire de Pons et sa famille. Le vieux seigneur de Castelmoron lui répondit qu'il était plus coupable qu'elle, puisqu'elle n'avait haï qu'un beau-fils, et que lui avait eu le malheur de repousser un fils qui ne demandait qu'à l'aimer.

Après la mort de Bérengère et de son fils, Bernard tomba dans une sombre tristesse qui semblait l'avoir rendu indifférent à toutes choses. Il ne sortait plus de son château où il vivait dans la solitude la plus profonde, laissant voir à ses plus anciens amis que leur présence l'importunait. Au chagrin que causait à ce vieillard la perte de tout ce qui aurait dû lui survivre, se joignaient les plus cruels remords de sa conduite envers son fils du premier lit. Il se reprochait que depuis que Bérengère était entrée dans sa maison, il n'en avait jamais permis l'accès à Charles.

Cependant, lorsque la vertueuse Alfaïs, qui était alors à Bordeaux, apprit la mort de Bérengère, elle pria pour son repos comme elle avait prié pour sa conversion. Puis elle se mit à réfléchir à la nouvelle position où la mettait cet événement. Le plus grand danger à ce qu'elle fût reconnue pour la belle-fille de sire Bernard de Castelmoron avait cessé avec Bérengère. Le chef de la maison d'Albret, Amanieu VI, était un seigneur doué de toutes les vertus qui constituent un héros et un chrétien. Il était fils du frère aîné de Bernard, et, par conséquent, cousin-germain de feu sire Charles, mari d'Alfaïs. Elle l'avait vu deux fois chez le sénéchal de Bordeaux; et loin que ce seigneur lui eût témoigné de l'éloignement, parce qu'elle était la fille du sire de Pons, il avait saisi l'occa-

sion de la première entrevue, pour lui dire qu'il avait été très-sensible au procédé de Richard de Mortagne, son oncle, qui avait pris soin de recueillir honorablement le corps de Charles d'Albret, et de le remettre à sa famille. Le sire d'Albret avait ajouté quelques paroles pour faire comprendre qu'il désirait bien que cette généreuse conduite de sire Richard amenât la fin d'une animosité qu'il n'avait jamais partagée. Alfaïs, quoique cruellement émue par un discours qui lui rappelait de si chères affections et de si grands malheurs, avait eu pourtant la force de répondre qu'elle ne croyait pas qu'il y eût désormais, dans sa famille, personne qui ne désirât l'estime et l'amitié de tous ceux de la maison d'Albret.

Encouragée par cette commune disposition à un rapprochement, Alfaïs demanda un entretien particulier au sénéchal, et lui dévoila tout le mystère de sa vie. En lui montrant des copies de son contrat de mariage, elle lui expliqua les justes motifs qui l'avaient empêché de déclarer plus tôt son mariage, et le pria de lui dire s'il ne pensait pas qu'elle dût enfin se faire connaître pour la veuve de Charles d'Albret; et, dans ce cas, elle réclamait de son obligeance qu'il voulût se charger de sonder Bernard d'Albret, seigneur de Castelmoron, sur ses dispositions à recevoir cette communication. « Madame, lui répondit le sénéchal, vous me voyez moins surpris de ce que j'apprends de votre bouche, que flatté de votre confiance. Je ne vous cache pas que quelques bruits de votre mariage se sont répandus dans le temps, mais quoique ces événemens mystérieux soient ordinairement accompagnés de réflexions malignes, telle était l'estime et l'intérêt que vous inspiriez à tous ceux qui vous connaissaient, que jamais je n'ai entendu parler de vous qu'avec la plus haute vénération. Je me charge, madame, avec

plaisir, de votre commission auprès de sire Bernard. Mais de quelque manière que l'affecte cette nouvelle, vous ne devez pas hésiter plus long-temps à vous faire reconnaître pour ce que vous êtes, et vous le pouvez sans crainte. Sire Bernard a sans doute été dur et injuste envers son fils ; mais il se trouve si malheureux de l'isolement où l'ont réduit toutes les pertes qu'il a faites, que je ne doute pas que la perspective d'avoir un petit-fils, quoique venant de la fille de son ancien ennemi, ne soit la plus vive consolation qu'il puisse recevoir.

Il y avait long-temps que la tendre Alfaïs n'avait eu le cœur aussi dilaté que dans cet entretien, où elle pouvait enfin parler de l'époux qu'elle regrettait et du fils après qui elle soupirait si ardemment. Elle pleura plus d'une fois et abondamment en s'entretenant de deux objets si chers ; mais quoiqu'il y eût bien de la tristesse, du regret et de l'inquiétude dans ses larmes, cependant c'était une grande douceur pour elle que de s'occuper de si grands intérêts avec un vertueux homme qui y prenait part.

Le sénéchal, sous prétexte de faire un tour dans son gouvernement, passa chez le seigneur de Castelmoron, et lui rendit visite : il fut reçu avec les égards qui lui étaient dus, par tout ce qui composait la maison de sire Bernard : mais quant au maître, le sénéchal le trouva si absorbé dans sa mélancolie qu'il semblait en avoir perdu presque toutes les facultés de son esprit. Il parut entendre avec indifférence la nouvelle du mariage de son fils avec la veuve du seigneur de Mirembeau. Il se contenta de dire : « Je l'avais cru dans le temps ; mais personne ne m'en a parlé, depuis que mon fils Charles est mort. » Alors le sénéchal lui dit : « Mais, sire Bernard, si ce fils revivait dans un petit-fils digne du beau nom d'Albret, est-ce

que vous ne le verriez pas avec plaisir? » Ici, le vieillard témoigna quelque émotion. « Eh! où est cet enfant? dit-il. — Hélas! reprit le sénéchal, la crainte de vous offenser par sa vue, l'a fait envoyer fort au loin; il est dans l'Orient, et voilà plus de dix ans que sa mère désolée n'en reçoit point de nouvelles. Mais, dites-moi, sire Bernard, est-ce que vous ne voudriez pas voir la veuve de votre fils, qui a tant de désir d'embrasser vos genoux? — Si elle m'amène un fils, répondit Bernard, et que tout cela soit bien prouvé, même la fille du sire de Pons peut venir. » Ce fut tout ce que le sénéchal put tirer du seigneur de Castelmoron; mais cela suffisait pour lui prouver que, si Bernard conservait encore un levain de rancune contre le nom de Pons, du moins il ne serait pas indifférent au plaisir de se voir renaître dans un petit-fils. Revenu à Bordeaux, le sénéchal conseilla à l'intéressante veuve de Charles, de déclarer son mariage et de s'occuper d'envoyer à la recherche de son fils. En conséquence, Alfaïs écrivit à sa mère qu'un mystère qu'elle avait bien pu soupçonner allait se dévoiler au grand jour; et elle la priait de venir assister à la déclaration publique qui s'en ferait à Bordeaux. Alfaïs convoqua également ses frères, le seigneur de Barbezieux, son grand-père, l'abbé de Madion qui avait béni son mariage, le notaire qui en avait dressé le contrat, le curé de Saint-Thomas de Cônac qui était son confesseur, le fidèle écuyer Jehan de la Trigalle et les autres témoins de cette cérémonie. Elle pria le sénéchal, d'instruire le sire d'Albret de l'alliance qu'elle avait contractée avec son cousin, du dessein qu'elle avait d'en faire la déclaration, et de la satisfaction qu'elle éprouverait en le voyant assister à cet acte public. Le sire d'Albret n'eut pas plus tôt reçu cette communication, qu'après avoir été remercier le sénéchal, il se rendit

chez sa cousine, à laquelle il exprima toute la joie que lui causaient les événemens qu'il venait d'apprendre. Leur entretien fut plein de charme, car l'estime mutuelle qui existait déjà entr'eux, faisait qu'ils se trouvaient heureux de s'appartenir.

Tous les témoins convoqués pour assister à la déclaration d'Alfaïs, étant réunis, excepté Mathe qui se trouva retenue à Pons par une légère indisposition, un clerc lut le contrat de mariage de Charles d'Albret avec Alfaïs de Pons, veuve de Gaultier, seigneur de Mirembeau. Outre les personnes indiquées plus haut, se trouvèrent présens, le sénéchal, sa femme et plusieurs seigneurs et dames des plus distinguées de la ville, qu'Alfaïs avait invitées à cette intention. Elle fit de grands efforts pendant cette lecture, pour ne pas succomber sous les émotions que lui causaient tous les souvenirs excités par ce qu'elle entendait et par les personnes qu'elle voyait réunies, comme dans la chapelle de Cônac. Elle résista jusqu'au bout; mais aux dernières paroles, on la vit chanceler, et elle tomba évanouie dans les bras de son frère et du sénéchal qui étaient près d'elle. On l'emporta dans une chambre voisine, et ce ne fut qu'après une heure qu'elle revint à elle, et versa une grande abondance de larmes, dont elle se trouva un peu soulagée.

Alfaïs partit de Bordeaux, dès le lendemain de cette cérémonie, pour se dérober à la foule des curieux que cet événement attirait sur ses pas. Le sire de Pons l'emmena dans son château avec quelques-unes des personnes qui avaient assisté à la déclaration de son mariage. Le sénéchal voulut saisir cette occasion de faire une visite à ce seigneur pour que le public restât d'autant plus convaincu de l'authenticité des preuves du mariage de la dame de Mirembeau avec sire Charles d'Albret. En outre, il avait conçu

tant d'estime et d'intérêt pour elle, qu'il était bien aise de lui donner cette marque de considération chez son frère. Des motifs non moins honorables déterminèrent le sire d'Albret à se rendre à l'invitation que lui fit Renaud. Outre l'aveu qu'il faisait par-là de la reconnaissance du mariage de son cousin avec Alfaïs, il voulait manifester que toute haine était éteinte entre les maisons d'Albret et de Pons. Renaud fit à ses hôtes une réception qui leur donna la plus haute idée de son goût et de sa magnificence, ainsi que de la satisfaction qu'il éprouvait de l'alliancce qui venait d'être rendue manifeste.

La douairière de Pons éprouva une grande joie de voir qu'Alfaïs eût déclaré son mariage. Elle l'avait toujours soupçonné, mais elle n'en avait jamais parlé à qui que ce fût, pas même à sa fille.

Le sénéchal et le sire d'Albret ne firent qu'un séjour très-bref chez le sire de Pons; car ce fut à cette époque qu'Isabelle, mère du roi d'Angleterre et femme du comte de la Marche, commença à susciter la guerre entre son fils et le roi de France.

Ces circonstances rendant la présence du sénéchal nécessaire à Bordeaux, il prit congé de son hôte, ainsi que le sire d'Albret. Alfaïs les voyant disposés à partir, leur dit qu'elle avait le dessein de se rendre, ce même jour, à Cônac, et qu'elle les priait de l'y accompagner, et de s'y reposer, ce qui ne les éloignerait pas beaucoup de leur route. Le sénéchal et le sire d'Albret se rendirent sans peine à cette invitation, et ils furent ravis de voir la joie et l'enthousiasme avec lesquels cette noble et bienfaisante dame était accueillie par ses vassaux, et les habitans de ses domaines, de tous les états et conditions. Du reste elle n'était jamais appelée d'eux que madame de Cônac, et ils l'avaient tant aimée sous ce nom qui leur

rappelait qu'elle était leur maîtresse, qu'ils ne purent s'accoutumer à lui en donner d'autre. Quelque doux que fût pour le sénéchal et le sire d'Albret, le spectacle d'une dame si chérie de tout ce qui dépendait d'elle, ils se crurent obligés de la quitter, le lendemain, et de prendre le chemin de Blaye.

Aussitôt qu'Alfaïs fut seule, elle accomplit un projet dont elle avait eu l'idée, dès le premier moment où elle avait fait reconnaître son mariage, mais qu'elle n'avait pas voulu exécuter, pour ne point se mettre trop en contraste avec la joie de son frère et ses amis : ce fut de prendre le deuil de son mari, qu'elle n'avait pas pu porter jusque-là. De plus, elle fit faire à sa mémoire toutes les cérémonies religieuses que sa piété lui suggéra.

Un autre soin non moins cher l'occupait ouvertement, depuis qu'elle avait déclaré son mariage et la naissance de son fils : c'était de faire chercher celui-ci. Le sénéchal lui avait assuré qu'il se ferait informer de toutes les occasions qui pourraient se présenter d'écrire dans l'Orient; mais malheureusement, les bruits d'une guerre prochaine entre les rois de France et d'Angleterre retenaient tous les jeunes guerriers qui auraient pu chercher aventure au loin : d'ailleurs, dans les provinces de Guyenne, ceux qui avaient cette disposition, se dirigeaient plutôt vers l'Espagne, où il ne manquait pas de Maures à combattre, que vers l'Orient. Le fidèle Jehan de la Trigalle s'offrit bien à la veuve de sire Charles d'Albret, pour se rendre d'abord en Champagne, afin d'y recueillir ce qu'il pourrait de renseignemens, puis de passer de là en Allemagne et à Venise, et s'embarquer dans cette ville pour la Grèce; mais il n'était plus jeune: Alfaïs ne voulut jamais qu'il entreprît un voyage aussi long et aussi fatigant. Enfin le sire de Pons allait faire partir un serviteur plus

jeune, mais également fidèle et intelligent, lorsqu'un de ses clercs, qui était un saint homme, et qui avait souvent exprimé le désir de faire le voyage de la Terre-Sainte, s'offrit à exécuter ce projet de suite, et à passer par la Grèce. Renaud accepta son offre avec joie. Il lui promit, à son retour, la meilleure cure de sa baronie. En attendant, il le fournit pour sa route, de tout ce qui pouvait lui être nécessaire. Depuis la déclaration du mariage, le bon écuyer Jehan de la Trigalle avait expliqué que le jeune Amanieu ne s'appelait plus Rodolphe, mais Raoul. Alfaïs lui ayant exprimé un grand étonnement de ce qu'il ne lui avait pas dit cela plus tôt : — « Ah! noble dame, répondit-il, je vous ai entendu plus d'une fois répéter tout haut le nom de Rodolphe, vous croyant seule; et je me suis réjoui de ce que votre cher fils ne le portait plus. Je n'avais garde de vous apprendre à en répéter un autre: cela aurait pu être trop dangereux. Vous savez comme nous avons été espionnés, tant qu'une certaine dame a vécu, et le danger que nous courions tous. — Ah! digne et sage serviteur, reprit Alfaïs, votre prudence a toujours égalé votre courage et votre dévouement; si jamais je retrouve mon fils, je déclarerai à tout le monde, qu'après Dieu, je vous dois sa conservation. Je n'oublierai de ma vie vos services. Mais ce qu'il vous faut oublier, ce sont les torts de nos ennemis. » L'écuyer raconta aussi qu'il avait changé de nom en Champagne pour plus de sûreté.

Le saint homme de clerc fit donc le voyage; mais le malheur voulut qu'il arrivât en Grèce, comme Raoul venait d'en partir pour la Palestine : et le clerc ayant été retenu à Constantinople par une maladie, il ne put s'embarquer pour la Terre-Sainte, que positivement à l'époque où le chevalier en revenait. Il avait écrit dans l'intervalle; mais les lettres n'étant point parvenues, on n'a-

vait donc entendu parler ni du prêtre pèlerin, ni de Raoul, lorsque la reconnaissance de celui-ci avec sa mère se fit au château de Pons, de la manière dont il a été parlé plus haut.

Ceux qui m'ont suivi jusqu'ici, voudront donc revenir avec moi dans ce château, où nous avons laissé tant de cœurs enivrés de joie. Le sensible Raoul, la tendre Alfaïs, l'aimable et bonne Mathe trouvaient dans leurs doux épanchemens, et dans leurs actions de grâces à Dieu, tout ce qui suffisait pour soulager leurs âmes de l'excès du bonheur dont elles étaient surchargées. Mais, ainsi que nous avons vu, le sire de Pons n'était pas homme à laisser passer un événement aussi extraordinaire et aussi heureux, sans le célébrer par les fêtes les plus brillantes qu'il eût encore données. Ses écuyers, ses pages sont donc mis en course, de tous les côtés, pour inviter les gentilshommes et les dames à se rendre, sous quinzaine, à des joutes, tournois, festins et bals, qu'il leur prépare, en l'honneur de sa sœur et de son neveu. Une ambassade * composée d'un roi d'armes, d'un héraut (26) et de deux poursuivans d'armes du sire de Pons, accompagnés du brave Jehan de la Trigalle, écuyer de la dame de Castelmoron (car le vieux Bernard d'Albret, seigneur de Castelmoron, étant mort l'année précédente, Alfaïs avait pris ce nom du droit de son mari) est envoyée au sénéchal de Bordeaux, pour le prier de venir être témoin de la joie d'une mère qu'il avait connue si triste et si inquiète.

Le sénéchal reçut les députés du sire de Pons et de sa

* A cette époque et long-temps après, on donnait à de simples messages le nom d'ambassade, qui est devenu le titre des plus importantes légations des puissances.

sœur, avec tous les égards que devaient leur valoir les personnes de la part desquelles ils venaient; de plus, il leur fit connaître, par ses courtoisies et par ses cadeaux, combien la nouvelle qu'ils apportaient lui était agréable.

Après s'être acquittés de leur message envers lui personnellement, les envoyés le prièrent de leur donner la permission de proclamer, dans la ville de Bordeaux, l'annonce des tournois et joutes qui devaient avoir lieu à Pons. Ce que le sénéchal leur ayant octroyé de très-grand cœur, ils se rendirent en grande pompe, suivis d'une belle *chevauchée* d'écuyers et pages que le sénéchal leur donna pour leur faire honneur, sur la grande place de la ville; et là, en présence d'une nombreuse foule de gens de tous états qui s'y était assemblée, sur la nouvelle de la proclamation qu'ils devaient faire, le hérant d'armes du sire de Pons, cria par trois *alenées*, et par trois *reposées* (27).

«Or oez, or oez, or oez*, seigneurs chevaliers et escuyers; je vous fais savoir un très noble riche pardon d'armes, et unes très-grandes joustes qui doivent être frappées et maintenues par très-haut seigneur Renaud de Pons, et sa très-noble compagnie de chevaliers et escuyers armés et montés en hautes selles, pour livrer à tous chevaliers et escuyers qui jouter voudront parmi tant de coups d'épée et tant de coups de lance qu'il leur plaira combattre et jouster à lances de moison, fers rabattus et émoussés, sans être liéz, cramponnez, guindez ne attachez aux selles. Et donneront les dames et demoiselles au mieux faisant du dehors, une belle épée, et à celui du dedans, un bel heaume, et autres riches présens pour donner à leurs dames.

---

* Oyez, écoutez.

« Préparez-vous donc, nobles chevaliers et escuyers, pour venir exhaucer noblesse et chevalerie, et honneur acquerre en cette noble assemblée ; et y pourront les jeunes escuyers et damoiseaux y poursuivre, aux vespres, prouesse*, qui sera vendue et achetée au fer et à l'acier. »

Après ces paroles prononcées trois fois par le héraut d'armes, le roi d'armes cria lui-même : « *Il dit voir* (vrai), *le noble héraut.* » Puis ils se retirèrent, après avoir laissé par écrit et fait afficher sur un poteau ** l'annonce qu'ils venaient de publier.

Dès le lendemain, le roi d'armes et ses compagnons repartirent pour retourner à Pons, et de là se rendre à Saintes, où ils proclamèrent la même annonce. Dans les moindres villes, il ne fut envoyé qu'un héraut et un poursuivant d'armes.

Cependant la renommée avait précédé presque partout les messages du sire de Pons, et toute la noblesse du pays se disposait à aller le féliciter sur l'heureux événement qui remplissait son château de joie, lorsque les annonces et les lettres de Renaud arrêtèrent toutes ces visites, mais pour les rendre plus solennelles et plus brillantes. Les chevaliers et les écuyers préparèrent leurs plus riches armes, et les dames leurs plus beaux atours pour la noble assemblée. Les troubadours et les jongleurs, qui n'avaient pas besoin d'être invités pour se rendre à pareille fête, ne manquèrent pas d'y accourir.

* C'est-à-dire renom de prouesse.

** On affichait aussi des copies de ces annonces sur les poteaux des chemins, afin que les voyageurs (qui savaient lire) pussent en prendre connaissance. Lorsque les poteaux manquaient, on en dressait exprès sur ce qu'on appelait des *perrons*.

Le grand jour étant arrivé, l'affluence fut extrême au château de Pons. Renaud logea chez lui ses plus proches parens et ses hôtes les plus distingués, tels que le sénéchal et le sire d'Albret. Quant aux autres seigneurs, il les distribua dans les moutiers de la ville, et à la commanderie de l'Hôpital et enfin chez les plus riches bourgeois qui se prêtèrent à l'envi à contribuer aussi à la fête. Il n'y eut que les *gros varlets* et les *garçons* de logés dans les hôtelleries.

Quoique le sire de Pons eût de très grandes salles dans son château, il ne s'en trouvait aucune assez vaste pour contenir tous ces convives. Il fit donc tendre, en dehors, un immense pavillon de toile, sous lequel on dressa des tables et des siéges. Le terrain fut *jonché de paille* (28), pour préserver les pieds de la fraîcheur du sol. Les bancs furent couverts de tapis, et il y avait des coussins et des escabelles pour les dames.

A la première table était le sire de Pons et toute sa famille (excepté son fils qui n'était pas encore chevalier), le sénéchal de Bordeaux et sa femme, le sire d'Albret, le seigneur de Barbezieux, l'abbé de Madion, frère Archambaud l'hospitalier, frère Guéraud de Jonzac, commandeur de la commanderie de Pons, cinq ou six autres seigneurs et une douzaine de dames des plus notables, parmi lesquelles était la belle dame aux Soëfs Regards. Là chacun avait son écuelle et son *hanap* (29).

La seconde table était composée de tous les autres chevaliers, et de dames, femmes de chevaliers, avec leurs filles, par égal nombre de chevaliers et de dames, et là il y avait une écuelle et un hanap pour chaque couple (30).

A la troisième table étaient assis les écuyers avec les demoiselles femmes d'écuyers et leurs filles. Là, il y avait

une écuelle par couple, mais seulement un petit nombre de hanaps qu'on se faisait passer de l'un à l'autre.

A chaque table était un chapelain pour bénir les convives et les viandes.

Les troubadours étaient à la seconde ou à la troisième table selon qu'ils étaient chevaliers ou damoiseaux.

Les jongleurs et les menestrels étaient sur un échafaud plus élevé que les tables. Ils devaient jouer pendant les *mets*, et chanter et faire des momeries dans les *entremets*. (31)

Le maître-queux ayant *corné l'eau* (32), la noble compagnie se rendit sous le pavillon où les écuyers de service et de jeunes pages présentèrent des bassins à laver et des serviettes aux convives. A la pemière table, les aiguières à laver étaient pleines *d'eau rose*. (33)

Sur un fin *doublier*(34) de toile de Frise, étaient placées, en bel ordre, tout autour de la table, des écuelles et des cuillers d'argent de Tours, des *hanaps de madre* de Pontarlier, des couteaux de Périgueux, à manches de bois de cerf (35).

Près de chaque table était un beau *dressoir* (36) où se voyait étalée la vaisselle du sire de Pons. Sur ce même dressoir étaient des outres, des barils et *bouteilles* (37) de différens vins, avec des *quartes*, *des justes* (38) et des pots pour les verser aux convives; ainsi que des *hydres* et des aiguières pour donner de l'eau. Enfin on y voyait de hautes piles de *tranchoirs* (39) de pain, et quelques tranchoirs d'argent.

Le premier *mets* (service) consista en gauffres, oublies *esterets* et *supplications*, (40) accompagnés des fruits qui se doivent manger alors. (41) Avec ces pâtisseries on servit de l'hyppocras, du clairet, *de la bergerase* et *autres pimens* (42).

Lorsque les convives se furent aiguisé l'appétit, par ces friandises légères, on servit les potages au nombre de cinq sur chaque table, savoir : un au milieu et les autres aux quatre coins. Celui du milieu était au riz accommodé aux épices, doré de safran et perlé de graines de grenades. Les quatre autres étaient l'un au lard, l'autre à la purée, le troisième aux légumes, le quatrième au gruau. Avec les potages, on servit, à un bout de la table, une hure de sanglier farcie froide, et à l'autre bout, un pâté renfermant un lièvre, six perdrix et deux douzaines d'alouettes; la croûte du dit pâté était argentée.

Au troisième mets fut servi le rôti consistant dans un chevreuil entier, pour le milieu; et autour des plats chargés de quartiers de veau, de mouton, de porc frais ainsi que de lièvres et de lapins.

Au quatrième mets, un énorme esturgeon occupa le milieu de la table, et autour furent servis les plus rares poissons de la mer et des rivières, avec les oiseaux les plus recherchés; car, en bonne ordonnance les poissons doivent aller avec les oiseaux comme étant également sortis des eaux (43).

Le cinquième mets consista en pâtisseries, flans, choux et autres pièces ornées des armes et devises du sire de Pons, du sire d'Albret et du Sénéchal * : on y voyait en outre force crêmes et autres laitages.

Tels furent les cinq mets (services) ** de la première ta-

---

* Il était en effet d'usage d'orner les pâtisseries des armes du maître de la maison et des convives qu'il voulait particulièrement honorer. (Voyez l'histoire de la *Vie privée des Français*.)

** Dans le quinzième siècle, le nombre des services fut porté à sept, et dans le dix-septième jusqu'à huit. (Voyez l'*Histoire de la Vie privée des Français*, par Legrand d'Aussy.)

ble. Les autres tables furent servies avec la même abondance, mais avec variété dans les pièces principales; par exemple, à la table des chevaliers, le rôti du milieu était un marcassin entier; et à la table des écuyers qui était la plus nombreuse, c'était un cochon.

Au quatrième mets, les premiers avaient pour pièce du milieu la langue d'une jeune baleine (44) à la broche; laquelle avait été offerte par des pêcheurs à l'abbé de Madion, et donnée par lui au sire de Pons; au même mets, les écuyers avaient un marsouin énorme (45); et aux potages, leur soupe du milieu était à la moutarde (46).

Or, voici le nombre des convives de chaque table : à la première, il y en avait vingt-quatre, à celle des chevaliers, soixante, et à celle des écuyers et damoiseaux, au moins cent cinquante.

Les tranchoirs furent si souvent renouvelés, pendant le repas, qu'il en fut distribué plus de soixante douzaines aux pauvres. Ainsi l'avait voulu le sire de Pons, parce qu'il disait, qu'il n'y avait pas de bonne fête si les pauvres ne s'en réjouissaient (47).

On avait fait dîner les jongleurs et les menestrels avant la compagnie et on avait eu la sage précaution de leur mesurer le vin.

Après les tartres et les crêmes, les varlets enlevèrent tout ce qui était sur les tables, avec le doublier de dessus; puis ils servirent des *tostées et des épices* (48), et les pages recommencèrent à verser de l'hyppocras et autres pimens aux convives.

Ce fut alors que le sire de Pons s'adressant aux troubadours, les invita à faire part à la noble assemblée, des nouvelles productions de leur verve. « La guerre, dit-il, m'a empêché de vous réunir au premier de mai, selon ma coutume; mais vous n'avez pas oublié, sans doute, ce

que vous nous auriez donné, à cette époque. Quoique nous soyions en automne, nous nous reporterons au printemps. Allons, Arsenne de Montendre, vous avez coutume de nous chanter une *reverdie* (49) à chaque retour de la belle saison; faites-nous le cadeau de celle de cette année. Messires troubadours, mettez-vous tous sur ce banc, en face de ma table. Vous auriez difficilement pour auditoire une plus noble et plus belle compagnie, que celle qui honore aujourd'hui mon château. Celui d'entre vous qui, au jugement des chevaliers et des dames, obtiendra le prix, recevra en outre d'une toque de velours, et d'une écritoire de vermeil, un noble chapeau de plumes de paon des mains de madame la sénéchale.

Les troubadours s'étant placés ainsi que l'indiquait le sire de Pons, Arsenne de Montendre fut conduit par un écuyer de Renaud, à une petite escabelle qui était vis-à-vis l'intervalle qui séparait la première table de la seconde. Il y monta, et ayant pris sa citolle *, il se mit à chanter la reverdie suivante, non sans s'être, au préalable, excusé de la médiocrité de sa composition qui lui devenait chaque année plus difficile, le sujet restant le même.

Gentil printemps, dans nos prairies
De fleurs naissantes embellies,
C'est toi qui permets aux ruisseaux
De rouler leurs bruyantes eaux.
Ils annoncent, par leur murmure,
Le doux réveil de la nature,
Célébrant ainsi le retour
De l'aimable saison d'amour.

---

* Espèce de guitare à long manche.

Brillante des pleurs de l'aurore,
La reine des jardins de Flore
Voit son calice s'entr'ouvrir
Au souffle amoureux du zéphir.
Elle annonce, par sa parure,
Le doux réveil de la nature,
Célébrant ainsi le retour
De l'aimable saison d'amour.

Se couvrant de nouveaux feuillages,
Nos bois préparent les ombrages
Et les abris mystérieux
Que cherchent les amans heureux.
Ils annoncent, par leur verdure,
Le doux réveil de la nature,
Célébrant ainsi le retour
De l'aimable saison d'amour.

Le troubadour ayant fini sa chanson, les chevaliers et les dames le félicitèrent de ce qu'il remplissait si heureusement la tâche qu'il s'était imposée de célébrer, chaque année, le retour du printemps. On lui fit compliment, surtout, de ce que sa *reverdie* était bien *rebardée* (50).

Le sire de Pons ordonna aux ménestrels de jouer une fanfare. Arsenne s'en retourna à son banc, et un jeune damoisel de Jonzac, qui était écuyer du sire de Pons, prit sa place sur l'escabelle. Le jouvencel aimait tendrement la pupille du seigneur de Cordis; il en était aimé; mais le farouche tuteur le repoussait impitoyablement. Pour comble d'infortune, la belle Agnès allait s'éloigner et lui-même était résolu à fuir des lieux qui, sans elle, lui seraient insupportables. Dans une telle situation, il ne pouvait que chanter sa douleur. Il répéta donc, d'une voix

attendrie et s'accompagnant de sa guitare, une *rotruenge* (51) qu'il avait faite au pied du château de Cordis, en lui disant adieu.

Adieu, le charme de la vie!
Adieu, plaisirs, adieu, tendres amours!
Je perds Agnès, ma douce amie,
Et l'espoir d'être heureux m'est ravi pour toujours.
De tout ce que j'aime
Faut me départir!
De ma peine extrême
Il me faut mourir!

Que l'écho répète ma plainte,
Que ces bosquets apprennent mes douleurs.
Laissons échapper sans contrainte,
Dans ce triste vallon, mes soupirs et mes pleurs.
De tout ce que j'aime
Faut me départir!
De ma peine extrême
Il me faut mourir!

Jours embellis par ma maîtresse!
Vous me fuyez, délicieux momens!
Mon cœur, accablé de tristessse,
Ne voit dans l'avenir que regrets et tourmens.
De tout ce que j'aime
Faut me départir!
De ma peine extrême
Il me faut mourir!

L'accueil bienveillant que reçut le jeune troubadour ne parut pas le distraire de sa douleur. Lorsqu'il fut revenu à sa place, Renaud de Pons invita Théod de Blaye

à monter sur l'escabelle; mais le troubadour s'excusa de chanter, parce qu'il était légèrement indisposé, et pria qu'on permît à son *jongleur* (52) de le remplacer. Le sire de Pons et les dames ayant agréé son excuse, le jongleur chanta la *ballade* champêtre suivante (53), de la composition de son maître.

Lycas, un soir, trouva Glycère
Qui s'en revenait au hameau;
Voulant aborder la bergère,
Il lui parla de son troupeau,
Et puis des fleurs de la prairie;
Puis des roses, puis des boutons;
Quand la belle, avec brusquerie,
Dit : Retournons à nos moutons.

Le lendemain, près d'un bocage,
Il la revoit, au point du jour;
Il l'entretient du doux ramage
Des oiseaux qu'éveille l'amour.
Ce dieu, dit-il, charme leur vie
Et leur inspire leurs chansons.
La bergère encore le prie
De retourner à ses moutons.

Le lendemain, c'est son martyre
Qu'il lui conte, près d'un ruisseau.
D'abord elle n'en fait que rire,
En folâtrant au bord de l'eau;
Mais, d'une oreille plus soumise,
Elle écoute enfin ses raisons,
Et tard, la pauvrette s'avise
De retourner à ses moutons.

De ce moment, la pastourelle
Fut plus sensible chaque jour;
Mais chez le berger infidèle,
Le bonheur affaiblit l'amour.
Bientôt, avec indifférence,
Il reçoit ses plus tendres dons :
Et c'est lui qui, le premier pense
A retourner à ses moutons.

Cette chanson ne fut pas moins bien reçue que les autres, le troubadour et le jongleur furent complimentés. Voilà une bonne morale, dit le sire de Pons. Jongleur, si ton maître le trouve bon, je veux que tu chantes cette pastourelle à mes petites bergerettes; elles y apprendront à être prudentes et à se défendre des bergers. Comme Renaud n'avait pas trop le droit de prêcher une morale bien sévère, sa réflexion fit sourire l'auditoire, et lui-même n'avait pas l'air très-sérieux, en l'adressant au jongleur.

Il ne restait plus à entendre qu'un troubadour. Il était de Saintes, et se nommait sire Evrald. « Que nous avez-vous apporté, sire chevalier? lui dit Renaud. — Noble sire, c'est une *pastourelle* (54). J'ai grand sujet de craindre que ma chanson ne paraisse pas aussi bien *trouvée* * et aussi bien chantée que celle que l'on vient d'entendre; mais du moins j'ai à vous entretenir d'une bergère prudente et vertueuse.—C'est très-bien, dit le sire de Pons; nous venons d'apprendre ce qu'il fallait fuir, nous allons savoir ce qu'il faut imiter. »

* Inventée, composée.

Cependant, l'annonce de sire Evrald avait rendu l'auditoire un peu sérieux. Le troubadour ne parut pas s'en apercevoir, et prenant sa harpe *, il chanta ainsi :

Près de ces bois, que faites-vous seulette,
Loin du hameau, mignonne bergerette ?
— Vous le voyez, seigneur, en ces vallons,
Je vais gardant mes paisibles moutons.
— Ah ! redoutez des loups la dent cruelle,
Pour les brebis et pour la pastourelle !
— A mes côtés, j'ai mon fidèle chien,
Et suis tranquille avec si bon gardien.
— Dans mon château, vous pourriez, belle Isaure,
Contre les loups être plus sûre encore.
— Dans les châteaux, m'a-t-on dit maintes fois,
Il est des loups pires que ceux des bois !
— Eh ! quel félon, par si méchant langage,
A pu tromper ainsi votre jeune âge ?
— C'est un prud'homme en qui tout le canton
A grand fiance, et ce n'est sans raison.
— Et ce prud'homme, en son savoir extrême,
Vous aurait-il appris que je vous aime ?
— Il n'avait garde ! il est trop bon devin.
Beau sire, adieu ; suivez votre chemin.

Un murmure flatteur avait accompagné sire Evrald, depuis le milieu de sa chanson. Lorsqu'elle fut finie, tous les hommes lui sourirent avec approbation. Mais les dames témoignèrent plus bruyamment au troubadour le

* La harpe des troubadours était fort petite, et on la portait suspendue.

plaisir que leur avait fait la pastourelle qu'elles venaient d'entendre, et par-dessus toutes les dames, la douairière de Pons, la bonne Mathe exprimait son contentement de la manière la plus vive.

Renaud voyant cet assentiment universel en faveur du dernier troubadour, lui dit : « Sire Evrald, l'accueil que reçoit votre pastourelle ne laisse aucun doute sur votre triomphe, les dames vous l'assurent par acclamation. Mais sachez que les chevaliers ne l'ont pas entendue avec moins de plaisir. Pour mon compte, je vous en remercie, et je vous prie de boire dans mon hanap, pour que vous ne doutiez point de ma pensée. » Alors ayant fait remplir cette riche coupe de l'hyppocras le plus exquis, il y goûta, et puis présenta le vase au troubadour qui, après l'avoir vidé, voulut le remettre au page du sire de Pons. Mais Renaud lui dit : « Sire Evrald, je vous prie de garder le hanap, sans préjudice du prix indiqué et du privilége destiné au vainqueur. » Puis, s'adressant aux autres poëtes, il leur dit : « Messires troubadours, tous vos chants méritaient d'être couronnés, mais sire Evrald s'est avisé d'une chose à laquelle vous n'avez point pensé; un peu de malice fait parfois un bon effet. Tenez-vous pour avertis, dans l'occasion. »

Ce discours fut très-bien compris de toute la compagnie devant laquelle il était prononcé; mais il est bon d'expliquer à d'autres la cause du grand succès de la pastourelle de sire Evrald. C'est qu'elle était un récit exact et naïf d'une aventure arrivée au sire de Pons. Ce seigneur, en se promenant à la chasse, avait rencontré une jeune bergère d'une excellente beauté, à laquelle il avait adressé quelques propos galans; mais elle y avait répondu avec respect et sagesse. Depuis, Renaud avait passé plusieurs fois seul, par ce même lieu, et avait de nouveau

prié d'amour * la bergerette; mais il avait toujours été éconduit avec autant d'esprit que de fermeté. Cette petite aventure avait percé, et l'on savait gré au troubadour d'en avoir fait le sujet d'une pastourelle. Mais ce qui fut cause que le sire de Pons en entendit le récit de si bonne grâce, c'est qu'il avait terminé cette aventure de la manière la plus honorable pour lui; car, ayant été instruit que cette belle fille était vraiment sage, et qu'elle était aimée d'un garçon honnête, mais très-pauvre, il leva les difficultés du mariage, en mettant ce jeune homme plus à son aise. Car ce seigneur avait cela de bon que, s'il lui arrivait trop souvent de poursuivre la faiblesse, il aimait à récompenser la vertu. De sorte que, de manière ou d'autre, il y avait toujours du profit pour ses vassales à être belles; aussi dit-on que, de son temps, il n'y en avait pas une qui ne se fît un plaisir de l'être.

Cependant, les juges du chant parcoururent la salle, pour la forme, afin de recueillir les suffrages des dames, quoiqu'ils fussent déjà connus. Lorsqu'ils eurent fait leur rapport, un héraut proclama sire Evrald vainqueur du chant. Alors Renaud ayant fait apporter une riche toque de velours et une écritoire de vermeil, les remit entre les mains de la dame de Castelmoron, sa sœur, de qui sire Evrald les reçut en fléchissant un genou et baisant la main qui lui faisait ce brillant cadeau.

Les autres troubadours reçurent chacun un fort beau

---

* Cette expression était aussi fort usitée dans la langue romane du midi.

Le biographe de Folquet de Marseille, troubadour, dit de lui : Et entendia se en la molher del siu senhor en Baral e *pregava la d'amor*.

manteau vert (55). Pendant cette distribution les ménestrels ne cessèrent de jouer des fanfares.

On croyait les chants finis, lorsque sire Evrald, s'adressant à Renaud, lui dit : « Monseigneur de Pons, vous avez largement et généreusement récompensé la pastourelle que j'ai présentée au concours de ces nobles jeux, et le *guerdon* que vous m'avez accordé tirait un nouveau prix de la main qui me l'a remis. Voulez-vous me permettre, avec l'agrément des belles dames qui sont ici présentes, de vous chanter un lai * que j'ai composé tout récemment. Pour ceci, je ne prétends à aucune récompense, me trouvant déjà plus que payé de tous les efforts que je pourrai jamais faire pour contribuer aux *déduits* ** d'une aussi mémorable journée.

Dès que sire Evrald eut cessé de parler, toutes les dames qui s'attendaient à quelque nouveau chant un peu malin, s'empressèrent de témoigner au troubadour le vif désir qu'elles avaient de l'entendre. Le sire de Pons, qui le redoutait un peu intérieurement, se préparait néanmoins à faire aussi bonne contenance que la première fois. Il ordonna aux hérauts de faire faire silence, et sire Evrald étant remonté sur l'escabelle des troubadours, chanta ainsi, en s'accompagnant de sa harpe qu'il touchait très-faiblement.

---

* Je crois que j'ai oublié, plus haut, de dire que lai vient du mot allemand *lied*, qui peut dire chanson. On le donnait, dans le principe, à tout récit chanté, gai ou sérieux. On en a un exemple, dans le lai de Gruélan, dont on a vu, plus haut, un échantillon qui n'annonce rien de lamentable. Par la suite, le mot de lai fut plus particulièrement affecté aux récits tristes, aux complaintes, aux élégies.

** Plaisirs.

La veuve d'un héros, loin d'un enfant chéri,
Du plus fidèle amour seul et précieux gage,
Que tenait en exil une implacable rage,
D'ennuis et de regrets avait le cœur flétri.
En souvenirs cruels, en poignantes alarmes,
Le sort semblait contre elle épuiser son courroux.
Tremblante pour un fils, elle pleure un époux :
Sa tendre piété seule adoucit ses larmes.

Près d'elle, en une église, un jeune pèlerin
S'évanouit, un jour, accablé de souffrance;
Les secours d'Alfaïs, sa noble bienveillance,
Lui rendent ses esprits, soulagent son chagrin.
Il part. C'était son fils! De sa charmante mère
Il était le portrait; elle l'a méconnu!
Un si triste malheur ne fut point advenu,
S'il se fût présenté sous les traits de son père.

Enfin tant de vertus, de prières, de pleurs,
Vont désarmer le ciel. Des champs de la victoire,
Le même voyageur revient, couvert de gloire :
Les rois qu'il a servis l'ont comblé de faveurs.
Il revoit Alfaïs; devant la noble dame,
Plein de reconnaissance, il tombe à deux genoux,
Rappelant ses bienfaits, et du ton le plus doux,
Peignant les sentimens qu'il en garde en son âme.

Le troubadour allait continuer, lorsqu'il s'aperçut qu'on entourait la dame de Castelmoron. Il s'arrête et la voit pâle et évanouie dans les bras de son fils. La sensible veuve et la tendre mère n'avait pu entendre le récit de ses longs malheurs et de ses joies nouvelles, sans être trop vivement émue. Les demoiselles attachées à son service étaient accourues de la table des écuyers. Le sire de Pons

fit soulever la toile du pavillon pour lui donner plus d'air. Maître Perrin, le *physicien* du château, acheva par ses soins de lui rendre l'usage de ses sens. Dès qu'elle fut tout-à-fait remise, sire Evrald s'approcha d'elle et mettant un genou en terre : « Noble et vertueuse dame, dit-il, excusez mon indiscrétion qui vous a fait tant de mal. Je voulais célébrer vos vertus et la récompense qu'elles vous valent aujourd'hui ; c'est à elles que vous devez ce glorieux fils qui nous réunit tous autour de vous. Pardonnez-moi mon imprudence, car elle m'a rendu, pendant quelques instans, bien malheureux. »

« Sire Evrald, répondit Alfaïs, avec une grâce charmante, il est vrai que vous m'avez fait beaucoup de mal ; je n'étais point préparée à ce que vous alliez me dire; mais voici comme je veux m'en venger. » Alors elle détacha de sa ceinture un superbe *fermail* * en or, enrichi de pierreries, et le présentant au chevalier troubadour, elle lui dit : « Sire Evrald, je veux que vous attachiez ce fermail au chaperon que mon frère vous a donné. Recevez aussi cette escarcelle qui est suspendue aujourd'hui, pour la première fois à ma ceinture, et offrez-la à la dame de vos pensées, et *qu'elle vous doingt ce que plus vous bramez d'elle, en tout honneur* **.

Le troubadour reçut avec le respect et la reconaissance qu'il devait, les beaux présens de la dame de Castelmo-

---

* Le fermail était une agrafe : c'était une des parties les plus somptueuses de l'habillement.

** Cette formule de souhait qui accompagnait le présent que l'on faisait à un chevalier pour la dame de ses pensées, se retrouve fréquemment dans les romans de ce temps, et elle n'est pas toujours suivie de la restriction qui termine celle-ci.

ron, et il allait retourner à sa place, lorsque Renaud de Pons lui dit : « En vérité, sire Evrald, vous êtes fort heureux : voilà deux fois que vous attrapez les dames, (ce qu'elles ne pardonnent pas souvent,) en leur chantant des choses toutes différentes de ce qu'elles attendaient, et non-seulement elles ne vous punissent pas, mais toutes vous font des complimens, et vous récompensent. Pour moi, je n'ai pas l'esprit si bien fait. C'est par effort, que je me suis montré généreux avec vous; à présent je veux me venger. Je sais que vous n'aimez pas à chanter, une année, les vers faits pour les années précédentes : et bien, je vais vous demander la *tenson* * que vous chantâtes, à la cour d'amour, qu'Eléonore de Provence tint à Bordeaux, lorsque le roi d'Angleterre la mena, pour la première fois, dans la capitale de la Guienne. Ma sœur Alfaïs ne la connaît point; il y a ici plusieurs dames qui ne l'ont point entendue, je les invite à se joindre à moi, pour vous obliger à nous la chanter. « Ah! cher sire, dit Evrald, comment un si noble seigneur peut-il avouer qu'il se repent d'avoir été généreux? Vous usez envers moi d'une cruelle vengeance, je vous crie merci et à tous vos alliés que je vois se lever contre moi. » En effet, aux dernières paroles de Renaud, toutes les dames s'étaient jointes à lui, pour presser sire Evrald de chanter sa tenson. Il s'en défendit long-temps, mais la belle Eschive de Brisembourg lui ayant fait signe d'un coup d'œil qu'il devait chanter, il remonta sur l'escabelle, prit sa harpe et chanta la tenson (56) suivante, qu'il appelait *la cour d'amour de Cythère.*

---

* Tenson était autrefois féminin ; quelques Dictionnaires actuels le font masculin, contre l'étymologie ; ce mot vient de *contentio*, dispute. M. Raynouard l'a rappelé à son vrai genre.

Le Souvenir et l'Espérance,
Dans l'île de Cythère, un jour,
Se disputaient la préséance,
Et divisaient toute la cour.

L'ardente et folâtre jeunesse,
Inconstante dans ses désirs,
Donnait le pas à la déesse
Qui promet de nouveaux plaisirs.

Guidé par la reconnaissance,
Attendant moins de l'avenir,
L'âge mûr, avec complaisance,
Vantait les dons du souvenir.

Afin d'éviter une guerre
Qui pouvait troubler ses états,
Le dieu d'amour pria sa mère
De vouloir juger ces débats.

La belle reine de Cythère,
Par un héraut, fit annoncer
Le grand jour où, sur cette affaire,
Elle daignerait prononcer.

A cette importante nouvelle,
Tout fut dans l'île en mouvement :
A l'audience solennelle
On court avec empressement.

A travers une foule immense,
Vénus, conduite par l'Amour,
Se rend au lieu de la séance,
Où déjà l'attendait sa cour.

Mille cris bruyans d'allégresse
Précèdent et suivent ses pas;
Mais un signe de la déesse
Suffit pour calmer ces éclats.

La vive et brillante Espérance,
Sans attendre d'autre signal,
D'un air délibéré, s'avance
Vers la barre du tribunal.

Sa démarche est prompte et légère;
Le feu jaillit de son regard.
Malgré sa fraîcheur printannière,
Son teint doit quelque chose à l'art.

« Si je parle ici la première,
« Dit-elle alors, c'est qu'en effet
« J'ai ce droit-là; car, à Cythère,
« Le Souvenir est mon cadet.

« Aussi lorsque, sous ta bannière,
« Amour, j'accompagne tes pas,
« Le Souvenir reste derrière,
« Et bien souvent n'arrive pas.

« Vénus, à votre obéissance
« Tout se range, jusqu'aux enfers;
« Mais croyez que c'est l'Espérance
« Qui vous a conquis l'univers.

« C'est moi, dont le charme invincible
« Partout fait désirer vos lois.
« Qui pourrait rester insensible
« Aux doux prestiges de ma voix?

« Avec des couleurs si brillantes
« Je sais dépeindre vos faveurs,
« Que mes images séduisantes
« Vers vous font voler tous les cœurs.

« Par une magique puissance,
« Sans rien donner, je fais jouir :
« Du présent calmant la souffrance,
« Je rends heureux dans l'avenir.

« Il ne me faut qu'une promesse
« Pour nourrir la félicité,
« Et souvent cette fausse ivresse
« Vaut mieux que la réalité.

« Je règne par la confiance;
« Mon crédit ne s'use jamais;
« Quoique parfois la jouissance
« Tienne mal ce que je promets.

« Mais c'est qu'alors cette déesse
« Néglige, en sa facilité,
« D'appeler la délicatesse
« Au secours de la volupté.

« Le mortel qui de perfidie
« Me fait le reproche honteux,
« Dans son ingratitude oublie
« Qu'en espérant il fut heureux.

« Aussi, tout prompt à se dédire,
« Bientôt il maudit son courroux,
« Et dès que je veux lui sourire,
« Je le retrouve à mesgenoux.

« A mon gré je lui fais poursuivre
« De nouvelles illusions,
« Et, plein de transports, il se livre
« A toutes mes séductions.

« De mes esclaves innombrables,
« Reine! vos états sont remplis :
« A porter vos chaînes aimables
« Nuls sujets ne sont plus soumis.

« Que leurs vœux se fassent entendre :
« Je suis certaine du succès,
« Et mon rival pourra comprendre
« La fin de notre grand procès. »

La jeunesse tumultueuse,
A ces mots, jette des clameurs;
Mais, d'une mine sérieuse,
Vénus comprime ces rumeurs.

« Quand je daigne juger moi-même,
« Dit-elle, vos prétentions,
« Sachez de mon pouvoir suprême
« Attendre les décisions.

« Par l'influence populaire
« Je ne me laisse point guider :
« Ici, comme dans toute affaire,
« Le droit seul peut me décider.

« Qu'avant tout, selon la justice,
« L'adversaire soit écouté :
« Les cabaleurs, de ma police
« Sentiront la sévérité. »

Appelé pour sa plaidoirie,
Le Souvenir, d'un air distrait,
Sort alors d'une rêverie
Qu'il semble quitter à regret.

Tout occupé de son délire
A la fois triste et gracieux,
Sur sa lèvre est le doux sourire,
Quoique des pleurs mouillent ses yeux.

Son âme paraît affaissée
Dans sa ravissante langueur,
Et l'on voit que, dans sa pensée,
Il saisit encor le bonheur.

« Avant de défendre ma cause,
« O reine! souffrez qu'en ce jour,
« Dit-il, à vos pieds, je dépose
« Tout le tribut de mon amour.

« Selon l'usage, l'Espérance
« Vient d'exalter son grand pouvoir.
« Pour moi, de la reconnaissance
« J'acquitte d'abord le devoir.

« Pour le bonheur et pour la gloire,
« Peut-il former quelques souhaits,
« Celui qui transmet la mémoire
« De vos dons et de vos bienfaits?

« Un destin si digne d'envie
« A bien droit de combler mes vœux :
« Ma tâche par vous est remplie
« Du soin de faire des heureux.

« Amour, je marche sur tes traces,
« Pour perpétuer tes faveurs :
« En volant, tu répands tes grâces,
« Et je les fixe dans les cœurs.

« D'une continuelle ivresse
« Je remplis le cœur des amans,
« En leur représentant sans cesse
« De leurs plaisirs les doux instans.

« Par moi, chez un couple fidèle,
« Le passé s'unit au présent;
« Le bonheur que je lui rappelle
« Double le bonheur dn moment.

« Et lorsqu'une cruelle absence
« Vient désoler deux tendres cœurs,
« C'est encor moi dont l'assistance
« Porte remède à leurs douleurs.

« Voyez, loin de l'objet qu'il aime,
« Cet amant se désespérer;
« Sous le poids de son mal extrême
« Il semble à peine respirer.

« Toujours, vers un lieu solitaire,
« Il va promener ses ennuis.
« De ses regrets l'unique affaire
« Occupe ses jours et ses nuits.

« Mais l'image de son amie
« Partout accompagne ses pas;
« Je sais, dans sa mélancolie,
« Lui faire trouver mille appas.

« Sa peine a pour lui tant de charmes,
« Qu'insensible à la volupté,
« Il ne changerait pas ses larmes,
« Pour les transports de la gaîté.

« Vénus! de la reconnaissance
« Qui sans moi connaîtrait la voix?
« Et qui saurait de la constance
« Respecter et suivre les lois?

« Le favori de l'Espérance
« Aime à brûler de nouveaux feux :
« Je fais chérir de préférence
« L'objet par qui l'on fut heureux.

« O reine! il n'est pas moins utile
« De conserver que d'acquérir :
« La tâche en est plus difficile,
« Et c'est l'emploi du Souvenir.

« Pour étendre votre domaine,
« Ma rivale sert vos projets;
« Mais des esclaves qu'elle enchaîne,
« Moi seul fais de loyaux sujets. »

Tout un côté de l'audience
Applaudit à ces derniers mots,
Et Vénus, avec complaisance,
Daigne pardonner l'à-propos.

Mais bientôt, imposant silence,
Et reprenant sa gravité,
Elle prononce sa sentence
Avec un ton de majesté.

« Il m'est doux de rendre justice
« A ces deux illustres vassaux :
« C'est leur zèle pour mon service
« Qui, d'amis, les a faits rivaux.

« Désirant, avec bienveillance,
« Céder à leurs prétentions,
« Je veux qu'une sage ordonnance
« Fixe leurs attributions.

« Quoiqu'aujourd'hui la terre entière
« Paraisse adorer mon pouvoir,
« Plus d'une nation grossière
« Reste indocile à son devoir.

« Au milieu même des contrées
« Où l'on encense mes autels,
« Il est des âmes égarées,
« On rencontre des cœurs cruels.

« Il me faut à l'obéissance
« Ranger ces sujets révoltés,
« Et mettre sous ma dépendance
« Les états encore indomptés.

« Quand donc j'irai porter mes armes
« Contre quelques peuples nouveaux,
« L'Espérance, avec tous ses charmes,
« Marchera devant nos drapeaux.

« Avec art elle ira répandre
« D'adroites proclamations,
« Et des cœurs portés à se rendre
« Recevra les soumissions.

« Mais sitôt que sous ma puissance
« J'aurai réduit mes ennemis,
« Son rival est nommé d'avance
« Gouverneur des pays conquis.

« A ces charges si glorieuses,
« J'ajoute encor d'autres bienfaits;
« Et de mes grâces précieuses
« Ils vont connaître les effets.

« Avant la fin de la journée,
« L'un et l'autre, au gré de ses vœux,
« Verra le dieu de l'hyménée
« Lui présenter les plus doux nœuds.

« A l'aimable et vive Espérance,
« Dès ce jour, j'unis le Désir,
« Et veux que la tendre constance
« Soit compagne du Souvenir. »

La tenson avait été trop demandée pour que la noble compagnie n'en remerciât pas le troubadour. « Mesdames, dit sire Evrald, je crains bien de m'être rendu coupable, une troisième fois, du tort que m'a reproché le sire de Pons. Vous ne vous attendiez pas que ma chanson serait si longue. Sans cela.... Il est possible, interrompit une des dames, qu'on eût hésité à vous la demander, dans la crainte de vous fatiguer; mais nous ne vous en saurons que plus de gré, de nous l'avoir chantée, et nous remercions le sire de Pons de nous avoir procuré le plaisir de l'entendre. »

Cependant, tous les chants étant finis, le sire de Pons invita les troubadours à prendre part au dernier mets,

et il leur fit servir de l'hyppocras, de l'hydromel et autres pimens selon leur goût. Renaud voulut de plus que les troubadours, en commençant par sire Evrald, prissent des épices dans *son drageoir* (57).

Après le vin et les épices *, la brillante compagnie rentra dans le château, et vers deux heures, elle en ressortit pour se rendre aux lices et assister aux vêpres du tournois. Les jeunes poursuivans-d'armes y montrèrent par leur adresse et leur courage, qu'ils ne tarderaient pas à mériter d'être admis dans les rangs des chevaliers. Celui qui se fit le plus remarquer fut le damoisel qui avait chanté avec les troubadours. Après les *tournoyemens* **, le sire de Pons proposa aux nobles varlets de jouer à la *quintaine* (58). Il en fit placer une énorme dans la lice : on avait donné à l'homme de bois la figure d'un roi maure. Les dames rirent beaucoup de voir les rudes coups de lance ou de bouclier qu'il donnait aux jouteurs qui couraient contre lui. Il n'y eut que le troubadour de Jonzac qui toucha si justement le roi maure, au milieu

---

* Expression proverbiale, pour signifier la fin du repas, parce qu'il se terminait toujours par là.

** Cette expression est souvent employée pour tournois : on disait aussi tornément, etc.

Toute votre gent
Son li plus joli du *tournoyement;*
J'aime loyaument
Toute votre gent ;
Et pour cela di qu'il ont maintien gent [1],
Toute votre gent.

Chanson de Raoul de Coucy.

[1] Gentil.

de la poitrine, qu'il le traversa de sa lance; et par conséquent l'assaillant ne fut point frappé. Il remporta donc le prix qui consistait dans la lance et l'écu même dont le roi maure était armé.

A cinq heures, on entendit le cor qui appelait les écuyers et les pages à l'eau (59); alors les convives revinrent sous le pavillon du banquet, pour le souper. Il ne fut guère moins magnifique que le dîner. Dès le second mets, il fallut que des varlets vinssent tenir des torches autour des tables (60). Entre les crêmes et les dernières épices, le sire de Pons, s'adressant aux jongleurs, leur dit: « C'est à présent votre tour, maîtres jongleurs, de nous faire entendre ce que vous avez de nouveau, soit que vous l'ayez *trouvé* (inventé), soit que vous le deviez à d'autres *trouveurs* *. Vous m'aviez promis des *bals* (61) pour cette année : voilà le moment de vous acquitter de votre parole. Je vous préviens que le vainqueur verra son bal joué et dansé le premier, pendant toutes les fêtes; de plus il aura une belle *flûte baihaigne* **, en outre de la robe que recevra chacun de vous. » Alors il fit signe au jongleur de Saintes, qui était le plus près de lui, de commencer; les autres devaient suivre selon l'ordre où ils étaient placés. Le jongleur s'étant avancé sur le bord de son balcon, chanta le bal suivant, en s'accompagnant d'un violon :

---

* Trouveurs, trouvaires, trouvères, gens qui trouvent, qui inventent, qui composent. Le mot de troubadour ne signifie pas autre chose. C'est déjà assez expliqué dans les notes, à la fin des volumes; mais tout le monde ne va regarder pas là.

** Flûte de Bohême.

Sitôt que je te vis,
Je fus amoureux, Lisette (62);
Sitôt que je te vis,
De toi mon cœur fut épris.
Je fus amoureux, Lisette,
De toi mon cœur fut épris.
Sitôt que je te vis,
Je fus amoureux, Lisette;
Sitôt que je te vis,
De toi mon cœur fut épris.

Plus en plus je te vois,
Plus tu me charmes, Lisette;
Plus en plus je te vois,
Plus mon cœur chérit tes lois.
Plus tu me charmes, Lisette,
Plus mon cœur chérit tes lois.
Plus en plus je te vois,
Plus tu me charmes, Lisette;
Plus en plus je te vois,
Plus mon cœur chérit tes lois.

Oui, tant que je vivrai,
Mon cœur sera pour Lisette;
Oui, tant que je vivrai,
C'est elle que j'aimerai.
Mon cœur sera pour Lisette,
C'est elle que j'aimerai.
Oui, tant que je vivrai,
Mon cœur sera pour Lisette;
Oui, tant que je vivrai,
C'est elle que j'aimerai.

Le sire de Pons et ses convives se montrèrent très-satisfaits du bal du jongleur de Saintes, et lui en firent

compliment. Alors celui de Saint-Jean-d'Angely prit sa place, et chanta ainsi :

Jeannette,
Puisque c'est à moi
Qu'est ta foi;
Jeannette,
Puisque c'est à moi;
Avance
L'instant du bonheur
De mon cœur;
Avance
L'instant du bonheur.

Jeannette,
Sais-tu que tes yeux
Amoureux;
Jeannette,
Sais-tu que tes yeux
Me brûlent
Comme des tisons
Et charbons;
Me brûlent
Comme des tisons.

Jeannette,
Finis mes tourmens,
Il est temps;
Jeannette,
Finis mes tourmens.
Ma belle,
Donne-moi ta main,
Dès demain;
Ma belle,
Donne-moi ta main.

La noble assemblée avait souri à la gaîté de l'air et des paroles de ce bal, lorsqu'un rire général éclata, de toutes les tables, à la vue du chanteur qui remplaçait celui qui venait de finir. C'était le jongleur du sire de Pons. Il se nommait Mathurin. Sa taille n'arrivait pas à quatre pieds et demi; mais il avait en pourtour ce qui lui manquait en hauteur. Sa tête dont la plus grande dimension devait se prendre d'une oreille à l'autre, était couverte d'une crinière crêpue, comme celle d'un chien barbet, et présentait en avant une face rubiconde où les yeux tenaient peu de place, le nez beaucoup, et la bouche encore davantage. Mathurin était un jongleur de l'espèce de ceux que les Lombards nomment *bouffons* (63). Pour faire rire, il disait impudemment tout ce qui lui passait par la tête. De temps en temps, il lui en revenait bien de bons horions et des coups d'escourgée; mais, somme totale, il trouvait que le métier était profitable, et il ne s'en dégoûtait pas.

Lorsque le sire de Pons, à qui Mathurin n'avait pas annoncé qu'il se mettrait sur les rangs, le vit paraître, il lui dit: « Comment, effronté, tu oses disputer le prix du bal à de si habiles jongleurs? — Eh! depuis quand, monseigneur, reprit Mathurin, avez-vous imaginé que j'étais modeste?—Je n'ai jamais eu occasion, répliqua Renaud, de soupçonner cela; mais pourtant tu m'étonnes. —Eh bien, laissez-moi aller, vous ne vous étonnerez plus, une autre fois.—Va donc, lui dit son maître, en riant de son impudence. »

Alors un écuyer s'approcha du sire de Pons, et lui dit bas, « que tous les gros varlets garçons et basses vasselettes du château priaient humblement monseigneur de leur donner la permission d'entrer au bas bout de la salle; seulement un instant, pour voir Mathurin chanter devant

monseigneur et la noble compagnie. Cette demande seule prouvait la bonté de Renaud. Il ne voulut pas détromper ses serviteurs de la confiance qu'ils y avaient.

Alors on vit entrer les queux, les *hasteurs* *, les souffleurs, les sauciers, les fourniers, les *bûchers* **, les *potagers* ***, les sommeliers, enfin tous les gros garçons, et de même toutes les femmes et filles de grosse besogne du château. Ce spectacle ne fit qu'égayer la haute compagnie.

Mathurin voyant son auditoire renforcé de gens qui ne pouvaient que lui être favorables, n'en devint que plus hardi. Prenant donc son violon dont il tirait de *cruelles mélodies*, il se mit à chanter le bal suivant, en faisant mille grimaces.

Amoureux,
Pour être heureux,
Il faut se voir et s'entendre;
Amoureux,
Pour être heureux,
D'abord il faut être deux.
Puis quand on est deux,
Faut s'entendre,
Faut s'entendre;
Puis quand on est deux,
Faut s'entendre
Tous les deux.

Comme un sot,
Le gros Guillot
Se tient loin de Marguerite....

---

* Rôtisseurs. ** Porteurs de bois. *** Ceux qui avaient soin des légumes.

Le chanteur en était là, lorsque la douairière de Pons, qui avait remarqué qu'au bout de la salle, les jeunes *gars* se mettaient les poings dans la bouche, pour ne pas éclater de rire, et que les jeunes filles commençaient à baisser la tête, en se regardant les unes les autres du coin de l'œil, dit à Renaud : « Mon fils, faites taire Mathurin ; il va nous dire quelque sottise. » Aussitôt le sire de Pons dit : « Tais-toi, Mathurin ! les dames craignent que tu ne dises des sottises.—Moi, monseigneur, j'en suis incapable. —Tais-toi toujours, puisque tu fais peur aux dames, vilain! —Eh! monseigneur, que ne vous rendez-vous pleige pour moi?—En effet, ce serait un bel emploi que je ferais de mon crédit. Allons, retire-toi ; à moins que tu n'aies quelqu'autre bal à nous chanter.—Oui-dà, monseigneur ; et pour celui-là, j'espère que vous en serez content.—C'est ce que nous allons voir. »

Alors Mathurin, après avoir souri jusqu'aux oreilles et tendu les cordes de son violon, se mit à chanter le bal suivant :

Notre sir' de Pons
N'aime guère,
N'aime guère,
Notre sir' de Pons
N'aime point les cotillons.

Ici Renaud interrompit le chanteur pour lui dire : « A la bonne heure ; voilà qui est mieux. » Puis, se tournant vers ses convives : « Vous voyez, leur dit-il, que les gens qui m'approchent rendent justice à ma sagesse, tandis que je sais qu'au loin on me calomnie. Allons, Mathurin, continue. »

Le jongleur, après avoir souri un peu plus largement

que la première fois, en regardant le bas bout de la salle, reprit ainsi son bal :

Aussi nos tendrons,
Pour lui plaire,
Pour lui plaire,
Aussi nos tendrons
N'ont quasi plus de jupons.

A cette fin inattendue, des éclats de rire partirent de tous les côtés de la salle, sans que le respect pour le sire de Pons et pour la noble compagnie pût en empêcher. Renaud lui-même ne sut pas s'en défendre, malgré les efforts qu'il faisait, pour se mettre en colère. Dès qu'il lui fut possible de se faire entendre : « Insolent, dit-il à Mathurin, tu seras puni de ton effronterie; mais tu ne le seras pas seul. Je saurai l'impertinent qui s'est permis de te donner cette chanson à débiter : car tu viens bien de prouver que tu étais assez impudent pour me la chanter en face; mais tu ne l'as pas faite.—Monseigneur, je la maintiens mienne. »

Alors Renaud s'adressant au vieux concierge de sa tour, lui dit : « Maître Jacques, *empoigne-moi ce ribaud*; va le jeter dans le cachot le plus noir de ma grande *geôle*, et qu'on lui donne tous les matins vingt coups d'escourgée, jusqu'à ce qu'il ait avoué de qui est la chanson. Nous verrons ensuite ce qu'il lui faudra pour son compte. » Mathurin, sans se laisser abattre par le danger de sa position, « Monseigneur, dit-il, commandez plutôt à maître Jacques de prendre avec lui quelques *quartes* de votre vin des *Grandes Borderies*, et de me tirer les vers du nez avec cela. Je veux perdre mon nom si, à la vingtième, il n'en sait pas autant que moi, là-dessus. *In viro vanitas*, dit

notre *prouvaire* *.» Toute l'assemblée rit d'entendre Mathurin lâcher du latin; et ceux qui étaient tant soit peu clercs rirent encore mieux de la manière dont il arrangeait le latin du curé **. Le sire de Pons n'en reprit pas moins: « Jacques, fais ce qu'on te dit. » Et Mathurin sortit, ainsi que tous les gens de peine du château, à qui on fit le signe de vider la salle.

Les chevaliers et les dames continuèrent encore quelque temps à rire de la scène qui venait de se passer, à quoi n'aidait pas peu le souvenir de l'étrange figure de Mathurin. Renaud persistant à paraître furieux contre son jongleur, la douairière de Pons lui dit: « En vérité, mon fils, vous n'avez que ce que vous méritez. Vous avez tant dit à nos *petites vilaines* (villageoises) qu'elles étaient lourdes, que je vois, tous les ans, diminuer le nombre de leurs jupes. Bientôt elles seront aussi mincement vêtues que les *filles de nos demoiselles* (64).—Eh! madame, reprit Renaud, elles dansent encore avec cinq cottes, au feu de la Saint-Jean!--Elles en avaient huit, du temps de votre père, et *si* (pourtant), elles n'étouffaient pas. » Cette petite discussion étant terminée, le sire de Pons dit: « Mais il ne faut pas que l'impertinence de Mathurin nous fasse perdre notre dernier bal. Il nous reste à entendre le ménestrel de Royan (65) Ce jongleur s'étant donc avancé, se tint debout le mieux qu'il put: car il était fort estropié d'une jambe. Son visage était pâle; mais ses traits étaient délicats et réguliers. Il chanta d'une voix

* Notre prêtre, notre curé.

** Il est probable que Mathurin voulait dire: *In vino veritas*. Au reste, il prononçait, sans s'en douter, un axiome encore plus vrai et plus général.

faible, mais douce et juste, le bal suivant, en s'accompagnant de sa guitare d'une manière fort agréable.

Viens sous la coudrette,
A l'aube du jour,
Colinette;
Viens sous la coudrette,
A l'aube du jour;
Ecouter la fauvette,
Et parler d'amour,
Colinette;
Ecouter la fauvette,
Et parler d'amour.

Viens sous la coudrette,
Au milieu du jour,
Colinette;
Viens sous la coudrette,
Au milieu du jour;
Reposer sur l'herbette,
Et parler d'amour,
Colinette;
Reposer sur l'herbette,
Et parler d'amour.

Viens sous la coudrette,
A la fin du jour,
Colinette;
Viens sous la coudrette,
A la fin du jour;
Y cueillir la noisette,
Et parler d'amour,
Colinette;
Y cueillir la noisette,
Et parler d'amour.

Ce petit bal fut si bien chanté et si bien accompagné par le jeune ménestrel, qu'il reçut l'accueil le plus favorable du public. Cependant les juges du chant ayant parcouru les tables pour recueillir les suffrages, ils les trouvèrent tellement partagés entre le premier bal et le dernier, qu'ils ne savaient que prononcer; et ils allaient recommencer leurs recherches, lorsque le jongleur de Saintes s'approchant de la table du sire de Pons, auprès de laquelle étaient les juges, il leur dit: « Seigneurs juges, et vous tous, nobles chevaliers et belles dames, ne vous mettez point en peine de décider auquel des deux bals vous donnerez le prix : car ils sont l'un et l'autre du ménestrel de Royan. Il m'a permis de chanter le premier pour me procurer l'honneur d'assister aux belles fêtes du sire de Pons, et de me faire connaître ainsi de toute la généreuse noblesse qui s'y trouve réunie : car je n'avais rien de prêt. Mais dans ce moment je lui rends ce qui lui revient. » Ce petit incident augmenta l'intérêt que le jeune ménestrel s'était déjà acquis. La douairière de Pons dit : « Comme nous avons toujours à juger le bal qui doit avoir l'honneur de faire danser le premier cette aimable jeunesse, il faut, dans ce cas-ci, qu'ils soient tous deux chantés par le même jongleur, et il est juste que ce soit par l'auteur. Ainsi donc le ménestrel de Royan n'a qu'à nous chanter le premier bal. »

Tout le monde étant retourné à sa place, le jeune ménestrel se mit en devoir d'obéir à la noble dame; mais à peine fut-il au milieu du second couplet, que sa voix s'altéra, ses yeux se remplirent de larmes, et il ne put pas continuer. Alors le jongleur de Saintes venant à son secours, dit : « Plusieurs personnes ici connaissent une partie des malheurs dont la pensée affecte si tristement ce jeune ménestrel; mais, comme beaucoup de nobles

étrangers réunis sous ce pavillon les ignorent, si monseigneur de Pons et tous les preux chevaliers et les aimables dames qui sont ici présens veulent savoir son histoire, il faut lui demander la complainte * qu'il vient d'en composer tout dernièrement, si toutefois il peut trouver la force de la chanter. Je le ferais bien pour lui; mais cela ne pourrait produire le même effet sur l'illustre assemblée. —Allons, dit le sire de Pons, qu'on lui serve un bon hanap d'hyppocras, pour lui remettre le cœur, et qu'il sache que nous sommes tous ici favorablement disposés pour l'entendre. »

Le jeune ménestrel, un peu fortifié par ces paroles bienveillantes et par l'hyppocras, reprit sa guitare et chanta la complainte suivante, non sans une grande émotion :

Trop faible encor pour brandir une lance,
Jeune varlet, je suivis un seigneur
Qui s'en allait, loin du pays de France,
Contre le Maure exercer sa valeur.
Pendant trois ans, chéri de la victoire,
Par ses lauriers il nombra ses combats;
Mais trop d'ardeur à poursuivre la gloire
Lui fit trouver à la fin le trépas.

Autour de lui, son escorte accablée,
Jusqu'au dernier, périt en combattant;
J'avais suivi ses pas dans la mêlée,
Et sur son corps je gisais expirant,

---

* Il y a, dans le texte, le *planc*. Ce mot vient évidemment de *planctus*, plainte, doléance.

Quand de Saint-Jean * l'étendard redoutable
Vint dissiper les cruels Musulmans :
Des chevaliers la pitié secourable
Me prodigua les soins les plus touchans.

On me rendit à grand' peine la vie;
Mais, inhabile aux fatigues de Mars,
Il me fallut perdre la noble envie
De pourchasser la gloire et ses hasards.
Je regagnai ma lointaine patrie,
Grâce aux secours d'un brave hospitalier;
Après cinq ans depuis ma départie,
Du toit natal je revis le foyer.

Mais l'abord triste et le deuil de ma mère
Me font songer à de nouveaux malheurs :
Mes yeux tremblans lui demandent mon père;
Elle gémit, m'embrasse et fond en pleurs.
Bientôt j'apprends qu'une horrible détresse
Vient s'ajouter à ses regrets affreux.
Pour ses enfans son active tendresse
En vain s'épuise en efforts généreux.

Loin de vouloir augmenter l'indigence
Et de ma mère et de mes jeunes sœurs,
Je désirais leur porter allégeance
Et de leur sort adoucir la rigueur.
Mais dans l'état de langueur, de souffrance,
Où m'avait mis le Sarrasin cruel,
Pour moi, l'épée étant sans assistance,
Mon seul recours fut d'être ménestrel.

---

* Des hospitaliers de Saint-Jean.

Quand du village, au son de la musette,
Sur les gazons, à l'ombre de l'ormeau,
Je fais danser la tendre bergerette,
Objet d'amour du jeune pastoureau,
Au doux attrait de la commune joie,
Sans y songer, j'abandonne mon cœur;
Et la gaîté, qui partout se déploie,
Me rend le calme, au défaut du bonheur.

Mais sur ma lyre, aux gentes demoiselles,
Dans les manoirs de nos puissans barons,
De gais ballets ou de chansons nouvelles.
Lorsque je fais répéter les leçons,
Cruels pensers m'accablent de tristesse;
Et quand ma voix, par des couplets joyeux,
Est condamnée à peindre l'allégresse,
Souvent de pleurs je sens mouiller mes yeux.

Moi qui devrais, sous une noble armure,
Dans les combats, dans les brillans tournois,
Partout cherchant périlleuse aventure,
A la beauté consacrer mes exploits;
Je suis réduit, par la plus dure chance,
A pourchasser, de châtel en châtel,
Vil prix d'argent, non d'amour récompense:
Comment aimer un pauvre ménestrel?

Preux chevaliers, et vous, tant belles dames,
Qui de mes maux écoutez les récits,
A la pitié laissez aller vos âmes;
Vers moi tournez des regards attendris.
De quelques pleurs le baume délectable
Sera remède à mon ennui mortel.
Mon cœur est haut, mon sort est misérable:
Plaignez, plaignez le noble ménestrel!

Le pauvre jouvencel put à grand'peine arriver à la fin de sa chanson, tant il s'était attendri lui-même, par le récit de ses malheurs; mais il eut de suite la consolation qu'il réclamait : car il vit plus d'une belle paupière mouillée des larmes de la pitié. Après que la première émotion des auditeurs fut calmée, le sire de Pons prenant la parole, lui dit : « Jeune damoisel, pourquoi, pouvant conter ainsi vos peines, ne l'avez-vous pas fait plus tôt, et ne vous êtes-vous pas déclaré troubadour, au lieu de vous faire ménestrel ?—Noble sire, je craignais de ne pas réussir, et j'ai choisi ce qui était le plus facile et le plus sûr, parce que le besoin pressait.—Il n'en sera plus ainsi, reprit Renaud, et je vous déclare mon troubadour. Qu'on aille, dit-il, à un de ses écuyers, chercher une seconde livrée neuve * pour ce jeune damoisel. »

Pendant qu'on exécutait cet ordre, un chevalier qui revenait d'Espagne où il avait été captif des Maures, se leva et adressant la parole à Renaud, il lui dit : « Sire de Pons, je demande pour ce jeune damoisel qu'il soit fait chevalier. » A ces paroles tout le monde tourna les yeux vers cet étranger; le ménestrel de Royan le regarda plus que les autres, mais il ne le reconnut pas davantage, parce qu'une grande barbe qu'il avait laissé croître lui changeait le visage.

Le chevalier continua donc ainsi son discours, en s'adressant à toute la compagnie : « Nobles seigneurs, et vous belles dames, je veux justifier devant vous la demande qui paraît vous surprendre. Je suis né en Bretagne d'un père riche ; mais me trouvant second fils et ayant plu-

---

* Nous avons vu qu'on se contentait souvent de donner aux jongleurs de vieux habits.

sieurs sœurs, ma *juvégnerie* (66) suffisait à peine pour me soutenir dans l'état de *simple chevalier* (67). Je me disposais donc à poursuivre la gloire, suivi d'un seul varlet, lorsque mon frère aîné me déclara que, dans une circonstance critique, il avait fait vœu d'aller en pèlerinage à Saint-Jacques en Galice, et de faire pendant trois ans la guerre aux Maures d'Espagne avec deux chevaliers, six hommes d'armes et la suite nécessaire. Mais que le triste accident qui lui était survenu (c'était une paralysie sur un bras) l'empêchant d'exécuter ce dessein, il me proposait de l'accomplir pour lui, s'engageant de me fournir, à ses frais, toute l'escorte qu'il aurait emmenée lui-même. Il ajoutait qu'à mon retour, il partagerait, de son vivant, tout son domaine avec moi. J'acceptai sans scrupule sa proposition, car il n'avait pas d'enfant. Je quittai donc la Bretagne avec une noble et vaillante suite. Arrivé à Saintes, je voulus m'y arrêter pour y jouir, pendant deux jours, de la société d'un ami. Mais je fis continuer à ma troupe son chemin vers l'Espagne, ne gardant avec moi qu'un page avec lequel je comptais la rejoindre à Bordeaux où elle avait ordre de m'attendre. Le jour même où je devais me remettre en route, je me fis, par accident, un tel mal à un genou, qu'il me devint impossible de monter à cheval. Dans cet embarras, mon ami, ne pouvant me retenir, m'offrit une litière pour me conduire à Royan, où je devais m'embarquer pour Bordeaux. J'acceptai son offre avec reconnaissance. Mais arrivé à Royan, mon page se trouva tout-à-coup si incommodé, qu'il ne me fut pas possible de songer à le mener plus loin. Cependant je ne pouvais, étant blessé moi-même, me passer d'un serviteur, en voyage. Je pris le parti de m'informer s'il n'y aurait pas, dans le pays, quelque jeune fils de gentilhomme qui voulût m'accompagner comme page, et com-

mencer avec moi sa carrière militaire en Espagne. Au bout de quelques heures, on m'en présenta un dont la figure et les manières me plurent de suite, quoiqu'il n'eût pas l'air bien robuste. Son père possédait le petit château de Boube, près de Royan. Nos conventions furent bientôt faites, il revint le lendemain avec son léger trousseau, et nous nous embarquâmes de suite. »

Jusqu'à ce moment, le jeune ménestrel, quoique frappé d'étonnement et agité de mille pensées, avait comprimé les élans de son émotion; mais le chevalier breton ayant repris haleine un instant, le damoisel s'écria: « Quoi c'est vous, messire Ives! » Et il voulut s'élancer vers lui; mais le chevalier lui dit: « Oui, mon cher Joseph; et j'ai autant d'envie de t'embrasser, que toi de venir dans mes bras; mais laisse-moi d'abord achever mon histoire; car si je me livrais à mon attendrissement, je ne pourrais en venir à bout, ce soir. » Alors s'adressant de nouveau à la compagnie, il reprit ainsi: « Seigneurs chevaliers, ne voulant point vous arrêter à des événemens de nul intérêt, je vous dirai qu'étant arrivé en Galice toujours très-satisfait des soins et de l'adresse de mon nouveau page, j'accomplis mon vœu au tombeau du saint Apôtre, puis je rejoignis la première armée chrétienne que je pus trouver faisant la guerre aux Maures. Le jeune damoisel que vous venez d'entendre vous a parlé de mes services pendant trois ans; mais il ne vous a pas dit que, dans un combat, il m'avait sauvé la vie. C'est à moi à vous raconter ce beau trait de courage et de dévoûment. J'étais engagé avec ma petite troupe dans une affaire où chacun de mes compagnons avait plus d'un ennemi à combattre; pour moi j'étais cruellement pressé par trois Maures qui, m'ayant sans doute reconnu pour le chef, paraissaient s'être chargés de me tuer. Malgré mes efforts

et la bonté de mes armes, j'allais infailliblement succomber, lorsque mon jeune page, quoiqu'il ne fût armé que d'un arc et d'une courte dague, vole à mon secours, et il déploie tant de courage et d'adresse que, de prime abord, je vois une de ses flèches entrer dans la visière du plus terrible de mes ennemis qui est forcé d'abandonner le combat. Un de ses compagnons veut le venger et se précipite sur mon page; mais celui-ci, sans s'étonner, dirige une flèche si heureusement dans la tête du cheval de son ennemi, que l'animal furieux ne peut plus être gouverné par son cavalier. L'intrépide enfant alors s'élance à son tour sur le Maure, quitte son propre cheval et saute légèrement sur la croupe de celui de son ennemi. En vain le Sarrasin essaie de le saisir et de le renverser, le jeune chrétien armé de sa courte dague épie si bien les mouvemens de son adversaire, qu'il saisit un défaut de son armure et y loge son fer meurtrier.

Cependant, dès que, sur trois ennemis, il ne m'en resta plus qu'un seul en tête, je devins à mon tour assaillant, et je l'attaquai avec tant d'ardeur, qu'à la fin je le terrassai. Comme dans ce moment les chrétiens étaient maîtres du champ de bataille, je ne voulus point achever mes ennemis vaincus. Je préférai les emmener et les faire soigner, pour en avoir une rançon que je promis à mon jeune page de lui abandonner, reconnaisssant que je lui devais cette victoire et même la vie; et je le fis écuyer. Au bout de peu de temps, ces prisonniers me payèrent leur liberté à un très-haut prix que je voulus remettre de suite à Joseph selon ma promesse. Lui, après avoir long-temps refusé d'accepter cet argent, me pria du moins de le garder, parce qu'il en serait plus embarrassé que moi. Alors je déposai cette somme, en arrière de l'armée, dans une commanderie des hospitaliers de Castille, dont nous avions

un petit escadron qui, là comme en Palestine, faisait des prouesses admirables. Mais le terme de mes succès arriva, ainsi que vient de vous le raconter le jeune troubadour. Surpris dans une embuscade, par des forces trop supérieures, je fus accablé avec toute ma troupe; et là encore, le dernier des miens que je vis combattre à mes côtés, fut mon jeune écuyer, qui ne semblait occupé que du soin de me défendre. Je n'avais aucun espoir de salut; je ne songeais qu'à vendre chèrement ma vie, lorsqu'un Sarrasin me donna un coup de massue si terrible sur la tête, que je fus renversé de mon cheval sans connaissance. J'ai su depuis qu'en effet les hospitaliers et quelques autres religieux guerriers avaient chassé un instant les Infidèles et avaient enlevé les blessés chrétiens; mais me croyant mort, ils m'avaient abandonné, sur le champ de bataille, parce qu'ils voyaient arriver de nouveaux ennemis en force supérieure. Les infidèles encore une fois maîtres du terrain, se mirent à dépouiller les morts. Par suite de cette opération, la fraîcheur de l'air me fit revenir. Me voyant respirer, le Maure qui venait de me dépouiller, parut délibérer un instant s'il ne m'achèverait pas; mais remarquant que les armes et les vêtemens qu'il m'avait enlevés étaient riches, il supposa qu'il aurait plus de profit à ma rançon, et m'ayant jeté un mauvais manteau sur le corps, il me fit lier sur un cheval et m'emmena.

« Je ne vous dirai pas, seigneurs chevaliers, tout ce que j'ai enduré de peines, pendant ma captivité. Puisse le Dieu pour qui je me suis exposé à ces souffrances les avoir agréées, en expiation de mes fautes! Enfin, au bout d'un an, il y eut une trève avec les Maures, pendant laquelle je parvins à faire instruire les hospitaliers de ma captivité. Je fus racheté avec une partie de l'argent que je leur avais confié. Il m'en resta assez pour refaire mes équipages.

Rendu à la liberté, j'appris des hospitaliers que mon jeune varlet, que je croyais mort sur le champ de bataille, avait été recueilli par eux et renvoyé en France, parce qu'il ne pouvait plus faire la guerre. Dès ce moment, je fis vœu de ne point couper ma barbe que je n'eusse récompensé ce brave et généreux enfant, de la vie et de la liberté que je lui devais, en me proposant de le faire recevoir chevalier, dans la première réunion de noblesse où je pourrais le rencontrer ou le conduire; et il me serait difficile, messeigneurs, de trouver nulle part une plus digne assemblée que celle qui sied à ce banquet. Cependant, prêt à rentrer en France, une cruelle maladie, suite de mes blessures et des mauvais traitemens essuyés pendant ma captivité, me retint plus d'un an au pied des Pyrénées. Enfin me voici, grâce à Dieu, en mesure d'accomplir mon vœu. Dès demain j'envoie un messager en Bretagne et je promets sur mon honneur, devant la glorieuse compagnie qui m'entend, qu'avant trois mois le damoisel que voilà sera en état d'avoir *fief de haubert* * et d'entretenir à sa place un chevalier suivi de deux hommes d'armes, et fourni de toutes choses à l'avenant. De quoi je me propose de renouveler le vœu, sur le paon.

« A présent, Joseph, dit le chevalier breton s'adressant au jeune troubadour, viens dans mes bras, je ne crains plus de pleurer de joie; j'ai dit ce que je voulais dire. » Le damoisel se jeta dans les bras de sire Ives.

Pendant que cette scène se passait à la table du sire de Pons, une autre, non moins touchante, occupait la

---

* Le fief de haubert était celui qui pouvait suffire à l'entretien d'un chevalier. On se rappelle que le haubert ou la cotte de maille était une armure distinctive des chevaliers.

table des chevaliers. La belle et sensible fille du seigneur de Semussac s'évanouissait dans les bras de sa mère, mais c'était de *doux émoi*, car elle aimait en secret le noble ménestrel, et elle en était aimée plus que la vie. Toutefois ce mystère serait mort avec eux, si la fortune eût gardé rigueur au jeune damoisel. Mais l'heureuse aventure qui lui survenait causa tant de joie et en même temps d'espérance à sa douce et secrète amie, qu'elle ne put résister à son émotion.

Joseph s'apercevant du mouvement qui avait lieu à la table où était l'aimable Adélaïde, s'arracha des bras de sire Ives pour y courir de son mieux. L'agitation qu'il laissa percer à la vue de cette belle personne évanouie dans les bras de sa mère, trahit pour la première fois son secret; ses larmes coulaient en abondance. L'inquiétude et l'effroi se peignaient sur sa figure; il ne parut respirer que lorsqu'Adélaïde, revenue à l'usage de ses sens, eut assuré à sa mère qu'elle ne souffrait plus.

Le chevalier breton ayant alors emmené son jeune ami à part, lui dit qu'il soupçonnait qu'un sentiment payé de retour l'attachait à cette noble fille. Joseph, encouragé par les anciennes et les nouvelles bontés du chevalier, lui avoua que les malheurs dont il s'était vu poursuivi jusqu'à ce moment, l'avaient empêché de déclarer son amour pour Adélaïde, à qui il espérait n'être pas indifférent. « Elle t'aime, mon ami, reprit le généreux breton, car elle m'a regardé, quoique j'aie plus l'air d'un ours que d'un chevalier, avec une tendresse et une reconnaissance qui m'ont fait connaître tout ce qui se passait dans son cœur; je justifierai les sentimens dont elle m'honore, et toutes les espérances qu'elle a pu mettre en moi. »

Cependant, le petit désordre occasionné par les divers incidens dont on vient de rendre compte étant cessé, et

tout le monde retourné à sa place, sur l'invitation du sire de Pons, il s'écria : « Messeigneurs, demain nous délibérerons sur la demande de sire Ives en faveur du noble ménestrel, puisque ce preux chevalier veut bien nous soumettre une question qu'il est pourtant en droit de résoudre seul. Vous connaissez déjà un parrain au damoisel, je serai le second. En attendant, que l'on distribue les épices et le vin, et que pendant ce temps, les juges du chant recueillent les voix des dames pour savoir d'elles par quel bal elles veulent commencer la danse, après soupé ; car il est bien juste que le ménestrel de Royan, qui vient de faire pleurer les dames, les fasse un peu danser. » Les juges ayant fait leur tournée, rapportèrent qu'il résultait de leurs informations que les dames désiraient danser les deux *bals*, dans le même ordre dans lequel ils leur avaient déjà été chantés.

Après le vin et les épices, on rentra dans les salles du château. Le sire de Pons pria la sénéchale de Bordeaux d'ouvrir le bal avec lui ; mais elle s'en excusa sur ce qu'elle ne connaissait pas la danse du pays. Alors il s'adressa à la dame aux *Soëfs-Regards* qui s'en acquitta à la satisfaction générale. Le ménestrel de Royan joua pour la première fois, son bal tout seul, en s'accompagnant de la voix ; puis toute la musique s'en mêla. Il en fut de même des autres jongleurs, et l'on dansa ainsi jusqu'à neuf heures.

Le lendemain, les chevaliers, après avoir entendu la messe de l'aube, se réunirent pour délibérer sur la proposition du sire Ives, et tous l'approuvèrent (68). Seulement le sire de Pons fit observer qu'il serait possible qu'après le tournoi, quelque écuyer, jouissant de titres suffisans, désirât être reçu chevalier, en présence de la brillante assemblée qui se trouvait réunie dans son châ-

teau, et qu'ainsi il proposait de remettre cette cérémonie après les exercices.

Les dames n'allèrent à la messe qu'à huit heures, et en sortant de la chapelle, elles furent conduites par les chevaliers et les autres gentilshommes au pavillon du festin, où le dîner les attendait.

A ce dîner, le sire de Pons voulut que le nouveau troubadour de Royan mangeât à la table des écuyers.

Entre les tartres et les épices, il y eut un bel entremets, où les jongleurs racontèrent des fabliaux, chantèrent des *notes* (chansons), et firent de joyeuses momeries.

Après le dîner, les chevaliers et écuyers qui devaient prendre part aux tournois et aux joutes allèrent s'y préparer. Mais avant qu'on se levât de table, le sire de Pons annonça que ce serait le *mieux faisant* de tous les jeux de la lice qui aurait les honneurs du paon; qu'il *trancherait* devant madame la sénéchale. Mais la noble dame prenant la parole, lui dit : « Messire de Pons, l'honneur que vous me faites est grand, et je vous en remercie; mais il ne faut pas oublier que la cause qui rassemble ici ces nombreux seigneurs qui vont signaler leur courage et leur adresse dans les joutes et tournois, est le retour de votre neveu. Son heureuse mère, madame de Castelmoron, doit être l'héroïne de la fête, comme étant la plus intéressée à ce grand événement, auquel, du reste, nous prenons tous le plus vif intérêt. »

Le sire de Pons, après quelques débats de courtoisie, fut obligé de se rendre aux raisons de la sénéchale, et Alfaïs, malgré sa modestie, ne put se défendre d'accepter cet honneur.

A deux heures, tout étant prêt dans la lice, les dames ainsi que les seigneurs que leur âge ou d'autres raisons exemptaient de combattre, se rangèrent sur de beaux

gradins couverts de tapis et ombragés par des tentes. Les juges du camp firent signe aux hérauts d'armes de faire tomber les estachettes, et les deux *batailles* entrèrent dans les lices; puis les cordes étant coupées, elles s'élancèrent l'une contre l'autre. Les juges du camp étaient le sénéchal, le vieux seigneur de Barbezieux, frère Archambaud l'hospitalier, et le comte de Blaye. Le chef des tenans était Renaud, sire de Pons; il avait de son côté son frère Rudel de Pons, seigneur de Mortagne, le sire d'Albret, Bertold de Mirembeau, deux fils de Hugues de Lusignan, comte de la Marche; savoir, Gui, seigneur de Cognac, et Geoffroi, seigneur de Jarnac, que le roi d'Angleterre leur beau-frère avait fait récemment chevaliers, trois chevaliers anglais et quatre gascons de la suite du sénéchal; huit autres chevaliers, la plupart de Saintonge, et quatre écuyers combattans. Les assaillans étaient en nombre égal; ils avaient pour chef le nouveau châtelain de Saintes. Sous sa bannière étaient sire Evrard le troubadour, Boson de Matha, Geoffroi de Taillebourg, Odon de Brisembourg, les seigneurs de Thors, d'Arvert, du Gua, de Talmont-sur-Gironde, etc. Chaque combattant des deux partis avait derrière lui un écuyer qui ne combattait pas, mais qui fournissait des armes à son maître s'il était désarmé ou désembâtonné; le soutenait sur son cheval, s'il chancelait, etc. Après deux heures de combat où la moitié des champions de chaque côté fut renversée ou désembâtonnée, les diseurs du camp firent ouvrir la lice de nouveau, et les hérauts d'armes crièrent que le tournoi était fini. Plusieurs chevaliers et écuyers avaient montré une grande adresse et un grand courage dans ce périlleux exercice; toutefois, les juges du camp savaient bien à qui revenait le heaume, et qui avait droit à l'épée; mais ils attendirent au souper

pour que l'enquête fût faite auprès de tous les seigneurs et des dames.

Après le tournoi, commencèrent les joutes; elles furent vives : car, à la première course, toutes les lances furent rompues. On en apporta de plus solides, et alors quelques combattans furent désarçonnés, d'autres renversés sur la croupe de leurs chevaux; un seul chevalier anglais, de la suite du sénéchal, était toujours resté droit en selle, malgré les rudes atteintes qui lui avaient été portées : il aurait, sans contestation, emporté le prix de la joute qui était une belle lance dorée, sans une parole de trop, quoiqu'il parlât peu d'ordinaire. Mais, enflé de son succès, il dit d'un ton dédaigneux : « Voilà bien peu de besogne, pour tant de frais. Nous avons du temps de reste ; si quelque chevalier ou écuyer voulait encore rompre une lance en l'honneur de sa dame, je suis prêt *à la fournir.* »

Le brave Jehan de la Trigalle n'avait point combattu ni au tournoi, ni aux joutes, ne pensant plus avoir besoin de se faire connaître par de tels exercices. Mais il ne put entendre sans *maltalent* (mécontentement) les paroles dédaigneuses et fanfaronnes de l'Anglais. S'adressant donc à un jeune page du sire de Pons, qui était auprès de lui : « Gentil page, lui dit-il, va dire à ce *godon* (69) que je lui tiens tout gage qu'il voudra, jusqu'à chute de l'un ou de l'autre, avec le consentement du sire de Pons. » Le page fit sa commission. L'Anglais, très-content, dit que les articles de la joute seraient le cheval et les armes. Le sire de Pons eut quelque peine à consentir à ce combat. Il avait bien connu Jehan de la Trigalle pour le plus terrible jouteur de son temps; mais il craignait que l'âge ne l'eût affaibli. « Soyez tranquille, monseigneur, lui dit

Jehan : pour punir un chevalier méprisant et hautain, je retrouverai les forces de vingt-cinq ans. »

Pendant que le bon écuyer se faisait revêtir de ses armes les plus fortes, il arriva un autre incident qui augmenta l'intérêt de cette journée. On vit paraître aux barrières de la lice un chevalier couvert d'armes brunes et portant un *volet* (70) noir sur son heaume; sa visière était abaissée sur ses yeux; des anneaux d'argent, attachés à ses bras et à ses jambes, étaient joints par des chaînes d'or; il était précédé d'un héraut d'armes, muni d'un cor, et derrière lui venaient deux écuyers et un page. Son héraut ayant sonné du cor, un héraut du sire de Pons s'approcha de lui, et lui demanda ce qu'il requérait. Alors le héraut de l'étranger dit qu'il demandait à s'approcher du balcon des dames et du sire de Pons, pour y exposer le motif de sa présence en ces lieux. Cette demande ayant été aussitôt accordée que transmise à Renaud, le chevalier inconnu s'avança à travers la lice avec sa troupe, et dans le même ordre qu'il s'était montré à la barrière. Lorsqu'il fut à quelques pas du balcon des dames, il salua la compagnie avec beaucoup de grâce, et puis son héraut commença à parler ainsi : « Puissant seigneur de cette terre, et vous tous chevaliers et nobles dames, qui formez cette respectable assemblée, vous voyez devant vous un esclave de la plus cruelle tyrannie, et qui, depuis un an, cherche en vain sa délivrance. Mon maître, don Jaïme* de Penna-

---

* Dans le texte, le nom est écrit Jayme, ce qui est la véritable orthographe ; mais j'ai voulu avertir de la nécessité de séparer, dans la prononciation, les deux voyelles de la première syllabe de ce nom. Quant à la prononciation du J, je ne me charge pas de la faire comprendre par des explications.

Alta, a été condamné par une dame, d'une beauté céleste, mais d'un cœur impitoyable, dona Inès de Campo Hermoso, à errer partout où la terre porte des chevaliers et écuyers, avec le deuil et les chaînes que vous lui voyez, jusqu'à ce qu'il ait trouvé un chevalier ou un écuyer qui puisse lui *fournir* huit *pouls* * *de lance* de la force de celle que vous lui voyez à la main, et à huit lances de course à pied. En lui imposant cette condition, la cruelle dame a exigé de lui le serment qu'il emploierait, en chaque combat, toute la force que la nature lui a départie, pour renverser ses adversaires. Ce n'est pas tout : ces deux écuyers qui accompagnent mon maître, sont moins pour l'honorer et l'assister, que pour être eux-mêmes témoins de l'accomplissement de la promesse de don Jaïme : car ils sont *hommes* (vassaux) de la dame si cruelle, et lui ont également juré de lui rapporter la vérité. Aussi nous avons en vain parcouru l'Aragon, la Castille, la Navarre, la *Gothie* (le Languedoc) et la Guïenne ; l'infortuné don Jaïme n'a point encore trouvé de chevalier qui ait pu lui fournir au-delà du cinquième *pouls* de lance. Il est condamné à errer ainsi encore trois ans, à moins qu'il ne rencontre un chevalier ou écuyer qui soit assez généreux et assez fort pour le délivrer de sa dure condition, en lui fournissant le nombre de pouls de lance prescrit. Si, parmi ces preux seigneurs qui sont ici réunis, il s'en trouve qui veuillent faire à mon maître l'honneur de se prêter à sa délivrance, celui-ci leur en aura une grande obligation, quelle que soit l'issue de ce combat courtois. »

Le hérant ayant cessé de parler, le sire de Pons le *bien-*

---

* *Pulsus*, choc. C'était une expression fort usitée.

veigna moult humainement, et lui répondit : « Héraut, dites à votre maître que nous regardons tous comme un grand honneur que don Jaïme nous mette à même de juger de sa force et de son adresse, et qu'il n'y a personne parmi nous qui ne se fasse un devoir de se prêter à sa délivrance. Moi-même, si je n'étais pas blessé à la main (en effet, Renaud avait reçu une contusion très-forte dans le tournoi), je serais charmé de m'exposer à ses coups. Que dom Jaïme aille au château se reposer, de la fatigue du voyage ; nous irons le rejoindre incessamment pour le souper, où je le prie de me faire l'honneur de prendre place; et demain, nous satisferons à ses désirs.

—« Noble sire, reprit le héraut, d'après l'ordre du chevalier étranger, mon maître vient aujourd'hui de très-peu loin, et c'est à pied qu'il lui est imposé de combattre. Le soleil est encore haut; vos chevaliers ont leurs armes. Si vous l'octroyez, ce sera dès ce soir que don Jaïme tentera la délivrance qu'il est si impatient de trouver.

—« S'il est ainsi, répondit le sire de Pons, à la bonne heure. Que l'on conduise le noble étranger dans un des pavillons destinés au vêtement; qu'il s'y repose jusqu'à ce que les chevaliers ou écuyers qui voudront s'offrir à la délivrance de cet esclave infortuné de dona Inès aillent établir leur *pas d'armes* (71), en suspendant leurs écus devant un autre pavillon. »

Don Jaïme fut donc conduit sous une tente, où le sire de Pons donna ordre qu'on portât du vin et d'autres rafraîchissemens.

Pendant cet incident, Jehan de la Trigalle avait eu le temps de s'armer, pour fournir la joute au chevalier anglais. Il se présenta donc à la barrière, précédé d'un héraut qui annonça son arrivée et son dessein. Les juges du

camp ordonnèrent que la lice fût évacuée. Les champions reçurent des lances égales; et, au signal du combat, ils s'élancèrent l'un contre l'autre, des barrières opposées. La joute ne fut pas longue : car l'atteinte de Jehan de la Trigalle fut si rude, que le chevalier anglais fut enlevé de ses arçons et alla rouler dans la poussière. Mille cris d'applaudissement accueillirent ce beau coup de lance; mais l'écuyer, loin de se pavaner dans l'arène, pour jouir de son triomphe, retourna bien vite à son pavillon; et, ayant quitté ses armes, il revint se mettre dans la foule des spectateurs pour regarder le combat à pied dont on venait de lui parler.

Les hérauts d'armes relevèrent avec empressement le chevalier anglais qui était fort meurtri du choc et de la chute qu'il venait d'essuyer; mais encore plus affligé de l'esprit que du corps. Cependant les juges le consolèrent, avec toute la courtoisie possible, lui répétant que cet événement n'empêchait pas qu'il n'eût montré beaucoup d'adresse et de force dans les courses précédentes. Mais le pauvre chevalier n'avait pas l'air très-soulagé de ces attentions; et s'étant fait conduire dans un pavillon pour se déshabiller, il ne reparut plus de la soirée.

Ce combat avait été si promptement terminé, que le chevalier aragonais, car il était de cette nation, et ceux qui se disposaient à le combattre, n'étaient pas encore prêts. En attendant, le sire de Pons fit servir de l'hyppocras et des oublies; et, ayant porté la santé de Jehan de la Trigalle, tout le monde y but, avec une grande acclamation, dont le bon écuyer fut confus : car il était très-modeste. Un bruit de cor que l'on entendit le tira d'embarras.

Plusieurs chevaliers s'étaient présentés pour délivrer don Jaïme; ils avaient suspendu leurs écus devant le

même pavillon *, pour se prêter à l'impatience de l'esclave de dona Inès. Celui-ci, averti par le cor que les tenans étaient prêts, sortit de sa tente; et, s'avançant vers le pas d'armes, il toucha de sa lance le premier écu qu'il rencontra. Cela se trouva être celui du seigneur de Castillon. C'était un jeune chevalier gascon assez confiant en lui-même, et qui ne douta point que la fortune, cette fois clairvoyante, n'eût conduit le chevalier espagnol, de prime abord, vers celui qui devait le délivrer. A la voix du héraut qui nomma son écu, il sortit tout armé, et fut conduit avec don Jaïme au milieu des lices, vis-à-vis le balcon des dames. Là, les juges du camp leur firent présenter des armes courtoises, mais très-fortes; les combattans en prirent une paire. On mesura la distance d'où ils devaient courir l'un sur l'autre. Ils saluèrent les dames; et, le signal étant donné, ils partirent en même temps, mais pour une destinée bien différente. L'étranger parut à peine effleuré du coup de son adversaire, tandis que celui-ci ne put soutenir la violence de la rencontre. Il chancela, et fut forcé de mettre une main et un genou en terre, pour ne pas tomber. Lorsqu'il voulut se redresser pour un second assaut, son bras gauche parut ne pouvoir plus supporter son bouclier. Les juges jetèrent un bâton blanc pour faire cesser un combat évidemment trop inégal.

Alors don Jaïme retournant vers le pavillon du pas d'armes, toucha l'écu qui était à la suite de celui du tenant qu'il venait de combattre. On vit sortir un écuyer anglais, d'une très-grande taille, et ayant toute l'appa-

* Souvent il y avait autant de pavillons que de tenans; mais ici on avait voulu abréger, sans doute pour profiter du reste du jour.

rence d'un homme des plus robustes; aussi soutint-il bien le premier et le second pouls de lance; mais, au troisième, son écu fut ramené si rudement sur sa poitrine, que le champion n'en put soutenir le choc, et il fut renversé sur l'arène.

Alors le sire de Pons, s'adressant à l'étranger, lui dit : « Brave et vigoureux chevalier, il y a ici plusieurs poursuivans de gloire qui désireraient s'exposer à vos coups; mais ils ne voudraient pas profiter de la fatigue qu'ont dû vous causer vos deux premiers assauts. Reposez-vous ce soir, en prenant place à notre banquet; et demain, au plus tard, vous pourchasserez de nouveau votre délivrance. »

Mais le héraut du chevalier aragonais répondit, par l'ordre de son maître : « Noble sire, vous ne connaissez pas toute l'infortune de don Jaïme, et ce qui rend sa délivrance si difficile. De semblables assauts sont loin de le fatiguer, et après vingt pouls de lance pareils, il n'a pas moins de vigueur qu'à la première course. Tant qu'il se trouvera donc des chevaliers ou écuyers disposés à fournir le combat à mon maître, qu'ils ne se fassent aucun scrupule de se présenter. »

Sans attendre de réplique, don Jaïme marcha gravement vers le pavillon du pas d'armes, et toucha de sa lance le troisième écu. Aussitôt sortit de très-bonne grâce le jeune Gui de Lusignan, seigneur de Cognac. Renaud de Pons avait tâché de le détourner de se mettre sur les rangs pour cette entreprise; mais il n'avait pu réussir, parce que ce jeune seigneur était un peu présomptueux. L'Espagnol l'atteignit au bas de son plastron *, en mo-

* Le plastron était attaché, sur la poitrine, au camburon, et recouvert par la cotte de maille et la cotte d'armes.

dérant assez son coup pour ne pas le renverser; mais, au contraire, de manière à pouvoir le soulever de terre; ce qu'il fit très-adroitement, et même il le soutint un instant suspendu en équilibre sur sa lance, et puis le laissa tomber doucement, non sans de grands rires et applaudissemens des spectateurs.

Cette déconvenue du jeune chevalier ne découragea point Foulques de la Ferrière, seigneur de Cozes; et en effet il soutint brillamment jusqu'au quatrième pouls de lance; mais le cinquième fut si terrible, que le seigneur saintongeais fut jeté à quatre pas en arrière du lieu où la lance de son adversaire l'avait rencontré.

Il fut remplacé par le seigneur d'Arvert, qui passait pour un redoutable jouteur. Néanmoins il ne put aller au-delà du troisième pouls de lance. Seulement il eut la gloire de briser lui-même ses trois lances sur l'armure de son adversaire; mais, à la quatrième course, il fut renversé.

Comme toute l'assemblée jetait des cris d'admiration sur la force prodigieuse du chevalier aragonais, on vit paraître, à la barrière de la lice, un écuyer dont le costume étonna encore plus que celui de don Jaïme. Il était, comme le serviteur de la belle Inès, couvert de chaînes, mais non d'or, ni soutenues par des anneaux d'argent: c'étaient de véritables et grosses chaînes de fer, telles qu'on en voit aux puits et aux charrettes; elles étaient toutefois arrangées fort habilement autour du corps de l'écuyer, et il n'en paraissait point embarrassé. Devant lui, marchait un héraut d'armes, qui, après avoir sonné du cor, demanda à être conduit devant le sire de Pons. Ce qui lui ayant été été accordé, la barrière lui fut ouverte, et il entra dans la lice avec l'écuyer inconnu. Lorsqu'ils furent sous le balcon de Renaud, le héraut parla

en ces termes : « Monseigneur, et vous tous, preux chevaliers et belles dames, l'étranger que vous voyez ici devant vous, s'appelle l'écuyer du Puits-Profond ; il est esclave de l'admirable dame du Val-Gracieux ; il a ordre de sa noble maîtresse, qui a été instruite de la tyrannie sous laquelle languit don Jaïme de Penna-Alta, de délivrer ce digne chevalier, en lui fournisant huit coups de lance et plus, s'il le faut, à toute course qu'il voudra ; mais la merveilleuse dame du Val-Gracieux, jalouse de la gloire de son écuyer, lui a enjoint de ne combattre le terrible don Jaïme qu'après un repos de vingt-quatre heures, depuis la dernière lutte de celui-ci. Ainsi donc, haut et puissant sire de Pons, si vous l'octroyez, et vous, brave et redoutable don Jaïme de Penna-Alta, si vous daignez faire à l'écuyer du Puits-Profond l'honneur de lui permettre de travailler à votre délivrance, ledit écuyer, qui ne se fera connaître qu'après le combat courtois, excepté de monseigneur de Pons, se rendra ici demain, à pareille heure qu'à ce moment, et s'offrira à délivrer tout chevalier qui l'en requerra ; mais avant tout autre, le noble don Jaïme, dont le cas est si urgent. »

Alors le héraut s'étant approché du sire de Pons, dont les voisins s'écartèrent par discrétion, il lui parla bas un instant. Après quoi Renaud, élevant la voix, dit : « Illustre don Jaïme, et vous tous chevaliers et dames, qui me faites l'honneur d'assister à ce pardon d'armes, l'écuyer du Puits-Profond m'arrive muni de si hautes et si puissantes recommandations, que je ne puis m'empêcher de l'honorer de tout mon pouvoir et de déclarer que je pense que si le terrible esclave de l'incomparable dona Inès de Campo-Hermoso peut être délivré de la dure loi qui lui est imposée, ce sera de la main du brave champion envoyé par la dame du Val-Gracieux. Que tout

soit donc terminé pour ce jour. Venez, noble chevalier aragonais, prendre à souper, auprès des dames, la place à laquelle votre haut mérite vous donne droit. »

Après un instant de silence, le héraut d'armes de don Jaïme répondit, au nom de son maître : « Puissant sire de Pons, sur votre garantie, l'illustre esclave de dona Inès combattra le serviteur de la dame du Val-Gracieux; mais il ne peut profiter aujourd'hui de l'honorable invitation que vous lui faites. Car une des plus dures conditions qu'a imposées à mon maître l'impitoyable souveraine de ses pensées et de ses actions, c'est qu'il ne puisse s'asseoir en aucun banquet de dames, jusqu'à sa délivrance.— Certes, répondit Renaud, voilà une condition affligeante pour nous. Mais nous savons respecter les devoirs des chevaliers envers leurs dames. Don Jaïme sera servi où il voudra, et de braves chevaliers lui tiendront compagnie. »

Alors le sire de Pons, présentant le bras à la sénéchale, s'achemina vers le château, et tout le monde l'y suivit.

L'incident du combat, qui devait avoir lieu le lendemain, détermina Renaud à reculer d'un jour le festin du paon. Il en prévint la société qui approuva sa décision.

Le soupé fut fort gai ; on s'y entretint de la hardiesse et de l'habileté que différens chevaliers avaient montrées dans le tournoi, mais surtout de la prodigieuse force du chevalier espagnol. Les champions qui avaient éprouvé ses atteintes, étaient les plus disposés à exalter son incomparable vigueur. Ils disaient que la belle Inès avait dans don Jaïme un fidèle exécuteur de sa parole, et que le désir de sa délivrance ne le faisait pas fléchir à ses engagemens. Ils ne doutaient nullement que l'écuyer du Puits-Profond n'eût, le lendemain, le même sort qu'eux.

Après le soupé, on dansa jusque fort avant dans la nuit;

il était près de dix heures quand on se retira. Cependant presque tous les chevaliers assistèrent le lendemain à la messe du point du jour où se trouva don Jaïme, dont chacun admira la bonne mine. Les dames entendirent la messe à huit heures, et à neuf on se rendit au grand pavillon du festin.

Vers l'heure *de nones*, on reprit le chemin des lices. Le moment du combat étant arrivé, don Jaïme sortit de sa tente; et, s'avançant vers le pavillon du pas d'armes, il frappa de sa lance un écu immense qu'il y vit suspendu. Aussitôt on vit se montrer l'écuyer du Puits-Profond, couvert, comme la veille, de ses énormes chaînes qui retentissaient sur son armure. Il était suivi d'un robuste varlet qui portait, à grand' peine, un faisceau des plus fortes lances qu'on pût voir.

Les deux champions vinrent se placer, dans la lice, sous le balcon des dames; et, après qu'ils eurent salué toute la noble compagnie, et que les formalités eussent été remplies par les juges, ils se disposèrent à commencer ce mémorable combat. Mais, avant que le signal fût donné, le héraut, qui avait toujours accompagné l'écuyer du Puits-Profond, fit connaître qu'il voulait parler, et s'adressant au chevalier aragonais: « Noble don Jaïme, lui dit-il, hier, par ma faute, dont je vous demande excuse et à toute l'assemblée, une importante condition du combat ne vous a point été déclarée. La fière dame du Val-Gracieux a ordonné à l'écuyer, son serviteur, de vous faire savoir que, s'il était vainqueur, vous seriez obligé de changer de chaînes avec lui, et de vous revêtir des siennes, jusqu'à ce que vous allassiez les déposer aux pieds de la cruelle dame qui vous a condamné à errer. De son côté, s'il succombe, l'écuyer du Puits-Profond ira déclarer, au plus solennel pardon d'armes qu'il y aura

dans la chrétienté d'ici à un an, qu'il a été vaincu par vous, et qu'il reconnaît l'esclave de dona Inès pour le plus redoudable porteur de lance qui ait franchi les monts ou passé les mers pour la gloire des dames. »

Le chevalier aragonais n'était pas demeuré jusqu'à ce moment, sans avoir quelque soupçon que le champion qu'il avait devant lui ne s'était revêtu de si énormes chaînes que pour tourner en ridicule celles qu'il portait lui-même. Cette croyance, fortifiée chez lui par la déclaration qu'on vient d'entendre, jeta dans son âme une violente indignation ; et il se proposa de traiter rudement l'insolent écuyer. Ne songeant donc qu'à venger son orgueil blessé, il fit répondre brusquement qu'il acceptait toutes les conditions, et témoigna l'impatience de combattre.

Le signal étant donné, l'Espagnol se précipita avec une telle fureur sur son adversaire, que sa lance rompit en trois endroits, et que les éclats en volèrent fort au loin. Mais, à son grand étonnement, le champion sur qui elle s'était brisée n'en fut pas plus ébranlé, que s'il eût couru contre lui, avec une ligne de pêcheur.

D'autres lances furent présentées. Don Jaïme en choisit une, et l'écuyer du Puits-Profond prit l'autre. Soit qu'à cet assaut, le chevalier espagnol frappât moins rudement, ou que la lance fût plus forte, elle ne rompit point, et l'écuyer resta aussi ferme sur ses jarrets que la première fois. Quoique tous les spectateurs eussent admiré la violence du coup, l'esclave de dona Inès se reprochait cette course comme faible et manquée. Ayant donc repris carrière, il courut ou plutôt il bondit avec une telle violence sur son ennemi que, pour cette fois, la lance fut brisée ; et, comme il s'était abandonné sans réserve dans sa course, il serait tombé en avant, s'il ne se fût soutenu

sur le tronçon qui lui restait dans les mains. Sa surprise allait toujours croissant, en voyant l'inutilité de ses efforts sur son inébranlable adversaire.

Pour ne pas trop allonger le récit de cette lutte, quelque digne de mémoire qu'elle soit, je vous dirai que don Jaïme rompit quatre lances en sept courses. Au huitième assaut, qui devait être le dernier, il en fut présenté de plus fortes que toutes celles qui avaient servi jusque-là. En maniant la sienne, le chevalier aragonais conçut l'espoir de faire au moins perdre du terrein à son ennemi, s'il ne le renversait pas. Don Jaïme avait coutume de compter pour si peu de chose les coups que lui portaient ses adversaires, qu'il n'avait pas remarqué que l'écuyer du Puits-Profond ne l'avait jamais frappé de la pointe de sa lance, et s'était contenté de recevoir les atteintes de son ennemi. Il n'en fut pas de même à la dernière course. Le serviteur de la dame du Val-Gracieux, qui jusque-là n'avait guère fait que le rôle d'une muraille qui reçoit le choc d'un bélier, partit du bout de sa carrière avec plus de rapidité que n'en avait jamais mis le chevalier espagnol; et, l'atteignant au-delà de la moitié de la course, il lui porta un si épouvantable pouls de lance, que don Jaïme alla tomber en arrière au-delà du point d'où il était parti.

Des applaudissemens universels portèrent aux nues la gloire de l'écuyer du Puits-Profond. Mais, se contentant de saluer respectueusement les chevaliers et les dames, il se disposait à s'éloigner, lorsque le sire de Pons, haussant la voix, dit : « Brave et glorieux champion, ne nous dérobez pas le plaisir de voir le héros à qui était réservé l'honneur de la délivrance de l'infortuné serviteur de la cruelle dona Inès. L'aimable dame du Val-Gracieux vous commande de venir vous agenouiller devant elle, pour que, de ses belles mains, elle vous détache votre heaume, et montre

votre visage à cette noble assemblée désireuse de vous connaître. » L'écuyer du Puits-Profond s'étant donc approché, monta jusqu'au balcon des dames, et s'agenouilla devant la dame de Castelmoron qui lui ôta son casque ; et toute l'assemblée, reconnaissant Jehan de la Trigalle, en eut une grande joie, car il était fort aimé. Aussi les acclamations recommencèrent plus vives que jamais. L'écuyer, avant de se lever, baisa avec grand respect et affection la main de la dame de Castelmoron, puis il se retira dans son pavillon où il se lava et se vêtit pour se rendre au soupé.

Cependant, le chevalier aragonais n'était pas resté sans soins. Renaud, ayant vu la *terrible assemblée* * sous laquelle il avait été renversé, lui avait envoyé son chirurgien et des varlets, pour le panser et le soigner, selon le besoin. Lui-même se transporta près de l'étranger, dès que la reconnaissance du chevalier du Puits-Profonds fut faite. Il trouva don Jaïme vomissant le sang à pleine bouche, ce qui provenait, non-seulement de la secousse effroyable qu'il venait d'essuyer, mais des longs et violens efforts qu'il avait faits pendant toute sa dernière et terrible lutte, contre l'écuyer aux chaînes de fer. Dans sa chute, l'esclave de dona Inès s'était foulé un bras, s'était démis une côte, et son heaume, en labourant la terre, lui avait déchiré le visage. Toutefois, dans cet état, don Jaïme était au comble du bonheur ; et il le fit connaître dès qu'il put parler. En attendant, le sire de Pons, après lui avoir prodigué les complimens mérités sur sa force et sa valeur, le fit porter dans une chambre du château, où il ordonna qu'on mît un lit, et pourvut à ce que tous les

* Il faut se rappeler qu'assemblée voulait dire rencontre, choc.

soins qu'exigeait l'état du malade lui fussent donnés. Puis, s'excusant sur la nécessité de se rendre auprès des dames qui l'attendaient pour se mettre à table, il le quitta.

Il ne fut question, pendant tout le soupé, que des hauts faits de Jehan de la Trigalle, dans ces deux journées, surtout des huit terribles pouls de lance qu'il avait soutenus contre le chevalier aragonais, et du plus terrible encore qu'il lui avait porté, pour décider la délivrance de cet esclave infortuné d'un amour tyrannique.

Cependant, au dernier entremets, les juges du camp recueillirent les voix de l'assemblée, pour reconnaître à qui appartenaient les grands honneurs des nobles jeux de la lice. Ce n'était qu'une formalité, car l'acclamation générale avait déjà assez désigné Jehan de la Trigalle. Toutefois, quelques anciens chevaliers firent observer que le vainqueur dans le tournoi devait l'emporter, parce que, là, il avait été fait usage de la lance et de l'épée, tandis qu'aux joutes, soit à pied, soit à cheval, on ne s'était servi que de la lance. Cette observation, fondée sur la règle et la coutume, car l'épée est plus noble que la lance, fit remettre l'affaire en jugement; mais, après un nouveau recensement de voix, il fut décidé que la double victoire de Jehan de la Trigalle, sur des adversaires triomphans jusqu'à lui des champions qui leur avaient été opposés, devait l'emporter sur tous les avantages obtenus au tournoi.

En conséquence, d'après l'ordre des juges, un héraut d'armes conduisit Jehan de la Trigalle devant la dame de Castelmoron à qui était déféré l'honneur d'annoncer et de remettre *le prix et los du jour au mieux faisant* (72). Alfaïs ravie de voir triompher d'une manière si honorable et si brillante, un serviteur à qui elle avait tant d'obligations, lui dit : « Brave champion, noble et loyal

écuyer, pour le grand effort que chacun vous a vu faire aux lices, et à raison de ce que par votre prouesse et valeur, l'illustre et terrible esclave de dona Inès a été délivré, au pas d'armes de monseigneur de Pons, de la dure emprise qui lui était imposée, et pour laquelle il errait en vain depuis long-temps; par le conseil de tous les meilleurs et avec le vouloir des dames, le prix et los vous est adjugé comme à celui à qui il appartient. Recevez donc cette lance dorée et cet écu d'argent; et apprenez que les honneurs du paon vous seront dévolus au dîné de demain. » Le bon écuyer répondit qu'il savait bien qu'il n'était pas digne d'une si haute récompense; mais que, pour obéir aux juges et aux dames, il se soumettrait à ce qui lui serait commandé. Alors le héraut-d'armes lui ordonna d'embrasser, selon la coutume, la noble dame qui venait de lui remettre un si honorable guerdon. Jehan de la Trigalle embrassa donc Alfaïs, puis il lui dit: « Haute et douce dame, je vous demande la permission de porter encore ce baiser à votre glorieux fils, comme celui que je portai en Champagne, il y a une douzaine d'années au petit Rodolphe. » Avant qu'Alfaïs eût pu lui répondre, sire Amanieu était dans les bras du fidèle écuyer. Le sire d'Albret touché de cette scène, ne voulut pas y rester étranger. « Preux et loyal écuyer, dit-il à Jehan, je ne me suis jamais trouvé plus honoré d'être le chef de la maison d'Albret que depuis que je compte dans ma famille le jeune héros dont l'enfance fut protégée par vous et sauvée par vos soins et votre dévouement. Je vous demande votre amitié et m'en honorerai toute la vie. » Alors il lui tendit la main et ils s'embrassèrent tendrement. . . . .

Après la remise de ce premier et grand prix, on procéda à la distribution des prix du tournoi. Les diseurs qui

avaient déjà recueilli les rapports des hérauts d'armes et les voix des anciens chevaliers et des dames, déclarèrent que le prix des tenans appartenait au sire d'Albret ; et celui des assaillans à sire Evrald le troubadour. Alors Renaud pria la sénéchale de Bordeaux de vouloir bien prononcer aux vainqueurs, la décision des juges et de leur délivrer les prix qui leur étaient destinés. Pour cette fois elle y consentit et remit avec beaucoup de grâce au sire d'Albret, un brillant heaume d'acier doré. Sire Evrald reçut de sa main une épée magnifique, suspendue à un riche baudrier. Les deux chevaliers embrassèrent la sénéchale, au milieu des acclamations des assistans et des fanfares des ménestrels.

Cependant Alfaïs qui avait remarqué l'affection que tout le monde avait témoignée à son fidèle écuyer, se trouva enhardie à mettre au jour une pensée qu'elle avait conçue, dès le moment du triomphe de Jehan de la Trigalle sur le redoutable don Jaïme. Elle fit donc signe qu'elle voulait parler et un héraut ayant commandé le silence, elle commença ainsi :

« Seigneurs chevaliers, et vous aimables dames, le preux écuyer du Puits-Profond, qui s'est acquis aujourd'hui tant de gloire, sous vos yeux, par la délivrance du redoutable don Jaïme, m'a fait dame du Val-Gracieux, ainsi que chacun de vous l'a entendu. J'ignore où est située cette seigneurie, mais je me tiens si honorée de ce titre que mon orgueil ne me permet plus de n'avoir qu'un simple écuyer, pour premier serviteur. Je demande donc pour le seigneur de la Trigalle, le titre de chevalier, m'engageant à lui constituer et établir un bel et bon fief, pour soutenir les frais et honneurs de sa nouvelle dignité. Et ce ne sera pas dans le nouveau domaine, dont l'écuyer du Puits-Profond m'a gratifiée, que je le prendrai,

mais dans mes terres de Saintonge. Et vous ne penserez pas, messeigneurs et vous nobles dames, que je fasse beaucoup pour ce digne écuyer; car aucun de vous n'ignore à présent, que c'est à son courage et à son dévouement que je dois la conservation de ce beau et glorieux fils qui m'a été rendu, après tant de peines et de traverses.... »

Ici la sensible Alfaïs qui avait commencé son discours en riant, se trouva si attendrie, que sa voix fut troublée et que ses yeux se remplirent de larmes. Dans ce moment, son fils s'étant levé, se précipita dans ses bras, et on les entendit sangloter l'un et l'autre. Cette scène touchante causa une douce émotion dans toute la société et chacun partagea le bonheur de la mère et du fils.

Cependant Alfaïs ayant essuyé ses larmes, et raffermi sa voix, reprit ainsi : « Je vous prie donc tous, sires chevaliers, qui êtes ici rassemblés, de déclarer si vous ne pensez pas que l'écuyer Jehan de la Trigalle soit digne de la chevalerie. » Une acclamation universelle et de vifs applaudissemens firent connaître à la dame de Castelmoron qu'elle avait fait une proposition agréable à tout le monde. Il n'y avait que Jehan de la Trigalle qui se démenait de toutes ses forces, disant qu'il était trop rustre pour être chevalier, et trop vieux pour changer de manières. On n'eut aucun égard à ses protestations, et il fut décidé qu'il serait reçu chevalier, dès le lendemain avec le ménestrel de Royan. Le vieux seigneur de Barbezieux, qui avait fait la guerre avec Jehan de la Trigalle, voulut être son parrain, et le sire de Pons pensait à lui donner l'accolade en qualité de seigneur du lieu où se ferait la réception. Mais Jehan, prenant la parole, dit à Renaud : « Monseigneur, je vous fais mes humbles remercîmens pour la grande courtoisie qui vous porte à vouloir me conférer la chevalerie; et j'aurais tenu à haut et précieux

honneur de recevoir cette noble dignité de votre main. Mais, étant depuis vingt-cinq ans écuyer de madame de Cônac (il ne l'appelait jamais autrement), je désire qu'à tous les bienfaits que j'en ai reçus, elle ajoute encore celui de me conférer elle-même la chevalerie, afin de témoigner qu'elle ne veut point cesser d'être ma dame, de même que je me considérerai toute ma vie comme son homme lige. Je ne suis point grand clerc; je n'ai jamais lu dans les livres; je n'ai point porté de tablettes dans les tournois (73), et je n'avais garde; mais j'ai bonne mémoire et je me souviens avoir entendu dire à de sages et prudes hommes, bons clercs en *chevaucherie*, qu'une grande dame peut faire un chevalier, surtout quand c'est un de ses *hommes*, auquel pour récompense de services, elle donne un fief de chevalerie, et que *sa colée est du tout* (entièrement) *valable* (74). Si donc votre noble sœur, madame de Cônac, ma glorieuse dame, est si génereuse que de me vouloir constituer un fief, je demande qu'elle me donne la colée. Si je n'étais pas si vieux et tant soit peu laid, sauf le respect que je me dois, je n'oserais pas demander une telle faveur d'une si belle dame; mais aucun n'y trouvera à redire.»

« Sire écuyer, reprit Renaud, votre demande est celle d'un loyal serviteur, et je félicite madame de Castelmoron d'avoir à donner la colée à un gentilhomme si digne de porter la cotte de maille et les éperons dorés. »

Cette demande de Jehan de la Trigalle donna occasion aux chevaliers de délibérer sérieusement sur le cas. Le plus grand nombre n'avait point d'idée qu'une dame pût conférer la chevalerie. Mais quelques-uns des plus anciens, et d'autres parmi les jeunes qui avaient lu les histoires des temps passés, et avaient bien étudié tout ce qui concerne la chevalerie et les fiefs, citèrent des

exemples favorables à la requête de l'écuyer, et ramenèrent les autres à leur opinion.

Les choses étant ainsi arrêtées, on servit le dernier vin et les épices, et peu après on rentra dans les salles du château où l'on se mit à danser; mais ce ne fut pas pour bien long-temps, parce que le sire de Pons, renvoyant les jongleurs et les ménestrels, dit à l'assemblée ; « Messires chevaliers et vous belles dames, excusez moi d'abréger ce soir vos plaisirs; il faut faire la part au repos. Nous devons assister tous demain matin à la messe de l'aube, qui se dira sans retard, pour ne pas allonger la *veille des armes* de nos deux récipiendaires. »

Tout le monde s'étant retiré, Jehan de la Trigalle dit à Renaud : « Monseigneur, je vous prie de me donner un clerc qui dise, pour moi, dans votre chapelle, toutes les prières qui conviennent à la cérémonie; car je n'ai jamais su que mes patenôtres, et tout juste. — Il sera fait comme vous le requérez, répondit le sire de Pons. » Le bon écuyer et le jeune ménestrel de Royan s'étant donc revêtus d'armes légères, furent conduits dans la chapelle, où deux clercs ne cessèrent de réciter des prières, jusqu'à l'aube du jour. Alors toute la société, prévenue par les soins de Renaud, se rendit à la chapelle, où le premier chapelain du château dit la messe. Entre l'épître et l'évangile, il bénit les épées dont les novices devaient être ceints et les leur suspendit au cou.

Après la messe, pendant que la compagnie se rendait dans la grande salle du château, les deux écuyers furent conduits dans un bain et lorsqu'ils en sortirent, on les fit reposer, pendant quelques instans, dans des lits garnis des draps les plus fins; puis on les revêtit d'une tunique blanche, sur laquelle on leur mit une robe de vermeil. Ensuite on leur chaussa des chausses de soie noire (74);

et leurs parrains leur expliquaient ce que chaque chose signifiait.

Dans cet état, ils furent conduits dans la salle, où on les ceignit d'une ceinture blanche; puis deux chevaliers leur chaussèrent les éperons dorés, en commençant par le gauche. Ensuite sire Ives et Alfaïs ceignirent à chacun des récipiendaires, l'épée qu'il avait pendue au cou. Enfin une coiffe blanche termina leur habillement.

Alors Jehan de la Trigalle se mit à genoux devant la dame de Castelmoron qui, de sa main blanche, lui donna la *colée*, en lui disant : « Noble écuyer, au nom de Dieu, de monseigneur saint Michel et de monseigneur saint George, je vous fais chevalier. » Puis elle ajouta : Sire Jehan, au nom de *l'ordène* de chevalerie que vous venez de recevoir, je vous commande, et vous allez me promettre, de vous conduire, en tout temps et en tout lieu, comme a fait jusqu'à ce jour l'écuyer Jehan de la Trigalle, dont la valeur et la loyauté ne sauraient être trop louées et prisées. — Noble dame, répondit le nouveau chevalier, je tâcherai de me montrer digne du grand bienfait et de l'honneur que j'ai reçu de vous; et de ma vie je ne les oublierai. » Alors Alfaïs l'embrassa et il se releva.

Sire Ives dit à son jeune récipiendaire, après lui avoir donné l'accolade de son épée : « Sire Joseph, l'épée qui vient de vous être ceinte ne sera point employée à combattre les ennemis de Dieu ni ceux de votre roi; car par grand malheur, la force vous est ôtée pour cela. Mais cette épée est la récompense du grand courage que vous avez montré, en un âge fort tendre, contre les Infidèles, et l'acquittement du vœu d'un homme qui vous doit la vie. Puisque vous devez plus manier la harpe du troubadour que l'épée du chevalier, employez votre talent à louer Dieu, l'honneur et les dames.

Après cela, les deux chevaliers entendirent la lecture de tous les devoirs auxquels l'ordre dont ils venaient d'être honorés les obligeait envers Dieu et les hommes, et ils promirent de s'en acquiter selon leur pouvoir.

Ces cérémonies étant terminées (76), Alfaïs fit apporter une superbe cotte de maille et un riche heaume dont elle fit présent au nouveau chevalier qu'elle venait de recevoir.

Sire Ives donna à Joseph une magnifique cotte d'armes *, mais ne portant point encore d'armoiries, afin que le jeune chevalier y pût mettre les siennes.

Alors le sire de Pons dit : » Nos récipiendaires ont passé une nuit qui doit leur avoir ouvert l'appetit et altéré le gosier; que l'on serve des tostées et de l'hyppocras. Nous boirons à la santé des nouveaux chevaliers et des dames. » Ce qui fut fait très-gaîment.

Sire Amanieu (77) prenant alors la parole, dit : « Sire Jehan, madame ma mère vous a fait de beaux cadeaux en récompense de vos grands services ; mais surtout, a-t-elle dit, pour m'avoir conservé à elle; je serais ingrat envers vous et envers ma mère, si je ne vous prouvais aussi ma reconnaissance. Cependant je veux vous récompenser en aveugle, reconnaissant que je ne puis rien faire qui égale votre belle conduite et votre loyauté. Je suis parti d'Espagne suivi de six mulets dont les deux premiers portaient mon pavillon, mes armes et ma cantine; les quatre autres étaient chargés tant de ma part du butin du château de Toralva que des bienfaits du roi de Castille.

---

* Il ne faut pas oublier que la cotte d'armes n'était point une armure, mais une espèce de chasuble, sur laquelle étaient brodées les armoiries des chevaliers.

Du reste je ne sais aucunement en quoi tout cela consiste ; et je n'ai point encore ouvert les coffres qui renferment ces richesses ; ils sont dans la tour du château, arrangés par charge, ainsi qu'ils l'étaient sur les mulets. Comme je crois qu'il n'y a rien que de bon dedans, je vous en donne une charge à prendre au hasard ; si vous rencontrez la meilleure, je vous promets de n'en avoir pas de regret. Je partagerais même volontiers par moitié avec vous, si je n'avais d'autres grandes obligations à remplir ici. »

Sire Jehan, après avoir réfléchi un instant, répondit : « Messire Amanieu, vous êtes un seigneur de trop haut parage, et je suis trop votre serviteur, pour refuser vos dons ; mais pourtant s'il se trouve, dans ce coffre, des perles, des diamans ou autres joyaux précieux, je vous déclare que je ne les prendrai point ; ces choses ne peuvent être données, par vous, à d'autres qu'à votre noble mère, ou à l'heureuse dame de vos pensées. » Amanieu ne voulait entendre à aucune exception : mais tous les seigneurs, et surtout les dames qui se trouvèrent là, lui affirmèrent si positivement que les choses devaient être ainsi, qu'il fallut se soumettre. Alors il dit à sire Jehan : « Eh bien ! allons de suite au lieu où est ce butin, et faites enlever la charge que vous voudrez. — Je suis prêt, répondit sire Jehan, mais je demande à monseigneur de Pons et à la noble compagnie, la permission de faire ouvrir ces coffres ici, devant tout le monde, afin que le public vous force de garder ce qu'il ne me conviendrait pas de prendre. » La curiosité de voir ce que renfermaient ces caisses, était trop générale, pour que toute la société ne fût pas bien aise de cette idée. Sire Jehan ne voulant point choisir son lot, dit, avant d'entrer dans la tour, qu'il pren-

drait la charge la plus voisine de la porte. Les caisses qui la composaient furent portées dans la salle, et un ouvrier se mit à les ouvrir : on y trouva d'abord de belles armes de défense, ainsi que des dagues, des haches et des masses; puis des tapis et de superbes étoffes disposées pour former un beau pavillon, et d'autres encore plus riches, pour vêtemens d'hommes et de femmes; des vases en métal d'or et d'argent, enfin un petit coffre fort lourd qui se trouva plein de besans d'or : « Dieu soit loué! dit Amanieu, voilà ce que je souhaitais; sire Jehan, c'est là de quoi réparer le manoir du fief que vous donne madame ma mère. — Je n'ai que du respect et de la reconnaissance à offrir de mon côté à cette noble dame, répondit Jehan de la Trigalle; mais je crois que je puis mettre à ses pieds quelque chose d'assez beau qui est déjà à elle. » Il disait cela, parce qu'il venait d'ouvrir une petite cassette où il avait entrevu des joyaux précieux, et en effet il en tira entre autres choses un magnifique collier de perles qu'il alla présenter à la dame de Castelmoron, qui fut obligée de le recevoir, mais non sans remercier aussi vivement le nouveau chevalier que s'il avait lui-même conquis ce précieux butin, sur les Maures.

La visite des riches caisses données à Jehan de la Trigalle étant terminée, la compagnie se dispersa, en attendant le dîner que sire Renaud avait fait retarder ce jour-là jusqu'à dix heures, à cause des cérémonies qui devaient avoir lieu le matin.

Or, je vous dirai qu'il était survenu un heureux changement dans la fortune amoureuse du jeune troubadour de Jonzac. La belle Agnès de Cordis ne devait plus partir; elle-même avait annoncé cette nouvelle au damoisel, et ne lui avait pas caché, à ce qu'il paraît, la satisfaction

qu'elle en éprouvait ; elle lui avait même donné de douces espérances et voire jusqu'à de tendres, mais innocens témoignages de ses sentimens.

Ne pouvant contenir dans le silence de son cœur sa vive joie, ne voulant toutefois la confier à aucune oreille, le troubadour songea à l'exhaler dans la solitude. Au bout d'une des terrasses du jardin du sire de Pons, il y avait un berceau formé par une treille épaisse ; ce fut là que le jeune écuyer, se croyant en sûreté contre les indiscrets, se retira pour dilater son âme, en répétant le nom d'Agnès. Bientôt, ayant interrogé sa harpe et invoqué sa jeune muse, il fredonna les couplets suivans, en redoublant le dernier vers de chacun.

O dieu d'amour ! en quelle ivresse
Me jette un espoir enchanteur !
J'ai lu dans les regards de ma belle maîtresse
Mon prochain bonheur. (*bis.*)

J'ai pu presser sa main charmante
De mille baisers amoureux,
Et sa bouche m'a fait, d'une voix languissante,
Les plus doux aveux. (*bis.*)

Pour rêver seul à mon amie,
Je viens dans ce réduit secret :
Gardons-lui le serment d'être toute la vie
Fidèle et discret. (*bis.*)

Comme le jeune écuyer venait de répéter ce dernier vers, il entendit une espèce d'écho qui le redisait une troisième fois, et cette répétition fut suivie d'un grand éclat de rire. Le troubadour, tiré de son extase, se préci-

pita hors du cabinet de verdure, et il vit la dame aux Soëfs-Regards qui lui dit : « Ah ! c'est ainsi, beau damoisel, que vous gardez un secret. La dame de vos pensées n'a rien à craindre pour ce qu'elle vous confie, et si vous êtes aussi fidèle que vous êtes discret, elle peut se flatter d'avoir un serviteur accompli. »

Le pauvre écuyer anéanti se jeta aux pieds de la dame, en lui disant du ton le plus humilié, qu'il se croyait seul dans cette retraite, et la conjurant de ne pas abuser du secret qu'elle venait de surprendre. Après l'avoir laissé quelque temps dans cette attitude, la dame aux Soëfs-Regards lui dit : « Relevez-vous, jeune étourdi, et suivez-moi. » L'écuyer confus marcha donc derrière la dame, qui le conduisit jusque chez elle. Là, elle reprit : « J'ai votre secret, damoisel, je ne vous pardonnerai votre faute envers mon sexe, que si vous me faites le récit vrai de votre aventure. » Alors s'étant assise dans un grand fauteuil, et ayant devant elle le jeune écuyer debout, elle lui fit subir un scrupuleux examen, à la fin duquel la dame aux Soëfs-Regards, qui s'était adoucie par degrés, dit au beau troubadour : « Allons, je crois que vous m'avez dit la vérité; tombez à genoux, et baisez ma main : non pas avec la vivacité que vous avez mise à baiser celle d'Agnès, mais avec le respect et la reconnaissance que vous devez à une dame qui vous pardonne, après vous avoir instruit de vos devoirs. »

Le damoisel obéissant tomba à genoux, et baisait de son mieux la belle main qui lui était tendue si débonnairement, lorsqu'il s'aperçut que le sire de Pons était debout près de lui. Le pauvre varlet qui n'avait pas toujours eu les oreilles bouchées lorsqu'on avait parlé devant lui de Renaud et de sa belle cousine, aurait voulu être à cent pieds sous terre, dans ce moment. Il ne savait s'il

devait se relever ou rester à genoux, pour être plus en attitude de désarmer, au besoin, la mauvaise humeur de son maître. Il résulta de cette incertitude que le damoisel releva un genou et laissa l'autre en terre, en courbant la tête sous l'orage qu'il voyait prêt à gronder. Mais, quelle que fût la première pensée du sire de Pons, en entrant dans la chambre, lorsqu'il fut près de la dame aux Soëfs-Regards, qui, toute attentive aux actes de componction du jeune écuyer, ne s'était point aperçue de la présence de Renaud : « Que vois-je, madame? dit-il. Est-ce que ce varlet aurait eu le malheur de vous offenser assez grièvement, pour avoir à vous demander pardon à deux genoux? » Quoique la belle dame fût assez surprise d'entendre cette voix, elle maîtrisa merveilleusement son trouble, et répondit avec beaucoup de naturel : « Ce n'est pas envers moi personnellement, seigneur, que le damoisel s'est rendu coupable; mais il a péché contre tout mon sexe, en chantant tout haut un bonheur qu'il devait tenir caché dans le plus profond secret de son âme. » Alors elle conta ce qu'elle avait entendu sur la terrasse du jardin. « J'ai fait venir le coupable ici, ajouta-t-elle, pour lui épargner l'affront d'avoir des témoins de la réprimande que je me proposais de lui faire. Je l'ai sévèrement grondé; il a paru comprendre l'énormité de sa faute et s'en repentir. Alors je lui ai pardonné.—En votre considération, madame, je lui pardonne aussi, reprit Renaud; mais qu'il ne prenne pas désormais mon château pour un vallon solitaire, ni des feuilles de pampre pour d'épaisses murailles. Sachez, messire fat, qu'en amour les femmes sont toujours cruelles et les hommes toujours malheureux. N'est-ce pas, madame? — Oui, sire. — Du moins, c'est ainsi que les choses doivent se passer en chansons. Si jamais il vous prend envie d'exhaler vos

joies, que ce soit sous les noms de personnages empruntés. Je m'étonne que ceux qui vous ont stylé à faire des vers, ne vous aient pas instruit de ces maximes. Ce sont les premiers commandemens du catéchisme des troubadours. Allons, relève-toi, étourdi, et rends grâce à Dieu d'avoir rencontré un écho aussi discret que cette noble dame. D'autres, peut-être, ne t'auraient pas mené si loin, pour te gronder; mais on aurait répété ta chanson, à toute la compagnie qui habite ce château, et je ne sais trop si alors Agnès t'aurait pardonné. Retire-toi, et va dire au maître-queux qu'il ne nous fasse pas attendre.»

Lorsque le damoisel fut parti, « Madame, reprit Renaud, je vous ai de grandes obligations pour le soin que vous prenez de former mes varlets; mais je crains que vous n'ayez grondé celui-ci trop fort : il avait l'air atterré, quand je suis entré dans cette chambre; et, de votre côté, vous aviez dans les yeux quelque chose de farouche qui contrastait singulièrement avec la douceur habituelle de vos regards et avec l'abandon de votre belle main au coupable. Il faut plus d'indulgence pour la jeunesse. Sans doute les dames sont les meilleurs maîtres des damoiseaux, et les leçons qu'elles donnent sont les mieux écoutées; mais il ne faut pas que ces terribles maîtres abusent de leur autorité sur leurs disciples, et une excessive sévérité... —Allons, messire Renaud, laissez là ce langage ridicule. Penseriez-vous me faire croire?... Non, je ne vous fais pas cette injure; ce serait par trop extravagant.... Un enfant de dix-neuf ans!... Mais brisons là.—Je le veux bien, madame; mais permettez-moi seulement de vous faire une question innocente. De deux choses que ce sansonnet de troubadour criait mystérieurement aux échos qu'il garderait toute la vie, savoir : son secret et sa fidélité, vous lui avez surpris la première; que pensiez-vous faire

de l'autre? — Sire de Pons, reprit la dame aux Soëfs-Regards, avec un peu de ressentiment, il y a un proverbe qui me dispense de vous répondre. Ainsi parlons d'autre chose. Vos fêtes sont vraiment superbes; il y a autant d'ordre que de magnificence. Au tournoi et aux joutes, il s'est délivré des coups d'épée et de lance dont la mémoire se gardera long-temps. Pour votre compte, vous avez fait merveille; et, sans votre courtoisie qui vous a fait plaider pour le sire d'Albret, le prix des tenans vous était dévolu. Mais que dites-vous de l'incident de don Jaïme qui tombe, du haut des Pyrénées, au milieu de votre lice, pour faire le plus heureux épisode à nos fêtes, et procurer tant de gloire au brave écuyer de votre sœur? D'une autre part, les troubadours et les jongleurs se sont surpassés. Savez-vous qu'en nul autre lieu ils ne valent ce qu'ils se montrent chez vous. Ils le disent eux-mêmes: vous les exaltez. Sire Evrald surtout a été charmant. Il est vrai qu'il a une voix délicieuse, et puis il est fort bel homme, ce qui ne gâte rien. — Je crois comme vous, madame, que cela ne gâte rien; et, si mon étourdi d'écuyer eût été laid.... — Toutefois, sire Evrald est encore bien loin de votre neveu. C'est là la perfection; jamais on n'a rien vu de beau comme lui. Il est vrai qu'il a de qui tenir de tous côtés.—Madame, vous me rendez confus !—En outre, et par la même raison, il a beaucoup d'esprit.—Madame!..—Seulement je le crois un peu romanesque; il a de l'exagération dans les idées.—Ne voudriez-vous pas le gronder?... Mais j'entends corner l'eau, et je vous offre ma main pour descendre.—C'est fort à propos, et avec votre permission, cher sire, je suis tentée de vous dire que votre maître-queux raisonne mieux que vous, dans ce moment. »

Ils descendirent au grand salon, où toute la société se

trouvait déjà réunie, et on passa de suite dans le pavillon du festin.

A table, sire Jehan de la Trigalle fut placé entre la dame de Castelmoron et la sénéchale.

Au mets du rôti, on entendit de grandes fanfares; le pavillon s'ouvrit, et l'on vit entrer sire Evrald conduisant par le mors un magnifique coursier, blanc comme la neige et richement harnaché, sur lequel était montée la belle Eschive de Brisembourg, qui portait dans ses mains un riche plat d'argent dans lequel était le paon revêtu de son superbe plumage. Des hérauts d'armes et des écuyers précédaient et entouraient le cheval. Le cortége fit le tour de toutes les tables au milieu des fanfares des ménestrels qui ne cessaient de jouer, sans que le beau palefroi en fût aucunement troublé, tant il était bien dressé. La noble demoiselle étant arrivée ainsi derrière la place de sire Jehan, s'y arrêta, et un héraut cria : « Honneur au chevalier du Puits-Profond ! honneur à messire Jehan de la Trigalle ! Il est digne de goûter et de distribuer *la viande des preux*. » Jehan s'étant levé reçut le *noble oiseau* des mains de la belle Eschive, le posa sur la table; et, se retournant aussitôt vers la gentille demoiselle, il lui prit son joli pied qui disparut dans les grosses mains du chevalier, et le baisa : à quoi tout le monde applaudit. Eschive sortit dans le même ordre qu'elle était venue, et rentra un moment après, à pied, accompagnée de sa mère et de sire Evrald. Ils se placèrent tous les trois, à la table du sire de Pons.

L'honneur de porter le paon (78) avait été offert à la sénéchale de Bordeaux; mais elle le fit transférer à l'aimable Eschive, voulant non-seulement, en cela, honorer la vertu et la beauté justement célèbres de la noble demoiselle, mais aussi faire une chose agréable à sire Evrald

qui avait gagné à un très-haut point l'estime de toutes les dames, pendant ces dernières fêtes.

Cependant tout le monde étant replacé, et les hérauts ayant fait fait faire silence, Jehan de la Trigalle se leva, et étendant les mains sur le noble oiseau, il prononça à haute voix le serment suivant : *Je voue à Dieu, à la vierge Marie, aux dames et au paon, de remplir l'engagement que j'ai pris en recevant la colée de la noble dame qui m'a octroyé la chevalerie, et d'employer tout ce qui me reste de force à combattre pour Dieu, pour la gloire de la chevalerie et l'honneur des dames.* Tous les chevaliers firent le même vœu; après quoi sire Jehan présenta la belle aigrette du paon à la dame de Castelmoron; puis, ayant enlevé la brillante dépouille du noble oiseau, il le découpa si habilement, que tous les chevaliers et les dames, en commençant par Alfaïs, en eurent une part.

Pendant ce travail, les plus belles plumes de la queue du paon avaient été posées devant la sénéchale, qui, en ayant tressé un beau *chapel* (une couronne), ordonna à sire Evrald de s'approcher et de s'incliner, ce qu'il fit en s'agenouillant. Elle lui posa sur la tête le noble chapel, comme au troubadour vainqueur. Le chevalier, en se relevant, baisa la main qui lui avait fait un si glorieux présent, et retourna à sa place au milieu des applaudissemens de toute l'assemblée et des fanfares des ménestrels.

Tout le repas s'acheva en grande joie. Entre les pâtisseries et les épices, quelques dames chantèrent de beaux vers, et de vieux chevaliers contèrent des aventures.

Comme on se levait de table, Sire Jehan reçut un message du chevalier aragonais, qui s'excusait de ne pouvoir aller le trouver, et le priait de venir recevoir ses remercîmens. Jehan s'y rendit de suite, et le sire de Pons voulut l'accompagner. Don Jaïme s'était mis sur

son séant, ne pouvant point sortir de son lit. Il pria le chevalier du Puits-Profond d'approcher, et dès que celui-ci fut à sa portée, il l'entoura du seul bras qu'il eût de libre, car l'autre était estropié pour long-temps; il le serra tendrement contre sa poitrine, l'inonda de larmes de joie, et lui dit : « Sire chevalier, vous voyez en moi un homme qui vous doit plus que la vie : car, grâce à votre généreuse obligeance et à votre force incomparable, j'ai été délivré de l'emprise que m'avait imposée la cruelle dona Inès de Campo-Hermoso. — Loyal esclave de l'amour, répondit Jehan de la Trigalle, je ne vous ai pas obligation d'un service moindre que celui que je vous ai rendu : car je n'étais qu'un pauvre écuyer à qui la dame que je sers avait commandé de fournir combat à tous les chevaliers chargés de chaînes, qui chercheraient délivrance; elle ne voulait regarder ma tâche comme acquittée, que lorsque j'aurais délivré un chevalier vainqueur de trois adversaires, dans une même journée. La dame du Val-Gracieux a eu tant d'admiration pour votre force et votre adresse, elle m'a su tant de gré d'avoir pu supporter vos huit pouls de lance, qu'elle a voulu que je fusse chevalier, m'a donné elle-même la colée de sa belle main, et m'a fait don d'un fief de haubert. Mais, noble don Jaïme, quoique le contentement de cette belle dame soit ma plus précieuse récompense, j'en ai reçu une très flatteuse de l'illustre assemblée réunie chez monseigneur le sire de Pons. Cette généreuse noblesse a été si contente de voir délivrer de sa cruelle emprise un chevalier de votre mérite, qu'elle a voulu que je reçusse les honneurs du paon. »

Ici, don Jaïme serra de nouveau son libérateur, en s'écriant : « Ah! sire chevalier, que n'ai-je pu être trouvé digne et avoir la force d'accompagner la belle dame qui

a posé le noble oiseau devant vous, à table! Mais envoyez chercher les glorieuses chaînes dont vous étiez chargé; je les porterai aux pieds de ma dame, comme un monument irréfragable de votre gloire et de mon heureuse défaite, que j'avouerai sans honte. En retour, recevez ces chaînes trop légères, que vous avez si bien méritées. Je voudrais qu'en restant d'or, elles acquissent le poids des vôtres. »

Sire Jehan envoya un gros varlet chercher ses chaînes. Quand elles furent apportées, don Jaïme ne put dissimuler son étonnement en les maniant et les soulevant. Du moins, dit-il, la cruelle Inès croira qu'on a pu succomber sous les pouls de lance d'un jouteur qui portait un pareil ornement sur ses armures. » Alors ses élans de gratitude recommencèrent.

Le sire de Pons voulant faire diversion à ces épanchemens qui paraissaient fatiguer le malade, lui dit : « Don Jaïme, y aurait-il de l'indiscrétion à vous demander pourquoi la belle Inès vous a imposé une emprise si difficile et si extraordinaire que celle dont vous venez d'être délivré? — Noble sire, répondit le chevalier aragonais, que pourrais-je refuser à un seigneur chez qui je vois la fin de mes maux? Sachez donc, quoiqu'il m'en coûte de vous faire l'aveu de la cause de mes longues souffrances, qu'ayant été assez heureux pour obtenir l'approbation de dona Inès, pour des faits d'armes de quelque éclat, de nouveaux succès à la guerre et dans les tournois, depuis que j'eus fait accepter mes services à cette admirable beauté, m'enflèrent tellement le cœur, que mon orgueil devint fatigant, même à celle sur qui devait réfléchir ma gloire. Elle me disait souvent : « Don Jaïme, je vous désirerais moins de triomphes dans les armes, pour que vous fussiez plus modeste; car la modestie est le complé-

ment des vertus du chevalier. » Mais moi, au lieu de sentir tout ce que la leçon d'Inès avait de convenable à ma profession, je lui répondais, avec un surcroît de vanité : « Je crains, belle dame, que vous ne soyez pas satisfaite de long-temps; car plus je cours de nouveaux hasards, plus je triomphe facilement de mes adversaires. Prenez donc votre parti de me supporter toujours vainqueur et un peu glorieux. — Don Jaïme, me dit-elle, c'est ce que je ne puis faire, et votre vanité détruit à mes yeux le mérite de votre courage et de votre adresse. Un chevalier si rempli de sa propre gloire ne peut avoir de véritable amour; allez porter vos services à une dame qui s'accommode de vous entendre vous vanter sans cesse. » Là-dessus, elle me tourna le dos, et me laissa seul, pétrifié d'étonnement. Cependant ma vanité vint bientôt à mon secours, et je ne doutai pas qu'Inès ne sentît bien vite la perte qu'elle s'exposait à faire. Mais elle me tint rigueur; il ne me fut plus permis de la voir. J'essayai de me distraire, en portant mes vœux ailleurs. Mais Inès était trop au dessus de tout ce que je connaissais, pour que rien pût me consoler de sa perte. Je me trouvai donc le plus malheureux des hommes. Je voulais me jeter aux pieds de la cruelle, et lui crier merci; mais elle me fuyait. Ce ne fut qu'après un an de martyre, que je parvins à la trouver seule et à lui dire que je mourrais infailliblement, si elle me continuait ses rigueurs; que ses dédains m'avaient assez humilié; qu'il ne pouvait certainement pas rester d'orgueil à un mortel si cruellement traité; que cependant elle était maîtresse de m'imposer telle épreuve qu'elle voudrait, et que je m'y soumettrais. Inès resta quelques momens sans me répondre. Enfin elle me dit : « Don Jaïme, je ne m'en rapporterai jamais ni à mes leçons, ni à vos efforts pour abaisser votre orgueil.

Vous ne pouvez être corrigé que par la fortune des armes, et je n'aurai quelque espoir de vous voir les qualités qui vous manquent, que quand vous aurez été vaincu. Le hasard, jusqu'à présent, ne vous a pas présenté d'adversaire qui ait triomphé de vous. Mais si vous mettez quelque prix à mon attachement, remplissez la condition que je vais vous imposer. Vous vous êtes long-temps vanté que jamais homme n'avait pu soutenir cinq pouls de lance de vous, à pied. Eh bien! je veux que vous trouviez un champion qui en supporte huit, ou qui vous renverse auparavant. Et n'espérez pas me tromper. D'abord vous me ferez serment de combattre de tous vos efforts, et de plus je vous ferai accompagner par deux fidèles écuyers qui me rendront compte de votre bonne foi. Ordinairement les dames commandent aux chevaliers dont elles agréent les services, de revenir victorieux; moi, je ne veux vous revoir que vaincu. »

« Ce discours ne m'étonna pas moins que celui par lequel Inès m'avait interdit sa présence. Mais, sans me donner le temps de répliquer, elle continua : « Allez réfléchir à mes ordres, et ne reparaissez devant moi qu'avec votre soumission. » Cela dit, elle me quitta, sans permettre que je la suivisse.

Dès le lendemain, je lui envoyai dire que je me soumettais à ses ordres cruels, et que, quand elle daignerait le permettre, j'irais faire à ses pieds le serment qu'elle exigeait. Je me couvris de chaînes, comme le plus malheureux des esclaves, et Inès me reçut à serment. Messeigneurs, vous savez le reste. »

Le sire de Pons et Jehan de la Trigalle remercièrent don Jaïme du récit qu'il avait bien voulu leur faire, et ils le quittèrent afin qu'il se reposât ; ce dont il avait grand besoin. En effet, pour avoir trop parlé, il vomit

encore beaucoup de sang. Néanmoins, rien ne pouvait être comparé à son bonheur; car, sa première indignation contre l'écuyer du Puits-Profond était toute tournée en admiration sincère; il ne pouvait voir, dans un champion contre lequel il avait brisé cinq lances en huit courses, et par qui il avait été renversé si rudement, que le jouteur le plus terrible de son temps, et le gentilhomme le plus digne d'estime. Il se sentait donc bien loyalement et bien noblement délivré.

En quittant don Jaïme, le sire de Pons dit à son libérateur: « Mon cher Jehan, je suis enchanté de cette aventure qui a mis dans tout son lustre votre vaillance et votre force, et a déterminé pour vous un honneur dont vous étiez bien digne. Mais dites-moi, je vous prie, comment vous est venue l'idée de paraître avec l'étrange costume que vous avez porté dans la lice et à la joute? Où avez-vous pu trouver toutes les chaînes dont vous vous êtes chargé? — Monseigneur, répondit sire Jehan, à la première apparition de l'Espagnol, j'ai cru, sauf votre respect, que l'*hidalgue* (79) était un peu fou; et, bien qu'il vienne de nous parler avec assez de raison, je ne suis pas encore bien sûr qu'il n'ait pas au moins un quartier de lune dans la tête. Quoi qu'il en soit, d'après ma première idée, j'imaginai que, pour le mettre en humeur de jouer tout son jeu, il fallait lui faire une petite parade dans le genre de sa toilette. Vous voyez que j'ai passablement réussi. Cinq lances brisées en huit courses à pied! ce n'est pas trop mal. Justement donc, comme j'allais au château pour prendre les armes les plus solides que je pourrais trouver, je passai devant votre forgeron, et je vis chez lui les chaînes de votre puits qu'on a dernièrement renouvelées. Par saint Eutrope! me dis-je, voilà de quoi m'arranger à la manière de l'hidalgue. Je m'en fis couper six

brasses qui pesaient soixante livres, et je me les ajustai ensuite galamment sur le corps, comme vous avez vu. Et ne croyez pas, monseigneur, que cela m'ait nui. Mon armure pesait à peu près autant; il fallait que l'hidalgue fît sauter tout cela d'un coup de lance, avec votre serviteur qui était dessous. Ce n'était pas facile. — Ce qui n'était point aisé, reprit le sire de Pons, c'était d'être leste, sous une telle charge. Mais tout a tourné pour le mieux, et je m'en réjouis avec vous. A présent, j'exige que vous alliez vous reposer. »

Renaud força donc sire Jehan à se retirer, pour faire la méridienne, afin de réparer la veille des armes de la nuit précédente. Pour lui, il alla rejoindre les dames auxquelles il raconta l'histoire du chevalier aragonais qui fut écoutée avec beaucoup de plaisir, et donna sujet à plus d'une réflexion sur le prochain.

On devisa ainsi, jusque vers trois heures que le sire de Pons fut averti que tout était prêt aux *behourds* (80). Alors il offrit son bras à la sénéchale, et guida toute la compagnie à ce nouveau spectacle.

Il y avait deux behourds; celui des seigneurs et celui des *vilains* (81). Ce fut par le premier que le spectacle commença. Ce behourd représentait un château carré avec une tour à chaque angle, et, sur une des faces, une porte défendue par des tourelles et des machicoulis. Les sommets des tours et des murs étaient crénelés. Tout cela était construit en bois; mais on l'avait ensuite peint de manière à lui donner l'apparence de la pierre de taille. Le château n'avait guère plus de quinze pieds de haut; mais il était entouré de fossés profonds de six pieds, et remplis, jusqu'aux deux tiers, par de menus fagots de sarment recouverts d'une couche épaisse de paille.

Ce behourd s'appelait le château de Palmyre. Il était dé-

fendu par la reine Zénobie. On la voyait, faisant le tour des murs, et exhortant les guerriers *sarrasins* à une résistance opiniâtre. Elle était vêtue en Pallas. Les chevaliers qui l'entouraient avaient des cottes d'armes de couleur rouge.

Les assaillans, au contraire, avaient des cottes d'armes blanches. Ils étaient commandés par Baudouin, comte d'Edesse * (82). Les armes des uns et des autres étaient des flèches terminées par un bouchon de liége, que les guerriers de Zénobie trempaient dans de l'ocre, et ceux de Baudouin dans de la craie, pour marquer sur les vêtemens de leurs adversaires. Les tenans avaient, en outre, des lances et des piques pour repousser les assaillans qui se présenteraient à l'escalade; ceux-ci avaient des épées; mais le tout était armes mornes et courtoises.

Le signal de l'attaque ayant été donné, les assiégeans investirent le château et commencèrent à tirer force flèches contre les assiégés qui paraissaient sur les murailles, et, pendant qu'ils les occupaient ainsi, une troupe d'entre eux alla chercher des échelles, avec lesquelles ils descendirent dans le fossé, et puis, les ayant dressées contre le mur, ils tentèrent l'escalade; mais les assiégés, avec de grandes piques, les renversaient dans le fossé. Après de longs et vains efforts, les assiégeans furent forcés de renoncer à l'escalade; ils tentèrent alors de faire jouer un bélier qu'ils parvinrent à descendre dans le fossé; mais ceux du dedans tendirent un lacet avec lequel ils soulevèrent la tête du bélier et l'empêchèrent de jouer. Les assiégeans paraissaient désespérer de

---

* Baudouin de Flandre et Zénobie! Voilà un anachronisme plus fort que celui d'Enée et de Didon. *Voyez* la note 82.

réussir à prendre le château, lorsqu'une grosse troupe, qui n'avait point encore paru, s'avança conduisant des chariots chargés d'une grande quantité de fascines et de sacs pleins de terre avec des madriers. Arrivés près des fossés, les assiégeans y jettent, avec précipitation, les fascines et des sacs de terre, de manière à le combler, dans une partie, et y pratiquer un chemin qu'ils recouvrent de madriers; et, dès que cet ouvrage est fait, on voit avancer une *bretèche* (83) plus haute que les murs du château; on la fait rouler sur les madriers jusqu'au ras du mur, et l'élite des assaillans y monte avec précipitation. Pendant tous ces travaux, leurs archers et leurs arbalètriers n'avaient cessé de tirer des flèches pour écarter les défenseurs des murailles. De plus des mangoneaux lançaient contre la place, non pas des carreaux ni des pierres, mais des pelottes de chiffon mouillées et trempées dans de la craie.

Dès que les guerriers destinés à l'attaque des créneaux furent arrivés au sommet de la bretèche, ils firent tomber un pont-levis sur les murs, et ce fut alors que se frappèrent les plus beaux coups. Cependant, tandis que l'on combattait là avec un égal acharnement de part et d'autre, un chevalier étranger, la visière baissée, se présente au prince d'Edesse, et lui demande de combattre parmi ses guerriers. Baudouin accepte ses offres avec reconnaissance. Aussitôt l'étranger réunit quelques assaillans, et, pendant que tous les assiégés se portent vers la bretèche, il va sans bruit dresser des échelles du côté opposé où, n'ayant point trouvé de résistance, il paraît bientôt à la tête de sa troupe, sur la muraille, élevant un drapeau blanc, en criant : ville gagnée! A ce cri, les gens du château sont frappés de terreur et ne peuvent plus rendre de combat; les vainqueurs les précipitent dans l'intérieur

de la place et s'y jettent après eux l'épée à la main. On entend d'abord les cris des vaincus qui expirent sous les coups de leurs ennemis; mais bientôt, à ces bruits lugubres, succèdent les voix triomphantes des vainqueurs. Puis le pont-levis de la porte du château s'abaisse, et l'on voit les guerriers qui l'avaient défendu chargés de chaînes, sortir de la place, précédés de leur reine aussi enchaînée. Ses longs cheveux flottaient sur ses épaules, et un voile couvrait son visage. Elle était suivie de quelques femmes qui remplissaient l'air de leurs gémissemens et de leurs sanglots, tandis qu'elle gardait fièrement le silence. Elle fut ainsi conduite devant le chef farouche des assiégeans qui n'avait pas daigné entrer en personne dans la place. Il commanda avec hauteur à la reine d'ôter son voile, voulant jouir de l'abattement de son ennemie; et, comme elle s'y refusait, par l'ordre de Baudouin, un des guerriers qui la conduisait lui arracha violemment son voile. Mais à peine l'orgueilleux vainqueur a-t-il contemplé la beauté de sa captive qu'il paraît pétrifié d'étonnement et d'admiration. Il la fait délivrer de ses chaînes ainsi que les femmes de sa suite. La reine lui demande la même grâce pour tous ceux de ses sujets qu'il emmenait captifs, répondant de leur soumission. Ce qui est accordé.

Or, la reine Zénobie était la dame aux Soëfs-Regards, et le comte d'Edesse était le sire de Pons.

C'est ainsi que se termina le siége du behourd des seigneurs auquel tous les spectateurs prirent grand plaisir, à cause de l'adresse et du courage qu'avaient déployés les deux partis. On riait de voir sur leurs cottes d'armes les marques des flèches et des pelottes qu'ils avaient reçues.

Cependant, on était curieux de connaître le guerrier étranger qui, par son escalade, avait déterminé la reddition de la place. Le sire de Pons l'ayant prié, au nom des

dames, de lever la visière de son heaume, il ne se fut pas plutôt rendu à cette invitation, que sire Amanieu, reconnaissant Bertrand de Broue, se précipita dans ses bras. Il le présenta aussitôt à sa mère, à qui il avait souvent parlé de son frère d'armes. Alfaïs l'accueillit comme quelqu'un qu'on connaît déjà. Pour comble de joie, Bertrand annonça qu'il était chargé, de la part de Thibaud, roi de Navarre, et de la reine Marguerite, de chercher partout le brave chevalier Raoul, et de lui remettre les titres qui constataient son origine. Toute la société prit part au bonheur des deux amis, et renouvela ses félicitations à Renaud et à sa sœur. Le seigneur de Marennes (84) raconta que le traitement de ses blessures reçues chez les Maures l'avait retenu jusqu'à ce moment à la cour de Navarre. La pâleur de son visage annonçait en effet qu'il n'avait pas recouvré toute sa force et sa santé habituelles. Comme il était connu de la plupart des seigneurs et des dames qui se trouvaient à cette assemblée, il fut comblé de preuves d'intérêt.

Cet incident agréable ne fit que disposer la compagnie à se rendre plus gaîment au behourd des *vilains* (85). Il consistait dans une seule tour ronde, fort grosse, et haute seulement d'une douzaine de pieds. Elle était entourée d'un talus en pente douce qui arrivait aux deux tiers de sa hauteur. Tout cela était en planches bien jointes, et il paraissait facile d'arriver, par le talus, à la tour, et de franchir sa muraille. Il y avait dans le behourd cinquante jeunes gens du bourg de Pons, chargés de la défense de la place et au dehors deux cents villageois qui devaient l'attaquer. Les premiers étaient armés de grandes perches terminées par un tampon de guenilles. Les assaillans avaient des masses d'armes, mais creuses et couvertes d'un cuir mou et rembourré d'étoupes.

Cependant le sire de Pons avait fait secrètement graisser le talus du behourd avec du savon, sans que les assaillans en sussent rien; de sorte que, quand le signal d'attaque fut donné, ils partirent à la fois des postes où ils étaient disposés tout au tour du behourd, à cent pas de distance, et coururent avec une grande confiance, croyant n'avoir d'autre obstacle, dans le terrein, que sa pente qui n'était pas bien rude. Mais, dès qu'ils furent arrivés sur le talus savonné, ils tombèrent tous sans exception; seulement les uns plus haut, les autres plus bas, selon la force de la course qu'ils avaient prise; ce qui fit beaucoup rire tous les spectateurs, d'autant que l'on voyait bien qu'ils ne pouvaient pas s'être fait grand mal, parce que la montée du terrein empêchait qu'ils ne tombassent de haut. Aussi ils ne rirent pas moins que tous ceux qui les regardaient; et cet échec ne les rebuta pas. Les plus lestes se remirent à courir, et quelques-uns arrivèrent ainsi au bord de la tour, mais là le moindre choc des assiégés les renversait et les faisait rouler jusqu'en bas. Après d'inutiles efforts, ils imaginèrent de couvrir le talus d'une partie des leurs, et de monter à l'assaut sur leurs corps. Les plus lourds se couchèrent donc sur les planches savonnées, depuis le bas jusqu'au haut du talus, et les autres, marchant sur eux, arrivèrent à la tour; mais ils ne purent jamais être assez solides sur leurs pieds pour se maintenir et pénétrer dans le behourd.

Il y avait parmi les assiégeans un maréchal ferrant qui était d'une très-grande force et habile en expédiens. Cet homme imagina de prendre une verge de moulin, à l'un des bouts de laquelle il attacha solidement une vieille selle de bataille, dont les arçons étaient fort élevés devant et derrière. Cela fait, il lia cette verge sur une charrette, de manière à ce qu'elle dépassât de beaucoup le

derrière de la charrette; fortifiant la longueur de la verge par des madriers, et chargeant le devant de la charrette assez pour faire à peu près équilibre au poids de l'arrière. Tout cela ainsi disposé, il se placa à cheval sur la selle, et ses compagnons roulèrent la charrette à reculons vers le behourd. Il avait si bien pris ses dimensions, qu'il se trouva justement porté sur le mur du behourd au-delà du rebord qui couvrait la plate-forme. Il est vrai qu'il fut accueilli par mille bourrades violentes; mais il en écarta une partie et soutint le reste sur un large plastron dont il s'était muni. Aussitôt qu'on le vit placé là, les plus ingambes des assiégeans se portèrent sur la verge du moulin à sa suite et dès qu'ils arrivaient à lui, en dépit des assiégés il les établissait sur le mur où ils se saisissaient d'un de leurs ennemis et ne lâchaient plus prise. Pendant cette chaude attaque, les assiégeans ne cessaient de jeter des pelottes de son trempées dans de la lie de vin, aux assiégés pour les troubler dans leur défense; et en effet, il en pleuvait une telle quantité sur ces malheureux qu'ils en étaient aveuglés, de sorte qu'ils ne pouvaient plus porter que des coups incertains à ceux qui assaillaient leur mur; si bien qu'il en arriva tant, les uns après les autres, qu'ils se trouvèrent à la fin plus forts que ceux du dedans. Alors les assiégeans crièrent: Ville gagnée! et prenant les assiégés, il les jetèrent tous en dehors, pardessus les murs; mais sans que ceux-ci se fissent mal, parce qu'ils rencontraient de suite le talus sur lequel ils glissaient ou roulaient.

Cependant, le chef des assiégeans ayant ordonné la destruction du fort, on vit tout-à-coup toutes les planches qui composaient le talus et la tour, se soulever et être emporté par les vainqueurs; et à la place du fort, ainsi rasé, parurent des tables qui furent bientôt couvertes

de viandes et de vin, et autour desquelles vinrent s'asseoir les chefs de famille du bourg et des villages, tandis que les jeunes gens qui avaient combattu au behourd et qui se disposaient à danser, allèrent quitter leurs habillemens tachés et en revêtirent de tout neufs, que Renaud leur fit distribuer. Mais avant que le bal commençât, une douzaine de jeunes villageoises (86), s'avancèrent vers le sire de Pons, et la plus jolie de la troupe, lui dit: « Monseigneur, nous voudrions bien demander une grâce à monseigneur, si monseigneur le permet? — Eh bien! parle, dit Renaud. — Monseigneur, c'est que tous ces ménestrels et jongleurs ne savent pas nous faire danser comme maître Mathurin. Si monseigneur voulait lui faire grâce, nous remercierions bien monseigneur. — Veux-tu aller en prison pour lui? reprit Renaud. — Non, monseigneur, cela m'empêcherait de danser à la belle fête que donne monseigneur; et j'en aurais du regret trop long-temps. — Et il serait dommage que tu n'y dansasses pas. Allons, je te donne la grâce de Mathurin; mais à condition que tu l'embrasseras. — Oh! monseigneur, il est bien laid! — Tant mieux, ton amoureux n'en sera pas jaloux. — Monseigneur, je n'en ai pas. — Ah! friponne, tu commences à mentir. Va-t-en vite chercher Mathurin, et embrasse-le devant tout le monde. »

La jeune fille partit suivie de ses compagnes, et à cette troupe se joignit un bon nombre de jeunes garçons qui se proposaient de porter Mathurin en triomphe. Un écuyer du sire de Pons les accompagnait, pour donner l'ordre au concierge de faire sortir le prisonnier. Cette démarche des villageois fit connaître à tout le monde leur confiance dans la *débonnaireté* de leur seigneur, qui permettait qu'un jongleur à ses gages servît ainsi aux plaisirs de ses sujets de toutes les classes.

Quelques momens après, on vit revenir la troupe joyeuse jetant de grands éclats de rire. Les jeunes garçons avaient placé Mathurin à cheval sur une barrique vide, et ils le portaient à quatre. Cependant en approchant du sire de Pons, ils le firent descendre et il alla se mettre à genoux devant Renaud, qui lui dit : « — Insolent, remercie bien cette jolie fille qui a demandé grâce pour toi. Je la lui avais accordée, à condition qu'elle t'embrasserait; mais en te voyant, je l'en dispense, ce serait trop exiger. » Mathurin, que rien ne pouvait rendre modeste, répondit : « Mais, monseigneur, elle ne s'en dispense peut-être pas, elle? — Eh! bien, propose-lui tes caresses. » Mathurin s'avança intrépidement vers la jeune fille, mais elle s'enfuit si lestement qu'il n'avait garde de l'attraper. D'ailleurs les jeunes gens qui voulaient commencer le bal, l'arrêtèrent et ayant dressé quatre poteaux qu'ils enfoncèrent dans la terre, ils y suspendirent la barrique à l'aide de deux sangles, puis ils y replacèrent Mathurin à cheval, attachant devant lui à un poteau, une gourde énorme pleine de vin et à l'autre une saucisse et du pain, afin qu'il pût boire et manger. Le reste des ménétriers fut placé sur un échafaudage au-dessous de lui.

Le sire de Pons daigna ouvrir le bal avec la gentille villageoise qui lui avait demandé la grâce de Mathurin; et Alfaïs, qui n'avait point dansé depuis l'âge de seize ans, fit un tour de bal avec le maréchal ferrant, qui s'était tant distingué à la prise du behourd. Après quoi la noble compagnie revint au château pour souper; laissant les gens de la commune si joyeux, que dans ce moment ils n'enviaient pas le sort de leurs seigneurs. Lorsque le sire de Pons quitta sa jolie danseuse, elle lui dit : « Monseigneur, est-ce que Mathurin ne pourra pas

jouer tous les bals qu'il sait? — Ah! maligne petite créature, lui dit Renaud, tu es rusée... Eh! bien, qu'il joue tout ce qu'il saura. » Cette permission causa une grande joie et tout de suite on joua le bal du sire de Pons.

Renaud ne voulut point retirer les jongleurs et les ménestrels du bal des villageois, pour les avoir pendant son souper. Les entremets se passèrent en histoires que contèrent quelques étrangers et en chansons que chantèrent les dames. Ce ne fut qu'au dernier entremets que, la nuit étant tout-à-fait close, les jongleurs revinrent, excepté Mathurin qui avait si souvent rempli et vidé sa gourde, qu'il était tombé de sa barrique, et se serait tué, si avant d'arriver à terre, il n'eût rencontré, fort à propos, les épaules d'un robuste villageois.

Après le soupé des seigneurs, on dansa fort tard dans le château, parce que ce devait être le dernier jour des fêtes. Mais lorsqu'on se disposait à se retirer, vers onze heures *, le sire de Pons se plaçant près de la porte, s'adressa ainsi à la compagnie : « Seigneurs chevaliers, et vous belles dames, qui m'avez fait l'honneur de vous rendre à l'invitation que vous avez reçue de ma part, vous par qui ces fêtes ont été si brillantes, que j'en con-

* Je suis vraiment honteux, pour le treizième siècle, de ne pouvoir dissimuler qu'on s'y retirait du bal dès onze heures (quand on dansait tard), tandis que, de nos jours, on s'y rend à peine à cette heure-là; tant nous avons reculé les bornes de la civilisation! Mais alors on allait à la *messe de l'aube*, même les dames. Aujourd'hui qu'on va à la messe d'une heure après midi, même un peu après, il est bien facile de danser le matin, qu'on appelle le soir, comme on appelle le soir le matin : le langage lui-même étant forcé de se perfectionner, jusqu'à appeler jour ce qui est nuit, et nuit ce qui est jour.

serverai une éternelle reconnaissance, pour la gloire qui m'en restera, je sais que la plupart d'entre vous se disposaient à partir demain; mais je viens d'apprendre qu'un loup d'une grandeur énorme a fait de terribles ravages dans les troupeaux de mes communes. Puis-je espérer que vous voudrez bien m'accorder encore un jour, pour m'aider à lui faire la chasse? Vous avez vu mes jolies vasselettes : les braves chevaliers et damoisaux qui viennent de donner tant de preuves d'adresse et de courage aux tournois et aux joutes, ne voudront-ils pas s'armer contre un ennemi si redoutable pour ces jeunes bergères? Seulement, chevaliers, je vous demande indulgence pour mon maître-queux, je crains qu'il ne puisse demain vous traiter selon votre mérite et comme il le désirerait; nous tâcherons du moins qu'il ne manque rien aux dames; pour nous autres hommes, nous supposerons que nous sommes à la guerre. »

La proposition de Renaud fut reçue avec enthousiasme par toute la société. Il remercia beaucoup ses hôtes, et donna ordre de suite à ses gens d'aller dans tout le bourg faire savoir aux jeunes garçons qu'il les retenait pour crier la *huée* (87), le lendemain.

Renaud était très-entendu à la chasse, et il avait de fort bons veneurs : il leur ordonna de diriger les crieurs de huée de manière que le loup fût amené à traverser une certaine plaine où les dames jouiraient du plaisir de la chasse. Ensuite l'animal devait être forcé à entrer dans un bois d'où il ne pourrait sortir que pour se jeter dans des panneaux. Mais il arriva une circonstance qui rendit *ce déduit* (88) encore plus vif et plus agréable à la société qu'on ne s'y était attendu. Parmi les seigneurs du voisinage et de la familiarité la plus intime du sire de Pons, il y en avait un fort passionné pour la chasse

et qui connaissait toutes les pratiques et ruses de ce métier. Il était à l'affût de toutes les inventions nouvelles qui pouvaient la rendre plus amusante. Ce seigneur donc pensa qu'il ne fallait pas que le loup fût pris obscurément dans des panneaux, et tué à coups d'épieux. Mais il voulait le faire combattre en plaine et au grand jour par des chiens. Pour cela, il se rendit aux *plessis* (89) où étaient tendus les panneaux, il les ôta et à leur place il en mit un qui consistait dans un froc d'ermite (90) auquel étaient adaptés deux ressorts destinés à se refermer chacun en cercle et à entourer l'animal, l'un autour du corps et l'autre autour du cou, lorsqu'il s'élancerait à travers la seule issue qui lui serait offerte dans ce parc.

Sire Hubert (c'était son nom), n'avait instruit de son travail que quelques veneurs du sire de Pons qu'il y avait employés, en leur faisant promettre le secret. Comme ils savaient en quels termes ce seigneur en était avec leur maître, ils avaient fait tout ce qu'il avait voulu. Les choses lui succédèrent à souhait. Le loup, après avoir été mis hors de la forêt par les hueurs, mais sans trop de fracas, fut conduit au bord d'une grande plaine, où il vit à droite et à gauche, des chasseurs à pied et à cheval; il n'y avait de libre que le terrein qui était devant lui. Dans ce moment, on lui mit des chiens aux trousses, pour déterminer plus vivement sa direction. Voyant, au loin, un bois où il n'apercevait aucun chasseur, il ne manqua pas de courir par là; mais sans trop s'étonner, faisant comme dit le proverbe, *retraite de loup* *, et se retournant vigoureusement contre les chiens qui le serraient de trop

* Le proverbe des chasseurs de ce temps était : *Attaque de lévrier, retraite de loup, défense de sanglier.*

près. Ce fut là que les dames eurent le plaisir de le voir passer, pour la première fois. Le bois vers lequel il était poussé, formait un triangle, dont deux côtés étaient garnis de *plessis*, à la rencontre desquels se trouvaient les panneaux, et le troisième était libre. Ce fut par ce dernier que le loup aborda le bois, et il ne manqua pas de s'y jeter, ayant force chiens, ainsi que nombre de veneurs à sa suite. Tout le monde était dans une grande joie du succès de la chasse, le loup, pensait-on, ne pouvant manquer de se jeter dans les panneaux. Mais quel fut l'étonnement des chasseurs qui avaient tourné le bois, de voir l'animal en sortir vêtu d'un froc à capuchon, avec lequel il détalait si vivement dans la plaine, que les chiens ne pouvaient l'atteindre. Car le froc n'avait qu'un dos, de manière que l'animal avait toute la liberté de ses jambes, et il en usait d'autant plus volontiers qu'il espérait sans doute se débarrasser, à force de courir, de cet habit importun. . . . .

Cependant sire Hubert avait fait dresser dans la plaine une petite cabane de feuillée, où il tenait cachés quelques chiens à lui qu'il ne voulait lâcher qu'à propos. Le premier qu'il fit détacher fut un lévrier de Bretagne (91), de la plus haute taille, qui surpassait à la course toute espèce d'animal. Dès qu'on lui eut montré la chasse, il partit comme un trait; et, dépassant bientôt tous les autres chiens qui faisaient des efforts inutiles et de grands aboiemens à la suite du loup, il atteignit ce dernier, et à l'abord il lui donna un tel choc, qu'il le culbuta et le fit rouler par terre; puis revenant sur lui, car il avait été emporté au-delà par la vitesse de sa course, il voulut l'attaquer de la dent; mais il fut reçu si vertement par l'animal qui s'était redressé, qu'il fut bientôt obligé de lâcher prise. Toutefois cette attaque avait donné le temps

aux autres chiens d'arriver, et le loup se vit harcelé de tous côtés; mais sa robe lui épargnait bon nombre de coups de dents, tandis qu'il n'en donnait pas un qui ne mît un chien hors d'envie de retourner à la charge; si bien qu'il les avait tous dégoûtés et faisait sa retraite assez fièrement, lorsque les chasseurs et les hueurs survenant le forcèrent à prendre une course plus rapide. Il se trouva même tellement ahuri par la huée et par quelques flèches et *viretons* (traits d'arbalète) qui vinrent épousseter sa robe, qu'il alla se jeter étourdiment dans un chemin creux qui le conduisit tout au travers d'un bourg. Là, tous les chiens des maisons se mirent à ses trousses avec des aboiemens terribles; ce qui ayant fait sortir les habitans sur leurs portes, ils furent dans un merveilleux étonnement à cet étrange spectacle. A peine les femmes l'eurent-elles aperçu qu'elles allèrent se cacher dans le fond de leur maison, en jetant des cris affreux; plusieurs l'ayant reconnu bien sûrement pour être frère Hilarion, ermite * du voisinage, qui avait le *renom* de courir le *loup garou.* Quelques efforts qu'on fît depuis pour leur raconter la vérité, on ne put jamais leur arracher cette croyance, qui s'est transmise jusqu'à ce jour.

Quoi qu'il en soit, le loup ayant rencontré, au bout du village, des paysans qui l'accueillirent à coups de pierres et de bâtons, il fut obligé de se jeter dans un sentier resserré entre deux haies, qui le ramena dans la plaine d'où

---

* Tous les ermites n'étaient pas des hommes aussi repentans que sire Gérald ou frère Antoine, dont il est parlé au premier volume de ce roman. Souvent c'étaient des gens qui ne voulaient que se soustraire aux poursuites de la justice, sans renoncer tout-à-fait à leur premier métier.

il sortait. Les cris des paysans et les aboiemens des chiens firent connaître aux chasseurs le retour de l'animal, et les dames eurent le plaisir de le voir encore une fois. Une nouvelle laisse fut lâchée contre lui ; mais elle ne paraissait servir qu'à le faire courir un peu plus vite, sans donner l'espoir qu'elle pût l'atteindre, lorsque sire Hubert fit partir un second lévrier de Bretagne et deux *allans gentils* (92) qui ne lui cédaient guère à la course ; et, en effet, à peine le lévrier eut-il heurté le loup, qu'au moment où celui-ci se retournait, les deux allans le saisirent, l'un au cou, et l'autre sur le dos; et quoique ce dernier n'eût mordu que dans le froc, il ne fut pas moins cause que le premier de la mort du loup. Car, comme ces chiens ne lâchent jamais prise, tous les efforts de leur ennemi ne purent le faire avancer d'un pas, et il fut bientôt joint par deux *allans vautres* (93) du sire de Pons, les plus énormes qu'il y eût dans tout le pays. Alors on peut dire qu'il se livra, dans cette plaine, un des mémorables combats de loup dont l'histoire des véneries fasse mention. Les chasseurs, voyant le courage et l'ardeur de ces quatre chiens, car les autres ne faisaient guère qu'aboyer autour sans oser mordre, voulurent leur laisser la gloire de mettre le loup à mort ; ce dont ils vinrent à bout, mais non sans qu'il leur en coûtât cher : car cet animal, qui était le plus terrible qu'on eût jamais vu, se défendit pendant plus d'une demi-heure; enfin, il fut étranglé par un des vautres. Alors les chiens ayant été écartés, le pauvre loup, avec ce qui lui restait de son froc, fut mis au bout d'une longue et forte perche qu'on envoya chercher au village le plus voisin ; et, porté ainsi en triomphe par deux robustes valets de chasse jusqu'au bord d'un petit bois, à l'ouverture duquel était une jolie pelouse. Là, le sire de Pons invita les dames et les chasseurs à se

reposer; et, ayant fait arriver les chevaux qui portaient les cantines, il fit servir sur le gazon un excellent repas *bacconique* * pour les hommes, avec quelques friandises et douilleteries pour les dames. Du reste, il avait fait apporter le plus vieux et le meilleur vin de sa cave. Le repas fut certainement le plus gai qu'on eût encore fait. Les plaisans ne s'épargnèrent pas sur les aventures de messire loup qui, chargé de beaucoup de péchés, sans doute, avait voulu se faire ermite, et mourir dans le froc, comme tant de hauts barons, après trop joyeuse vie. Mais on rit encore bien mieux lorsqu'il vint du bourg où le frère loup avait passé, quelqu'un qui raconta les croyances et les terreurs des bonnes femmes. Cependant le sire de Pons, voulant *encharner* ses meutes à poursuivre le loup, une autre fois, fit coupler ses chiens, puis les valets de chasse emportèrent le loup dans le bois, lui fendirent le ventre, le vidèrent et le remplirent ensuite d'une pâtée de chair cuite de brebis et de chèvre (94); alors l'ayant rapporté devant les chasseurs, ils le firent *fouler* par les chiens qui s'y jetèrent avec une grande ardeur. On le leur arracha à moitié dévoré.

Après cette joyeuse halte, la compagnie reprit le chemin du château de Pons. Le loup fut mis sur la croupe d'un cheval de cantine jusqu'aux approches du château, où il fut replacé au bout de sa perche, pour l'entrée triomphante de sire Hubert, à qui revenaient sans contredit les honneurs de cette journée. Aussi le loup fut-il porté de-

---

* On appelait repas bacconique un repas tout composé en jambon et autres charcuteries. Le mot *bacon* signifiait toute viande de cochon, et même l'animal. Il s'est conservé en anglais, pour signifier lard.

vant lui par ses valets de chasse, accompagnés de ses chiens, jusque dans la salle du château. Là, ce gentilhomme reçut les complimens de celles des dames qui n'avaient pas accompagné la chasse, et de quelques vieux chevaliers qui étaient restés avec elles; après quoi, les valets de ce seigneur allèrent montrer le loup dans tout le bourg, où ils reçurent des présens; mais Renaud lui avait fait auparavant ôter ce qui lui restait de robe, pour mettre fin aux quolibets sur les ermites et autres, à quoi ce costume donnait lieu; s'étant déjà aperçu que, même parmi sa noble compagnie, on ne s'en était pas toujours tenu à d'innocentes réflexions. Aussi, il se promit de prévenir désormais de semblables plaisanteries: car, bien que ce seigneur fût loin d'être exempt de reproche dans sa conduite, pourtant n'aimait-il pas que l'on tournât en raillerie rien de ce qui touchait de près ou de loin à la religion. Au reste, quelques-uns ont pensé qu'il fut incité à cela par sa mère et sa sœur, qui ne surent que peu de gré à sire Hubert du moyen qu'il avait pris d'amuser la compagnie, quoique cela lui eût réussi complétement.

Au souper, le sire de Pons eut le plaisir de pouvoir reproduire la somptuosité et l'abondance qui avaient manqué à son dîner: car ses vassaux, vavasseurs, vasselets et gens de poesté, tous également charmés de sa courtoisie et débonnaireté, s'empressèrent à l'envi de faire porter chez lui ce qu'ils avaient de meilleur en volaille, gibier, poisson et généralement tout ce qui pouvait être promptement mis en œuvre pour la table: aussi ce repas ne le céda à aucun de ceux des jours précédens, en profusion et en délicatesse. Renaud eut à son banquet un convive qui n'y avait point encore paru; ce fut don Jaïme de Penna-Alta, qui se trouva assez fort pour s'y montrer quelques momens. Sa présence fut fort agréable à toute

la société qui avait une grande curiosité de voir un chevalier aussi distingué par sa force et son adresse, et qui s'était présenté d'une manière peu commune. On lui trouva une figure et des façons très-nobles. L'issue de son dernier combat lui avait rendu le langage modeste, ce qui était la seule perfection qui lui eût manqué jusqu'alors, pour qu'il fût un chevalier accompli. Tout le monde convint que dona Inès de Campo-Hermoso avait désormais un serviteur digne de toutes les belles qualités dont elle était elle-même pourvue. Sire Ives, le sire d'Albret, sire Amanieu et quelques autres chevaliers qui avaient fait la guerre en Espagne, l'entretinrent sur ce sujet et jugèrent que son esprit répondait aux avantages extérieurs de sa personne.

Après le souper qui fut très-long, commença la danse qui se prolongea presque jusqu'au milieu de la nuit, la jeunesse mettant un surcroît d'ardeur à profiter de cette journée, qui n'était pas attendue, et qui ne devait pas se renouveler de long-temps. Enfin on se disposa à se retirer, tout le monde comblant le sire de Pons et sa famille, de complimens sur la magnificence, la gaîté, et le bon ordre de ses fêtes, et chacun renouvelant à la dame de Castelmoron, ses félicitations sur le fils qui lui avait été rendu, avec mille vœux pour la continuité du bonheur de tous. Mais avant de permettre à ses hôtes de se retirer, Renaud les pria d'assister à une cérémonie qui eut lieu dans la salle même du bal.

De tous les seigneurs qui avaient concouru aux nobles exercices par lesquels s'étaient célébrées les fêtes du sire de Pons, ceux qui en avaient retiré le plus de gloire étaient, sans contredit, sire Evrald et Jehan de la Trigalle. Cette conformité de fortune, loin d'élever entre eux aucune rivalité, ne fit que les remplir l'un pour l'autre

d'une vive estime qu'ils se témoignaient en toute rencontre. Ce généreux sentiment arriva au point qu'ils éprouvèrent le désir de le manifester par l'adoption fraternelle. Sire Evrald en fit la première démarche. Sa proposition fut acceptée avec un modeste embarras par sire Jehan, mais avec une grande satisfaction. Ce fut un spectacle fort intéressant, pour la noble compagnie qui se trouvait réunie dans ce moment, comme nous venons de le dire, dans la salle du château de Pons, de voir deux chevaliers, si différens sous tant de rapports, s'unir par un lien si intime. En effet, la nature, la fortune, l'âge et l'éducation semblaient avoir pris plaisir à multiplier les contrastes entre eux. Sire Evrald avait environ vingt-cinq ans, sa taille, haute et svelte, était dans cette proportion qui permet de compter plus sur l'adresse que sur la force de celui qui en est pourvu. Les traits de son visage étaient nobles et réguliers; son teint, un peu pâle, paraissait d'autant plus blanc que sa chevelure et ses yeux étaient noirs. Il était facile de trouver des chevaliers vêtus plus magnifiquement que lui, mais on n'en voyait pas qui eussent plus de goût et de propreté dans leur mise. Sa voix était douce lorsqu'il parlait et lorsqu'il chantait. Son langage répondait à ce qu'on attendait de lui; simple, facile, naturel et animé de cette politesse que dicte la bienveillance et non la flatterie. Heureux troubadour, il avait vu plus d'une fois son front couronné de *plumes de paon*; non-seulement au château du sire de Pons, mais chez le comte de la Marche, et, à Bordeaux, à la cour du roi d'Angleterre. En outre, il était fort instruit dans toutes les histoires et les traditions qui concernaient la chevalerie et la *gaie science*. Sans être opulent, il était assez riche pour être généreux, et les brillans cadeaux que lui valaient ses triomphes dans les jeux de la lice et

dans les combats poétiques le mettaient à même de donner une plus grande carrière à sa libéralité. Voilà donc ce que la nature, la fortune et l'éducation avaient fait de sire Evrald. Voici ce qu'était sire Jehan de la Trigalle. Son âge approchait plus de soixante ans que de cinquante. Sa taille était haute aussi, mais ce qu'on y remarquait le plus c'étaient des épaules d'Atlas avec des bras et des jambes d'Hercule. Ses cheveux, tirant plus sur la couleur du cuivre que sur celle de l'or, se rapprochaient tellement de ses sourcils, de même couleur, qu'il restait, entre deux, fort peu de place, pour figurer un front. Son visage, presque constamment exposé au hâle, était couleur de brique. Ses yeux étaient petits et gris; son nez épaté et ses lèvres épaisses; ses dents seules, qui étaient aussi nombreuses et aussi saines qu'à vingt ans, faisaient contraste avec la laideur de ses traits. Sa voix était rude et sa parole brusque. Il était né si pauvre, que jamais il n'avait pu consacrer de temps à l'étude, dans sa jeunesse; parce qu'il donnait aux soins du petit héritage qui faisait vivre sa famille, tous les instans que la guerre ne lui enlevait pas. Le château de Cônac, dont relevait son petit manoir, n'étant pas habité, et la laideur du damoisel Jehan l'ayant fait repousser des seigneurs auxquels il s'était présenté pour être varlet, il n'avait pu prendre les manières courtoises et polies que donne la société des chevaliers et des dames.

Ce fut assez tard que Gaultier de Mirembeau, dont il était vavasseur, entendant faire son éloge par le vieux Pierre d'Ozillac, l'appela auprès de lui; et il fut si content de son intelligence, de son courage et de sa fidélité, qu'en mourant il le destina, avec le vieil écuyer qui avait été protecteur de Jehan, à la garde de sa veuve Alfaïs. On a vu comment le fidèle la Trigalle s'était acquitté de cette honorable commission. Ses rapports continuels

avec sa nouvelle maîtresse et les dames et demoiselles qui lui faisaient compagnie à Cônac, auraient pu polir son langage et ses manières, s'il eût été plus jeune : mais il avait alors plus de trente ans, et il s'occupait principalement des affaires extérieures du château, laissant le soin du dedaus à son vieux confrère. Jehan conserva donc toute la rudesse de ses premières habitudes. Mais, sous une écorce grossière et disgracieuse, il avait le cœur le plus noble qui ait jamais battu dans la poitrine d'un gentilhomme. La finesse et la rectitude de son esprit égalaient la droiture de son cœur; et, quoiqu'il ne connût pas une lettre, comme il aimait à écouter les anciens et prudes hommes, et qu'il avait bonne mémoire, il connaissait, mieux que beaucoup de clercs, les coutumes des fiefs; de même, peu de vieux gentilshommes pouvaient lui en remontrer sur les lois de la chevalerie. Aussi était-il fort considéré, et on le consultait souvent sur les contestations qui s'élevaient dans le voisinage. Presque toujours les deux parties s'en retournaient satisfaites de son jugement. Cependant, quelques cœurs iniques étaient en secret ses ennemis, mais aucun n'osait l'attaquer en face, à cause de son courage et de sa force, ni lui dresser des embûches dans le pays, parce que celui qui en aurait été soupçonné serait devenu l'objet de l'exécration publique.

Jehan avait fait la guerre avec distinction; et, plus d'une fois, la pensée était venue aux chefs de l'armée où il se trouvait de le faire chevalier; mais sa pauvreté et la connaissance qu'il avait de son éducation rustre l'avaient empêché d'accepter cet honneur. Au demeurant, il s'était partout fait aimer de ceux avec lesquels il avait vécu, parce qu'il ne faisait point parade de sa force, et qu'il n'affectait pas de mépriser les avantages qui lui manquaient. Au contraire, il était le premier à louer les

jeunes damoiseaux qui savaient lire et écrire, en se plaignant de ce que cela ne lui avait pas été appris.

Tel était l'homme que la providence avait placé près de la veuve de Charles d'Albret, pour veiller à sa conservation, dans les dangers auxquels elle fut si long-temps exposée. Cette noble dame eut bientôt apprécié le mérite de son serviteur ; et elle lui avait fait partager l'aisance dont la générosité de sire Gaultier l'avait fait jouir elle-même. Mais, jusqu'à la reconnaissance de son fils, elle avait essayé en vain d'assurer un sort à son loyal écuyer. Elle en saisit alors l'occasion, comme nous avons vu, avec un grand empressement, bien sûre d'être approuvée par le jeune héros.

Alfaïs sut beaucoup de gré à sire Evrald de la preuve d'estime qu'il venait de donner à Jehan de la Trigalle, et tout le monde applaudit à la démarche du chevalier troubadour. Il ne mit pas moins de grâce dans le choix de son cadeau à sire Jehan que dans tout le reste de sa conduite. Il lui fit présent d'un haubert de l'acier le plus poli sur lequel il avait fait attacher une chaîne d'argent arrangée comme celle que Jehan de la Trigalle portait lorsqu'il avait délivré le fameux chevalier espagnol. Elle n'était pas à la vérité du même poids, mais elle pesait cinq livres, ce qui suffisait pour en faire un riche cadeau. Sire Jehan donna en retour, à Evrald, un magnifique heaume et une dague sarrasine richement montée, provenant l'un et l'autre du butin d'Espagne, dont sire Amanieu lui avait fait part.

Les deux frères d'armes s'embrassèrent et reçurent les complimens de toute la noble compagnie *.

---

* On voit qu'ici la fraternité d'armes se contracte sans les mêmes

C'est ainsi que se terminèrent les fêtes que donna Renaud de Pons, à l'occasion du retour et de la reconnaissance de sire Raoul, devenu sire Amanieu.

Le lendemain, la plupart des seigneurs partirent aussitôt après la messe de l'aube, ne prenant que des tostées et de l'hyppocras, avant de monter à cheval. Quelques-uns des plus voisins furent si instamment pressés de ne se retirer qu'après le dîner, qu'ils cédèrent à cette courtoisie. Il ne resta, pour prolonger leur séjour au château de Pons, que le sénéchal de Bordeaux, le sire d'Albret, don Jaïme, qui était hors d'état de se mettre en route, et enfin sire Bertrand de Broue.

Quelque reconnaissance qu'eût Alfaïs de tous les soins et de toutes les dépenses qu'avait prodigués son frère, pour célébrer son bonheur; quelque sensible qu'elle fût à l'intérêt universel que lui avaient témoigné les conviés de toutes les classes, réunis aux fêtes dont cet événement avait été l'occasion, elle vit avec une grande joie la fin de ce tourbillon qui l'arrachait à la véritable jouissance de son cœur. De plus, elle avait cru remarquer que son fils, malgré la joie non douteuse qu'il exprimait d'avoir retrouvé sa famille, retombait cependant, parfois, dans des accès de mélancolie, dont il avait l'air de chercher à se défendre, et qu'il paraissait se reprocher. Elle crut d'abord que c'était à des souffrances physiques que devait être attribuée la tristesse d'Amanieu; mais comme cette tendre et sensible mère se connaissait en peines du

---

cérémonies qu'on a vu pratiquer, au commencement de ce roman, par sire Raoul et sire Bertrand; mais c'est que les coutumes de l'Orient à cet égard n'étaient pas généralement adoptées en France. La déclaration mutuelle et l'échange des armes suffisaient.

cœur, et qu'elle se souvenait du chagrin profond dont paraissait accablé son fils, dans l'entrevue qu'elle avait eue avec lui à Bordeaux, sans le connaître, elle soupçonna que la même cause de souffrance pouvait l'affecter encore. Mais voyant qu'il prenait des soins pour cacher sa douleur, et sachant l'amitié que lui portait le sire d'Albret, elle préféra de s'adresser à son cousin, pour lui communiquer ses inquiétudes, et le prier de les dissiper, si cela dépendait de lui. Elle le prit donc à part, un jour, et lui confia les pensées qui troublaient son bonheur. « Ma cousine, répondit le sire d'Albret, votre fils a une de ces peines qui ne sont pas rares à son âge, et dont les âmes les plus fortes ne sont pas toujours exemptes. On peut même dire que les cœurs les plus héroïques y sont les plus sujets. Dans ce moment, mon cousin est en proie à de mortelles angoisses qui sont venues l'assaillir au milieu des délices que lui procurait la reconnaissance de la noble et vertueuse mère que le ciel lui a fait retrouver. Mais je veux me hâter de vous faire connaître quel est l'objet de la passion de votre fils, afin qu'à la part de peines que vous allez éprouver ne se joigne point la crainte que la personne qui les cause ne soit pas digne de ses vœux et de votre approbation. Sachez donc que les sentimens les plus nobles et les preuves réciproques de la plus héroïque fidélité enchaînent le cœur de votre fils et celui de la belle Ermeline, fille de madame de Tonnay. — Quoi! s'écria Alfaïs, cette vertueuse fille dont le roi d'Angleterre paraissait si occupé, et qui a disparu, par une si terrible catastrophe, au château du Diable! — C'est elle-même; mais cette castastrophe, loin d'être destinée à la perdre, était ménagée pour la sauver. Je vous raconterai, une autre fois, les détails de cette aventure. Qu'il me suffise, pour le moment, de vous faire savoir que la

belle Ermeline et sa mère, échappées de cette manière à la captivité où elles étaient retenues à Bordeaux, par suite des intrigues de Leycester, se sauvèrent en Poitou, et se mirent sous la protection du roi de France, qui leur a donné un asile dans ses états. Je savais que leur intention était de ne point faire connaître le lieu de leur retraite, jusqu'à l'entière pacification entre les rois de France et d'Angleterre. Mais j'ignore quel motif leur fait prolonger cette mesure de prudence et les empêche de retourner dans leur château. Ce qu'il y a de certain, c'est que madame de Tonnay m'a fait dire, il y a quelque temps, qu'elle se portait bien; mais sans me faire savoir où elle était. Plus récemment, le seigneur de Rochefort-sur-Charente, ce digne et respectable ami de madame Hélissente, a mandé à votre fils qu'il partait pour un assez long voyage, sans lui expliquer où il allait et sans lui parler aucunement de madame de Tonnay. Ce mystère inquiète beaucoup mon cousin. Outre la santé des deux nobles dames à laquelle il attache un grand prix, il a un autre sujet de cruels soucis. Vous avez pu entendre parler du fameux tournoi où Guillaume l'Archevêque, qui prétendait à la main d'Ermeline de Tonnay, succomba sous les efforts de sire Raoul, aujourd'hui sire Amanieu; vous avez su que Guillaume étant mort des suites de ce combat, Jacques l'Archevêque, son frère, avait voulu succéder à ses prétentions, et avait employé les moyens légitimes et d'autres coupables, d'abord, pour arriver à ses fins, puis pour se venger de ses échecs. Pendant qu'il se conduisait d'une manière si déloyale, le jeune Hugues de Parthenay, son frère, usait des procédés les plus généreux et les plus délicats, pour adoucir les malheurs qui poursuivaient les deux vertueuses dames; enfin il déterminait son oncle à venir à Bordeaux travailler à

leur délivrance, ce qui, grâce à Dieu, a réussi. Aujourd'hui ce généreux damoisel est devenu chevalier, et, par la mort de son frère, il se trouve Hugues l'Archevêque, par conséquent le chef d'une des plus illustres et des plus puissantes maisons du Poitou. Or, votre fils n'en est pas à soupçonner que ce jeune seigneur avait distingué, comme lui, l'admirable beauté de la fille de madame Hélissente; il sait que le jeune sire de Parthenay peut mettre aux pieds de la belle Ermeline une grande fortune, une gloire naissante, et des services dont il est impossible qu'elle n'ait pas une vive reconnaissance. Voilà, ma cousine, les deux causes de l'inquiétude qui assiége votre fils, et l'empêche de goûter, sans mélange, l'inappréciable bonheur de vous avoir retrouvée. — Sire d'Albret, répondit Alfaïs, j'ai vu Ermeline, et je conçois qu'on doit l'aimer avec passion : jamais la vertu ne fut embellie de tant de charmes. Je pardonne à mon fils d'être triste au milieu de la joie qu'il occasione, et s'il était en mon pouvoir de l'aider à obtenir l'objet de ses vœux, j'y emploierais tous mes soins; car aucune belle-fille ne me serait plus agréable que la charmante Ermeline. Mais la première chose serait de savoir où elle est, ainsi que sa mère. — Peut-être, reprit le sire d'Albret, serais-je bientôt assez heureux pour vous aider en cela. Le roi d'Angleterre m'a chargé d'un article particulier de négociation envers le roi de France. Je tiens à cœur de le terminer à son gré, avant qu'il ne soit instruit, en Angleterre, de la part que j'ai prise dans l'événement épouvantable du château du Diable, qui lui a ravi l'objet de son idolâtrie. Je profiterai de mon séjour à la cour de Louis, pour m'informer de ce qu'est devenue madame de Tonnay, ainsi que sa céleste fille. Peut-être que ce prince lui-même, qui aime à citer les actes de vertu, me par-

lera le premier de ces nobles dames. Blanche, sa mère, pour laquelle il n'a rien de caché, pourra aussi me donner jour à m'instruire auprès d'elle de ce que je désire savoir; enfin je ne négligerai rien pour découvrir ce qu'il nous importe de connaître. » Alfaïs combla de remercîmens le sire d'Albret, qui alla trouver Amanieu, et lui dit : « *Beau cousin*, je vais partir pour la cour de France, où le roi d'Angleterre m'envoie. Votre mère m'a chargé de tâcher de découvrir la retraite de madame de Tonnay et de sa fille; voulez-vous me confier vos intérêts auprès de ces aimables dames, je vous promets de les servir avec zèle. — Ah! cher et *généreux sire*, répondit Amanieu, je ne vous montrerai pas moins de confiance que n'a fait la vertueuse fille de madame Hélissente. Je mets aveuglément ma destinée en vos mains. »

Le sire d'Albret partit donc pour la cour de France; mais en arrivant à Paris, il apprit que le roi était à Pontoise, retenu par une grave maladie. Il s'y rendit pour offrir ses hommages et ses complimens de condoléance aux reines, en attendant qu'il pût voir le monarque. Il fut présenté à Blanche, le lendemain du jour où Louis, après une crise terrible, se trouva miraculeusement soulagé, demanda la croix (96), et déclara qu'il était guéri. Blanche avait vu le sire d'Albret, à Saintes, pendant les négociations, et elle avait pris une haute idée des mérites de ce seigneur. Elle l'accueillit avec distinction; elle l'entretint des cruelles alarmes qu'elle avait eues long-temps, ainsi que de l'heureuse révolution survenue, la veille, dans l'état du roi et qui lui avait rendu la vie à elle-même comme à son fils. En le congédiant, la reine eut la bonté de lui dire que, s'il prolongeait son séjour près de la cour, et que la santé du roi continuât à donner de bonnes espérances, elle l'entretiendrait avec plaisir plus longue-

ment. Le sire d'Albret la remercia respectueusement et lui dit que son dessein était d'attendre qu'il pût mettre son hommage aux pieds du roi; et il se retira enchanté du gracieux accueil de la reine. Comme il traversait les cours de l'abbaye, il se trouva face à face avec le vieux Gui de Saint-Hippolyte. Ils s'arrêtèrent l'un devant l'autre, frappés d'une égale surprise. Le sire d'Albret parla le premier. « Je ne me trompe pas, noble écuyer, dit-il; vous êtes bien le brave Gui de Saint-Hippolyte, ce loyal serviteur de madame de Tonnay? — Oui, monseigneur d'Albret, et prêt à vous servir, si j'en suis capable. — Nul autre que vous ne pourrait me rendre plus de service dans ce moment, et vous allez me dire où est votre aimable et vertueuse maîtresse. — Monseigneur, elle est dans ce royal moutier. Je vais lui demander si elle peut vous recevoir dans ce moment: car sa fille, madame Ermeline, est encore bien malade. — Comment! la charmante Ermeline!—Ah! monseigneur! nous avons bien cru la perdre, et je pense que nous en serions tous morts de chagrin; mais grâce à Dieu elle est un peu mieux à présent. Nous avons aussi notre jeune maître monseigneur Jeoffroi et sire Eudes de Rochefort. Mais je vous quite pour aller leur annoncer à tous votre arrivée qui les charmera. » Le bon Gui se rendit donc de suite chez Hélissente à laquelle il fit part de la rencontre qu'il venait de faire. La dame de Tonnay en eut une joie extrême. Elle renvoya de suite Gui vers le sire d'Albret, le prier de venir la trouver. Elle le reçut comme un homme à qui elle avait dû sa liberté, dans la circonstance la plus critique. Bientôt Geoffroi, sire Eudes et le seigneur d'Apremont arrivèrent. Tous ressentirent une joie extrême à revoir le sire d'Albret. Après les échanges de politesse avec les personnes présentes, le sire d'Albret dit à Hélissente: « Je viens d'apprendre avec

une grande peine, madame, que la noble Ermeline votre fille avait été malade, au point de vous donner de grandes inquiétudes. — Ah! de mortelles! répondit la dame de Tonnay; mais, grâce à Dieu, elle est un peu mieux. Elle doit se lever demain, pendant quelques momens, pour la première fois: j'espère que dans peu de jours elle sera assez forte pour recevoir votre visite. En attendant je vais lui annoncer votre arrivée qui lui fera certainement grand plaisir. Vous savez l'estime et la confiance qu'elle vous a témoignées; la manière dont vous y avez répondu l'a pénétrée d'admiration pour vous. — Madame, j'ai été bien heureux qu'elle me fournît, pour consolation, la possibilité de lui être utile de même qu'à vous. »

Ermeline apprit avec une grande satisfaction, la venue du sire d'Albret. Elle pria Hélissente de lui dire qu'elle allait se hâter de se bien porter, pour le voir et le remercier du grand service qu'il lui avait rendu ainsi qu'à sa mère. En effet, trois jours après elle se trouva en état de passer quelques heures dans un fauteuil, et déclara que, le lendemain, elle recevrait la visite du sire d'Albret. Ce seigneur fut si touché en voyant les grands ravages que la maladie avait faits sur cette beauté céleste, que ce spectacle suspendit la joie qu'il s'était promise de cette entrevue. Ermeline s'en apercevant lui dit: «Sire d'Albret, vous m'avez sauvée du mal de la captivité; j'ai le pressentiment que vous aiderez à me guérir de la maladie qui m'a réduite à l'état où vous me voyez. — Mademoiselle, répondit Amanieu, si le ciel m'accordait une telle faveur, je ne cesserais de l'en remercier, toute la vie. »

Alors, ne voulant point faire parler long-temps la malade, mais désirant qu'on parlât d'elle, le sire d'Abret pria le bon seigneur d'Apremont de lui raconter l'histoire de la fameuse évasion des nobles dames, depuis leur dis-

parition dans les souterrains de son château, jusqu'à leur arrivée à l'abbaye royale de Maubuisson. Sire Eustache lui fit ce récit avec grand plaisir, en exaltant beaucoup le courage qu'avaient montré les deux dames et le petit Henry, dans cette aventure effrayante et périlleuse. Le sire d'Albret à son tour fut interrogé sur l'heureux hasard qui procurait à ses amis le plaisir si peu attendu de le voir dans cette retraite. Il leur dit que c'était une mission du roi son maître pour le roi de France; et ajouta que trouvant ce dernier prince malade, il attendrait à Pontoise que Louis pût lui donner audience. Quoiqu'il n'y eût personne là qui ne fût affligé de la maladie du roi et qui ne désirât sa prompte guérison, tous les assistans se réjouirent de conserver le sire d'Albret, quelques jours, auprès d'eux.

Après une visite d'une heure à peu près, Amanieu quitta l'aimable malade, auprès de qui il ne resta que sa mère; les chevaliers passèrent avec lui dans une autre chambre, où les sujets de conversation ne manquèrent pas entre des hommes qui avaient tous mené une vie fort agitée et pleine de grands événemens.

Cependant le sire d'Albret ne se hâta point de faire connaître la commission dont il était chargé de la part de son cousin, ni la métamorphose qui venait de s'opérer de sire Raoul en sire Amanieu. Il voulait auparavant être instruit lui-même, si cela se pouvait, des projets de la dame de Tonnay et des dispositions de sa fille. Il ne tarda pas, sans faire aucune question indiscrète, de savoir assez de choses pour deviner le reste; mais il voulut attendre, avant de s'ouvrir sur cette importante affaire, que la santé d'Ermeline se fût assez fortifiée, pour que l'aimable demoiselle pût soutenir l'émotion agréable, mais vive, qu'il pensait devoir lui occasioner. En attendant, il continua à

faire sa cour à la reine Blanche et à la reine Marguerite, dont il était toujours reçu avec autant de bonté que de grâce.

Enfin, le sire d'Albret jugeant que la fille de la dame de Tonnay pouvait résister à la secousse qu'il allait lui causer, il pria un jour Hélissente et Geoffroi d'assister seuls à un entretien qu'il désirait avoir avec Ermeline. Lorsqu'ils furent tous les trois auprès de l'aimable convalescente, le sire d'Albret commença par lui faire compliment sur les progrès que paraissait faire sa santé, ce qui était vrai ; puis, prenant un ton un peu grave, il lui dit : « Mademoiselle, la confiance dont vous m'avez honoré à Bordeaux m'a bien sensiblement flatté, et jamais je n'en perdrai le souvenir ni la reconnaissance. En même temps elle m'a donné une grande idée de l'élévation et de la fermeté de votre caractère : tout cela m'inspire la confiance de vous faire part directement d'une négociation dont je suis chargé, mais pour le succès de laquelle je réclame l'assistance de madame Hélissente et de sire Geoffroi. Il fut un temps où j'osai mettre ma fortune à vos pieds. J'oubliais que trop d'années me séparaient de votre printemps, et que la nature était loin de m'avoir départi des dons qui répondissent à ceux dont elle vous a comblée. Mais j'ai un neveu, ou, pour plus d'exactitude, le fils d'un de mes cousins-germains, qui a environ six ans de moins que moi, qui, sans le flatter, est beaucoup plus beau que votre serviteur, et dont la fortune n'est guère moindre que la mienne. Il n'est pas sans gloire; il a fait ses preuves à la guerre et dans les tournois. Il vous a vue, et c'est assez dire qu'il est au nombre de vos admirateurs. C'est pour lui, belle Ermeline, que je viens solliciter l'appui de votre noble mère et de sire Geoffroi auprès de vous. » Ces paroles du sire d'Albret contristèrent tous les visages de ses auditeurs. Après un assez gros moment de

silence, Ermeline, prenant la parole, dit: « Sire d'Albret, c'est bien à tort que vous avez pensé que la différence de votre âge au mien pouvait entrer pour quelque chose dans le refus d'une proposition dont je me suis trouvée très-honorée. Ma mère, qui est présente, sait bien que j'ai refusé, au contraire, un parti très-avantageux, à cause d'un trop grand rapprochement entre mon âge et celui du chevalier qui m'était proposé. Quant aux autres considérations personnelles dont vous parlez, si je n'étais pas malade et un peu fâchée contre vous, je vous dirais que vous voulez avoir des complimens; mais je me borne, seigneur, à vous remercier d'avoir pensé à moi, pour votre neveu. Je le crois sans peine doué de tous les avantages que vous lui attribuez, et de vous appartenir serait sans doute un titre très-puissant à mes yeux: car il n'y a point d'homme pour qui j'aie plus d'estime que pour vous. Néanmoins je vous prie et tous ceux qui s'intéressent à moi, de ne point s'occuper de me chercher ou de me proposer de mari. Je crois que Dieu m'a conduite dans ce benoît moutier, pour y finir mes jours sous l'habit de none, si on me trouve digne de m'en revêtir.—Voilà, reprit le sire d'Albret, une résolution extrême; et quoiqu'elle soit conforme à la haute piété que j'ai reconnue en vous, je crois, mademoiselle, que vous devriez consulter davantage les vœux de votre famille et de vos amis, que vous désoleriez, en leur faisant ainsi un éternel adieu. Quoi donc! n'y aurait-il pas au monde un homme digne de vos regards? Si pourtant le héros que je vous propose (car, bien qu'il soit mon neveu, je dois dire que c'est un héros); si, dis-je, ce jeune héros avait combattu sous les murs de Constantinople contre les Turcs; en Palestine, contre les Sarrasins; en Castille, contre les Maures; s'il avait été fait chevalier, par le roi de Navarre, dans la

Terre-Sainte; honoré d'une bannière sur les tours de Frontenay, par le roi de France; si, pour vous, il avait refusé en Espagne la main d'une princesse du sang de Castille; enfin, si c'était ce chevalier Raoul, long-temps incertain de son origine, aujourd'hui sire Amanieu, fils de Charles d'Albret et d'Alfaïs de Pons, reconnu par sa mère à des marques incontestables, par le vieil écuyer qui a eu soin de son enfance, par son oncle le sire de Pons, par moi, chef de la maison d'Albret... » Ici, Ermeline, qui avait écouté le discours de sire d'Albret avec une extrême surprise et un intérêt toujours croissant, se laissa tomber à genoux devant sa mère, cachant sa tête entre les genoux d'Hélissente, pendant que Geoffroi se jetait dans les bras du sire d'Albret, exaltant sa générosité et l'accablant de marques de tendresse et de reconnaissance. La dame de Tonnay seule restait pétrifiée d'étonnement; mais n'osait se livrer à la joie commune, ayant toujours présentes les paroles de la reine Blanche, ainsi que les instances du digne seigneur d'Apremont. Elle doutait si ce nouvel incident ne se bornerait pas à compliquer sa situation, loin de terminer ses embarras. Pendant ces impressions diverses, on ne s'apercevait pas qu'Ermeline s'était évanouie. Sa mère se baissa pour l'embrasser et l'engager à se relever; mais, en voulant l'aider à cela, elle s'aperçut que sa fille lui échappait et achevait de tomber à terre. Geoffroi la saisit avec précipitation et la remit dans son fauteuil. En reprenant l'usage de ses sens, elle embrassa tendrement sa mère et son frère, puis elle exprima le désir d'être recouchée. Le sire d'Albret et Geoffroi se retirèrent; ils allèrent rejoindre le bon sire Eudes et le seigneur d'Apremont, auxquels le sire d'Albret raconta l'histoire de la reconnaissance de Raoul, chez le sire de Pons. Ce récit produisit une im-

pression fort différente sur les deux vieux chevaliers. Le seigneur de Rochefort y vit l'accomplissement d'un de ses vœux les plus ardens. Il avait conçu pour Raoul l'affection d'un père; il idolâtrait Ermeline. L'union d'un couple aussi parfait et dont les sentimens réciproques lui étaient connus depuis plus d'un an, était l'objet de ses souhaits. Il fut donc ravi d'apprendre un événement qui faisait disparaître le grand obstacle qui s'était opposé jusque-là à ce que la dame de Tonnay donnât les mains à cette alliance. Sire Eustache, au contraire, y vit le renversement de toutes les espérances de son neveu Hugues l'Archevêque. La joie que démontrait Geoffroi, la tendre affection et la reconnaissance qu'il témoignait au sire d'Albret, lui apprenait assez que le seigneur de Tonnay se prononcerait entièrement pour le vainqueur de Guillaume l'Archevêque, et il soupçonnait, en outre, que le beau chevalier de la Palestine avait fait une vive impression sur le cœur de la fille d'Hélissente. Il avait lieu de croire que c'était à cette préoccupation de sentimens que devait être attribué le refus des propositions du sire d'Albret. Si ce seigneur faisait aujourd'hui l'abandon de ses prétentions en faveur de son neveu, qui pourrait se mettre sur les rangs avec quelque apparence de succès? Le bon chevalier ne tarda pas à être assuré de cette dernière circonstance : car le jeune seigneur de Tonnay étant venu à louer le sire d'Albret sur la générosité de sa conduite, celui-ci lui répondit : « Sire Geoffroi, j'avais déjà fait, à la céleste Ermeline, le sacrifice de mes sentimens au profit de sire Raoul; me conviendrait-il de me montrer le rival de sire Amanieu? Ses titres sont antérieurs aux miens, et il a des avantages que vous dispenserez bien ma vanité d'exposer ici. — Monseigneur, je puis vous assurer, reprit le frère d'Ermeline, que votre neveu n'a d'autre

avantage sur vous que d'avoir, le premier, touché un cœur qui est incapable d'inconstance. » Geoffroi avait exprès amené ainsi la conversation, pour que sire Eustache ne pût pas douter de l'état des choses. Il s'était réjoui également de la manière un peu brusque dont le sire d'Albret avait fait connaître la nouvelle existence de Raoul, et la constance de ses sentimens. Il pensait que sa sœur résisterait plutôt à une secousse violente qui ouvrait pour elle une perspective heureuse, qu'au prolongement de l'incertitude où elle languissait, et qui aurait été une suite des appréhensions d'Hélissente pour les desseins de la reine, et de ses ménagemens pour sire Eustache. A présent, tout se faisait à découvert, et il ne s'agissait plus que de remercier la reine Blanche de ses bienveillantes dispositions, en la priant seulement d'y changer ce qui regardait l'époux qu'elle destinait à Ermeline. Le sire d'Albert et Geoffroi ne pensèrent pas que cette sage reine pût s'opposer aux vœux de deux familles auxquelles elle avait témoigné tant de bonté.

Cependant Hélissente étant revenue dans la chambre où était son fils avec les autres chevaliers, tous s'empressèrent de lui demander comment se trouvait sa fille. Elle répondit qu'elle l'avait laissée un peu faible, mais assez calme. La présence de sire Eustache l'empêcha de se plaindre avec douceur du sire d'Albret, comme elle l'aurait fait sans cela. Pendant toute la journée, sauf les heures des repas, cette petite société se groupa diversement selon les confidences que chacun avait à faire : ce qu'il y eut de décidé fut que d'une part on s'occuperait à consoler le bon sire Eustache, avec tous les égards qu'exigeaient sa personne, ses mérites et les grandes obligations qu'on lui avait ainsi qu'à son neveu; que d'autre part le sire d'Albret et Geoffroi exposeraient à la reine Blanche les ser-

vices qui les liaient réciproquement et prieraient cette grande princesse d'approuver une alliance qui comblait les vœux et acquittait les obligations des deux familles qui se recherchaient.

La soirée ne se passa pas sans que le sire d'Albret, prenant à part Geoffroi et le digne seigneur de Rochefort, ne leur dît : « Vous avez eu lieu d'être surpris, nobles chevaliers, de la manière un peu différente des usages reçus, dont je m'y suis pris pour mettre la déclaration de mon cousin aux pieds de l'aimable Ermeline. Les convenances ordinaires me prescrivaient de consulter auparavant son frère et sa mère. Mais d'abord, sire Geoffroi, j'étais certain de vos dispositions amicales pour mon cousin; quant à madame Hélissente, je savais par expérience que rien n'égale sa fermeté et sa décision, dans les circonstances où sa religion et sa vertu sont intéressées : elle en a donné une belle preuve à Bordeaux. Mais je craignais que hors de ces cas extraordinaires, la douceur et la bonté de son caractère ne la rendissent timide à prendre une résolution qui devait nécessairement affliger quelqu'un. Cependant nous avons tous besoin de voir une solution à l'affaire qui doit unir nos familles. J'ai donc cru devoir passer par-dessus les règles ordinaires et faire un petit éclat qui ne permît plus de reculer. Je croyais assez connaître la force du caractère de la noble sœur de sire Geoffroi, pour être certain que l'impression vive que je lui ferais, ne lui serait pas funeste. Voilà, messeigneurs, la cause de ma conduite. Il me reste à vous prier de faire ma paix avec les deux nobles dames. »

Eudes et Geoffroi assurèrent Amanieu qu'il n'avait pas besoin de leur médiation, et lui renouvelèrent leurs remerciemens pour ses généreux procédés.

Le sire d'Albret, qui avait une noble impatience, non

pas seulement d'assurer le bonheur de son cousin, mais encore de se fermer à lui-même toute porte vers un retour à l'espérance, fit demander, dès le lendemain, une audience à Blanche, et l'ayant facilement obtenue, il lui dit, après avoir mis ses hommages aux pieds de la princesse : « Grande et magnanime reine, la généreuse protection et la bienveillance dont vous honorez madame de Tonnay, et sa charmante fille, les ont tellement mises dans votre dépendance par leur gratitude envers vous, autant que par la soumission qu'elles doivent à votre auguste fils, le roi de France, leur seigneur, que jamais elles ne songeront à disposer d'elles-mêmes qu'avec votre agrément. Le cas étant arrivé d'une résolution très-importante, madame Hélissente et sire Geoffroi, son fils, m'ont renvoyé à vos pieds pour solliciter de votre *débonnaireté*, une grâce pour laquelle j'ai dû d'abord m'adresser à eux. L'accueil plein de bonté que vous avez daigné me faire, ainsi que le magnanime roi de France, votre fils, qui, bien que convalescent encore, m'a fait la faveur de m'admettre en sa présence, me donne l'espoir que vous ne refuserez pas de descendre un instant, des hauts intérêts qui occupent vos pensées, pour écouter une demande qui n'intéresse que deux familles, mais dont le succès décidera de leur bonheur. — Sire d'Albret, répondit la reine, je sais que le roi d'Angleterre, votre maître, et le roi de France, mon fils, sont également satisfaits de vous. Madame de Tonnay ne pouvait pas choisir un négociateur qui me fût plus agréable, exposez-moi votre message. » Le sire d'Albret reprit : « Madame, en me rendant ici, auprès du roi de France, par ordre du roi d'Angleterre, j'ignorais que votre bienveillance y avait donné un asile à madame de Tonnay, mais j'ai été d'autant plus agréablement surpris, en la trouvant dans cette

royale abbaye, que j'étais chargé près d'elle et de sire Geoffroi, d'une commission importante. J'avais à leur demander la main de l'aimable Ermeline, pour un neveu de mon nom. Il m'a été répondu que le sort de la noble demoiselle dépendait désormais de votre gracieuse volonté, et que c'était de vous que je devais l'obtenir. Je viens donc, madame, mettre ma supplique à vos pieds. » Ici, la reine, qui jusqu'alors avait eu un visage riant, prit un air plus sérieux, et après un instant de silence, elle parla en ces termes : « Sire d'Albret, je tiens votre courage, vos vertus et vos talens en une très-haute estime; mais ce n'est pas à moi, ni au roi de France, à récompenser vos services, et je ne vous cache pas que je regarde la main de la belle et vertueuse Ermeline comme d'un si grand prix, que je croirais manquer à ce que je dois au roi, mon fils et mon seigneur, en ne destinant pas ce beau cadeau à un guerrier qui ait servi sous l'oriflamme. — Madame, reprit le sire d'Albret, le jeune chevalier, pour lequel je réclame cet inestimable présent, a servi sous l'oriflamme; il a même eu l'insigne honneur de tenir, quelques instans, cette noble bannière, sur les murs de Frontenay, où son courage l'a fait arriver le premier de l'armée française. Aussi, c'est sur ce poste glorieux que Louis, juste appréciateur du courage, a daigné le faire banneret, et depuis il l'a honoré d'assez d'estime pour lui confier des expéditions d'une grande importance dont mon neveu ne s'est que trop heureusement acquitté pour les intérêts du roi, mon maître. Avant cela, madame, le roi de Castille, le victorieux Ferdinand, le fils de votre illustre sœur, avait daigné reconnaître qu'il devait à mon neveu la puissante forteresse de Toralva, et l'entrée dans une riche province qu'il a conquise sur les Maures de Cordoue. Aussi a-t-il offert au jeune aven-

turier une récompense inappréciable dans la main d'une princesse du sang de Castille, avec un vaste territoire érigé en comté. Mais mon neveu, en s'anéantissant devant la munificence du grand et généreux monarque, a refusé ses riches dons, pour conserver sa foi à celle qui la première avait touché son cœur. Une si belle constance, madame, un si noble désintéressement ne méritent-ils pas d'être couronnés par une reine qui apprécie et récompense si bien toutes les vertus? » Blanche avait écouté ce discours avec une grande attention mêlée d'une égale surprise. Quand il fut fini : « Sire d'Albret, dit-elle, tous les faits que vous venez de me citer là me sont fort connus; mais ils se rapportent en entier à un jeune chévalier Raoul, qui est venu d'Espagne, joindre mon fils, au camp de Chinon. — Il est vrai, madame, mais le chevalier Raoul n'est autre que sire Amanieu, fils de Charles d'Albret et de la vertueuse Alfaïs, sœur de Renaud, sire de Pons. Si jamais vous daignez me l'ordonner, je vous ferai connaître les causes qui ont si long-temps commandé que son existence fût voilée, je vous raconterai surtout sa reconnaissance avec sa mère qui vient d'avoir lieu, au château de Pons, où je me trouvais. Cette scène a été des plus attendrissantes et la bonté de votre cœur en sera touchée. — Sire d'Albret, je vous invite à venir dès ce soir, chez moi après mon souper, vers sept heures. Le roi et la reine Marguerite s'y trouveront. Je suis certaine que le récit des aventures de votre neveu leur fera un grand plaisir à entendre; car nous avions tous pris un vif intérêt à sire Raoul, et le roi, mon fils, le lui a prouvé. En attendant, allez dire à la douairière de Tonnay que je n'avais jamais songé à disposer tyranniquement de sa fille; je respecte trop ses droits de mère, et ceux de Geoffroi, chef de sa famille. J'ai pu quelquefois empêcher

des mariages nuisibles aux intérêts de mon fils; mais je n'en ai jamais commandé, sous prétexte d'intérêts politiques (97). Ici, je désirais seulement que la main de la belle Ermeline fût le prix de grands services rendus à mon fils; mais la moindre objection contre le parti que j'aurais proposé eût changé mes projets. Au reste, le jeune guerrier sur lequel j'avais des vues, dans cette circonstance, n'est point instruit du bonheur que je lui destinais, il ne connaît point la sœur de sire Geoffroi : je n'aurai pas à me reprocher de lui retirer un bien, après lui en avoir fait espérer la possession. Sire Amanieu présente, à l'égard du roi, mon fils, tous les titres que j'exigeais; il en a d'immenses à offrir à la belle Ermeline, puisqu'il lui sacrifie une existence, que plus d'un prince aurait ambitionnée. Tant de désintéressement et de fidélité méritaient récompense. Votre neveu aura celle à laquelle il aspire. Loin de m'y opposer, je contribuerais à la lui assurer, si cela était nécessaire. Allez porter ces paroles à tous ceux qu'elles peuvent intéresser. » Le sire d'Albret, pénétré de la bonté qui éclatait dans le langage et les regards de la reine, tomba à ses genoux en lui exprimant sa reconnaissance. Blanche lui tendit la main qu'il baisa respectueusement; puis s'étant relevé, il se retira.

Le sire d'Albret était attendu avec une grande impatience par Hélissente et son fils. La réponse qu'il leur porta les combla de joie. Geoffroi voulut se charger d'aller instruire sa sœur de cette heureuse nouvelle. En l'apprenant, la pieuse Ermeline se jeta à genoux, pour bénir le ciel qui lui accordait le héros à qui seul elle pouvait porter un cœur libre de l'aimer. Bientôt Hélissente vint l'embrasser et l'assura que la seule cause qui l'avait rendue contraire à son alliance avec sire Raoul, savoir, l'igno-

rance où l'on se trouvait sur l'origine de ce chevalier, étant levée, elle n'avait pas moins de satisfaction que ses enfans de voir entrer dans sa famille un si noble héros. La seule peine qui restât au cœur de la bonne Hélissente, était de penser au chagrin que l'excellent sire Eustache allait avoir en apprenant un événemeut qui anéantissait les dernières espérances de son neveu Hugues l'Archevêque. Elle prit le parti de lui raconter toute la vérité de cette histoire; c'est-à-dire que, depuis le tournoi de Tonnay, Ermeline avait éprouvé pour sire Raoul un sentiment que rien n'avait pu remplacer ni même affaiblir; qu'elle, sa mère, tout en admirant les belles qualités et les vertus de ce chevalier étranger, s'était bien promis de l'éloigner de sa fille, par tous les moyens en son pouvoir, tant que l'origine de sire Raoul serait un mystère; qu'elle avait tenu parole jusqu'à ce moment, mais que, ce jeune héros se trouvant reconnu par sa mère et par le chef de la maison d'Albret, sa cause étant, en outre, désormais protégée par la reine Blanche et par Geoffroi, chef de la maison de Tonnay, il lui était impossible de refuser son consentement à une union si désirée, si approuvée, et si bien assortie. Hélissente accompagna ses raisonnemens de toutes les expressions d'estime et d'attachement que méritait le digne chevalier. Il vit bien qu'en s'obstinant à soutenir la cause de son neveu, il ne ferait qu'affliger une dame pour laquelle il était plein de vénération, et qui lui parlait avec une entière franchise : « Madame, répondit-il, j'aime tendrement Hugues l'Archevêque, d'abord parce que je suis son oncle, secondement parce que je l'ai élevé, et enfin parce que j'ai reconnu en lui le principe de toutes les qualités qui font un vrai chevalier; et c'est pour cela que je désirais lui procurer le plus grand des biens, dans son union avec une noble fille chez

laquelle on ne sait ce que l'on doit le plus admirer des vertus ou de la beauté. Mais, d'après ce que je viens d'apprendre, il ne m'est plus possible de soutenir les prétentions de mon neveu à la main de votre charmante fille. Hugues lui-même ne voudrait pas d'un bien qu'il ne pourrait obtenir qu'aux dépens du bonheur de ce qu'il aimerait. Je travaillerai à le consoler par la pensée qu'il a du moins votre estime et celle de l'aimable Ermeline.»

Le lendemain, le sire d'Albret acheva de persuader sire Eustache, en racontant fort naïvement en sa présence, au seigneur de Rochefort, qu'à Angoulême et à Bordeaux il avait vivement désiré la main d'Ermeline; mais que, bien que la noble demoiselle se trouvât dans une position d'où elle désirait vivement sortir, son cœur s'était trouvé irrévocablement fermé à tout autre aspirant qu'au chevalier Raoul, et qu'elle avait rejeté ses propositions.

Ermeline elle-même voulut consoler le bon chevalier; elle le fit prier de venir la voir, et lui parla avec tant d'affection, qu'elle n'eût pas pu mieux faire envers son père. Le sensible vieillard en fut touché jusqu'aux larmes. En la quittant il voulut lui baiser la main; mais Ermeline lui dit : « Digne sire Eustache, je vous prie de m'embrasser comme si j'étais votre fille : car, vous et le seigneur de Rochefort, je vous regarde comme deux pères, que la providence a bien voulu m'envoyer pour me protéger, après m'avoir ôté celui à qui je devais le jour. »

Le seigneur d'Apremont, voyant que sa présence à Pontoise n'était plus utile aux intérêts de son neveu, ni nécessaire à l'escorte des dames de Tonnay, résolut de retourner en Poitou. Il partit comblé des remercîmens et des bénédictions de la société qu'il quittait. A son ar-

rivée à Parthenay, il trouva le jeune Hugues l'Archevêque qui l'attendait dans une grande anxiété. Malheureusement il ne put la résoudre que par une fâcheuse certitude. Le désespoir de Hugues fut extrême. Il ne fallut pas moins que tout l'ascendant qu'avait sur lui son oncle, pour le rappeler à la raison. Quand sire Eustache le vit un peu plus calme, il lui apprit que la belle Valence, fille de Guillaume de Lusignan, seigneur de Vouvant, se mourait de chagrin de ce que Hugues paraissait l'avoir entièrement oubliée, depuis près de deux ans. L'Archevêque se souvint alors qu'avant d'avoir été au tournoi de Tonnay, il voyait souvent, et avec beaucoup de plaisir, la demoiselle de Vouvant; qu'il lui avait même dit qu'il l'aimait. Il se reconnut coupable; il se rendit chez Guillaume de Lusignan; pria l'aimable Valence de vivre et de lui pardonner. Il obtint l'un et l'autre. Peu de temps après, il l'épousa, et ils furent heureux.

Cependant, le bonheur revenait aussi à Pontoise et à l'abbaye royale de Maubuisson. Le rétablissement du roi Louis causa une joie qui se répandit bientôt dans toutes les parties de la France. Le retour d'Ermeline à la santé ne fut un bien que pour sa famille et ses amis; mais il fut vivement senti.

Le généreux sire d'Albret avait fait partir un premier messager pour Renaud de Pons, dès le jour même où il avait vu la douairière de Tonnay et ses enfans à Maubuisson. Il en expédia un autre pour Alfaïs, le lendemain de son entretien avec la reine Blanche. Dans celui-ci, il annonçait que la belle Ermeline avait été malade (ce dont il n'avait pas parlé dans sa première lettre), mais qu'elle était en pleine convalescence; et que, non-seulement sa mère et son frère approuvaient la recherche que sire Amanieu faisait de sa main, mais que la reine Blanche avait

daigné exprimer qu'elle voyait cette alliance avec satisfaction.

Peu de jours après ce message, le sire d'Albret se remit lui-même en route pour la Saintonge, après avoir reçu l'audience de congé la plus gracieuse du roi de France et des deux reines. Il laissa Geoffroi et sa famille se disposant à partir, sous huit jours, pour leur château, dans la compagnie du bon sire Eudes de Rochefort. La veille de leur départ, il leur fut permis aussi d'aller porter l'hommage de leur reconnaissance et de leur respect aux pieds de Louis, de Blanche et de Marguerite. Geoffroi profita de cette circonstance pour demander au roi la faveur de lui faire hommage, en ses propres mains, du fief de Tonnay. Le prince y ayant consenti avec bonté, et ayant fait appeler les officiers de sa maison qui devaient assister à cette cérémonie, Geoffroi se mit à genoux devant le roi, ayant ses mains rapprochées entre celles du monarque; et, dans cette position, il déclara tenir du roi de France son château et sa terre de Tonnay-sur-Charente, pour lesquels il rendait foi et hommage en son nom et au nom de ses héritiers, audit sire et à ses successeurs. Lorsqu'il se releva, le roi ordonna à son *maître de l'écurie* (98) de faire conduire chez Geoffroi un beau destrier des écuries royales qu'il désigna. Geoffroi mit de nouveau un genou en terre, pour remercier le roi. Ensuite Louis, s'adressant à Hélissente, lui dit : « Madame, l'intérêt que vous porte madame ma mère me serait une garantie certaine de vos vertus et de vos mérites, quand même la renommée ne m'en aurait pas instruit par d'autres voies. Comptez donc sur ma protection, quelque part que vous soyez; et recourez-y avec confiance, si elle vous devient encore nécessaire. »

Dans l'audience que Blanche accorda aux dames de

Tonnay, elle avait près d'elle une dame qui tenait dans ses mains une corbeille où était un voile de la plus grande beauté. Lorsqu'Ermeline fut devant elle, la reine lui dit : « Mademoiselle, voici un voile que je désire que vous portiez, le jour de votre mariage. Ce n'est point la finesse du tissu, ni l'or et les perles dont il est enrichi qui en font le plus grand prix ; mais il a été renfermé dans une cassette qui contient les plus précieuses reliques de la Terre-Sainte et de la ville des apôtres. Je souhaite qu'il attire sur vous les bénédictions qu'appellent déjà vos vertus. » Ermeline tomba à genoux devant la reine, reçut le voile de ses mains, et le baisa avec un double respect. Marguerite ajouta à ce présent une fort belle ceinture et une escarcelle réunies ensemble par une riche chaîne. Ce cadeau fut reçu également avec les témoignages de respect et de reconnaissance que méritait l'illustre bienfaitrice.

Blanche, ainsi qu'elle l'avait annoncé à Chinon, voulut faire reconduire à ses frais la douairière de Tonnay et sa fille. Elle donna donc à Hélissente une très belle litière où elle pouvait être commodément avec Ermeline et le petit Henry ; et, en outre un chariot bien couvert et bien garni, pour les femmes de sa suite et pour son bagage. Les mulets et les chevaux nécessaires à ce voyage furent également fournis par les écuries de la reine. Un officier de la maison de Blanche, le même qui avait escorté les dames de Tonnay depuis Chinon jusqu'à l'abbaye royale, eut ordre de les accompagner de nouveau et de les faire traiter partout comme des personnes particulièrement couvertes de la protection de la reine-mère (99).

Dans ce voyage, la noble compagnie passa par Vivonne où se trouvaient, comme on a vu plus haut, la femme et la fille de Geoffroi; et il convient de dire à cette

occasion pourquoi Ermesinde (c'était le nom de la jeune dame de Tonnay) était depuis si long-temps absente du château de son mari.

Geoffroi, quoiqu'il ne fût marié que depuis deux ans, lorsque son père revint d'Espagne, et qu'il aimât beaucoup sa femme et la petite Jeanne sa fille, ne put entendre le récit des cruautés qu'avait endurées l'auteur de ses jours, pendant sa captivité chez les Maures, sans faire le vœu d'aller porter les armes contre ces infidèles, pour venger sur eux les outrages faits à son père, et ceux qu'ils ne cessaient d'exercer contre les chrétiens. Mu par son zèle pour la foi, par sa piété filiale, et enfin par l'amour de la gloire, il ne fut retenu par aucune considération contraire à ce dessein. Il s'arracha donc des bras d'Ermesinde qu'il laissa à Tonnay. Elle y vécut avec son beau-père et Hélissente, le disputant à leurs propres enfans en affection et en soins pour eux. A la mort du vieux Geoffroi, elle aida Ermeline à consoler sa mère de cette cruelle perte et continua de vivre avec ces deux dames, dans la plus tendre union. Mais lorsqu'il fut question du mariage de sa belle-sœur avec Guillaume l'Archevêque, elle ne dissimula point la peine que lui faisait cette alliance, tant à cause du caractère dur qu'elle connaissait à ce seigneur, que parce qu'il existait une ancienne et violente inimitié entre sa famille et le sire de Parthenay; et quand la douairière de Tonnay lui fit entendre qu'elle était forcée par les engagemens de son mari à consentir à ce mariage, Ermesinde résolut de s'éloigner, avant l'arrivée de Guillaume, et d'aller passer chez son père tout le temps que l'Archevêque resterait à Tonnay. Hugues de Vivonne approuva beaucoup le dessein de sa fille, et vint la chercher lui-même. Du reste, cette séparation n'altéra aucunement l'affection des deux familles entre

elles, parce que la cause en était connue; Ermesinde, déclarant qu'elle n'avait que de la reconnaissance à payer à ses nouveaux parens pour toutes les preuves d'amitié dont ils l'avaient comblée, pendant son séjour au milieu d'eux. Les persécutions de Jacques l'Archevêque et de Guillaume Maingot, qui obligèrent Hélissente à quitter le château de Tonnay, n'étaient pas faites pour y rappeler Ermesinde, et la guerre qui survint ensuite entre le roi de France et le roi d'Angleterre, continua à lui en interdire le retour. Elle resta donc chez son père jusqu'au moment où Geoffroi vint l'y joindre, en revenant de l'abbaye de Maubuisson avec sa mère et sa sœur. Les deux familles se revirent avec une extrême joie; et, après un séjour d'une semaine au château de Vivonne, les voyageurs emmenèrent leurs hôtes; et, avec cet agréable renfort, ils arrivèrent, sans aucun événement fâcheux, à Tonnay, terme de leur voyage.

Cependant le sire d'Albret les avait précédés de plus de vingt jours en Saintonge, tant parce qu'il était parti plus tôt, que parce qu'il avait voyagé plus lestement et ne s'était pas arrêté en route. Son arrivée au château de Pons accrut vivement la joie qu'avait causée sa dernière lettre. Les baumes les plus parfaits de l'Orient et les plus habiles *physiciens* n'auraient pas aussi bien guéri sire Amanieu que le fit son cousin. Alfaïs, témoin de la métamorphose qui s'opérait dans son fils, sans éprouver une secousse aussi violente que celle du jour où elle avait découvert ce qu'était sire Raoul, en goûtait une félicité inexprimable. Renaud de Pons qui retrouvait dans son neveu un chevalier aussi aimable et aussi spirituel qu'il y avait reconnu un guerrier brave et courtois, était dans l'enchantement. Le généreux sire d'Albret, accablé de remercî-

mens et de caresses, jouissait d'un bonheur qui était son ouvrage.

On se rappelle qu'à l'occasion des présens que sire Amanieu fit au nouveau chevalier Jehan de la Trigalle, il avait annoncé qu'il voulait consacrer une partie des dépouilles des Sarrasins qui lui restaient, à satisfaire à des obligations qu'il avait autour de lui. Il pensait principalement à sa mère et au sire de Pons, voulant indemniser celui-ci des grandes dépenses qu'il avait faites, à son occasion. Amanieu avait donc offert à son oncle de prendre une des trois charges qui restaient, ou de faire ouvrir toutes les caisses et de partagér par tiers ce qui s'y trouverait, avec lui et Alfaïs. Mais Renaud s'était refusé, jusque-là, à se prêter à aucun arrangement de ce genre, et les caisses étaient restées fermées. Enfin, le lendemain du jour où le sire d'Albret fut arrivé, le sire de Pons dit à Amanieu: « A présent, beau neveu, il est temps de connaître les dépouilles des Maures et les présens du roi de Castille, afin que vous puissiez choisir ce qu'il vous conviendra de tenir prêt pour envoyer à l'aimable Ermeline et à sa mère. » Les caisses furent donc toutes tirées de la tour et apportées dans une grande salle où elles furent ouvertes en présence de toute la famille et du sire d'Albret. Il s'y trouva de merveilleuses richesses. Amanieu dit à sa mère: « Madame, vous devez regarder tout cela comme à vous, et je vous prie d'offrir à madame Mathe, ma grand'mère, ce qui vous paraîtra le plus digne d'elle. » Mais la douairière reprit: « Beau cher fils, j'admire toutes ces belles choses, et je suis charmée que vous les ayez conquises par votre valeur; toutefois, ce n'est pas à mon âge qu'il convient d'en ambitionner la possession. Pour couper court à tout débat de générosité, je vais faire moi-même

ma part. » Alors ayant pris une pièce d'étoffe dont elle disait vouloir faire garnir un fauteuil, un prie-dieu et une escabelle, elle déclara que tous les efforts qu'on tenterait pour lui faire accepter autre chose seraient inutiles. Amanieu la voyant décidée, lui dit : « Madame, je respecte vos résolutions; mais je vous prie seulement de choisir, entre ces deux brocards, celui qui vous conviendra, pour faire un ornement à la chapelle du château de Pons; l'autre sera destiné à la chapelle de Cônac. » Mathe ne put pas refuser la part de l'église. Après que son choix fut fait : « A présent, dit-elle, occupons-nous de ce que vous voulez envoyer à madame de Tonnay et à sa fille. —J'ai entendu dire à sire Eudes et à frère Archambaud, reprit Amanieu, que la garnison anglaise qui avait occupé, pendant quelque temps, le château de sire Geoffroi, avait fait beaucoup de dégât dans l'intérieur, je voudrais y faire meubler trois chambres avant l'arrivée des maîtres. Je vous prie, mesdames, de m'aider de vos lumières et de me donner votre goût. » Mathe et Alfaïs eurent bientôt trouvé en brocard, en velours et en satin de l'Orient de quoi faire le meuble complet de trois chambres. Alors Amanieu s'occupa des autres objets. Tout ce qui se rencontra de perles ou de pierres précieusess, il le remit à sa mère, pour en disposer selon son bon plaisir; mais, ayant trouvé deux cassettes pleines de besans d'or et de volume à peu près égal, il dit à Renaud : « Messire de Pons, je vous prie de choisir entre ces deux cassettes, sans les peser, sinon je vous donne la plus lourde.—Je ne veux ni la plus lourde, ni la plus légère, beau cher neveu. —Monseigneur et cher oncle, ce n'est point un cadeau que je vous fais, mais une réparation de toutes les charges et dépenses que votre grande largesse vous a imposées à mon occasion. » Il y eut alors un grand débat de généro-

sité entre l'oncle et le neveu; mais Alfaïs et le sire d'Albret s'étant joints au dernier, il fallut que Renaud cédât. A ce présent, Amanieu joignit une épée de Damas et une riche cotte de maille. Il y avait dans la dernière caisse un magnifique harnais de cheval bien complet. Amanieu dit à son cousin : « Sire d'Albret, lorsque ce harnais sera sur mon cheval *vair* *, qui est le meilleur coursier arabe qui ait franchi les Pyrénées, je vous prierai d'accepter le tout. » Le sire d'Albret voulut s'en défendre; mais il eut, à son tour, tout le monde contre lui. Enfin, Amanieu fit un choix de fort belles armes et de quelques ornemens de pavillon qu'il destina à Geoffroi, au seigneur de Rochefort et à frère Archambaud.

La visite de toutes les caisses étant terminée, Amanieu fit emballer de nouveau tout ce qui était destiné pour Tonnay et la commanderie de l'Hôpital, et dès le lendemain, il l'envoya à frère Archambaud, sous la conduite d'un écuyer qu'il fit accompagner par quelques ouvriers intelligens du sire de Pons. Une lettre d'Amanieu expliquait au digne hospitalier la destination des différens objets, et le service que l'on attendait de sa complaisance.

Frère Archambaud se transporta, le soir même, au château de Tonnay; et, ayant pris ses mesures avec le concierge, à la nuit close, il fit entrer dans le château, sans que personne s'en aperçût, les effets qui lui avaient été envoyés, et les ouvriers qui devaient les mettre en place. D'après ses ordres, le concierge ne laissa communiquer

---

* *Vair*, qu'on écrivait aussi *ver*, signifiait gris-pommelé. Vair vient de *varius*, varié, de deux ou plusieurs couleurs. On appelait aussi quelquefois ces chevaux *tigres*.

ces gens-là avec qui que ce fût de l'extérieur, leur fournissant lui-même tout ce qui leur était nécessaire, soit pour leur nourriture, soit pour leur travail. En peu de jours, ils eurent terminé leur besogne, et sortirent avec le même mystère. Frère Archambaud, après les avoir bien traités, les renvoya, sous la conduite de l'écuyer qui les avait amenés, lequel avait la consigne de leur interdire de parler, à qui que ce fût, le long du chemin, ni du lieu d'où ils venaient, ni de la besogne qu'ils avaient faite. A leur arrivée à Pons, Renaud les occupa dans l'intérieur du château, en les tenant séquestrés, comme ils l'avaient été chez sire Geoffroy. Avec ces précautions, les maîtres de Tonnay purent arriver jusque chez eux, sans être aucunement avertis des changemens qui les y attendaient. Frère Archambaud était à peu près prévenu du jour de leur arrivée, par un page que Geoffroy avait expédié de Vivonne pour Tonnay et pour Pons. Afin d'être bien prêt à les recevoir, le commandeur alla se loger, quelques jours à l'avance, à l'abbaye, tenant des gens en vedette, pour l'avertir, dès qu'on verrait paraître les nobles voyageurs. Ce moment étant arrivé, l'hospitalier alla au-devant d'eux, jusqu'à une demi-lieue du château. Le religieux guerrier eut l'accueil que méritait son ancien et constant attachement. Tous les vassaux de Geoffroi étaient allés le recevoir sur les frontières de sa seigneurie, et les habitans du bourg à l'extrémité des terres qui formaient le domaine du château. Tous témoignaient la plus grande joie de revoir des maîtres toujours justes et humains envers tout ce qui dépendait d'eux. La persécution qu'avaient éprouvée Hélissente et sa fille, les bruits qui avaient couru de leur catastrophe épouvantable, à Bordeaux, et la maladie d'Ermeline à Maubuisson, augmentaient encore l'intérêt

qu'on leur portait et le bonheur de les revoir. On les accompagnait donc en triomphe, et tout le monde aurait voulu entrer, avec eux, dans le château. Mais Geoffroi, en les remerciant avec politesse des témoignages de leur affection, leur dit que, le lendemain, il y aurait danse et régal pour eux, dans la cour du château; mais que, pour le moment, les dames étaient fatiguées et avaient besoin de se reposer.

Lorsqu'Hélissente fut descendue de sa litière, elle fit approcher le concierge, et prenant le trousseau de clefs qu'il tenait à la main, elle le présenta à sire Geoffroi, en lui disant : « Beau cher fils, voilà les clefs de votre château (100) que je vous rends; mais je vous y demande l'*hébergement* (101); car ce sera une grande consolation pour moi d'y vivre en votre compagnie et celle de votre aimable femme. » La bonne douairière ne put prononcer ces paroles sans larmes, parce que la cérémonie qu'elle faisait lui rappelait la perte de son mari. Cependant son fils l'embrassant tendrement, lui dit : « Noble et douce mère, vous serez toujours la première dame ici, et moi seulement votre premier serviteur ; » et il voulut rendre les clefs. Mais Hélissente ordonna au concierge de les reprendre de la main de son fils; il obéit, et marcha devant ses maîtres, sous la conduite du vieux Guy de Saint-Hippolyte, qui faisait les fonctions de chambellan du château. Lorsqu'on ouvrit à Hélissente la porte de sa chambre, elle fit un cri d'étonnement, et se retournant vers le seigneur de Rochefort, elle lui demanda d'où venait cette magnificence. Sire Eudes s'avança, et ayant jeté les yeux dans la chambre, fut encore bien plus étonné qu'Hélissente. « Madame, lui dit-il, je ne comprends rien à cela; je vous assure que ce n'est pas là mon ouvrage, et que tout mon désir de vous plaire n'aurait pas

pu me fournir les moyens de vous procurer quelque chose d'aussi beau que ce qui s'offre à ma vue. » Alors le concierge, d'un air étonné, se mit à dire : « Eh! mon Dieu, madame, c'est donc cela que, pendant quatre ou cinq nuits, j'ai entendu un si grand tapage dans toutes les chambres, qu'il y a plus de huit jours que je n'ai osé y regarder. Mais vous voyant dans ce moment avec notre prouvaire et le chapelain, cela m'a donné du courage. — Voyons les autres chambres, dit le seigneur de Rochefort. » Le concierge les ayant ouvertes, ce furent de nouveaux sujets de surprise et d'exclamation. « Eh quoi! sire Eudes, reprit la douairière de Tonnay, est-ce là le dégât dont vous m'aviez parlé? Avant mes malheurs, je n'ai jamais eu d'aussi riches ameublemens, et je vous avoue, ajouta-t-elle avec un léger reproche, que je trouve que cela ne convient pas trop à notre situation présente; car enfin nous avons éprouvé des pertes.... — Je vous assure, madame, reprit le seigneur de Rochefort, que je n'y suis pour rien et que je n'y comprends rien. » D'après cette réponse d'un homme aussi franc que le digne sire Eudes, Hélissente, Ermeline et Ermesinde ne savaient trop que penser de ces merveilles. Pour les demoiselles de leur suite, elles ne doutèrent pas, un instant, qu'il n'y eût du surnaturel dans cette affaire, et elles cachaient fort mal leur frayeur. Quant à Geoffroi, il disait : « Si ce sont des esprits qui ont fait ce travail, ce sont de bons esprits : bien obligé, mesdames les fées. » Malgré cette réflexion, l'inquiétude et la peur gagnaient visiblement du terrain parmi toutes les arrivantes. Ce que voyant frère Archambaud, et ne voulant pas que le repos dont elles avaient besoin fût troublé plus long-temps, il leur dit : « Mesdames, c'est en effet une très-bonne et très-aimable fée qui a pourvu à l'arrangement de ces cham-

bres; car c'est madame de Castelmoron; et c'est moi, votre serviteur, qui ai introduit, à l'aide du concierge, les génies chargés, par la noble Alfaïs, d'exécuter ses commandemens. Je désire que tout s'y trouve selon vos goûts. » Chacun se récria sur le bon ordre et le talent qui avaient présidé à ce travail, et en remercia le commandeur. Mais la douairière lui dit: « Sire hospitalier, je ne vois qu'une chose qui me gêne dans tout ceci; c'est que ces présens de madame Alfaïs sont si beaux, que jamais je ne pourrai lui rendre rien de pareil. Où donc a-t-elle pu trouver des choses si magnifiques? — Madame, ce sont en effet des présens royaux, et il ne faut pas s'en étonner; car ils viennent en partie du roi de Castille et en partie du roi sarrasin de Cordoue: c'est assez vous dire qu'ils sont le fruit des exploits de sire Amanieu. — Cela ne fait qu'en augmenter la valeur, reprit Hélissente, et je sais d'autant plus de gré à madame Alfaïs de m'y avoir fait participer; mais je sens croître mon embarras de ne pouvoir jamais rien lui offrir qui puisse se comparer à ses riches cadeaux. — Madame, lui répondit galamment le vieil hospitalier, elle ne pense pas ainsi, et son fils encore moins. » Ayant dit cela, il se retira, et les dames furent laissées seules jusqu'au souper.

Le lendemain il y eut une messe solennelle d'action de grâces, dans l'église de l'abbaye, fondée par les ancêtres de Geoffroi *. Les seigneurs et tous les habitans du bourg y assistèrent. Ensuite Geoffroi et sa famille rentrèrent au château, dont toute la cour fut bientôt remplie par

---

* On voit en effet, dans le *Gallia Christiania*, que l'abbaye de Tonnay-Charente avait été fondée par les seigneurs de cette terre: elle était de l'ordre de Saint-Benoît.

les mêmes personnes qui venaient de bénir Dieu de l'heureux retour de leurs excellens maîtres, sur le compte desquels ils avaient eu long-temps de si affreuses inquiétudes. Après avoir accueilli les félicitations de ces braves gens, avec l'expression de la reconnaissance et de la bonté, les seigneurs et les dames rentrèrent dans la maison. Geoffroi fit établir, dans la cour, des tonneaux et des musettes, et l'on y dansa et but jusqu'à la nuit.

Trois jours après, car il avait bien fallu ce temps-là pour réparer les désordres d'une longue absence, et rétablir la facilité du service intérieur, il y eut dans le château un grand dîné, pour tous les nobles vassaux et vavasseurs qui relevaient de Tonnay. Il y régna une joie aussi franche que générale. Cependant il y manquait la plus belle vassale de la seigneurie, savoir la dame de Muron. Elle envoya s'excuser sur ce qu'elle était malade; et voici la cause de son indisposition :

« On se souvient de la grâce avec laquelle la belle Alzaïs avait abandonné le parti de Guillaume Maingot, seigneur de Surgères, pour rentrer sous la mouvance de Tonnay, lorsque son château eut été surpris par le sévère Aimar de Pont-l'Abbé, et l'indulgent Bertrand de Broue. Mais elle ne tarda pas de reconnaître que ce parti qui lui avait paru aussi conforme à ses goûts et à ses intérêts qu'à la justice, menaçait d'avoir des conséquences très-funestes pour elle. Maingot tenait pour la France ainsi qu'il a été dit. Or, Louis triomphait, déjà toutes les places du Poitou étaient tombées sous ses coups; Frontenay était pressé sans relâche, et le roi d'Angleterre ne pouvait arriver à temps, pour en faire lever le siége. La chute de cette place laissait à découvert tout l'Aunis et la Saintonge, jusqu'à la Charente. Dans cette position critique, Alzaïs qui ne pouvait pas savoir la protection dont le roi

de France était disposé à soutenir la maison de Tonnay, pensa que la cause de Geoffroi, si même ce seigneur existait, était désespérée. Elle songea donc à pourvoir à sa propre sûreté. Par un message secret, elle fit demander une entrevue à Maingot. Celui-ci, pour les raisons que peut faire deviner le changement qui s'était opéré en lui, refusa de la voir. Mais il avait un frère auquel, après quelques difficultés, il permit d'avoir un entretien avec Alzaïs : sire Morinel, seigneur de Saint-Marc, c'était le nom de ce frère, fit demander à la dame de Muron où elle désirait que se tînt la conférence. Elle désigna le château de Vandré, dont le maître avait su se tenir en bons termes avec les deux partis. Morinel, arrivé le premier au lieu convenu, s'attendait à voir paraître Alzaïs en suppliante, comme une femme qui avait des torts de plus d'une espèce à se reprocher à l'égard de Maingot; il ne fut donc pas médiocrement surpris de l'air tranquille et de la contenance aisée de la dame de Muron. Le seigneur de Saint-Marc, partageant le ressentiment de son frère, et fort des succès du roi de France, avait armé son front de sévérité, et muni sa bouche de reproches. Après les premiers saluts, où il y eut une stricte et froide politesse d'un côté, et de l'autre des manières naturelles et gracieuses: « Madame, dit le négociateur, je suis ici pour apprendre ce que vous pouvez avoir à proposer à mon frère, après..... — Je vois, sire Morinel, dit Alzaïs en l'interrompant, que vous avez commission de m'adresser des reproches, et cela pour avoir conservé à votre maison un des plus beaux fiefs de la seigneurie de Surgères. Car que serait-il arrivé, si, au mépris des circonstances, je n'eusse pris aucun soin de me procurer une composition avantageuse du seigneur de Rochefort? C'est qu'au nom de Geoffroi, suzerain de mon château et de

mes terres, il les aurait confisquées et les aurait réunies au domaine propre de Tonnay. J'aurais été contrainte d'évacuer; et jamais je n'aurais eu le pouvoir de mettre à profit de nouvelles conjonctures, pour retourner où me portaient mes affections. — Madame, ce retour est tardif; et lorsque les armes de Louis sont triomphantes, votre conversion paraît un peu forcée. Le fief de Muron reviendra à mon frère, par le fait des conquêtes du roi de France, et ce sera Maingot qui bientôt sera maître de le réunir au domaine de Surgères. — Vous vous trompez, sire Morinel: vous ne connaissez pas Louis. En pareil cas, j'irais trouver ce prince, je lui déclarerais que ce fief relevait, il y a peu d'années, de Tonnay, que mon mari, croyant avoir à se plaindre de Geoffroi, en avait transporté l'hommage au seigneur de Surgères; mais que moi, reconnaissant l'erreur de sire Hue, je l'ai fait rentrer dans sa légitime mouvance, avec le conseil des tuteurs de mon fils. Le roi se ferait présenter les titres, et vous savez comme moi ce qu'ils prouveraient. Alors Louis commencerait par établir les droits relatifs de chacun, sans distinction d'amis ou d'ennemis, ce qui ne l'empêcherait pas de reconnaître ensuite ceux qui l'auraient servi, et de punir ceux qui lui auraient été contraires. Mais croyez-vous que s'il savait en quelle circonstance vous avez accepté l'hommage de Muron; lorsque le vieux Geoffroi était mourant, et que son fils était croisé contre les Maures; croyez-vous, dis-je, que ce prince pieux et juste se montrerait favorable à votre cause? — Quoi! Madame, vous iriez révéler au roi, des faits auxquels vous savez assez que vous n'avez pas été étrangère? — Moi! sire Morinel, je ne suis pour rien là-dedans; j'étais sous puissance de mari. D'ailleurs, je n'ai pas que ce moyen de faire repentir sire Maingot de

son refus d'entrer en arrangement. La mort de Jacques l'Archevêque vient de faire passer la seigneurie de Parthenay, à son frère. Je sais que le jeune Hugues est partisan du roi de France. Il va certainement se ranger sous l'oriflamme. J'ai des amis près de lui.... — Ah ! oui, sire Auboin, interrompit Morinel, avec un sourire malin. Puis reprenant un air sévère : Le traître ! dit-il, la cause de tous nos maux. — Sire Auboin ne fut point traître ; mais il fut trompé par vos soudoyers qui persuadèrent à ses gens que sire Maingot voulait les livrer à l'ennemi. Tout concourt à favoriser cette erreur..... Mais quels ques soient ceux par lesquels je puis avoir des rapports avec Hugues l'Archevêque ; ce qui est certain, c'est que je suis en mesure de lui faire dire que je souhaite, au nom de mon fils, porter directement l'hommage de la terre de Muron, au comte Alphonse ; et comme Hugues se trouve le plus puissant vassal du comté de Poitiers attaché à la cause de France, il ne lui sera pas difficile de faire agréer cette proposition au frère du roi. — Mais, madame, vous parlez là comme si vous disposiez de la garnison de votre château. — J'ose vous assurer, sire Morinel, que je suis maîtresse d'en ouvrir les portes à qui je voudrai et que si vous et votre frère Guillaume Maingot écoutez plus la voix de la raison et de vos intérêts que de la passion, les pennonceaux de Surgères peuvent flotter, dans deux jours, sur les tours de Muron ; et vous recouvrerez l'hommage de ce fief. — Et quelle garantie, madame, nous donnez-vous que les gens que nous enverrons occuper votre château ne seront pas reçus comme le furent les Poitevins de sire Auboin ? — Je m'engage à rester chez le seigneur de Vandré, jusqu'à ce que la place vous soit remise. »

Ces paroles commencèrent à dérider le front de sire

Morinel, et Alzaïs, prenant un air riant : « Convenez, seigneur, dit-elle, que le dépit et le ressentiment sont de mauvais conseillers. Quelques jours de plus de cette mauvaise humeur vous faisaient perdre à jamais l'hommage du fief de Muron ; au lieu que le roi de France, vous en trouvant en possession, par un fait qui pourra être attribué à votre habileté, ne songera pas à remonter à l'origine de vos droits, puisque, des parties intéressées à cette affaire, le vassal et le nouveau seigneur seront d'accord, tandis que, de l'autre côté, Geoffroi est absent, et que le reste de la famille a disparu.

Ce ne fut pas sans quelque scrupule que Maingot consentit à profiter de cette nouvelle trahison : il ne croyait pas trop à la validité de ses droits ; mais il pensa qu'il servait la cause du roi de France, en faisant rentrer le château de Muron sous la puissance d'un partisan de Louis; et ce motif lui parut suffisant pour légitimer le bénéfice qui lui revenait de cette transaction. Les articles du traité furent bientôt convenus, et le capitaine qui commandait la garnison du château de Muron se laissa surprendre par les troupes de Maingot. Cependant ce seigneur ne voulut pas voir la dangereuse Alzaïs. Mais Morinel ne fut pas si prudent ; et il ne tarda pas à devenir le très-humble vassal de celle qu'il croyait avoir ramenée sous la seigneurie de sa maison.

Alzaïs jouissait du troisième triomphe que lui valait son habileté : car c'était elle qui, la première fois, avait engagé son mari à profiter des malheurs et des embarras de la maison de Tonnay, pour transférer l'hommage de sa terre à Maingot. Elle faisait des vœux pour la prospérité des armes du roi de France, sans trop songer au danger pour elle de la justice de ce grand prince, dont elle venait pourtant de faire valoir la réputation à son

profit. A la paix, son château fut porté sur le dénombrement de la seigneurie de Surgères, dont Maingot renouvela l'aveu au roi de France ; ce prince s'étant fait faire la *montrée* de toutes les seigneuries qui relevaient immédiatement de lui ou de son frère, dans sa nouvelle conquête. Personne alors ne fit de réclamation contre cet acte de Maingot ; mais lorsque le seigneur de Rochefort fut invité par la douairière de Tonnay à se rendre à l'abbaye de Maubuisson, ce digne chevalier, ne perdant jamais de vue les intérêts de ses amis, se munit des anciens dénombremens de la terre de Tonnay ; et, soutenu par la justice de sa cause et la bienveillance de la reine Blanche, il obtint un ordre du roi qui obligeait l'aimable Alzaïs à rentrer sous la mouvance de Tonnay ; et la terre de Muron fut frappée d'une amende de trois années de revenu payables en six ans à Geoffroi, pour peine de la forfaiture de feu sire Hue, mari d'Alzaïs. Il était exprimé dans le jugement que la confiscation était commuée en amende en faveur du jeune mineur ; car, si Hue avait vécu, il aurait subi la peine entière.

Le roi de France et son conseil étaient trop loin, et la dame de Muron avait trop de connaissance de la justice de Louis, pour qu'elle entreprît d'aller faire à Pontoise l'essai des beaux yeux qui l'avaient si bien servie jusque-là. Ils furent employés, pendant plusieurs jours, à verser de vraies, mais inutiles larmes.

Nous laisserons pleurer l'aimable infidèle, qui finit par se consoler en épousant sire Auboin, et nous retournerons au château de Pons.

Lorsqu'on y sut que les habitans du château de Tonnay commençaient à respirer, après quinze jours d'affluence de vassaux et de voisins, Renaud et le sire d'Albret s'y rendirent, pour faire solennellement à Geoffroi et à Hélis-

sente la demande de la main de la belle Ermeline, pour sire Amanieu. Renaud porta la parole, le sire d'Albret s'étant dejà expliqué à Maubuisson. La proposition dont il était chargé fut reçue, avec tous les témoignages d'assentiment et de satisfaction qu'il pouvait désirer. Après les réponses du seigneur de Tonnay et de la douairière sa mère, Renaud fit sa demande à la belle Ermeline elle-même. « Sire de Pons, lui répondit la noble fille, je sais que vous êtes sûr de mon consentement; mais si vous aviez quelque doute de mes dispositions, je vous dirais devant ma mère, qui ne me démentira pas, que, dans des temps bien difficiles, j'ai refusé la main d'un homme qui réunissait les plus brillans avantages de la naissance, de la gloire et de la fortune, et en qui je reconnaissais toutes les qualités qui doivent faire estimer et chérir un mari; et cependant je ne savais pas encore tout ce que la constance de sire Amanieu lui avait fait refuser pour moi. — Mademoiselle, répondit Renaud, avant de vous avoir vue, j'étais surprise des sacrifices que vous faisait mon neveu; aujourd'hui je cesse de m'étonner, pour admirer son bonheur. « Tous les consentemens étant ainsi donnés, l'heureux fils d'Alfaïs, qui recevait tous les jours des messages de Tonnay, partit enfin de Pons avec sa mère, emmenant avec lui le brave sire Jehan de la Trigalle et le vénérable abbé de Madion, de qui il voulait recevoir la bénédiction nuptiale, parce que le bon Adalbert l'avait donnée, jadis, aux auteurs de ses jours.

Lorsqu'ils entrèrent dans la cour du château de Tonnay, toute la compagnie qui se trouvait réunie dans le grand salon, sortit au devant d'eux, sur le perron, excepté la belle Ermeline qui était restée dans sa chambre, regardant derrière les vitres de sa fenêtre, entre deux rideaux qui ne laissaient de passage qu'à ses yeux. Dès que sire

Amanieu fut auprès d'Hélissente, il mit un genou en terre et lui prenant la main qu'il couvrit de baisers et de larmes, il lui dit : « Madame, j'ai attiré sur vous bien des persécutions, des peines et des dangers, et vous ne me punissez qu'en me rendant le plus heureux des hommes. Je prends l'engagement de m'occuper, toute la vie, du soin de me rendre digne de l'honneur et de la félicité dont vous me comblez. — Sire Amanieu, lui répondit Hélissente, ne songeons plus au passé ; vous avez conquis mon estime et celle de tous mes amis ; vous allez me procurer l'alliance, et j'espère l'amitié de votre noble mère dont j'ai si souvent entendu célébrer la vertu ; tout le monde dit que vous êtes digne d'elle : vous devez faire le bonheur de la femme que l'on vous confiera. »

Alors ils entrèrent dans la salle du château, et Hélissente ayant été chercher sa fille, la présenta à la dame de Castelmoron, qui, après l'avoir tendrement embrassée, lui dit : Mademoiselle, je vous présente mon fils; mais je vous déclare que j'ai bien à m'en plaindre. Après vingt ans d'absence, nous avons été rendus l'un à l'autre ; j'ai failli mourir de tendresse et de joie ; il a paru lui-même fort heureux, pendant quelque temps; mais bientôt je l'ai vu retomber dans une tristesse qu'il s'efforçait en vain de me cacher, et enfin il a été près de mourir de langueur et de chagrin, parce qu'il était inquiet sur le compte d'une femme qui n'était pas moi. N'est-ce pas une affreuse ingratitude envers sa mère ? — Madame, reprit Ermeline, je crois que sire Amanieu ne peut être ingrat envers personne, et surtout envers vous qui avez fait cesser, de la manière la plus heureuse, la cruelle ignorance où il était de sa famille. Pardonnez-lui un peu d'intérêt pour une personne qui n'était pas exempte de souffrance et d'inquiétude elle-même. » La belle Ermeline prononça ces

paroles avec une si douce expression de sentiment que sire Amanieu eut bien de la peine à ne pas tomber à ses genoux. La sensible Alfaïs qui comprit tout ce qui se passait dans ces deux jeunes cœurs, embrassa de nouveau la fille d'Hélissente, puis elle se jeta dans les bras de son fils, et lui dit en pleurant : « Rends-la bien heureuse ! et nous le serons tous. » Ensuite Amanieu embrassa avec une grande affection Geoffroy, le seigneur de Rochefort, et frère Archambaud. Tous les trois le remercièrent des belles armes et des tentures de pavillon qu'il leur avait envoyées : les deux premiers les avaient trouvées suspendues dans leurs chambres, où le bon commandeur les avait fait mettre.

Les habitans du bourg instruits de l'arrivée du beau chevalier Raoul qui venait, sous un autre nom, épouser la sœur de leur maître, avaient un extrême empressement de le revoir. Tous ceux qui avaient eu quelques rapports de services avec lui, avant, ou pendant sa maladie, se rendirent au château et demandèrent avec instance la grâce de lui présenter leurs hommages. Ses hôtes surtout ne l'abordèrent qu'en pleurant de joie, tant ils avaient conçu d'admiration pour lui à cause de sa piété, de sa douceur et de sa générosité. Ils voulaient se jeter à ses pieds; mais Amanieu leur tendit la main en leur disant : « C'est moi qui vous ai de l'obligation ; car ce sont vos soins qui m'ont conservé au bonheur que je devais retrouver ici. Dans ce moment, il aperçut le médecin et le chirurgien qui l'avaient soigné et qui cherchaient à s'approcher de lui à travers la foule. « Maître David, et maître Denis, leur dit-il en s'avançant vers eux, vous avez droit à une forte part dans ce que je viens de dire là, et je vous renouvelle mes remercîmens de bien bon cœur. — Monseigneur, répondirent-ils, nous n'avons jamais eu plus de joie de réussir dans une cure, que quand nous avons mis en bon

train de guérison la cruelle blessure que vous avait faite ce traître. Nous savons que vous en avez eu d'autres depuis, il faut que vous ayez le corps aussi bon que le cœur.»

Cependant tout se prépara pour la célébration de la cérémonie qui allait combler le bonheur des amans les plus tendres et les plus vertueux qui eussent été unis, depuis long-temps. La douairière Hélissente ne voulut point qu'il y eût de joutes ni tournois, aux fêtes qui devaient précéder et suivre ce grand événement. « Je serais trop malheureuse, disait-elle, et je mourrais de douleur, si quelque accident me privait cette fois-ci du gendre que je vais donner à ma fille. Cela n'empêcha pas qu'on n'invitât tous les gentilshommes des environs qui avaient combattu aux derniers tournois, avec ou contre le chevalier Raoul; mais ils furent prévenus qu'il n'y aurait point de lices. Ils vinrent donc avec leur seule épée, sans lances ni armes défensives. Tous furent enchantés de revoir Raoul, et le félicitèrent sur son bonheur. Les dames qu'ils amenèrent n'avaient pas une moindre curiosité de revoir le beau chevalier de la Palestine; mais il y en avait plus d'une qui aurait autant aimé, en secret, qu'il en fût encore à chercher aventure.

La veille du mariage, Alfaïs fit présent à la belle Ermeline de magnifiques étoffes, de voiles de la plus grande finesse, de parfums délicieux; mais, ce qui avait encore plus de prix, elle lui donna des ornemens et des joyaux en pierres fines et en diamans pour une valeur inestimable. Elle avait envoyé tout cela à Bordeaux, par le bon sire Jehan de la Trigalle, qui les avait remis à la sénéchale, laquelle avait bien voulu se charger de les faire monter dans le meilleur goût, par les plus habiles ouvriers de la capitale de la Guienne. Amanieu ne voulut présenter, en son nom, à sa belle future qu'un collier de

perles, au bas duquel était suspendu un cœur en diamans.

Enfin, le moment de la célébration du lien sacré arriva. Jamais il n'avait paru un si beau couple que celui qui s'avança, ce jour-là, vers l'autel de la chapelle du château de Tonnay. Ceux à qui l'histoire de ces nobles amans était connue, se demandaient de quel côté il y avait eu plus de courage, plus de constance, plus de généreux sacrifices. L'aimable Bertrand de Broue, frère d'armesd'Amanieu, et un frère d'Ermesinde, tinrent le poêle suspendu au-dessus de la tête des nouveaux mariés. Le vénérable abbé de Madion leur fit un discours qui attendrit d'autant plus l'assemblée, que lui-même, ému par ses souvenirs, ne put retenir ses larmes. On y remarqua les paroles suivantes, adressées à Ermeline : « Madame, cette cérémonie me rappelle bien vivement celle par laquelle j'unis jadis la noble Alfaïs au père du jeune héros qui reçoit aujourd'hui votre foi. Mais c'est sous des auspices bien plus brillans que vous paraissez, devant moi, à la face de l'autel. J'en augure que le ciel veut vous épargner les tribulations dont il permit que fût frappée votre belle-mère. Du moins elle a mérité, par sa soumission angélique aux épreuves qui lui ont été envoyées, deux consolations bien précieuses : la première, de retrouver un fils dans un héros couvert de gloire; la seconde, de lui donner pour compagne une femme formée à la vertu par les préceptes et les exemples de madame Hélissente. Vous transmettrez, madame, cette doctrine et ce modèle aux enfans dont le ciel bénira votre union. »

Pendant toute la cérémonie, Ermeline fit de si grands efforts sur elle-même qu'elle résista à l'extrême émotion qu'elle éprouvait. Mais en sortant de la chapelle, elle sentit que ses forces l'abandonnaient; et, appelant Hélissente, elle s'appuya sur elle et s'évanouit dans ses bras.

Alfaïs accourut à l'aide de celle-ci, et ces deux tendres mères soutinrent leur fille commune, jusqu'à ce qu'on eût apporté un fauteuil, sur lequel on la posa. Alors sire Amanieu et le bon sire Jehan de la Trigalle la portèrent dans la chambre de la douairière de Tonnay, où la compagnie ne les suivit pas. Les soins d'Hélissente et d'Alfaïs rappelèrent les esprits chez la belle Ermeline. Lorsqu'elle ouvrit les yeux, elle vit Amanieu à ses genoux, tenant une de ses mains qu'il couvrait de baisers et arrosait de larmes. Attendrie par ce spectacle, elle entoura du bras qu'elle avait de libre le cou d'Alfaïs, et lui dit en l'embrassant : « Ah ! madame, j'espère, avec l'aide du ciel, ne jamais causer à votre fils, aujourd'hui mon seigneur, d'autres larmes de tristesse que celles que la bonté de son cœur lui arrachera pour les souffrances qui pourront m'être envoyées. Priez Dieu, madame, qu'il accepte ce vœu et daigne me le faire accomplir. » En disant cela, elle ne put s'empêcher de serrer doucement la main qui tenait la sienne pressée ; et, malgré l'innocence de cette étreinte, la vertueuse Ermeline rougit, comme si elle ne venait pas de reconnaître Amanieu pour époux, à la face de Dieu et des hommes. Le chevalier, transporté d'amour et de joie, porta vivement cette main sur son cœur, en promettant de consacrer toute sa vie à l'unique maîtresse de ses pensées.

Après un mois de séjour à Tonnay, l'heureux couple et tous les nobles habitans de ce château le quittèrent pour se rendre à Pons, où je laisse à penser si Renaud leur fit grande et joyeuse chère. Enfin, Alfaïs jouit du bonheur de posséder ses enfans, dans le château de Cônac, lieu d'un si grand intérêt pour elle, par les vives et profondes impressions qu'elle y avait ressenties, et dont elle nourrissait précieusement le souvenir dans son cœur.

Peu de temps après son retour dans son château, elle eut la satisfaction d'y marier le brave Jehan de la Trigalle avec une sage et agréable demoiselle, qui trouva qu'un homme du mérite de sire Jehan n'avait besoin, pour plaire, ni d'être jeune, ni d'être beau.

Le château de Cônac (102) ne fut jamais un séjour aussi gai et aussi bruyant que le château de Pons, sous le frère d'Alfaïs; mais il devint le lieu où se plûrent davantage à se réunir les chevaliers et dames qui joignaient les agrémens de l'esprit à l'amour de la vertu.

Amanieu et la belle Ermeline n'eurent point de fils; mais le Ciel leur accorda, pour consolation, une fille qui réunit en elle toute la beauté et les grâces des auteurs de ses jours, et devint, comme sa mère, l'honneur et la gloire de son sexe.

FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

NOTES

DU QUATRIÈME VOLUME.

---

(1) PAGE 5. *J'ai ordonné qu'on chauffât les étuves.* Les romans, les contes et les fabliaux du treizième siècle, prouvent que l'usage du bain était beaucoup plus fréquent alors, que de nos jours. Ils font connaître même qu'il y avait des bains domestiques, chez une classe de citoyens où de long-temps on ne les verra reparaître. On voit de riches laboureurs, des *vilains*, avoir chez eux des cuves, et offrir le bain à leurs hôtes. Ce qui n'empêche pas que, sous d'autres rapports, on ne fût loin des recherches de nos jours. Par exemple, il paraît qu'on couchait sans chemise, ce qui n'était pas propre, à moins qu'on ne changeât de draps, comme de chemise; mais ce n'est pas probable. On mangeait deux dans la même écuelle, on buvait dans le même verre, etc.

(2) PAGE 7. *A cinq heures.* Un vieux proverbe de cette époque disait :

Lever à cinq, dîner à neuf,
Souper à cinq, coucher à neuf,
Font vivre d'ans nonante-neuf.

Plus tard, le proverbe fut changé dans celui-ci :

Lever à six, dîner à dix,
Souper à six, coucher à dix,
Font vivre l'homme dix fois dix.

On a dîné successivement à onze heures, à midi. Long-temps on s'est arrêté là ; si bien que nos voisins d'outre Rhin appellent le dîné, *le repas du midi*, (à quelque heure qu'ils le prennent à présent). On est descendu successivement jusqu'à six heures et même beaucoup plus tard.

Il serait peut-être assez philosophique de chercher à quelle cause tient ce reculement continuel des repas, chez les peuples modernes de l'Europe. On sait qu'on y attache une certaine importance, et que celui qui dîne à six heures a du penchant à croire que son voisin, qui dîne à cinq heures et demie, (car cinq heures juste ne s'avouent plus guère) est arriéré d'une demi-heure en civilisation.

Les élégans débauchés de Rome avaient une prétention toute contraire. On sait que les Romains faisaient deux repas principaux : le *prandium*, qui était le repas de famille, et avait lieu le matin, à quoi probablement il devait l'origine de son nom ; et *la cœna*, qui était le repas des convives, (ce mot venant du grec *koine*, qui veut dire commun.) Il avait lieu ordinairement vers l'heure de nones* ; lorsque les affaires terminées permettaient de se livrer, avec ses amis, au plaisir de la bonne chère et du vin.

Or, les riches gourmands de Rome qui affectaient sans doute de n'avoir point d'affaires, loin de mettre de la prétention à dîner plus tard que le commun des citoyens, se distinguaient au contraire de la classe occupée, en avançant l'heure du souper, et se mettaient impudemment à table, dès le milieu du

---

* C'est-à-dire vers trois heures, au printemps et en automne, vers deux heures, en hiver, et vers quatre heures, en été. Comme les Romains se levaient de très-bonne heure, ils appelaient cela le déclin du jour : nous l'appelons le matin. Virgile, dans le quatrième livre de l'*Enéide*, peignant l'agitation et les soins de Didon pour Enée, dit :

Nunc eadem, *labente die*, convivia quærit.

jour *, au grand scandale des observateurs des usages antiques, ce qui n'était pas un petit raffinement de plaisir pour eux.

---

* C'est du moins ce que Suétone rapporte de Néron. Or, cet empereur ne se piquait pas moins d'élégance dans ses repas, que d'habileté à la conduite des chars, et de talent pour la musique. Ce prince qui, forcé de mourir, plaignait le monde de perdre en lui le premier des artistes : *qualis artifex pereo !* n'était pas homme à avancer ses repas, si le bon ton eût été de les reculer. Au reste, s'il se mettait à table à midi, il n'en sortait qu'à minuit.

Vitellius, qui le surpassa encore en goinfrerie, voulait marquer ses quatre repas : *jentaculum* (le déjeûner), *prandium* (le dîner), *cœna* (le souper), *commessatio* (la collation de nuit), et il en venait à bout, en les séparant par des vomissemens provoqués, qui le mettaient à même de recommencer à manger, peu d'heures après chaque séance. Jamais un seul de ses repas ne lui coûta moins de quatre cent mille écus. Suétone cite le fameux souper que lui donna son frère, pour son arrivée, où il y eut deux mille espèces de poissons choisis et sept mille espèces d'oiseaux. Mais Vitellius surpassa encore cette prodigalité dans la dédicace d'un plat qu'il nomma, à cause de son énorme grandeur, le *bouclier de Minerve*. Il le fit remplir de foies de poissons, de cervelles de faisans et de paons, de langues de flamants (phénicoptères), et de laitances de murènes, qu'il avait fait ramasser depuis la Grèce jusqu'en Espagne.

Certes, voilà bien de quoi humilier les gens de table de Paris, qui se donnent les noms ambitieux de gourmands, de gastronomes, de gastrolâtres, etc. Qu'ils rassemblent tous leurs misérables revendeurs de comestibles de la capitale, et qu'ils leur demandent de leur fournir, à un jour nommé, deux mille espèces de poissons et sept mille espèces d'oiseaux, ou bien les cervelles et les laitances du bouclier de Minerve, je leur donne dix ans avant qu'ils se familiarisent assez avec une si grande pensée, pour qu'ils osent en faire la proposition.

Convenons, avec Montaigne, traitant positivement des *choses de gueule*, que les anciens nous ont surpassés en vices comme en vertus. A table, nous ne sommes que des *grignoteurs* et des *gobeleteurs*; car il faut savoir que ces Romains, dont nous venons de voir

A la Chine, rien ne se retarde; et loin que les élégans de ce pays-là se permettent de se faire attendre et de travailler ainsi au reculement insensible de toutes choses, le bon ton des merveilleux, Tartaro-Chinois, consiste à prévenir l'heure de l'invitation de ceux qui les appellent à partager leurs plaisirs, parce que cela annonce des hommes familiers aux usages du palais impérial, où les gens admis à faire leur cour *au fils du ciel et seigneur de la terre*, doivent faire le pied de grue, plusieurs heures avant le jour, dans les cours du palais, en attendant qu'ils puissent se prosterner devant la face de sa majesté chinoise.

C'était également l'usage à Rome de commencer ses visites aux grands, dès l'aurore. Juvenal dit :

Tota salutatrix jam turba peregerit urbem,
Sideribus dubiis.

(*Satire* V.)

Ce n'est plus aux *sideribus dubiis* du matin que, chez nous, la *turba salutatrix* va faire sa cour aux hommes puissans, c'est

---

les prouesses en gloutonnerie, n'étaient pas moins puissans en ivrognerie. Le *conge*, à Rome, contenait douze livres pesant de vin. Il y avait des ivrognes qui usaient de coupes contenant jusqu'à trois conges; et ils pouvaient les vider, sans reprendre haleine! Pline rapporte que Novellius Torquatus était de ce nombre. Le fils de Cicéron ne pouvait vider qu'une coupe de deux conges; aussi se plaignait-il sans doute. Ces énormes coupes s'appelaient cratères.

Les anciens avaient reconnu que le vin, pris en abondance, était le contre-poison de la ciguë. Aussi vit-on des Romains qui prenaient de la ciguë, pour se mettre dans la nécessité de boire beaucoup. Tibérius Néro, un des ancêtres de l'empereur Tibère, était de ce nombre. Pour cela, on l'appelait *Bébérius*.

Qui oserait boire de la ciguë aujourd'hui? Au moins qu'on soit modeste.

pendant l'été, aux *sideribus dubiis* du soir, et pendant l'hiver, à la lumière non équivoque des lustres et des bougies...

Au reste, à Rome, ceux qui courtisaient le peuple n'étaient pas moins obligés de se lever de bonne heure que ceux qui recherchaient la faveur des riches et des puissans.

Cicéron rapporte que quand il postulait les magistratures, il se promenait, avant le jour, dans sa maison, afin de recevoir ceux qui venaient le saluer. *Ante lucem inambulabam domi.*

Si le gouvernement représentatif, qui est un état de courtoisies réciproques entre la puissance acquise qui cherche son soutien dans les pluralités, et l'ambition naissante qui pourchasse la faveur de la puissance, parvient à nous faire lever de bonne heure, il aura certainement opéré une réforme très-avantageuse pour notre santé : car il n'y a pas de doute que la lumière, même douteuse de l'aube, ne soit plus saine que la lumière artificielle de l'huile, de la bougie et même du gaz hydrogène.

Mais l'exemple de nos voisins d'outre-mer n'est guère rassurant : aucun peuple ne se couche plus tard que ces aînés de la représentation.

(3) PAGE 7. *Souper avec un écuyer.* On sait que les écuyers ne devaient point s'asseoir à la table des chevaliers, sans une permission spéciale ; dans les assemblées, ils avaient des siéges plus bas, etc.

(4) PAGE 11. *Maujour à vous.* Maujour était le contraire de bonjour, par conséquent une espèce de malédiction, mais qui n'était ni grossière, ni impie, puisqu'on la trouve dans la bouche de la reine Marguerite, femme de saint Louis, très-vertueuse et très-pieuse princesse. « Voyant un jour entrer chez elle un serviteur de Joinville qui portait, sous le bras, un paquet enveloppé avec soin, elle crut que c'étaient des reliques, et tomba à genoux devant l'écuyer, qui fort étonné se mit à genoux aussi ; mais elle voulait le forcer à se relever ; enfin il ou-

vrit son paquet qui ne renfermait que des camelots. Alors la reine, se relevant, s'écria, en riant, quoiqu'un peu honteuse de sa méprise : *Maujour soit au sénéchal qui m'a fait agenouiller devant ses camelots, cuidant que ce fussent reliques.* »

(5) Page 13. *Grand pardon d'armes.* Le pardon d'armes renfermait les divers exercices de la lice. Ce mot n'a point de rapport ici à la rémission des péchés; il signifie le grand don, le don complet. La syllabe *par* devant plusieurs mots emporte cette signification : *par*-faire, *par*-achever, *par*-fournir, *par*-fumer, *par*-courir, *par*-trop. Ainsi le *par*-don d'armes était une grande largesse d'un seigneur qui donnait à ses frais tous les nobles jeux des armes. Au reste les étymologistes reconnaîtront facilement que le mot pardon pour rémission de faute n'a pas une autre origine; car il n'y a pas de don plus généreux que le *par-don* des offenses.

(6) Page 17. *Vespres du tournoi.* On appelait ainsi la veille du tournoi, pendant laquelle avaient lieu des exercices pour les jeunes écuyers et damoiseaux poursuivans d'armes : aussi les appelait-on *essais*, *éprouves*, *escrimies* (escrimes), en opposition aux jeux du lendemain, qui s'appelaient *la haute ou forte journée*, *le maître tournoi*, *la maître éprouve*, où les seuls chevaliers et quelques écuyers anciens et très-considérés étaient admis. Il arrivait quelquefois qu'aux *vespres* ou *éprouves*, des écuyers se faisaient assez distinguer, pour que le lendemain les chevaliers les admissent à la *haute journée*, soit en les faisant chevaliers, soit par exception. Aussi ces jeux quoique moins solennels que le maître tournoi, étaient-ils l'objet d'un grand intérêt pour toute la noblesse, puisque ceux qui s'y exerçaient étaient les fils, les jeunes frères, les neveux des chevaliers, qui devaient paraître le lendemain à la *grande éprouve*.

Voyez La Curne de Sainte-Palaye qui à cette occasion cite ce passage de Perceforest. « Jusques à l'heure de *vespres*, que la jeune chevalerie (ici le mot de *chevalerie* veut dire noblesse)

se print à appareiller, pour célébrer les *vespres du tournoi* de la haulte journée * du lendemain.

(7) PAGE 17. *Pour devise.* Quoique plusieurs maisons aient pris pour devise leur cri d'armes, il ne faut pas confondre ces deux choses. La devise pouvait n'être que personnelle et même temporaire, tandis que le cri d'armes, qui n'appartenait qu'au chef de bannière, restait le même pour tous ceux du nom et d'armes qui devenaient chevaliers bannerets, à moins que, par un accord dans la famille, et surtout par la volonté du chef de la maison, on ne convînt d'en changer.

(8) PAGE 20. *Charles d'Albret.* Les noms de famille étaient alors en usage, depuis long-temps, et quand une famille avait possédé un fief dont elle tirait gloire, les descendans directs et les collatéraux conservaient ce nom primordial, quoiqu'ils ne possédassent pas le fief d'où il provenait, et qu'il y ajoutassent le nom de leur nouvelle seigneurie. C'est ainsi que les fils puînés de Hugues de Lusignan, comte de la Marche, s'appelaient Gui de Lusignan et Geoffroi de Lusignan, quoique leur frère aîné seul, Hugues le Brun, eût des prétentions à la propriété du château de Lusignan, et qu'ils eussent, eux, pour *parages* l'un Cognac et l'autre Jarnac. Les seigneurs et de Vouvent et de Melle, sortis plus anciennement de la maison de Lusignan, s'appelaient encore Guillaume de Lusignan, Raoul de Lusignan. Enfin cette famille garda le nom de Lusignan en Orient. Il en fut de même des seigneurs du nom de Brienne, et d'autres.

(9) PAGE 44. *Le bâtard de Mortagne.* On sait qu'à cette époque et beaucoup plus tard, le nom de bâtard n'avait rien de honteux.

---

* Au reste, les usages varièrent par rapport aux épreuves des écuyers : elles eurent quelquefois lieu après la *haute journée*, au lieu de la précéder.

Les noms de bâtard d'Orléans, bâtard de Bourgogne, bâtard de Bourbon, bâtard de Savoie, se lisent continuellement dans notre histoire. Dans des classes moins élevées, les enfans naturels portaient encore le nom de bâtard sans en rougir *. La grande distance qu'il y avait alors entre les nobles et le peuple, faisait que l'on aimait mieux être bâtard de noble, que fils de vilain. C'était un outrage qu'une vanité mal entendue faisait à la morale et à la religion.

Il appartiendrait aux conjonctures où nous nous trouvons, et à la forme de gouvernement qui nous régit, qu'il fût proposé une loi contre la reconnaissance et la légitimation des enfans naturels, qui ne devraient être possibles que par le mariage des auteurs desdits enfans.

Je dis qu'il appartiendrait à l'époque où nous sommes; car tout bien ne peut pas être offert en tous temps. Par exemple, il y a peu de Français, dignes de ce nom, qui ne voue un sentiment de respect et d'admiration et de reconnaissance à la mémoire de Henri IV et de Louis XIV. Mais, comment en présence de semblables princes, si grands, sous tant de rapports, si faibles d'un seul côté, pourrait-on proposer la loi dont il s'agit? Quand, au contraire nous avons un roi à qui nulle vertu n'est étrangère, que nous le voyons immédiatement suivi d'un prince qui marche sous ses traces, on doit saisir un moment si précieux, pour faire une proposition qui ne pourrait manquer d'obtenir les plus augustes suffrages; afin qu'un obstacle insurmontable fût apporté

* L'histoire a conservé le nom de plusieurs, tels que celui du *bâtard* de Vouru, que Henri V, roi d'Angleterre, fit si indignement pendre, pour avoir vaillamment défendu contre lui, pendant onze mois, la ville de Meaux, que ce brave capitaine voulait conserver au dauphin de France, depuis Charles VII; et celui du *bâtard* de Rubempré, qui se trouva mêlé dans les intrigues de Louis XI et de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne.

au retour de grands scandales dont le monde a été souvent affligé *.

(10) PAGE 57. *Aimery de Brienne.* On trouve en effet un Aimery de Brienne, fils de ce Gautier-le-Grand, comte de Brienne, qui, passé en Syrie, y acquit beaucoup de gloire, devint comte de Japha et mourut prisonnier des Sarrasins. L'histoire dit qu'Aimery son troisième fils ne laissa point de postérité. Ce doit être le seigneur dont il est ici question. Mais il faut supposer qu'il était venu en France, sans doute pour veiller aux biens que sa famille avait en Champagne et pour se marier. Car il était probablement né dans l'Orient : Gautier son père y ayant épousé Marie de Chypre, fille de Hugues de Lusignan, roi de Chypre. Aimery était sorti de ce mariage.

(11) PAGE 44. *Camburon.* Camburon. Cambisson. Tels

---

* L'histoire du seizième siècle offre un des exemples les plus remarquables de ces scandales.

Pierre-Louis Farnèse, duc de Parme, bâtard du pape Paul III (Alexandre Farnèse), eut pour fils Octave Farnèse, qui épousa Marguerite, fille naturelle de l'empereur Charles-Quint, et Horace Farnèse, qui fut marié à Diane, fille naturelle légitimée de Henri II, roi de France. Sans doute Paul III pouvait être un saint, quoiqu'il eût eu des égaremens dans sa jeunesse. Saint Augustin aussi avait eu un fils naturel ; mais il s'en confessait humblement, et ne songea sans doute jamais à en faire un prince et à ménager des alliances royales à sa postérité.

Les réformateurs du temps ne manquèrent pas de faire leur profit de ces alliances pompeuses du désordre des trônes avec le scandale de la tiare ; comme s'ils avaient eu, de leur côté, plus de vertus à offrir. Mais si une loi semblable à celle que nous proposons avait eu force en France, qui a eu toujours tant d'influence sur la législation de l'Europe, une grande occasion de moins eût été fournie aux déclamations des hypocrites innovateurs de cette époque.

étaient les noms d'une casaque de cuir rembourré de laine ou de crin, ayant sur la poitrine un plastron d'acier poli. Les chevaliers mettaient par dessus la cotte de mailles ou haubert qui descendait jusqu'aux genoux, et encore sur le haubert la cotte d'armes sans manche, en forme de chasuble, sur laquelle étaient brodées leurs armoiries.

Les écuyers qui n'avaient le droit ni de haubert ni de cotte d'armes, portaient le camburon dans les voyages où ils avaient quelques précautions à prendre; ils le couvraient d'un *surcot ou* manteau. A la guerre, ils avaient des cuirasses de fer et des brassards; et de même dans les tournois, s'ils étaient admis comme combattans, ou le simple cambisson de cuir, s'ils ne faisaient que servir leurs maîtres.

(12) PAGE 86. *Marabotins.* Voici une preuve que le marabotin avait cours en France, et que c'était une forte monnaie du temps. Je la cite, avec peine, par une raison qu'on devinera facilement. Toutefois, comme mon but est de faire connaître l'esprit de l'époque à laquelle appartient le roman que je traduis, cette citation ne sera pas étrangère à mon dessein. Elle montrera que ces troubadours que l'on se représente toujours comme si galans, avaient des momens d'humeur assez vifs contre le beau sexe. Ce ne put être qu'un sentiment de dépit qui produisit le couplet suivant qui se trouve dans un sirvente de Pierre Cardinal, gentilhomme et troubadour très-distingué du Puy en Velay.

En jurar de femna no m fi,
Ni son sagramen no vuelh ja;
Quar s'il mitiatz en la ma
Per ver dir un *marabeti*,
Et per mentir un *barbari*;
Lo *barbari* guazanhara.

Ce qui veut dire :

Au jurement de femme je ne me fie point, et je ne veux pas

de son serment : car si vous lui mettez en main un *marabotin* pour dire la vérité, et un *barbarin* pour mentir ; le barbarin l'emportera.

Le barbarin devait être une très-petite monnaie, mais je ne l'ai pas vue citée ailleurs.

(13) PAGE 97. *Le prince d'Achaïe* devait être alors Goeffroi de Ville-Hardouin, neveu et successeur de Geoffroy de Ville-Hardouin, à qui on doit l'histoire de la conquête de Constantinople par les croisés français et vénitiens.

(14) PAGE 98. *Le jeune empereur Baudouin.* C'était Baudouin de Courtenai, fils de Pierre de Courtenai et successeur de Robert de Courtenai son frère. Etant arrivé à l'empire fort jeune, Jean de Brienne, roi de Jérusalem, fut appelé pour être régent avec le titre d'empereur. Baudouin épousa sa fille.

(15) PAGE 98. *Ce beau varlet.* J'écris toujours varlet quoique, dans le texte manuscrit, il y ait toujours *vallet*; mais je sais que l'on croit communément que le mot varlet était plus noble que celui de valet, ce qui est tout-à-fait le contraire du vrai. Ville-Hardouin, historien du treizième siècle, appelle Alexis fils d'Isaac, empereur d'Orient *le valet de Constantinople.* Louis roi de Navarre, Philippe, comte de Poitou, Charles comte de la Marche, fils du roi Philippe-le-Bel sont qualifiés de *valets* dans un compte de sa maison de 1313. Ce mot répondait à l'expression moderne *d'infant* dont on se sert en Espagne, pour signifier les jeunes princes du sang royal; et il avait la même origine métaphysique.

Vassus, et puis *vassallus*, *vassaletus*, *valetus*, venait du mot Gaulois *gwas* ou *goas* signifiant jeune garçon, (c'est le *gars** des provinces occidentales de France, et le gouïat du Midi).

* Dans la Lorraine, on dit encore, en patois, un *gas-chot*, une

Dans chaque famille les jeunes garçons par excellence, étaient les fils du maître. Aussi le mot de valet s'employait, depuis les cours des rois jusque dans les plus humbles gentilhommières. Comme on donnait ce nom à ses propres enfans, on n'offensait pas les jeunes gentilshommes qu'on avait à son service en le leur appliquant. Mais lorsque, les affranchissemens plus fréquens ayant multiplié le nombre des hommes libres, on admit à à des fonctions d'abord exercées par de jeunes gentilshommes, des serviteurs qui n'étaient pas nobles; autant ces nouveaux introduits étaient flattés du nom de valets, autant les nobles commencèrent à le dédaigner. On distingua d'abord, comme je l'ai dis plus haut, les serviteurs chargés des fonctions inférieures, par le nom de *gros varlets* ou *gros garçons*. Mais ensuite on devint plus délicat. Les nobles qui servaient chez de grands seigneurs se firent appeler *domestiques*. On trouve cette expression continuellement appliquée à des nobles dans le quinzième et même dans le seizième siècle. Enfin le temps vint où aucun noble ne voulut servir la personne d'un autre noble, et le nom de domestique eut le même sort que celui de valet. Il y aurait certainement des réflexions assez importantes à faire là-dessus; mais ceux de mes lecteurs qui aiment à réfléchir les feront d'eux-mêmes : elles ennuieraient les autres.

(16) PAGE 99. *Quinze ans, c'est l'époque.* Ordinairement c'était à quatorze ans que les jeunes gens sortaient de pages pour prendre le titre d'écuyer; mais il est possible que dans l'Orient où l'on avait toujours l'ennemi à ses portes, on voulût retarder d'un an la commission d'écuyer qui exigeait plus de force et d'habitude de fatigue que celle de page.

Voici quelle était, dans les temps ordinaires, en France, la division des époques dans l'éducation des jeunes gentilshommes.

---

gas-chotie, pour signifier un jeune garçon, une jeune fille. On y dit aussi *basselle*, qui vient de vasselle, vasselette.

Jusqu'à sept ans, l'enfance restait confiée aux soins des femmes; les sept années suivantes étaient employées au service de pages chez des parens, amis ou protecteurs : à quatorze ans, le page pouvait devenir écuyer, et enfin, à vingt-un ans, l'écuyer était habile à recevoir la chevalerie, si les autres conditions nécessaires, telles que la force, la santé, la fortune, et la bonne renommée s'y trouvaient.

Toutefois des exceptions étaient souvent portées à ces règles. Très-fréquemment les jeunes princes étaient reçus chevaliers avant vingt-un ans : quelques-uns même le furent au berceau, tels que le duc d'Orléans, fils de Charles V, à qui Du Guesclin conféra la chevalerie, immédiatement après les cérémonies du baptême. Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, fut fait aussi chevalier, sur les fonts baptismaux. François Ier fit de même son petit-fils François, fils de Henri II, chevalier en naissant.

Au-dessous de cette haute région, on vit souvent des jeunes écuyers mériter, par leur force et par leur courage, qu'on leur conférât la chevalerie, avant l'âge ordinaire de la majorité.

Il reste à remarquer que dans les grades de pages et d'écuyers, il y avait différentes classes et fonctions que l'on proportionnait à la force, à l'habileté, à la bonne conduite des jeunes varlets : car ce nom était commun aux pages et aux écuyers.

(*Voyez* la Curne de Sainte-Palaye, *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*).

(17) Page 99. *Poursuivans d'armes.* On nommait ainsi les jeunes gentilshommes qui aspiraient à la chevalerie; sous ce rapport ce terme appartenait plus particulièrement à ceux qui étaient déjà hommes d'armes; mais on voit par des vers d'Eustache Deschamps, qu'on le donnait à de jeunes gens qui n'avaient pas encore ce grade.

Les jeunes gens *poursuivoient*,
Lances, bucinez, portoient

Des anciens chevaliers,
Et la coustume aprenoient
De chevauchier, et veoient
Des armes les trois mestiers * ;
Puis devenoient archiers.
A table et partout servoient,
Et les malectes troussoient,
Derrière eux, moult volontiers.
Ainsi adonc le faisoient,
Et en cuisine s'offroient,
A ce temps, les escuyers.
Puis gens d'armes devenoient,
Et leurs vertus esprouvoient
Huit ou dix ans tous entiers.
En grans voyages aloient;
Puis chevaliers devenoient
Humbles forz, appertz, légiers, etc.

(18) Page 100. *L'attacha au côté du jeune varlet.* Ce passage confirme ce que dit Sainte-Palaye, sur la cérémonie qui avait lieu à la réception d'un écuyer. Cérémonie qu'il ne faut pas confondre avec la chevalerie, comme il est arrivé quelquefois.

« Le jeune gentilhomme nouvellement sorti hors de page, dit la Curne, était présenté à l'autel, par son père et par sa mère, qui chacun, un cierge à la main, allaient à l'offrande. Le prêtre célébrant prenait de dessus de l'autel une épée et une ceinture sur laquelle il faisait plusieurs bénédictions et l'attachait au côté du jeune gentilhomme, qui alors commençait à la porter. » (*Mémoires sur l'ancienne chevalerie*).

(19) Page 103. *Qu'il ne pouvait plus porter.* Je soupçonne cette expression empruntée d'un troubadour gascon ou catalan,

---

* D'archer, d'écuyer, de chevalier.

appelé Amanieu des Escas. Dans un petit poëme, il dit à une dame : *Dieu fasse venir le jour où vous porterez la moitié du fardeau qui m'accable !* * Ce qui pourrait faire pencher à croire cet Amanieu catalan, ce serait la collection des proverbes qu'il a réunis dans un *vers*, (on a déjà vu que ce mot se prend collectivement pour un petit poëme). Parmi ses proverbes, il y en a d'oubliés et qui ne le méritent pas, comme celui-ci : *Tel croit se chauffer qui se brûle* **.

On a, du même poëte, des conseils à une demoiselle servant chez une dame, qui sont curieux pour la connaissance des usages et des mœurs du temps.

(20) Page 103. *Les saints lieux.* Saint Louis, pendant son séjour en Palestine, aurait fort désiré visiter les saints lieux; et le sultan lui offrait toute sûreté pour cela. Mais les barons chrétiens du pays le supplièrent de s'en abstenir, par la raison que si lui, qui était le plus puissant des princes chrétiens, se contentait d'entrer dans la cité sainte, avec la permission d'un sultan, aucun prince de l'Europe ne ferait plus d'efforts pour sa délivrance. Le roi se rendit à ces raisons. (Fleury, *Histoire ecclésiastique*).

(21) Page 103. *La ville sainte captive.* L'abbé le Gendre, dans son livre des *Mœurs et coutumes des Français*, s'exprime ainsi : « Qui le croirait? Ces guerres, ces pèlerinages qu'on ne faisait que par dévotion, contribuèrent plus que toute autre chose à corrompre les mœurs des chrétiens : il n'est sorte de

* E Dieus do m veser loc e temps
Que portetz vostra part del fais
Qu'ieu l'ay trastol, e non engrais
Ans m'amagresisa a sobrier.

** Aital se cuia calfar que s'art.

vices que l'histoire ne reproche, non-seulement aux premiers croisés qui s'établirent en Orient (on convient que leur vie était si abominable, qu'elle fut cause de la ruine du royaume qu'ils avaient fondé), mais encore aux autres croisés qui, pendant un siècle et demi, firent le voyage d'outre-mer pour secourir ou pour recouvrer une partie de la Terre-Sainte). » Joinville dit que dans l'armée que saint Louis, mena en Egypte, en 1249, il y avait de tous côtés des lieux de prostitution, et jusqu'au près du pavillon royal; le saint roi fit inutilement ce qu'il put pour l'empêcher, etc... (*Voyez*, de plus, l'excellente *Histoire des Croisades*, par M. Michaud).

(22) PAGE 107. *Renaud Ier, sire de Pons*. Le nom de Pons tient trop de place dans le roman que je traduis, pour que je ne donne pas une petite notice sur cette famille, qui fut, tant qu'elle dura, la plus puissante et la plus illustre de la Saintonge. Elle prenait son nom d'un château et d'une ville situés sur la rivière de Seugne, à quatre ou cinq lieues de Saintes, en allant vers Bordeaux. Dans les treizième et quatorzième siècles, les sires de Pons affectèrent de porter le nom de Renaud*, on en compte six de ce nom. Cependant le dernier de tous, qui fut le plus célèbre, appartient au siècle suivant. Ce fut Renaud VI, qui seconda si bien les efforts de Charles VII, pour expulser les Anglais de France, qu'il mérita de ce prince le titre de *père protecteur et conservateur de la Guienne*. En effet, il prit sur les Anglais, Cognac, Saint-Maixent, Marans, Royan et d'autres

---

* J'ai oublié jusqu'ici de dire que Renaud II, celui qui, dans le roman, traite si bien les troubadours et les jongleurs, était lui-même poëte; mais comme on n'a de lui que des poésies licencieuses et fort médiocres, il est possible qu'il n'en ait pas fait d'autres, et que le romancier ait mieux aimé le faire connaître comme protecteur que comme confrère des troubadours, afin de ne pas le montrer sous un jour qui ne lui était pas favorable.

places. Ce Renaud prenait le titre de sire de Pons, comte de Blaye et de Marennes.

La baronnie de Pons passa, à la fin du seizième siècle, dans la famille des comtes de Miossans, branche bâtarde et légitimée d'Albret, par le mariage d'Antoinette, fille et héritière d'Antoine, sire de Pons, avec Henry, baron et comte de Miossans.

Enfin, en 1683, Marie d'Albret, héritière de Charles Phœbus d'Albret, baron de Pons et de Miossans, porta ces deux seigneuries à Charles de Lorraine, comte de Marsan.

(23) Page 107. *Pressurait.* On sera étonné de cette expression à une époque où les rois eux-mêmes mettaient à peine des impôts, comme nous les entendons aujourd'hui. Mais pourtant les rois, ainsi que les seigneurs avaient plusieurs manières de tirer de l'argent de leurs sujets et même de leurs vassaux, telles que les péages, les confiscations, les frais de justice *, les levées de guerre, pour lesquelles ils les *semonçaient* et puis leur permettaient de se racheter, l'altération des monnaies, la taxe des juifs ** ..... Les bons princes n'usaient point de ces derniers

---

* La justice était censée gratuite; mais le jugement portait presque toujours amende et souvent confiscation contre le condamné. Là-dessus le seigneur recouvrait ses frais et au-delà, lorsque les biens des condamnés le permettaient. La justice fut gratuite de cette manière jusque sous Charles VIII, où l'on commença à faire payer aux parties l'expédition de leurs arrêts.

** A l'exemple de plusieurs rois, les seigneurs traitaient cruellement les juifs. Ils les vendaient et les troquaient comme des esclaves, pour les forcer de se racheter, et ils assignaient sur eux le paiement de leurs dettes et autres charges. Le douaire de Marguerite de Provence, veuve de saint Louis, était assigné sur les juifs, qui lui payaient, chaque quartier, deux cent dix-neuf livres sept sous six deniers. (Le Gendre, *Mœurs des Français.*)

expédiens condamnables ; mais ceux qui étaient avares et ambitieux, y avaient souvent recours, et les possesseurs de grands fiefs, les imitaient dans l'étendue de leurs domaines. En Angleterre, le roi avait bien plus de facilité pour lever des impôts; de plus, son domaine était à proportion plus considérable. Comme Guillaume de Normandie avait traité cette île en pays de conquête, il y avait attribué à la couronne une énorme quantité de fiefs qu'il avait confisqués, sans ménagement, sur les anciens nobles saxons : de plus il s'était réservé le droit de taxer arbitrairement ses sujets. Enfin, il avait distribué le reste de son royaume, en parties plus égales qu'en France, de sorte qu'il ne s'y trouvait pas des barons aussi puissans que dans ce dernier royaume, où les ducs de Normandie, de Bretagne, de Bourgogne, de Guienne, les comtes de Champagne, de Toulouse, de Flandre, étaient de véritables souverains fort difficiles à manier et à faire contribuer.

(24) PAGE 108. *Le tiers amour. Dieu, l'honneur et les dames* : telle était, comme on sait, la devise des chevaliers et des troubadours. Et on ne peut guère se dissimuler que trop souvent, ils mettaient ces trois devoirs à peu près de niveau. Cependant Giraud de Calençon, troubadour, appelle l'amour des dames, *le moindre tiers d'amour*. Giraud Riquier, autre troubadour, a laissé une discussion ingénieuse sur ces trois amours. Arnaud Daniel, troubadour *provençal*, de Bergerac en Périgord, et qui a joui d'une très-haute réputation disait :

«Je ne regrette pas des peines dont la récompense est si douce, je fais *dire des messes*, je fais *brûler des cierges* et *des lampes* pour me la rendre favorable ; car elle est après *Dieu*, *l'objet de mon culte*. »

Cet objet de son culte, qu'il appelait *miels de ben* (mieux que bien) était la femme de Guillaume de Bouville, *de Bovilla* en Gascogne.

Le châtelain de Coucy, partant pour la Palestine, disait dans son lai d'adieux à la France. « Je me rends à la Terre-Sainte

afin d'obtenir *le paradis*, *la gloire* et *l'amour de ma mie* *. » Et cette *mie* était la femme du voisin, du seigneur de Fayel. Voilà comme trop souvent nos bons aïeux l'entendaient.

Thibaud, comte de Champagne, roi de Navarre, partant aussi pour le saint voyage, chantait :

Bien doit mes coers estre liés et dolanz,
Dolanz de ce que je part de ma dame,
Et liés de ce que je suis désiranz
De servir Deu qui est mes cuer et m'ame;
Iceste amors est trop fine et poissanz;
Par là convient venir les plus saichanz;
C'est li rubis, l'émeraude et la jame
Qui tout garist les viez péchés puantz.
Dame des ciez, graus roine puissanz,
Au grant besoing me soiez secorranz,
De vos amers puisse avoir droite flame :
Quand dame perds, dame me soit aidans.

Le bon Thibaud, priait donc la Vierge de le soutenir dans la douleur que lui causait son départ de sa dame, et cette dame n'était point sa femme.

(25) PAGE 108. *La nouvelle année à Noël, selon l'usage d'Aquitaine.* Il paraît en effet qu'alors l'année commençait à Noël en Aquitaine, tandis que dans le reste de la France, elle commençait à Pâques, ce qui a duré jusqu'au règne de Charles IX, qui fixa le premier jour de l'an au 1er janvier*.

---

* Voilà bien les trois amours : Dieu, l'honneur et les dames.

** Ce fut en 1563 que le chancelier de l'Hôpital fit rendre une ordonnance au roi Charles IX, pour commencer l'année au 1er de janvier, comme c'était l'usage à Rome. Jusque-là, en France, l'année avait commencé à Pâques. La vérification de cet arrêt fut suspendue au Parlement jusqu'au 1er janvier 1566, où cette réforme fut mise en pratique.

Ducange, dans son Glossaire, cite une charte de l'église de Langres, terminée par ces mots : *anno Domini* 1384, *sumpto a Paschate, more gallicano, die septimo mensis maii.*

Toutefois, en France comme en Aquitaine, il y a eu diverses manières de dater les actes et les lettres. Long-temps et jusqu'au commencement de la troisième race, on data de l'incarnation* (25) mars, et alors l'année commençait à cette époque. Cependant Ducange cite un passage d'une charte d'un seigneur de Picardie, qui se termine ainsi : *fait en l'an de l'Incarnation de N. S. J.* 1183, *es mois de janvier, le lendemain du premier*

---

* Selon Ducange, ce fut Denis-le-Petit qui, sous le règne de Justinien, commença à dater de l'Incarnation du Christ, par l'horreur qu'il éprouvait à dater les événemens, des années du règne de Dioclétien, ce cruel persécuteur des Chrétiens.

Par la suite, on pensa que la vie des hommes ne se comptant pas communément du jour de leur conception, mais de celui de leur naissance, et la nativité de Jésus-Christ arrivant près de la fin de l'année Julienne, il convenait de compter désormais le commencement de l'année du jour de la nativité de Notre-Seigneur.

Mabillon établit que, pendant les sixième et septième siècles, les Français comptèrent du 1er mars. Cependant il trouve des exceptions à cet usage, et il les explique, en supposant qu'il y avait une année lunaire qui commençait en mars, et une année solaire en janvier.

Plusieurs historiens, tels que Grégoire de Tours, ont daté de la Passion de Notre-Seigneur.

De ces différentes époques pour le premier de l'an, viennent les diverses dénominations des dates que l'on trouve dans les anciens titres. Où l'on commençait l'année à la Notre-Dame de mars, on datait de l'Incarnation ; où l'on commençait à Noël, on datait de la Nativité ; où l'on commençait à Pâques, on datait de la Rédemption. Comme l'année a commencé à ces diverses époques, dans le même pays, en différens siècles, le dénomination de l'ère a varié également, ce qui n'a pas manqué de jeter de la confusion dans la chronologie.

jour de l'an. Ce qui prouve qu'il n'y avait encore rien de bien régulier dans la manière de compter le premier de l'an.

En Italie on datait de la Nativité, comme on le voit par la fin d'une charte de Milan : *anno a Nativitate Domini 1397, ind* I. *Secundùm cursum et consuetudinem civitatis Mediolani.*

On voit par un concile de Cologne, de 1310, qu'en Allemagne la manière de dater n'était pas uniforme: car un chapitre porte ce réglement : *Statuimus etiam ut, ex nunc de cœtero, annus Domini observetur et in Nativitate Christi innovetur, a quolibet anno, prout sacrosancta romana ecclesia id observat.*

Je terminerai cette note sur les dates par le passage suivant, quoiqu'il paraisse contrarier, ce que dit mon romancier sur l'époque du premier de l'an en Aquitaine :

« Le roi Charles VIII alla de vie à trépas au château d'Amboise, le 7[e] jour d'apvril de l'an 1497 avant Pasques, selon la computation de Paris, où l'on commence l'année à Pasques, et selon la computation romaine et d'Aquitaine, l'an 1498, parce que les Romains commencent l'année à Noël, et les Aquitains à la N. D. de mars. (Bouchet, *Panegyric du chevalier sans reprouche.*)

Il serait toutefois possible de concilier cela, en supposant, que, comme en France, ainsi qne nous l'avons vu plus haut, on appelait le premier de janvier premier jour de l'an, à une époque où l'on datait de l'Incarnation (25 mars), de même en Aquitaine on fêtait l'année à Noël, quoiqu'on la commençât également du 25 mars : ce qui n'aurait pas été plus inconséquent que l'usage actuel de dater de la Naissance de J. C. et de fêter le renouvellement de l'année, le jour de la Circoncision.

D'ailleurs l'Aquitaine était fort grande ; et comme toutes les provinces qui la formaient, n'avaient pas été réunies en même temps, les usages pouvaient y varier sur cet article, comme sur beaucoup d'autres, dans l'espace compris entre la Loire et les Pyrénées.

(26.) Page 127. *D'un roi d'armes, d'un héraut et de deux*

poursuivans d'armes. Les rois et les princes très-puissans, tels que les ducs de Bourgogne et de Bretagne, les comtes de Toulouse et de Champagne, etc. avaient seuls proprement des hérauts auxquels ils donnaient pour nom, ou le titre de leur principauté, ou leur cri d'armes, ou le titre de quelque ordre de chevalerie. A mesure que les grands fiefs de France ont été réunis à la couronne, le nombre des hérauts de France a augmenté, et il s'en est compté jusqu'à trente portant tous des noms de provinces ou de chefs-lieux d'anciens duchés ou comtés, tels que Normandie, Alençon, Languedoc, Toulouse, Berri, Angoulême, etc. Un seul, et qu'on appelait le *roi d'armes*, portait pour nom le cri d'armes de France : *Mont-Joie Saint-Denis.*

Les barons et seigneurs dépendant de ces grands vassaux n'avaient point de hérauts constamment revêtus de ce titre et qui portassent le nom de leur seigneurie; mais lorsqu'il leur survenait des guerres privées; lorsqu'ils célébraient des tournois, ils investissaient temporairement quelque ancien et notable écuyer du titre de héraut, et même de roi d'armes, pour remplir les fonctions dont s'acquittaient les véritables hérauts, auprès des princes souverains. Ils les faisaient accompagner de poursuivans d'armes, jeunes écuyers qui les suppléaient eux-mêmes aux lieux où il fallait moins d'apparat.

(27) PAGE 128. *Trois alenées et trois reposées.* Ces dispositions et l'annonce qui les suit, sont presque entièrement conformes à celles que René d'Anjou, roi de Sicile, dicte dans ses ordonnances et règlemens pour les tournois; et que l'on retrouve dans la Colombière (*Théâtre d'honneur*). Ce qui n'a rien d'étonnant, car le bon roi déclare: « qu'il a recueilli les meilleures coutumes qui se pratiquaient en Allemagne et en Flandre, ainsi que les anciennes façons qui se *soulaient* pratiquer en France, comme il avait trouvé *par écriture.* »

Ce bon roi René, exposant les avantages des tournois, dit : « Et *quartement* (quatrièmement) pourra-t-il advenir que

tel jeune chevalier ou escuyer, par bien y faire, y acquerra mercy, grâce et augmentation d'amour de sa très-gente dame et *célée* (secrète) maîtresse. »

Les annonces des tournois n'étaient pas toujours aussi simples que celle que donne ici notre romancier; elles étaient souvent précédées de pieux préambules : j'en citerai quelques exemples, parce qu'ils font connaître les mœurs du temps *.

Annonce du tournoi fait à Nanci, le 8 octobre 1517.

En l'honneur de notre Sauveur, de la glorieuse vierge Marie, sa mère, de monseigneur Saint-Georges, de madame Sainte-Barbe, de monseigneur Saint-Nicolas, patron de Lorraine et de toute la cour célestielle du paradis qui est le commencement de toutes choses, et de celle que désirons; à celle fin que oisiveté ne soit trouvée en jeunesse où nous sommes; et aussi pour donner passe-temps à notre souverain seigneur, monseigneur le duc et madame, et à tous nobles, sans oublier les dames et les demoiselles, pour qui telles choses s'entreprennent **. etc.

Pour la première emprise, courront trois courses de lances en lice et une pour la dame, *à fer émoulu, entrempé et acéré*, etc. (La Colombière, *Théâtre d'honneur.*)

---

* Quoique les exemples que l'on va lire appartiennent à une époque éloignée de près de trois siècles de celle où se passe l'action de mon roman, les opinions religieuses, politiques et chevaleresques n'avaient pas beaucoup changé.

** Les prix des tournois étaient ordinairement, ainsi qu'on le voit dans le roman, une épée pour le mieux faisant des assaillans et un heaume pour celui des tenans; mais il paraît qu'il y avait des exceptions à cet usage; car, dans ce tournoi de Nancy, les prix furent un gantelet d'or, un garde-bras, une rondelle, un avant-bras d'or, etc. On exprimait la valeur de ces prix.

Il est très-remarquable que c'était en l'honneur de Dieu et de toute la célestielle cour du Paradis, que l'on célébrait des jeux condamnés à plusieurs reprises par les papes, par les conciles, par les évêques*.

En effet la religion ne pouvait que condamner des exercices que l'on avait rendus si dangereux. Car ainsi qu'on vient de le voir, on ne s'en tenait plus, comme dans le principe, aux lances sans fer, ou à fer rabattu et émoussé; on en était venu à vouloir le *fer émoulu, entrempé, et acéré*. Et cependant avec les *armes courtoises*, ces jeux avaient offert de nombreuses victimes de l'acharnement et de l'opiniâtreté des combattans. Au tournoi de Châlons, où le roi Edouard III d'Angleterre avait combattu contre le comte de Châlons et les Bourguignons, il y eut bon nombre de chevaliers et d'écuyers qui restèrent sur la place, les uns écrasés par d'épouvantables heurts, les autres brisés par leurs chutes, d'autres foulés aux pieds des chevaux, d'autres enfin suffoqués, dans leurs armures, par la violence de leurs efforts et par la chaleur**. Mais bientôt tout cela parut fade, et le *fer émoulu* leur donna un nouvel attrait.

---

* Innocent II, en 1140, Eugène III, au concile de Latran, en 1179, furent les premiers qui fulminèrent leurs anathèmes contre les tournois. Innocent IV les défendit pour trois ans, au concile de Lyon, en 1245, ne croyant pas pouvoir les abolir tout d'un coup. Clément V fit la même chose en 1313.

Nos rois essayèrent aussi, à différentes reprises, de les abolir; mais ensuite ils les encouragèrent par leurs exemples.

Le goût des lettres et des arts, les disputes et les guerres religieuses, leur portèrent un grand coup; enfin le funeste accident de Henri II, en 1559, les fit entièrement abolir. Aux tournois succéda la grande fureur des duels, qui étaient moins coûteux et aussi sanglans; car on avait des seconds, des tiers, etc, qui se battaient.

** Au tournoi de Nuys, près Cologne, soixante chevaliers ou écuyers, suivant Albéric, perdirent la vie.

Le tournoi de Milan, qui eut lieu en présence de Louis XII, en 1507, fut ainsi annoncé :

A l'honneur et louange de Dieu, et de la glorieuse vierge Marie, de monseigneur saint Michel l'ange, de saint Georges et de toute la cour céleste, pour donner plaisir au Roi et exécuter noble fait d'armes, et pour *échever* (éviter) oisiveté, etc.

Ce tournoi, dont l'intention était si édifiante, fut donné à fer émoulu. Aussi un grand nombre de Français et de Lombards y furent blessés jusqu'à danger de mort.

Je rapporterai le passage suivant, tiré de La Colombière.

« Au tournoi de Milan, le premier jour on combattit à *fer émoulu*, et le deuxième à lance morne.

« Chaudieu combattant avec l'espée à deux mains contre Galéas, lui donna un tel coup sur la tête, qu'il lui fit mettre les deux mains à terre; et comme il voulait le renverser entièrement, le roi cria ho! ho! Ce qui l'arrêta.

« Ils combattirent ensuite à la pique, mais Chaudieu eut toujours l'avantage.

« La Hire combattant contre le plus terrible champion de Lombardie, le Roi y prenait un grand plaisir, car ils se battaient *à toute outrance*, et les dames, quoiqu'elles fussent un peu en crainte, prirent un grand passe-temps à voir cette bataille. A la fin, La Hire prit si bien son temps et donna de toute sa force un si pesant coup de hache sur la tête du Lombard, qu'il en fut tout étourdi et tomba à terre tout de son long si pesamment que les pièces de son *batte-cul* lui renversèrent sur le dos, tellement qu'il eut le derrière tout descouvert. Le Français voyant son homme à terre qui tâchait de se relever, lui voulut redoubler un autre coup pour le *macter du tout*, ce que le Roy apercevant, il les envoya promptement séparer par les gardes du camp. » (*Théâtre d'honneur.*)

On s'épargnait si peu dans ces tournois, qu'à celui de Cassel, aux noces de Guillaume, landgrave de Hesse et de Yolande de Lorraine (1497), Philippe de Cronemberg abattit huit champions,

et fut lui-même abattu treize fois. Plusieurs autres chevaliers tombèrent sept à huit fois.

Aussi verrons-nous qu'au pas d'armes de Sandricourt, que j'aurai occasion de citer, il y avoit un médecin et un apothicaire *pour aider ceux qui en avaient mestier.* (besoin)

(28) Page 130. *Jonché de paille.* L'usage de répandre de la paille sous les tables pendant les repas était fort commun et ne se bornait pas aux terrains extérieurs : on en répandait, pendant l'hiver, dans les salles des châteaux et dans les églises. Dans l'été, au contraire, on jonchait de feuilles et de fleurs, (surtout de glayeul qu'on appelait *glay*), les salles de festins.

Fitz-Sthephens, secrétaire et historien du célèbre Thomas Becket, rapporte que « les appartemens de ce chancelier d'Angleterre, l'homme le plus riche et le plus magnifique du royaume, étaient, pendant l'hiver, couverts de paille fraîche et de foin; et, pendant l'été, de joncs verts et de feuilles, pour que les seigneurs qui venaient lui faire leur cour, ne salissent pas leurs beaux habits sur le plancher. » (Hume, *Histoire d'Angleterre.*)

Le froid était aussi une raison déterminante pour faire usage de la paille, pendant l'hiver.

(29) Page 130. *Là, chacun avait son écuelle et son hanap.* Ce n'était pas une petite distinction que d'avoir chacun son écuelle et son hanap. Nous allons voir qu'on mangeait presque toujours deux à deux à la même écuelle, etc.

Il paraît qu'alors on ne se servait pas de ce que nous appelons assiettes : elles étaient remplacées, pour tout ce qui était liquide et même pour les ragoûts, par des écuelles, et pour les viandes sans sauce, par des *tranchoirs*, dont nous verrons l'explication plus bas.

Quant au hanap, c'était un vase à boire supporté sur un pied élevé, à peu-près de la forme d'un calice.* La coupe était beau-

---

* Les hanaps étaient quelquefois d'une très-grande richesse. Dans

coup plus surbaissée, et même n'avait point de pied. Il y avait des gens dont la profession était de faire des hanaps, et qu'on appelait hanapiers. C'est même devenu le nom propre de quelques familles.

(30) Page 130. *Une écuelle et un hanap pour chaque couple.* Nous venons de dire que c'était l'usage de faire manger ses convives deux à deux. Les romans et les contes en fournissent beaucoup d'exemples. J'en citerai quelques-uns. On voit dans le roman de Perceforest. « Y eut huit cents chevaliers séant à table; et si n'y eût celui qui n'eust une dame ou une pucelle à son écuelle. » Dans le conte de Prévot d'Aquilée, on voit : « La dame le conduisant (l'ermite) elle-même à table, le fit asseoir à ses côtés, et voulut manger avec lui, dans la même écuelle. » Tous les convives furent placés de même deux à deux. (*Traduction de* Legrand d'Aussy.)

Un autre vieux fabliau, parlant de deux amans, dit :

Et si sechiez que chaque jour
En une écuelle mangeaient.

Le talent des maîtres de la maison était d'assortir les couples de manière qu'ils mangeassent, sans éloignement et même volontiers, dans la même écuelle.

---

l'inventaire général du roi Charles-le-Quint (Charles V, roi de France), après la coupe de Charlemagne, garnie de saphirs, on voit un hanap sur trépied, garni de perles, de rubis et d'émeraudes, du poids de six marcs et six onces d'or.

Au Louvre, dans une des salles consacrées à l'exposition des produits des beaux-arts, il y a une armoire dans laquelle on voit beaucoup de ces hanaps, la plupart en pierres dures, telles qu'agates, calcédoines, bois pétrifiés, cristal de roche, etc. On en faisait aussi en métaux, en ivoire, en bois.

De cet usage est né le proverbe, *manger à la même écuelle;* et celui-ci, conservé en quelques provinces : *Il a bu dans mon verre, il sait mon secret.* On supposait que ceux qui buvaient dans le même verre, n'avaient pas de secret l'un pour l'autre.

(31) PAGE 131. *Entremets.* On entendait par *mets*, un service, et par *entremets*, l'intervalle entre deux services.

(32) PAGE 131. *Le maître-queux ayant corné l'eau.* Nous avons vu que le roi avait un grand-queux, qui était chef des officiers de sa bouche. Les seigneurs avaient des maîtres-queux qui remplissaient à peu près les mêmes fonctions chez eux. Outre cela, il y avait des écuyers de cuisine qui portaient les plats, depuis la cuisine jusque dans la salle, et les posaient sur la table; et un clerc de cuisine qui tenait les comptes de la cuisine : c'était le dépensier.

Quant à l'usage de *corner l'eau,* pour avertir les écuyers et les pages de se tenir prêts à donner à laver aux convives *, l'histoire et les romans nous en fournissent beaucoup d'exemples. Froissard, parlant d'un ambassadeur de Charles V, dit : « qu'il était étoffé de vaisselle d'or et d'argent, aussi largement que si ce fût un petit duc. Aussi laissait-il *corner* l'assiette** de son dîné. » Le même, dit en parlant d'Artevelle : « Il faisait *corner* et sonner devant son hôtel, à ses dînées et soupées. »

Dans un fabliau du treizième siècle, intitulé : *De la dame*

---

* Chez les Romains également, on donnait à laver aux convives au commencement du repas. Virgile, aussitôt qu'il a fait asseoir ses Troyens à table, chez Didon, ne manque pas de dire :

Dant famuli manibus lymphas, etc.

(*Enéide*, l. 1er.)

** Assiette signifie ici la pose du dîner sur la table, *le service*, *le couvert.*

qui fut corrigée, et que nous avons déjà eu occasion de citer, on voit ces paroles : « Cependant on *corna l'eau* et tout le monde se mit à table. »

Le romancier omet de dire qu'on se lava les mains ou plutôt qu'on *lava* (car c'était l'expression) ; mais c'est que la circonstance de corner l'eau entraînait nécessairement celle *de laver*. L'usage de manger deux à la même écuelle et au même tranchoir, et (je le crains bien) de se passer de fourchettes, rendait indispensable la pratique de se laver les mains, en se mettant à table. On se lavait également à la fin du repas. Cette dernière ablution est la seule qui se pratique aujourd'hui, et encore pas assez généralement. Au lieu de la négliger un peu, peut-être ferait-on bien de rappeler aussi l'autre ; car bien que de nos jours chacun ait son assiette et sa fourchette, dont il change à volonté, cette précaution de propreté ne serait pas toujours superflue, et il y a encore quelques gens qui auraient besoin qu'on leur *cornât l'eau*.

J'ai dit que je craignais bien qu'on ne se passât de fourchettes pour manger. En effet, on ne trouve point d'indication de cet instrument, avant Charles V, roi de France, dans l'inventaire duquel on *voit quarante-trois cuillères et fourchettes*; et encore il faut remarquer qu'elles sont indiquées à l'article de la vaisselle d'or garnie de pierreries, d'où il me semble qu'on peut penser qu'il est question là des grandes fourchettes dont on se sert pour découper la viande, et non de celles dont chaque convive fait usage pour manger. Une autre raison de le croire, c'est qu'il y en a moins dans cet inventaire, que de salières, car on compte quarante-cinq de celles-ci. Ce n'est pas tout; nous avons un proverbe, effrayant pour la propreté de nos aïeux. Nous disons d'une chose dont le goût nous plaît : c'est bon à *s'en lécher les doigts*. Je crains bien que nos vénérables ancêtres ne se soient fortement léché les doigts. Mais ils les lavaient chaque fois qu'on leur cornait l'eau.

Puisque j'en suis aux propretés de table, il me faut dire un mot des serviettes. Mon manuscrit n'en fait pas mention, et je

penche fort à croire, avec Legrand d'Aussy, qu'à cette époque les convives s'essuyaient à la nappe, pendant le repas, comme faisaient, il n'y a pas long-temps, les Anglais; toutefois au moment de *laver*, avant le repas, les écuyers ou pages présentaient à leurs maîtres, des essuie-mains ou serviettes dont ceux-ci s'essuyaient.

Plus tard, on fit, en France, usage des serviettes de table, à la manière dont nous nous en servons; et ce qu'on ne croirait pas, c'est qu'il fut un temps où l'on se montra bien plus recherché à cet égard que de nos jours. Au seizième siècle, la mode s'introduisit dans les maisons des princes et grands seigneurs, de changer de serviette à chaque assiette. Elle gagna même dans les classes inférieures; mais elle dura peu. Montaigne qui l'avait vue, dit : « Je plains qu'on aye suivi un train que j'ai vu commencer à l'exemple des rois, qu'on nous changeât de serviettes, selon les services, comme d'assiettes. »

Aujourd'hui on garde la même serviette, pendant tout le repas, mais on change de couteau et de fourchette à chaque assiette, ce que probablement on ne faisait pas alors. Nous devons, je crois, cette recherche récente à nos voisins les Anglais, qui en retour, ont pris de nous l'usage plus fréquent des serviettes.

Dans le festin qui suit la cérémonie du sacre du roi, un aumônier du roi est auprès de la nef qui renferme le couvert du roi, pour l'ouvrir toutes les fois que le roi veut changer de serviette. C'est le grand-pannetier qui la présente au roi, en retirant l'autre, de même que ses assiettes et son couvert.

(33) Page 131. *Pleines d'eau-rose.* Legrand d'Aussy, dans son *Histoire de la vie privée des Français*, n'a pas manqué de remarquer que chez les grands seigneurs, c'était avec de l'eau-rose qu'on se lavait les mains, avant et après le repas.

(34) Page 131. *Sur un fin daublier.* On appelait la nappe doublier, parce qu'elle était double. On enlevait la nappe de dessus, après le dernier mets (service) et on laisssait l'autre, parce

que l'on continuait à boire de l'hyppocras et d'autres pimens et à manger des épices.

(35) PAGE 131. *Ecuelle de Tours, hanaps de madre de Pontarlier, couteaux de Périgueux.*

Il est assez remarquable que, dans une pièce du treizième siècle, intitulée *Proverbes*, les trois objets qui sont indiqués dans mon manuscrit, se trouvent attribués aux mêmes villes.

Legrand d'Aussy, dans l'*Histoire de la vie privée des Français*, a recueilli ces proverbes. Il y en a de fort singuliers.

Il me reste à dire un mot sur la matière dont étaient les hanaps dont il est ici question. Je n'ai trouvé jusqu'à présent aucune explication satisfaisante sur le madre. Quelques commentateurs ont voulu que ce fût une matière très-précieuse comme agate, ou autre pierre dure. Mais on retrouve également le madre chez les princes et chez les paysans, à la cour et dans les cabarets.

N'ayant donc point de solution à présenter à mes lecteurs, je prendrai la liberté de leur offrir une conjecture.

Je soupçonne que *madre* venait du mot latin *materia* auquel dans la basse latinité, on a fait signifier le *bois*, d'où est venu aux Espagnols le nom de *madera*, et à nous les mots madriers, mairain ou merrain, selon les temps. Je suis d'autant plus porté à trouver dans *materia*, signifiant bois, l'origine de *madre*, que ce dernier mot fut corrompu à peu près comme les deux qui viennent d'être cités. On a dit *madrin*, *mazerin*, *mazelin*, le faisant tantôt adjectif de hanap, tantôt substantif et signifiant la même chose que le hanap. Voici des exemples de ces différens cas.

On voit dans le roman de Garin.

Si mont tollu * et mon pain et mon vin
Et m'escuelle **, mon hanap *mazelin.*

---

* Enlevé. ** mon écuelle.

Ailleurs, dans le même roman, on lit :

Gilbert appelle : Baillez-moi ça le vin
Dessus ma table, mettez min *mazelin.*

Dans le roman d'Athys, on lit :

Cil * prend touailles **, cil bassins,
Cil coupes d'or, cil *maderins.*

Enfin, on les trouve à côté l'un de l'autre, et pourtant signifiant la même chose.

Dessus la table fiers *** si le *mazelin*,
Le *hanap* froisse, si épandit le vin.

C'est comme si l'on disait : « Il frappa le verre sur la table, cassa le gobelet et répandit le vin. »

Dans le roman d'Aubry, on voit :

Venir on fait tout un plein mazerin,
Aubery bust, qu'il n'y quist point d'engin.

Ce qui veut dire : On fit venir un mazerin, Aubery but pour qu'il (un des convives) n'y cherchât point de ruse, n'en eût point de soupçon.

Je suis donc disposé à croire que, dans le principe, les hanaps de madre furent de vases de bois tourné, dont l'usage se conserva long-temps chez les pauvres. Par la suite, on employa des bois précieux, comme l'ébène, le coco et autres, que l'on sculpta, que l'on enrichit de pierreries. Lorsqu'ils furent devenus ainsi précieux, sans cesser d'être de bois, et toujours sous

---

* Celui-là. ** Nappes et serviettes. *** Frappe.

le nom de *madre*, on transporta ce nom aux riches hanaps que l'on fit de toute autre matière, comme ivoire, pierres dures, cristaux, métaux, etc. Lorsque nous disons un verre de cristal, le mot verre n'indique plus la matière, il n'exprime que le vase. C'est ainsi que l'on dit, mettre des *fers* d'argent à un cheval, etc.

Voici encore un fait qui appuie mon opinion. C'est qu'on voyait, avant la révolution, au trésor de Saint-Denis, des hanaps qui avaient appartenu à saint Louis, dont la coupe était *en bois* et le pied en argent. Je suis persuadé que c'était ce bois dont l'usage s'était conservé, même à la table des rois, qui avait fait donner le nom de *madre* à ces vases.

Dans les statuts de Philippe-le-Long, on voit ce passage : « Il y aura un *maderinier* qui servira de *voires* (verres) et de hanaps, et aura trois deniers de gages par jour, pour toutes choses. »

Cet officier est appelé, en latin, *madelinarius*, *madrinarius*, *materinus*, *mazerinus*.

Voici un passage d'une charte, rapportée par Baluze, qui m'aurait dispensé d'établir des conjectures sur le mot maderia, signifiant bois, s'il m'était venu plus tôt.

« Concedo ut scindatis et cortetis omni tempore ligna et *maderiam* sufficientem, in nemoribus regiis, ad vestros proprios usus.

(36) Page 131. *Dressoir.* Buffet où l'on étalait la vaisselle, comme cela se pratique encore en Angleterre. On voit aussi quelques vestiges de cet usage, dans les auberges de plusieurs provinces de France.

Les dressoirs étaient des présens que les villes offraient aux rois et aux grands seigneurs, dans les occasions importantes. On en donnait aussi aux femmes en couche.

(37) Page 131. *Bouteilles.* Il ne faut point entendre, ici, par bouteilles, des vases de verre à long cou, tels que ceux auxquels nous donnons aujourd'hui ce nom. Les bouteilles d'alors étaient

des vases beaucoup plus grands que nos bouteilles actuelles, et de toute autre matière que le verre (et cependant il y avait alors des vaisseaux de verre où l'on mettait du vin, mais qu'on n'appelait pas bouteilles). Elles étaient communément de bois ou de cuir. (*Voyez* Legrand d'Aussy, *Vie privée des Français*).

(38) Page 131. *Des quartes et des justes*. C'étaient des vases de différentes formes et matières qui servaient à distribuer le vin. Le mot quarte s'est conservé en anglais comme mesure.

(39) Page 131. *Tranchoirs de pain*. Nous avons déjà indiqué l'usage des tranchoirs. Ils servaient, en guise d'assiettes, pour trancher la viande devant soi. C'étaient ou des tranches de pain coupées pour cela, ou des espèces de galettes. On les servait avec profusion, et souvent ensuite on les distribuait imbibées du suc des viandes qu'on avait découpées dessus, aux pauvres qui attendaient dans les cours, ou dans la rue.

Nos rois ont long-temps conservé cet usage. Le jour de leur sacre, on en faisait en pain bis, en très-grande quantité, que l'on présentait aux convives, pour la forme, et qu'on distribuait ensuite aux pauvres. Au sacre de Louis XII, on en distribua douze cent quatre-vingt-quatorze douzaines. Cette cérémonie s'observa encore au sacre de Charles IX.

Les tranchoirs d'argent étaient des plateaux de ce métal sur lequel les écuyers-tranchans découpaient les grosses pièces en morceaux que les convives coupaient ensuite à leur usage sur leurs tranchoirs de pain. (Legrand d'Aussy, *Vie privée des Français.*)

(40) Page 131. *Esterets et supplications*. Les esterets étaient des pâtisseries légères, dans le genre des gauffres; mais je n'ai pu découvrir en quoi consistait leur variété, non plus que des supplications. J'ai eu recours inutilement à Legrand d'Aussy, qui, sans l'expliquer, cite seulemsnt une ordonnance de 1406, portant que personne ne pourra exercer le *mestier d'oublieux*, s'il

ne sait faire, par jour, cinq cents de grandes oublies, trois cents de *supplications* et deux cents d'*esterets*.

(41) Page 131. *Des fruits qui se doivent manger alors*. Les fruits qui se mangeaient au commencement du repas, n'étaient point seulement la figue et le melon, qui ont conservé cette place, mais tous ceux que l'on croyait de nature froide, tels que fraises, cerises, mûres, pêches, prunes, abricots, etc., selon les saisons. On ne mangeait, au dernier *mets*, que des fruits de nature astringente, comme nèfles, coings, châtaignes, amandes, noix. Si les autres reparaissaient, c'était sous la forme de confitures.

(42) Page 131. *Et autres pimens*. On appelait pimens les vins préparés avec du miel et des épices. L'hyppocras, selon la méthode d'Arnaud de Villeneuve, célèbre chimiste et médecin du treizième siècle, se faisait avec des cubebes, des clous de girofle, des noix muscade, des raisins secs, de chacun trois onces, enveloppés dans un linge, et que l'on faisait bouillir dans trois livres de bon vin, jusqu'à ce qu'elles fussent réduites à deux. « Et alors, dit-il, ajoutez-y du sucre. »

C'était là un hyppocras de très-grand luxe; ordinairement on se contentait de miel, et la dose d'épices était dans une moindre proportion.

L'usage de l'hyppocras s'est conservé à la cour de France, jusque vers la fin du dix-huitième siècle. Mais la manière de le faire avait éprouvé des modifications. Le miel en avait été entièrement banni par le sucre. On y avait introduit le gingembre et la cannelle.

Louis XIV aimait beaucoup l'hyppocras, et on a remarqué qu'il voyait arriver avec un certain plaisir les étrennes de la ville. Car alors l'usage était d'en offrir aux rois, parmi les présens des corps municipaux.

Le claret se faisait avec du vin auquel on avait laissé prendre peu de couleur dans la cuve, et du miel. On y ajoutait quelques

épices. Il ne paraît pas qu'on le fît réduire au feu comme l'hyppocras.

La borgérase était une espèce d'hydromel, c'est-à-dire du miel fermenté avec de l'eau, à quoi on ajoutait des aromates.

Il paraît qu'on obtenait ainsi une boisson fort agréable; car, dans les coutumes de l'ordre de Cluny, elle est appelée *potus dulcissimus*.

Les Polonais, qui ont conservé l'usage de l'hydromel, en ont de si bon qu'il ressemble beaucoup à du vin cuit.

(43) Page 132. *Egalement sortis des eaux.* On appuyait cet arrangement du passage de la Genèse, qui dit : *Dieu commanda aux eaux de produire les poissons et les oiseaux qui volent sur la terre.* Il y eut des époques où l'on força l'interprétation de ce texte, pour s'en servir à justifier l'usage de tous les oiseaux comme alimens maigres. « *Nonnulli, cum piscibus, etiam avibus vescuntur; ex aquis enim, ut est apud Moysen, eas quoque conditas esse affirmantes*, dit l'historien Socrate*. » (*Vie privée des Français*, par Legrand d'Aussy.)

Ces abus furent réformés par l'Eglise, et la tolérance pour l'usage des oiseaux, aux jours d'abstinence, se borna à un petit nombre d'espèces aquatiques, dont le sang ne fige pas.

(44) Page 133. *La langue d'une jeune baleine.* Il y a dans le texte, la langue d'un jeune *gibbar*; j'avoue que ce nom a étonné mon faible savoir. Il m'a fallu recourir au dictionnaire du vieux langage de Borel, et j'ai trouvé plus que je n'espérais; car il dit que gibbar était le nom que les Saintongeois donnaient à

* Comme ce Socrate l'historien ou le scolastique est beaucoup moins connu que Socrate le sage, je dirai que ce fut un auteur du cinquième siècle, qui écrivit sur l'histoire ecclésiastique. Il fut soupçonné d'attachement aux erreurs des Novatiens.

une espèce de baleine, parce qu'elle était bossue. Or, la scène de mon romancier est en Saintonge.

Quant à l'usage de manger la langue de baleine, Legrand d'Aussy, dans la *Vie privée des Français*, ne laisse aucun doute là-dessus. Il cite le témoignage de Champin et de Rondelet. Le premier dit que la langue de baleine se vendait par tranches dans les marchés publics, et que sa chair s'accommodait aux pois ou se servait *rôtie à la broche*. Le second assure que cette langue était estimée fort *délicieuse et tendre*. Aussi était-ce l'usage des pêcheurs basques et autres, lorsqu'ils avaient pris une baleine, d'en offrir, par dévotion, la langue à quelque église.

Les baleines, qui ne paraissent plus que très-rarement aujourd'hui sur nos côtes, y étaient alors très-fréquentes; et le peuple en mangeait, non-seulement la langue, mais la chair du corps.

(45) Page 133. *Un marsouin énorme*. Le marsouin n'était pas moins bien reçu que la baleine, sur les tables de nos aïeux. Belon en distingue deux espèces : *la vulgaire, que nous avons en délices ès-jours maigres;* et l'autre, qui est le vrai dauphin. Champin dit également que les pêcheurs de la Méditerranée envoyaient du marsouin à Lyon, où il se vendait fort cher.

On ne doit point s'étonner de voir nos ancêtres manger de certains poissons que nous dédaignons aujourd'hui, lorsqu'on sait qu'ils servaient sur leurs tables des hérons, des grues, des corneilles, des cigognes, des cygnes, des cormorans et des butors; toutes choses que nous avons réformées *, peut-être parce qu'étant devenues plus rares par la diminution des bois et des marais, on en a perdu l'habitude, et, en même temps, la recette de l'assaisonnement qui les faisait manger.

(46) Page 133. *Soupe à la moutarde*. Parmi les gastronomes de

---

* Legrand d'Aussy, *Vie privée des Français*.

ce jour il s'en trouvera peut-être plus d'un à qui cette moutarde ne fera digérer ni le marsouin ni la baleine. Mais au lieu de se targuer de leur incrédulité superbe, qu'ils se donnent la peine de consulter l'auteur que j'ai cité plusieurs fois, Legrand d'Aussy, dans sa *Vie privée des Français*; ils y verront que Taillevant *, *queux* du roi Charles VII le Victorieux, parle des soupes à la moutarde. Il ne dit rien de l'époque de leur invention. Il paraîtrait, par mon manuscrit, qu'elle remontait au moins au treizième siècle. Il y avait aussi des soupes au chenevis.

(47) Page 133. *Si les pauvres ne s'en réjouissaient.* Je m'attends bien que plusieurs de mes lecteurs auront trouvé les détails de ce repas trop long ; mais je n'ai pas cru devoir les supprimer, parce qu'ils font connaître, non-seulement les usages, mais les opinions du temps. Si l'auteur se complaît dans l'étalage du festin du sire de Pons, c'est que, après le courage, la qualité que les romanciers comme les troubadours célébraient le plus dans un seigneur, était la magnificence, surtout dans les repas, et en cela ils travaillaient pour eux-mêmes. Par contre, le vice qu'ils attaquaient le plus amèrement était la mesquinerie. On a vu qu'un dauphin d'Auvergne, le premier de ce nom, ayant éprouvé le besoin de porter de la réforme dans sa table, s'était mis à dos ses confrères les troubadours qui, jusque-là, ne trouvaient pas assez de louanges pour lui.

Pierre Cardinal, troubadour fort célèbre par ses sirventes, se plaignant de voir se perdre l'hospitalité de la table, disait :

Tan son valen nostre vezi
E tan cortes et tan huma,
Que si las peiras eran pa,

* Taillevant a fait un livre sur la cuisine, qui est le plus ancien traité sur cet art qui ait paru en français, et peut-être dans aucune langue moderne.

E que las aiguas fosson vi,
E li pueg bacon et pouzi,
No serian larc tals n'ia.

Ce qui veut dire :

Nos voisins sont si *vaillans* (généreux), si courtois et si humains, que si les pierres étaient du pain, et que les eaux fussent du vin, et les montagnes du lard et des poulets, ils ne seraient pas encore *larges* (libéraux) tels qu'il y a.

Ailleurs il dit :

De tals en sai que pisson a presen,
Et al beure rescondo s dins maiso.

J'en connais qui p..... devant le monde, et qui se cachent dans leur maison pour boire.

Voici les conseils d'Arnaud de Marsan, troubadour, à un seigneur tenant maison :

Larcx siats en despendre,
Et aiatz gent ostau,
Ses porta et ses clau ;
Non creias laugensiers
Que ja metatz portiers
Que feria de basto
Escudiers ni garso,
Ni arlot ni juglar,
Que lay vuel entrar.

Soyez généreux à dépenser; ayez une belle maison sans porte et sans clef, ne croyez point les flatteurs qui vous diront de mettre des portiers pour frapper du bâton écuyers et garsons, *jeune fille* * et jongleur qui veulent entrer.

---

* J'ai mal traduit *arlot*.

(48) PAGE 133. *Des tostées * et des épices.* Les tostées étaient des rôties, c'est-à-dire des tranches de pain grillées, mais avec des préparations qui en faisaient des friandises très-recherchées.

Les *épices* étaient en effet des épiceries de l'Orient, telles que muscade, cannelle, girofle, gingembre etc., mais enveloppées et confites au sucre. On y admettait aussi quelques fruits aromatiques d'Europe, tels que l'anis, la coriandre, le fenouil, la pistache, le genièvre, etc. C'était ce que nous appelons du *bonbon.* Tous les repas des riches se terminaient par les épices ** et les vins de pimens. De là vient l'expression proverbiale si souvent employée par les écrivains du temps : *après le vin et les épices*; pour dire après la table.

(49) PAGE 134. *Reverdie.* On appelait reverdie, au treizième siècle, une chanson dans laquelle on célébrait le printemps. Selon Borel, reverdie veut dire joie.

(50) PAGE 135. *Bien rebardée.* C'est-à-dire que le refrain leur plaisait. Ce mot, qui vient sans doute des bardes, poëtes de nos aïeux les Gaulois, se retrouve dans un poëme intitulé le Tournoyement de l'Antichrist, composé sous saint Louis.

Quant li tables ostées furent,
Cil jugleurs *** en piés esturent;
Sont vielles et harpes prises,
Chansons, sonnets, lais, vers et reprises,
Et de gente chanté nos ont :

---

* Ce mot qui vient de *tostus*, mot latin qui signifie rôti, a été porté en Angleterre par les Normands, et il est revenu sur le continent, défiguré en *toast*, et ayant perdu, pour le plus grand nombre, sa signification première.

** On servait en même temps des confitures de toute espèce.

*** Jongleurs, musiciens.

Li escuyers antichrist font *
Le *reburder* par grand déduit.

(51) Page 136. *Une rotruenge.* On appelait ainsi une chanson dont chaque couplet était terminé par un refrain et une ritournelle. Ce nom venait de l'instrument dont on s'accompagnait en chantant ces sortes de chansons, et qui s'appelait *rote*; c'était une espèce de guitare **.

Giraud Riquier, troubadour de Narbonne, fournit un exemple d'une rotruenge (on disait aussi retrouange, mais ce mot s'écartait davantage de l'étymologie : rote ou rota). Cette petite pièce est en l'honneur des chevaliers et des dames de Catalogne. En voici un couplet (traduction de Millot).

« Galanterie, mérite et valeur, enjouement, grâce, courtoisie, esprit, savoir, honneur, beau parler et bonne compagnie, générosité et amour, prudence et sociabilité, trouvent secours à choisir dans la Catalogne, *parmi les braves Catalans et les braves Catalanes.* »

Ces derniers mots soulignés terminent chaque couplet.

En roman provençal, la rotruenge s'appelait *retroensa*, mot qui indique bien, ce me semble, le retour du chanteur sur un motif principal.

(52) Page 137. Son *jongleur.* On a déjà vu paraître le mot de jongleur plusieurs fois dans ce roman; je crois qu'il est à propos de donner ici l'explication de l'idée qu'on y attachait jadis. Ce n'est pas tout-à-fait celle qu'il emporte aujourd'hui.

---

* C'est-à-dire les écuyers répètent le refrain à grande joie.

** M. de Roquefort, dans son *Glossaire de la Langue romane*, pense que la rote était la vielle ; mais je doute que Giraud Riquier, l'un des plus célèbres troubadours dont le nom se soit conservé, ait voulu s'accompagner d'un tel instrument.

Les jongleurs (joculatores) étaient, dans le principe, des joueurs, non pas de gobelets, mais d'instrumens de musique, et qui, en même temps, chantaient. C'étaient des *exécutans* en musique, lorsqu'ils ne composaient pas eux-mêmes. Ils colportaient et chantaient les vers des troubadours, pour se faire accueillir et nourrir dans les bonnes maisons. Garin d'Apchier, troubadour du Gévaudan, dit de Communal, son jongleur, avec lequel il était brouillé: « Il n'a ni ami ni seigneur à qui il ne déplaise, si ce n'est quand il débite mes chansons. Si je voulais le ruiner, je n'aurais qu'à lui ôter mes vers; il ne trouverait plus de table à manger...... *Il vaudrait mieux entendre limer des éperons que de l'entendre chanter.* »

De même Raymond de Miravals, chevalier et troubadour de Carcassonne, dit au jongleur Bayonna, qui ne lui appartenait pas, à ce qu'il paraît, mais qu'il protégeait: « Voici le troisième sirvente que je fais pour toi, tu as déjà tiré des deux autres beaucoup d'or et d'argent, beaucoup de vieux harnais de guerre, de bons et de méchans habits, et comme si ce n'était pas assez, tu veux faire encore de nouveaux fonds..... Va trouver le roi d'Aragon, le preux des preux, il te remettra en équipage. »

Dans un des sirventes précédens, il disait à Bayonna: va chez Olivier qui te donnera de beau drap fin de Carcassonne. (Ce qui prouve que les manufactures de cette ville étaient déjà célèbres*.)

On voit, dans ce qui nous reste d'Azalaïs de Porcairagues, qu'elle envoyait son *jongleur* porter sa chanson à Narbonne, à *celui dont on vante la bravoure, et chez qui tout respire la joie.*

Pierre Cardinal, un des plus célèbres troubadours pour les

---

* Voici une autre prétention dont un jongleur nous fournit un titre ancien: Giraud de Cabrière reproche à Cabre, son jongleur, d'avoir la tête plus dure qu'un *Breton.*

sirventes, était toujours accompagné d'un jongleur qui chantait ses vers satiriques.

Faidit, vai t'en chantar lo sirventes
Drech al tornel a' n Guigo, qui que pes;
Car de valor non a par, en est mon,
Mas mon senher en Ebles de Clarmon.

Guillaume, comte de Poitiers, avait également un jongleur qu'il envoyait débiter ses vers.

Monet, tu m'iras al mati
Mo vers porteras el Borsi,
Dreg à la molher d'en Gari
Et d'en Bernat;
E digas lor que per m'amor
Anciro 'l cat.

Traduction des deux messages.

Faidit, va-t'en chanter le sirvente droit au tournoi, chez le seigneur Guigues, quoiqu'il coûte : car il n'a pas son pareil dans le monde, excepté monseigneur Ebles de Clermont.

Monet, tu m'iras au matin porter mon *vers*, (ma chanson) au bourg, droit à la femme du seigneur Gari et du seigneur Bernard; et dis-leur que, pour l'amour de moi, elles tuent leur chat.

Le dauphin d'Auvergne avait un jongleur qui s'appelait Mauret.

Enfin on peut se rappeler que Bernard de Ventadour, un des plus célèbres troubadours que nous ayons eu occasion de citer, envoyait Hugonet, son jongleur, porter ses vers à la reine d'Angleterre, Aliénor de Guienne.

On voit donc que, dans le principe, les jongleurs furent des musiciens qui chantaient, en s'accompagnant d'instrumens, les

vers des troubadours; peut-être aussi les mettaient-ils en musique, lorsque le troubadour ne réunissait pas le talent de musicien à celui de poëte.

Je ne dois pas omettre que les lois étaient sévères contre le jongleur qui s'appropriait les chansons d'un troubadour ou d'un autre jongleur, sans y être autorisé. On voit qu'un certain Fabre d'Uzès fut condamné au fouet, pour avoir voulu s'attribuer les vers d'Albert de Sisteron, qu'il avait achetés d'un dépositaire infidèle.

Comme les chansons suffisaient alors pour procurer une existence agréable à un poëte, il était juste de punir celui qui usurpait cette existence, par le débit de productions qui ne lui appartenaient pas.

Mais il était difficile que les jongleurs chantassent les ouvrages des autres, sans que le désir ne leur prît de composer eux-mêmes. Ils ne tardèrent donc pas à s'en mêler, mais ce fut dans un genre inférieur à celui des troubadours. Cependant quelques-uns sortirent de la condition de jongleur pour monter à celle de troubadour : tel fut Gaucelm Faidit, qui arriva même à une très-brillante réputation, dans cette nouvelle carrière.

Quelquefois aussi, la misère ou le défaut de talent forçaient un troubadour à descendre au métier de jongleur : même des chevaliers furent réduits à cette humble condition. On en voit une preuve dans un sirvente de Pierre d'Auvergne, où, passant en revue les troubadours et jongleurs de son temps, il dit : « Le sixième est Elias Gaumas qui de *chevalier* s'est fait *jongleur*. Maudit soit celui qui lui donna des habits verts : il vaudrait mieux l'avoir brûlé, puisqu'il y en a déjà cent qui se mêlent du métier. »

Elias Gaumas ne fut pas le seul gentilhomme qui de chevalier devint jongleur. On trouve encore Guillaume Adhémar du Gévaudan. Il quitta Marvejols, où il était né, pour se faire recevoir chevalier; mais trop pauvre pour se soutenir dans cet état, il prit celui de jongleur, dans lequel il eut beaucoup de succès,

sans perdre sa considération.* Après avoir long-temps vécu de la sorte, il se fit moine.

Au reste, les jongleurs ne s'en tinrent pas long-temps à chanter les vers des autres ou les leurs : on voit par l'instruction suivante de Giraud de Calençon, qu'ils s'exerçaient à beaucoup d'autres choses.

« **Sache bien *trouver* et bien rimer ; bien parler ; bien pro-

---

* On a déjà vu que Peyrols, chevalier et troubadour, ne pouvant plus se soutenir dans cet état, se fit jongleur, et fut fort bien accueilli des barons. Toutefois cette estime était accordée par exception, et le métier de jongleur était regardé en général comme dérogeant.

Cavaire, troubadour, en réponse à un couplet de Folcon, dit :

Cavaliers cui joglars vest
De cavaleria s devest.

** Je donnerai ici le texte de cette pièce pour ceux de mes lecteurs qui comprennent la langue d'oc de cette époque.

Sapchas tombar
E gen trobar,
E ben parlar, e jocx partir ;
Taboreiar
Et tauleiar,
E far simphonia bugir,
E pancx pomels
Ab dos cotels,
Sapchas gitar e retenir.
E sistolar
E mandurcar,
E per catre sercles salhir.
Sapchas arpar
E ben temprar
La gigua, els sons esclairzir.
Joglar leri
Del salteri
Faras x cordes estrangir

poser un *jeu parti*; sache jouer du tambour et des cimballes, et faire retentir la symphonie; sache jeter et retenir de petites pommes avec des couteaux; imiter le chant des oiseaux; faire des tours avec des corbeilles; faire attaquer des châteaux; faire sauter au travers de quatre cerceaux; jouer de la citole et de la mandore; manier la manicarde et la guitare qu'on entend volontiers; garnir la *roue** de dix-sept cordes; jouer de la harpe, et bien accorder la gigue, pour égayer l'air du psaltérion. Jongleur, tu feras préparer neuf instrumens de dix cordes. Si tu apprends à en bien jouer, ils fourniront à tous tes besoins. Fais aussi retentir les lyres et raisonner les grelots.»

Il est probable que, par la suite, les jongleurs s'adonnèrent plus aux tours de gibecière et aux gambades qu'à réciter des vers et à faire de la musique, ce qui les rendit méprisables et changea l'acception qu'on donnait à leur nom. En effet, on les voit montrant des singes et des chiens de bateleurs, etc.

(53) PAGE 137. *La ballade.* La ballade était une chanson de quelques couplets tous terminés par le même refrain. Il y en avait de champêtres, il y en avait d'héroïques, etc. Mes lecteurs me sauront peut-être gré de leur donner un échantillon d'une

---

IX instrumens.
Si be 'ls aprens
Ne potz à tos ops retenir.
Peuys aprenzas
De peleas
Comme el setz Troya destruyo....

On peut voir que la traduction de Millot, qui est ici dessus, ne suit pas tout-à-fait le texte; mais elle suffit pour faire connaître les divers talens des jongleurs.

* C'est la guitare ronde, nommée rote en langue d'oil, et qui donna son nom à la rotruenge, espèce de chanson à ritournelle et à refrain, dont le texte de cet ouvrage donne un exemple.

ballade non traduite. En voici une d'Eustache Deschamps que je choisis avec intention, parce qu'elle a quelque rapport avec la romance de Fernand d'Amboise que l'on a lue plus haut. C'est aussi une leçon sur la chevalerie.

Vous qui voulez l'ordre de chevalier,
Il vous convient mener nouvelle vie :
Dévotement en oraison veiller;
Péchié fuir, orgueil et villenie.
L'Eglise devez défendre ;
La vefve, aussi l'orphenin entreprendre ;
Estre hardis et le peuple garder,
Prodoms, loyaux, sans rien de l'autrui prendre ;
Ainsi se doit chevalier governer.

Humble cuer ait, toudis doit travailler,
Et poursuir faits de chevalerie,
Guerre loyal, estre grand voyagier,
Tournoix suir * et jouster pour sa mie,
Il doit à tous honneur rendre :
Si c'ons ne puist de lui blasme reprendre,
Ne laschelé en ses œuvres trouver,
Et entre tous se doit tenir le prendre ;
Ainsi se doit governer chevalier.

Il doit amer son seigneur droiturier,
Et dessus tous garder sa seigneurie ;
Largesse avoir, estre vray justicier,
Des prodomes suir la compaignie
Leurs diz oir et apprendre ;
Et des vieillards les prouesses comprendre,
Afin qu'il puist les grands faiz achever,
Comme jadis fist le roi Alexandre ;
Ainsi se doit chevalier governer.

---

* *Suir*, suivre.

La ballade qu'on vient de lire n'a point d'envoi, non plus que celle de mon manuscrit. Eustache Deschamps en fournit qui ont cette petite addition, entr'autres celle-ci, dont je ne citerai que l'envoi.

Servans d'amour, regardez doulcement,
Aux échaffaux, anges de paradis ;
Lors jousterez fort et joyeusement,
Et vous serez honnorez et chéris.

Ce dernier vers sert de refrain à tous les couplets, et il n'a pas la petite inversion qu'on voit dans le refrain du deuxième couplet de la ballade qui est ici en entier. De plus, les vers ici sont tous égaux, tandis que dans la ballade ci-dessus le cinquième de chaque couplet n'a que sept syllabes.

Il y avait donc des modifications dans la ballade*.

(54) Page 138. *Pastourelle.* On donnait ce nom à des petites pièces où l'on mettait en jeu des bergers et des bergères. Les troubadours et les trouvères en fournissent plusieurs exemples. Ordinairement elles étaient en dialogue.

(55) Page 142. *Un manteau vert.* C'était en effet la couleur des manteaux et robes que l'on délivrait communément aux troubadours et aux jongleurs. Aussi avons-nous vu un troubadour dire d'un autre : maudit soit celui qui lui donna des *habits verts.*

---

* L'exemple de ballade en roman méridional, que fournit M. Raynouard, montre que ce genre de poésie était soumis à des règles fort différentes chez les troubadours et chez les trouvères. On voit pourtant, par celle de mon manuscrit, que quelquefois les premiers adoptaient pour leurs ballades la forme de celles de la langue d'oyl ; car Théod était troubadour.

(56) Page 145. *La tenson.* C'était une dispute entre deux interlocuteurs, le plus souvent sur une question galante..... Les personnages sont fréquemment deux troubadours; tantôt l'auteur laissait le jugement à résoudre par la cour d'amour; d'autres fois il donnait une solution, mais qui n'était pas sans appel.

Mon manuscrit ne me fournit pas d'exemples de sirvente, poésie alors fort en vogue. Sans doute que son auteur n'avait pas d'aptitude à la satire. On sait que l'on entendait par là des pièces plus ou moins mordantes sur toute espèce de sujets.

Le sirvente fut appelé sirventois, dans la langue d'oyl; mais les troubadours faisaient un plus fréquent usage du mot et du genre de poésies qu'il indiquait, que les poëtes du nord de la France.

Pons Barba, troubadour, fait ainsi connaître ce que devait être le sirvente.

Sirventes non es leials,
S'om no i ousa dir los mals
Dels menors et dels communals,
E maiorment dels maiorals, etc.

« Le sirvente n'est pas loyal, c'est-à-dire n'est pas en règle, si on n'ose y dire les fautes des petits, des communs, et surtout des grands. »

Les troubadours connurent en outre le *son* ou *sonnet*, poésie lyrique, ainsi appelée parce qu'elle était accompagnée du son des instrumens. Du reste, il n'était pas soumis à la règle qu'on lui a fait subir plus tard, et dont la difficulté y a fait renoncer.

Les *coblas* (couplets) signifiaient, comme aujourd'hui, des stances égales destinées à être chantées à la suite les unes des autres.

Les aubades se chantaient le matin, les sérénades le soir.

Les *novas* ou nouvelles étaient de petits récits ou contes en vers.

Enfin il reste des troubadours des épîtres en vers, et des romans en vers et en prose.

Je ne puis mieux terminer qu'en renvoyant mes lecteurs aux savantes recherches de M. Raynouard sur les troubadours.

(57) Page 155. *Son drageoir*. On appelait ainsi une boîte dont la forme a beaucoup varié, et qui renfermait des épices (c'est toujours des confitures ou sucreries dont il est question) encore plus recherchées que celles que l'on servait sur la table. C'était donc faire une distinction flatteuse que d'en offrir à quelqu'un. Parmi ces épices, il y avait des dragées : de là le nom de la boîte. (Voyez *l'Histoire de la vie privée des Français*)

(58) Page 155. *La quintaine*. On nommait ainsi une figure de guerrier en bois, armée d'une lance et d'un bouclier tendus en avant. Le mannequin tournait sur un pivot. Pour éviter d'être atteint par la lance ou le bouclier dont les grands bras de l'homme de bois étaient armés, le jouteur devait loger sa lance dans un trou que la quintaine avait dans la poitrine. Mais dès qu'il frappait à droite ou à gauche, il faisait tourner l'homme de bois et était immanquablement atteint.

Cet exercice s'appela plus tard *course au faquin*, expression qui, sans doute, venait d'Italie. Il en est fait usage dans les Mémoires de Sully.

(59) Page 156. *Appelait les écuyers à l'eau*. Comme je crains que parmi nos lecteurs il ne s'en trouve qui répugnent encore à croire que des écuyers aient jamais été employés à donner de l'eau aux convives, pour se laver, pensant que ce fût besogne de pages, je leur citerai encore ce passage tiré d'un vieux fabliau intitulé : *la Mala Dame*.

Li quens *, qui amor a souspris,

* Le comte.

Menga o* la belle meschine** :
Moult par fu riche la cuisine,
Moult ont bon vin et bon clarez,
Moult par fu li quens honorez.
Après manger se font déduit***
De paroles, puis si on fruit,
Et après le manger lavèrent :
Escuyers de l'*eve donnèrent.*

On voit que les écuyers donnèrent à laver après le dîner; ils en avaient donné au commencement.

(60) PAGE 156. *Tenir des torches autour des tables.* Quoiqu'on connût alors l'usage des chandeliers, cependant la coutume se conserva encore long-temps après, pour les repas des seigneurs, de faire tenir des torches par des valets. Ces torches étaient de gros cierges de cire****.

Froissard décrivant la magnificence du comte de Foix, dit : « Quand de sa chambre venoit pour souper en sa salle, devant lui avoit douze torches allumées que douze valets portoient, icelles douze torches tenues estoyent devant sa table, qui donnoient grande clarté en la salle. »

---

* Avec. ** Fille. *** Plaisir.

**** Le mot de torche vient probablement de ce que ces gros cierges se composaient de plusieurs brins tordus ensemble; car, en vieux roman, on disait torse ou torce, ou torche, suivant les provinces. On sait que, dans l'Artois, la Picardie et la Normandie, les syllabes *ce* et *se*, comme *ci* et *si*, se convertissent souvent, pour la prononciation, en *che* et *chi* : tandis que notre *che* devient *que*, comme dans planche, vache, qui se prononcent *planque*, *vaque*; chêne, qui se dit *quéne*; le *chi* devient *qui*, comme dans niche à chien, se prononce *nique* à *quien*; panse (ventre), se dit *panche*, etc. Dans les vieux actes et mémoires, on voit continuellement ces conversions de syllabes, selon les provinces auxquelles appartenaient les écrivains qui les ont rédigés.

(61) PAGE 156. *Des bals*. Il s'agit ici d'une danse particulière à la Saintonge, qu'on appelle *bal*. On la danse deux à deux. Les airs en sont généralement assez gais. Il y a d'autres espèces de danses traditionnelles dans le pays; mais notre romancier n'en parlant point, nous ferons de même.

(62) PAGE 157. *Lisette*. On remarquera, dans cette petite chanson et les suivantes que les rimes se composent du retour des mêmes mots. Il paraît que c'est un privilége de la poésie saintongeoise. Il se chante, dans le peuple en Saintonge, des paroles sur tous les airs des bals que fournit notre romancier. On y retrouve presque toujours les rimes formées par le retour des mêmes mots.

(63) PAGE 159. *Que les Lombards nomment bouffons*. J'ai déjà eu occasion de remarquer qu'alors en France on appelait tous les Italiens Lombards. Quant au mot de bouffons, j'avoue que je ne le croyais connu en France que depuis qu'une troupe d'Italiens était venue établir à Paris, dans le siècle dernier, un opéra que nous appelons *bouffon* ainsi que les acteurs, au lieu de *bouffe* qui aurait dû nous suffire : mais la nécessité de m'expliquer beaucoup de passages de mon vieux manuscrit m'ayant fait consulter l'histoire et les ouvrages des troubadours, j'ai trouvé dans Giraud Riquier, poëte *provençal* de Narbonne, une pièce fort curieuse non seulement pour les notions qu'elle donne sur les troubadours et jongleurs, mais par celles qu'elle fournit sur les diverses conditions de la société, au treizième siècle. C'est une espèce de requête au roi de Castille Alphonse X, pour le prier de réformer les abus qui s'étaient glissés dans les dénominations de troubadour et de jongleur.

Nous ne rapporterons que la déclaration du roi Alphonse à la requête de Giraud Riquier. On devine qu'elle est de l'auteur de de la supplique.

« Au nom de Dieu* le Père, du Fils, et du Saint-Esprit, l'an

---

* Traduction de Millot.

courant de la Nativité* 1275, le mois de juin finissant, ouï la requête ci-dessus, par la grâce et aux plaisirs de Dieu, Nous, Alphonse, roi de Castille, souverain du Tolède, de Léon, de Galice, du bon royaume de Séville, de Cordoue, de Murcie, etc., faisant droit sur l'humble remontrance que Giraud Riquier nous fit, l'autre jour, au nom des jongleurs, exposant par beaucoup de raisons les inconvéniens qui résultent de ce qu'il n'y a point de mots particuliers pour désigner les différentes espèces du même genre; sans égard aux plaintes de ceux qui ne veulent point de distinction entre les bons et les mauvais, les savans et les ignorans, laquelle tourne à leur préjudice; n'écoutant que l'esprit d'équité qui nous anime, voulons faire le présent règlement.

« Giraud Riquier nous a très-judicieusement observé et démontré qu'y ayant dans toute la chrétienté six classes ou conditions qui partagent les hommes, savoir : les ecclésiastiques, les chevaliers, les bourgeois, les marchands, les artisans et les paysans; lesquelles classes, outre le nom général et commun, sont distinguées par un surnom particulier à chaque espèce; il n'est pas moins à propos de distinguer les jongleurs par des noms particuliers, puisque, parmi eux, il y a encore un plus grand nombre d'espèces différentes dont quelques-uns, profanant le nom de jongleur par l'infamie de leur conduite, seraient indignes de le porter; et d'autres, n'étant pas assez décorés par ce nom, en mériteraient de particuliers, de sorte qu'on assignât à chacun d'eux les rangs à proportion de leur mérite.

« Nous trouvons que suivant la propre signification du latin d'*inventores* et *joculatores* sont venus les noms de *troubadour* et de *jongleur*. Le mot de jonglenr désigne la profession de ceux qui vont courant le monde et visitant les cours; et l'on est mal à propos dans l'usage de les appeler tous de même. En Espagne, on a des noms particuliers pour les différentes espèces de jon-

---

* Ceci prouve qu'alors, en Castille, l'année commençait à Noël.

gleurs, depuis la plus abjecte jusqu'à la plus relevée. Il n'en est pas de même en Provence où le même nom désigne l'espèce et le genre. C'est un grand défaut dans la langue du pays où l'on fait plus de cas qu'en aucun lieu du monde des compositions des troubadours..... (Il ne faut pas oublier que par Provence on entend ici toute la France méridionale, jusqu'aux frontières de la langue d'oil.)

« C'est pourquoi nous sommes d'avis que le nom de jongleur ne doit être donné à aucun de ceux qui s'adonnent à des métiers bas et à des jeux frivoles, qui font sauter des singes, des boucs, et des chiens; qui contrefont les oiseaux, qui jouent des instrumens et qui chantent parmi le bas peuple pour gagner de l'argent. On ne doit pas moins refuser le nom de jongleur à ces fous qui suivent les cours, qui ne rougissent jamais, quelque avanie qu'ils reçoivent; qui ne savent rien faire de bon et d'agréable, et qu'on appelle *bouffons* en Lombardie.

« Mais ces hommes courtois, remplis d'un savoir aimable, qui figurent parmi les nobles hommes, jouant des instrumens, racontant des nouvelles, chantant les chansons et les vers que *d'autres* ont composés, ou faisant tout autre métier louable qui les fait écouter avec plaisir; chacun d'eux tous est en droit de jouir du nom de *jongleur*. Ils doivent avoir entrée dans les cours; ils doivent y être bien traités: car les talens sont très-nécessaires pour que la joie et les plaisirs y règnent.

« A l'égard de ceux qui savent *composer* des airs et des paroles, la raison toute seule apprend le nom qu'on doit leur donner: car qui sait bien et agréablement composer des danses, couplets, ballades, aubades et sirventes, le bon sens veut qu'on le nomme *troubadour* et qu'on le mette au-dessus des *jongleurs*, puisque ceux-ci n'ont d'autre mérite que de réciter les productions des autres. Il faut encore, entre les troubadours, donner la préférence à ceux qui composent les meilleures pièces.... »

Ici Giraud Riquier faisant toujours parler le roi de Castille, veut que les plus excellens entre les troubadours, ceux qui trai-

tent les sujets les plus élevés avec succès, soient appelés *docteurs* en l'art de trouver.

« Ainsi, (reprend l'ordonnance d'Alphonse) seront distingués par divers surnoms, ceux que l'on comprenait indistinctement sous le nom de jongleurs. »

On voit par là que les troubadours avaient été compris sous le nom général de jongleurs ; ce qui n'est pas étonnant, si l'on se rappelle que le nom de jongleur répondait à celui de musicien : or les troubadours étaient musiciens. La même chose arrive de nos jours. Nous appelons musiciens les successeurs des Mozart et des Paésiello, et nous donnons ce nom aux plus modestes exécutans des orchestres et même des rues. Mais lorsque nous voulons distinguer les auteurs des œuvres musicales de ceux qui ne font que les exécuter, nous appelons les premiers compositeurs, et les autres exécutans.

Le mot de *jonglerie* est communément employé par les troubadours, pour signifier l'art de la musique.

« La jonglerie, dit le même Giraud Riquier, a été instituée par des hommes d'esprit, de mérite et de savoir, pour mettre les bons dans le chemin de la joie et de l'honneur, moyennant le plaisir que fait un instrument touché par des mains habiles. »

Si l'on se rappelle l'opinion des anciens grecs sur la musique, on trouvera qu'elle ne s'écartait pas de celle de notre troubadour sur la jonglerie.

Il me resterait à expliquer pourquoi le troubadour narbonnais présente sa requête pour une réforme dans la *Provence musicale*, à un roi de Castille qui n'avait pas un pouce de terre en deçà des Pyrénées. Je n'y vois aucune raison, si ce n'est que Giraud était à la cour de Castille, dont le roi Alphonse X passait pour sage*, (quoiqu'il ait fait beaucoup et de très-grandes

---

* Il est vrai qu'alors sage signifiait savant, et que les savans ne sont point à l'abri de faire des sottises.

fautes en politique), et que le poëte voulait s'autoriser de son nom pour la réforme qu'il proposait.

(64) PAGE 163. *Les filles de nos demoiselles*. Les demoiselles qui servaient les dames étaient le plus souvent des femmes de pauvres écuyers. Leurs filles n'étant point destinées à être riches, cherchaient sans doute à plaire, par le soin ou même l'invention des modes. Il paraît que le goût du moment était pour les femmes, d'être vêtues légèrement, comme nous l'avons vu il n'y a pas long-temps où l'on s'efforçait *d'accuser les formes*. (Aujourd'hui on en *suppose* d'assez bizarres) Quoi qu'il en soit, la bonne douairière Mathe n'était sans doute pas fâchée de donner, en passant, un coup de pate à la mode nouvelle, ce qui nous arrive à tous, quand nous venons à l'âge où l'on trouve de l'ennui sans profit, à changer.

(65) PAGE 163. *Le ménestrel de Royan* On voit à la ligne suivante, que le romancier appelle le même individu, jongleur. Il confond donc ces deux professions; et en effet, on verra bientôt que les talens d'un ménestrel étaient les mêmes que ceux d'un jongleur, quoique leurs noms et les origines de ces noms fussent différens. Ménestrel ou ménestriers, vient de *ministerialis*, nom que l'on donnait dans les cours et chez les grands, aux serviteurs inférieurs. Les musiciens comptaient parmi ceux-là. Peu à peu les serviteurs compris dans cette classe prirent des noms spéciaux de la fonction, du *ministère* auquel ils étaient affectés. Les musiciens gardèrent le nom générique de *ministériaux* (ministeriales) d'où vint par corruption, ménestrels, ménétriers. Ils formaient donc chez les grands, la musique, l'orchestre, la chapelle du prince, du baron. Le nom de ménestrel s'identifia si bien avec celui de musicien, que tous les gens de cette profession, lors même qu'ils cessèrent d'être ministériaux (*famuli ministeriales*) d'un seigneur, continuèrent à le porter. Ainsi les musiciens des villes, ceux qui cou-

raient le pays, quelques amateurs même, d'une condition distinguée, prirent le nom de ménestrel.

Il nous reste à prouver que le *ministère*, *le métier* (car l'un vient de l'autre), des ménestrels ou ménétriers était le même que celui des jongleurs.

Dans un fabliau, intitulé les *Deux Ménétriers*, deux troupes d'hommes de cette profession, sont appelés chez un seigneur, pour amuser sa compagnie. Les chefs des deux troupes commencent les divertissemens par s'injurier réciproquement : chacun traitant son adversaire de gueux et d'ignorant, et vantant au contraire ses propres talens; l'un dit :

Ge sui juglère [1] de viele [2],
Si sai de muse [3] et de frestelle [4],
Et de harpe et de chiphonie [5],
De la gigue [6] et de l'armonie [7],
Et el saltière [8] et en la rote [9].
Sai ge bien chanter une note [10],
Ge sai conter beax diz [11] noveax,
Ge sai contes, ge sai fablrax,
Rotruenges [12] viez et noveles,
Et sirvantois [13] et pastoreles;
Si sai porter consiels d'amors,
Et faire chapelez [14] de flors
Et çainture de druerie [15],
Et beau parler de cortoisie.

---

[1] Joueur. C'est le même mot que jongleur (*joculator*).
[2] La vielle des fabliaux est notre violon. [3] Cornemuse.
[4] La flûte Pan. [5], [6], [7] On n'est pas d'accord sur ces instrumens.
[8] Psaltérion. [9] Déjà expliqué. [10] Chanson. [11] Bons mots.
[12] Expliqué plus haut. [13] Satires. [14] Chapeaux.
[15] D'amour. Ce mot vient de l'allemand *trew* ou *treu*, fidèle; les Anglais en ont fait *true*; les Français *dru*, *drut*, *drud*, amant, et au substantif, *druerie*, liaisons d'amans.

Bien sai joer de l'escambot[1],
Et faire venir l'escharbot[2]
Vif et saillant desus la table.
Et si s'ai maint beau geu de table,
Et d'entregier[3] et d'artumaire[4],
Bien sai un enchantement faire.
Ge sai joer des baasteax[5],
Et si sai joer des costeax,
Et de la corde et de la fonde[6].

On voit évidemment par là que le ménétrier, ainsi que le jongleur, réunissait les talens du musicien, du conteur et du baladin. Je ne vois pas pourquoi Legrand d'Aussy, qui me fournit ces notes, prétend séparer leurs professions. Pour moi je crois que le nom de jongleur (juglaire) était plus commun dans la langue d'oc, tandis que celui de ménestrel et plus encore ménétrier, avait prévalu dans la langue d'oyl; mais on attachait la même idée aux deux : car ceux qui les portaient exerçaient absolument le même métier. Cet auteur veut aussi distinguer ménestrel de ménétrier. Il me semble que ces distinctions se sont faites beaucoup plus tard, et de la manière suivante. A mesure que la langue d'oyl a prévalu par l'influence de la capitale et de la cour, le nom de jongleur a été bien moins souvent répété par les historiens, par les conteurs. Celui de ménétrier, au contraire, a prévalu pour représenter le musicien; la musique ayant toujours été l'exercice le plus usuel du ménétrier, celui qui le faisait attirer dans les fêtes pour les danses. Les bateleurs, au contraire, paraissant moins fréquemment, on leur a donné le nom de jongleur qui était moins commun.

Par une destinée contraire, à mesure que le mot de ménétrier est devenu plus commun, toujours par la prédomina-

---

[1] Escamotage. [2] Escarbot. [3] Adresse. [4] Magie. Ce mot vient de *ars major*, au datif *arte majore* le grand art, le grand œuvre. [5] Bâton. [6] Fronde.

tion de la langue du nord de la France, ménestrel qui tenait plus de l'idiôme méridional, en devenant moins usuel a paru plus relevé, plus poétique C'est ainsi, comme nous l'avons vu, que le mot de valet étant devenu plus usuel que celui de varlet on a cru ce dernier plus relevé, et on s'en sert encore quelquefois dans les poésies qui ont rapport aux temps féodaux.

Quant au motif pour lequel le jeune poëte dont il est ici question se donne plutôt le titre de ménestrel que de jongleur, c'est peut-être, et cela me paraît vraisemblable, qu'à cette époque, ce dernier nom était plus décrié dans l'Aquitaine, dont la Saintonge avait fait long-temps partie *, que celui de ménestrel **.

(66) Page 170. Ma *juvégnerie* Le mot de juvégnerie répondait, en Bretagne, à celui de parage, et par conséquent signifiait une portion de puîné. Dans cette province les puînés s'appelaient juvénieurs, en opposition au mot seigneur, qui signifiait l'aîné. On se rappelle qu'autrefois, dans les colléges, on appelait les frères aînés *sénior* ou *major*, et les cadets *junior* *** ou *minor*. En Bretagne, on aurait dû dire *junieur*; mais on avait corrigé le latin, car junior est évidemment une contraction de juvenior; le positif étant juvenis. Il est toutefois probable que, dans la très-ancienne latinité, on disait *junius* pour juvenis: ce mot était même resté comme nom propre.

(67) Page 170. *Simple chevalier.* On appelait simple cheva-

* Elle venait d'en être séparée par la conquête de saint Louis.

** Les noms de profession sont fort sujets à ces caprices de la fortune. Le *coiffeur* d'aujourd'hui rougit du nom de *perruquier* que portait son père, et cependant il *coiffe* moins et fait plus de *perruques*.

*** On voit encore, dans le commerce, des maisons se distinguer par le nom de *junior*.

lier, ou chevalier d'*un seul écu* (miles unius scuti), celui qui allait à la guerre, saus être suivi d'aucun autre chevalier, son vassal.

(68) Page 176. *L'approuvèrent.* On a déjà compris par la réflexion du sire de Pons, qu'il ne fallait nullement qu'un chapitre de chevaliers s'assemblât, pour que la chevalerie fût conférée à un damoisel. Tout écuyer noble de quatre lignées, du côté de son père et de sa mère, qui s'était montré honorablement à l'armée et qui justifiait d'une certaine fortune pour soutenir le rang de chevalier (et cette dernière condition n'était pas examinée de bien près; car il y avait des chevaliers fort pauvres), pouvait demander l'accolade à son seigneur, à un chef d'armée, même à un simple chevalier. Mais il était de l'intérêt du chevalier qui conférait l'ordre, comme du récipiendaire, que les titres de celui-ci fussent connus de la société, dans laquelle il se trouvait, ou allait vivre désormais. Voilà pourquoi on recherchait la présence et l'approbation du plus grand nombre possible de chevaliers.

(69) Page 179. *Ce godon.* Ce sobriquet, donné anx Anglais, se retrouve dans nos vieux romanciers, chansonniers et chroniqueurs.

Cretin, vieux poëte normand, dit :

Criant : Qui vive! aux *godons* d'Angleterre.

Un autre poëte dit également :

Ne craignez point, allez battre
Ces *godons*, *panches* * à pois.

---

* Panses (ventres).

Enfin, dans les Mémoires de Jeanne d'Arc, on voit que cette héroïne se servait de cette expression.

Il est évident que ce sobriquet venait du jurement familier aux Anglais.

(70) Page 180. *Un volet.* Le volet était une coiffe dont on couvrait quelquefois le heaume. On l'appelait ainsi, parce qu'il avait une longue queue qui volait au gré du vent. Cet ornement fut, depuis, appelé *lambrequin.* C'est sous ce nom qu'il est resté dans le blason.

(71) Page 182. *Leur pas d'armes.* Le pas d'armes était un exercice de la chevalerie qui a beaucoup varié dans ses dispositions. Dans le principe, il s'exécutait dans un *pas* ou passage fréquenté, tel qu'un carrefour de chemins, l'ouverture d'une forêt, l'entrée d'un pont, etc. Là, un chevalier, ou des chevaliers, se plaçaient pour contraindre, le plus poliment du monde, tout ce qui se présentait armé, à rompre une lance en l'honneur de leur dame ou de leur roi ou de leur nation. Lorsque l'usage vint parmi les chevaliers de s'imposer des vœux dont ils ne pouvaient être délivrés qu'à grands coups de lance, ou de hache, ou d'épée, il se trouva des champions généreux qui allèrent s'établir dans ces *pas*, pour s'y offrir à la délivrance de tous les chevaliers errans chargés d'un pareil poids.

Mais les rencontres dans ces pas étant fortuites, exposaient les chevaliers attendans à de longues factions, les bras croisés. On imagina donc de faire proclamer ses pas d'armes, et de les établir dans des lieux où toutes commodités étaient offertes aux étrangers qui venaient se faire *délivrer* ou soutenir l'honneur de leur dame, de leur pays, etc.

Toutes les dispositions usitées pour les tournois furent appliquées aux pas d'armes. On établit des lices pour les combats à pied et pour les combats à cheval, soit à la *foule*, soit en joute (seul à seul).

Les tenans, au lieu de suspendre leur écu à l'arbre d'une fo-

rêt, au poteau d'un pont, le suspendaient devant une tente, dans laquelle était un héraut d'armes. L'assaillant, ou le postulant en délivrance, frappait l'écu de sa lance, le héraut sortait, écoutait la demande de l'étranger, et en instruisait le chevalier tenant, qui paraissait armé de toutes pièces, et les deux champions allaient accomplir leur *emprise* dans la lice.

Je vais donner une petite notice sur le célèbre pas d'armes du château de Sandricourt près Pontoise, parce qu'il présente les différens exercices qu'on trouvait dans le pas d'armes.

1° Il y eut combat à la *barrière Périlleuse*, devant le château, à pied, à *pouls* de lance et coups d'épée tranchante, sans estoc.

2° Combat à la foule, au *carrefour Ténébreux*.

3° On combattit à cheval, seul à seul, au *champ de l'Espine*.

4° Enfin, les *chevaliers* du *dehors* (les assaillans) allèrent errer dans la *forest Dévoyable*, jusqu'à ce qu'ils trouvassent aventure contre les tenans. Ceux-ci avaient *dames et damoiselles pour leur aider à chercher aventure*.

Voici quelques détails de ce pas d'armes, qui font connaître avec quelle ardeur on y combattait, et, en même temps, jettent de l'éclaircissement sur une circonstance du combat à pied de Guillaume l'Archevêque contre sire Raoul, que l'on a vu, au commencement de ce roman.

« Dans le combat à la foule, au carrefour Ténébreux, il y avait dix tenans contre dix assaillans. A la première rencontre, il y eut trois chevaux renversés, dont un mourut sur la place. Là le seigneur Sandricourt rencontra Châtillon d'un coup de lance, si violemment, qu'il le porta à terre avec son cheval, et la lance fut rompue. Il n'y en eut que cinq de la bande de Châtillon (ils étaient quarante qui combattirent successivement) qui ne furent désarmés de leur épée et portés à terre.

« Dans la joute au champ de l'Espine, le seigneur de Mery, combattant contre Guy de Bus, ils ne furent point atteints de lance; mais, en combattant à l'épée, le seigneur de Mery désarma du petit *garde-bras* son adversaire qui fut *réarmé par le*

congié des dames, pour parachever ses coups, en payant une verge d'or audit de Mery; et, en combattant ledit de Mery, lui empoigna le bras et son épée, et le tint si rudement, en piquant son cheval contre ledit de Bus, que celui-ci, en tournoyant avec son cheval, l'animal tomba sous lui. »

(J'ai copié le récit de La Colombière dans son *Théâtre d'honneur*).

Au dit pas il y avait, au château de Sandricourt, un médecin et apothicaire, pour *aider ceux qui en avaient mestier* (besoin).

On va voir que ces fêtes n'étaient pas moins coûteuses, que les exercices qu'elles offraient étaient perilleux. « Pendant huit jours, il y eut dix-huit cents à deux mille personnes, mangeant et buvant aux frais des *tenans le pas*, qui étaient dix. Ils combattirent, à différentes reprises, contre quarante assaillans. » Les noms des uns et des autres sont dans La Colombière, d'où j'ai extrait ce que je viens de rapporter.

(On peut consulter aussi Olivier de la Marche, sur les tournois et pas d'armes de Bourgogne).

(72) PAGE 193. *D'annoncer et remettre le los au mieux faisant.* Souvent, dit La Colombière, c'était une dame ou demoiselle qui remettait les prix. Au beau *pardon d'armes*, tenu près de Saumur par le roi René, le roi d'armes parla ainsi à Jeanne de Laval, à qui cet honneur avait été destiné (elle était secrètement aimée par René, qui l'épousa, par la suite.)

Haute et puissante damoiselle,
Digne d'honneur, noble pucelle,
Je sais bien que vous êtes celle
Commise pour reguerdonner
De ce que demande nouvelle
Qui le prix doit avoir de telle
Honorée et riche querelle,
Qu'on doit de laurier couronner.

La noble demoiselle ayant nommé le vainqueur,

Le chevalier plain de sçavance
Humblement, fait la révérence.
Elle, en grand honneur, le baisa,
Puis lui dit, d'humble contenance :
Chevalier, par votre vaillance,
Ce prix aurez par redevance.
Très-humblement la remercia.

On voit par la réflexion de La Colombière, que ce n'était pas toujours une dame qui remettait le prix du tournoi. Très-fréquemment c'étaient les juges, mais toujours après avoir recueilli le jugement des dames comme des chevaliers. Quelquefois les dames voulaient que ce fût un des champions qui remît lui-même le prix, comme il arriva au tournoi d'Aire, pour Bayard, et comme on l'a vu également au commencement de ce roman.

(73) Page 197. *Je n'ai point porté de tablettes dans les tournois.* On voit en effet, dans Hardouin de la Jaille et dans La Colombière, auteurs que j'ai souvent eu l'occasion de citer, que les chevaliers portaient avec eux des tablettes, lorsqu'ils allaient aux tournois, pour y enregistrer les faits et les circonstances les plus remarquables dont ils avaient été témoins. Cela fait voir que, quelque grande que fût alors l'ignorance parmi la noblesse, elle n'était pourtant pas si universelle qu'il fût très-rare d'y trouver quelque individu qui sût lire. Parmi les troubadours de langue provençale, on en compte beaucoup de nobles. Les chansonniers de la langue d'oyl en fournissent plusieurs aussi, tels que Thibaud de Champagne, Thibaud de Mailly, Henry de Soissons, etc. Sans doute, leur science était très-bornée, et ce n'était pas sans raison que le mot de *clerc* signifiait savant, car le savoir était encore renfermé chez le clergé, et surtout dans les cloîtres. Je veux dire seulement que la connaissance de la lecture et de l'écriture n'était pas si rare parmi les gentilshommes qu'on le croit quelquefois. Du reste, chacun écrivait l'idiome de sa province, et avec l'orthographe de

son oreille. On voit, dans la même ligne, le même mot diversement écrit. Il s'en présente des exemples dans les vers que j'ai eu occasion de citer. Le pronom personnel *Je* est écrit par un *J* ou par un *G*, etc.

Au reste cette ignorance ou ce défaut de convention dans l'orthographe a duré bien plus long-temps qu'on ne le croit. Au plus beau siècle de notre littérature, Larochefoucault et le maréchal de Vauban écrivaient bien moins correctement l'orthographe qu'un commis de bureau ou qu'un sergent-major d'artillerie de nos jours. Puis, qu'on vienne se moquer du Dictionnaire de l'Académie!

(74) Page 197. *Sa colée est du tout valable.* En effet, les historiens et les romanciers fournissent des exemples de chevalerie conférée par des femmes. Orderic Vital dit : Sicilia quoque Philippi Francorum regis filia quæ Tancredis uxor fuit, Gervasium Britonem Dolensis vicicomitis filium *militem* fecit aliosque plures armigeros militaribus armis contrà paganos instruxit. »

Dans le roman de *Partenopex de Blois*, Mélior, impératrice et fée, donne la chevalerie à un grand nombre d'écuyers, et entr'autres à Partenopex, son amant, sans le reconnaître. Dans Tirant-le-Blanc, on voit des écuyers qui ne veulent être armés chevaliers que par des dames, etc.

(75) Page 198. *Des chausses de soie noire.* Dans le roman de Partenopex de Blois, on voit à la réception d'un chevalier :

Se li caucha unes causes brunes, et li apporta uns éperons d'or.

On pourra remarquer ici que les mots uns, unes, sont employés au pluriel. On en trouve de fréquens exemples dans le vieux langage : on disait également aucuns et aucunes. Quelques personnes croient encore pouvoir se servir d'aucun au pluriel, mais c'est mal à propos. Nous disons pourtant les *uns*, et les autres, quelques-*uns*.

Ce sont des inconséquences de l'usage contre lesquelles il est itile de raisonner.

(76) Page 200. *Ces cérémonies étant terminées.* Nous avons , au château de Frontenay, la chevalerie conférée d'une maère beaucoup plus expéditive que cela. Mais alors le temps essait; ici, au contraire, on avait le loisir d'observer plus de rmalités; celles par lesquelles le romancier fait passer ses récpiendaires ressemblent beaucoup aux cérémonies prescrites r Hue de Tabarie au sultan Saladin, dans *l'Ordène de chelerie.*

Ce Hue de Tabarie était un gentilhomme d'Artois qu'on appeit Hugues de Saint-Omer. Etant passé dans la Palestine, il s'y stingua, et Baudouin Ier le fit comte de Tibériade, dont le om s'altéra en Tabarie*, comme Hugues devint Hue. Ce Hue e Tabarie donc, ayant été pris par Saladin, fut mis à une si rte rançon que tout son comté n'aurait pas pu la payer : mais ar grand bonheur pour lui, l'envie prit à Saladin d'être initié la chevalerie des chrétiens et d'être reçu chevalier. Il déclara son prisonnier que s'il voulait l'instruire et le recevoir chevaer il lui donnerait sa liberté sans rançon. Hue n'hésita point ; instruisit le sultan, le reçut chevalier et en obtint sa liberté.

L'aventure du bon comte de Tibériade fut mise en vers ainsi ue ses instructions au sultan, sous le nom *d'Ordène de chevalee.* Ce petit poëme s'est conservé. Il est curieux en ce qu'il nous ait connaître les principales cérémonies usitées en pareille cironstance, et de plus en ce qu'il nous montre la naïveté du bon hevalier qui explique gravement au sultan les rapports de ces érémonies avec les sacremens de la religion chrétienne. Voici omme il commence son instruction :

Tout ensement com l'enfanchon **,

---

* Aujourd'hui encore ce lieu s'appelle Tabarieh.

** L'enfant.

Né de péchié, ist * hors des fonts,
Quand de baptesme est apportés,
Sire, tout ensement ** devez
Issir *** sans nulle viloinie,
Et être plain de courtoisie.
Baignez devez en honesteté,
En courtoisie et en bonté, etc.

Puis il lui dit qu'il doit se coucher dans de beaux draps blanc pour exprimer le repos qu'il aura dans le *paradis*, par l'accom plissement des devoirs de la chevalerie. La robe vermeille do il sera vêtu indique la libéralité dont il doit faire profession surtout envers *l'Eglise*.

Ensuite il l'exhorte à *entendre la messe* chaque jour; à jeûn tous les vendredis en mémoire de la lance dont *fut percé N.* pour *notre rédemption*, etc ****.

Une seule chose embarrasse le bon chevalier, c'est la *colée*, soufflet dont il n'ose faire la proposition au sultan; mais il l'en gage à suppléer à cela par de bonnes œuvres.

Au reste, il n'est rien moins que certain que Hue de Tabar ait été le héros de cette aventure : car des historiens font conf rer la chevalerie à Saladin par Homfroi de Toron qui fut fa prisonnier par le sultan à la bataille de Tibériade. Mais quel q soit le héros de cette anecdote, et l'auteur qui l'a mise en ver elle appartient certainement au douzième ou au treiziem siècle, et on y voit l'étrange confusion qui se faisait alors d choses les moins conciliables.

Le grand roi saint Louis, prince au-dessus de son siècle so tant de rapports, ne partageait point une telle ignorance. Pri sonnier en Egypte, il voit venir un chef musulman qui, le sab

* Sort. ** Semblablement. *** Sortir.

**** Toutes ces recommandations, faites à un roi mahométan q ne cessait pas de l'être, sont curieuses.

, lui crie : « Fais-moi chevalier, ou je te tue! » — « Fais-toi rétien et je te ferai chevalier. » repondit le pieux et intrépide onarque.

Il n'en est pas moins vrai que plusieurs Sarrasins et Turcs se ent recevoir chevaliers.

Mais, pour en revenir aux cérémonies de la chevalerie, il est rtain qu'elles varièrent beaucoup selon les temps, les lieux et s circonstances. Quelquefois, c'était à l'église et entre l'épître l'évangile, qu'elles s'accomplissaient en entier. Souvent aussi nouveau chevalier était revêtu de toutes ses armes avant de cevoir la colée ou l'accolade, en quoi consistait vraiment la omotion à l'ordre, comme les signes extérieurs étaient les épens dorés et le haubert ou cotte de maille.

Les conditions pour obtenir la chevalerie ne varièrent pas oins. Dans le principe, outre les preuves de noblesse qui aient quatre degrés paternels et quatre maternels, il fallait voir été victorieux dans un des sept dangers suivans : 1°. S'être attu en combat singulier, à toute outrance, avec épée *tranchant* *poignant*; 2°. avoir jouté à fer émoulu, et avoir transpercé on ennemi, ou lui avoir fait vider les arçons; 3°. être monté premier sur l'échelle à l'attaque d'une ville ou d'un château ; °. y être entré le premier par une brèche ou par une mine; °. être sauté ou entré le premier dans une galère ou un navire nnemi ; 6°. Avoir enlevé , dans une bataille rangée, l'étendard u la principale bannière de l'ennemi; 7°. avoir pris dans une ataille quelque Turc au autre infidèle de considération.

Par la suite on se relâcha beaucoup et nous avons vu des trouadours, d'origine fort humble, être faits chevaliers par des rinces, sans qu'il soit question de leurs prouesses, même dans es tournois.

(77) Page 200. *Sire Amanieu.* Il ne s'agit point ici du sire l'Albret, mais du fils d'Alfais; et à cette occasion je ferai une xplication que j'aurais peut-être dû placer plus haut. Le mot le sire mis devant un nom de baptême indiquait que celui qui

le portait était chevalier. Le même mot placé immédiatement devant un nom de terre désignait un baron. Ainsi le sire d'Albret était le baron d'Albret; le sire de Bourbon, le sire de Beaujon, le sire de Surgères, étaient des barons. On ne devait pas dire sire Archambaud de Bourbon, mais Archambaud, sire de Bourbon, si l'on voulait parler du chef de la famille possédant la baronnie de Bourbon. Son fils ne la possédant pas, mais étant chevalier, était sire Archambaud de Bourbon. De même le fils d'Alfaïs était sire Amanieu d'Albret, seigneur de Castelmoron; le chef de la famille possesseur de la baronnie d'Albret, était Amanieu, sire d'Albret*. J'ai trouvé cette distinction très-exactement observée dans tout le cours de ce roman, et je crois devoir en faire part à mes lecteurs, parce qu'il me semble que la différence de valeur du mot de sire, selon sa place, n'est pas assez connue.

Le mot de sire s'employait sans importance, devant presque toutes les professions : on disait sire prouvaire, sire clerc, sire étranger, sire pèlerin, sire écuyer, sire troubadour, etc. Il n'emportait point alors l'idée de chevalier.

Dans les contes et fabliaux, on voit le nom de sire donné à des gens de toute condition comme celui de dame. Mais je crois que dans ces sortes de compositions, on se rendait indépendant de l'étiquette comme on le fait encore dans les contes et dans les fables, où l'on dit: monsieur du corbeau, dame belette, etc.

J'ajouterai ici l'observation que je n'ai trouvé le mot de sire que bien rarement employé dans la prose et dans la poésie de la langue romane du midi. Ce mot est toujours remplacé par *senher* et *senhor*, suivant les divers dialectes.

---

* Je dois pourtant faire ici une observation. C'est que quand une famille baroniale adoptait un surnom, comme celle de Parthenay, dont le chef s'appelait l'Archevêque ; celle de Surgères, dont le chef s'appelait Maingot, et ainsi d'autres, le mot de sire, placé immédiatement devant le surnom, avait la même force que devant le nom de terre, et entraînait l'idée de baronnie.

Je me rappelle seulement avoir vu messier Sordel, en parlant du troubadonr de ce nom, que j'ai eu occasion de citer. Les frères de sa maîtresse sont nommés sier Tutis, sier Alberics; mais ils étaient tous les trois Italiens.

J'ai trouvé aussi mir Bernart, pour messire Bernard, comme je l'ai dit plus haut.

(78) PAGE 208. *L'honneur de porter le paon.* C'était en effet, la dame ou demoiselle que l'on voulait le plus honorer, qui était chargée de porter le paon, et elle à son tour, prenait pour l'accompagner un des chevaliers les plus distingués de l'assemblée, ou du moins celui qu'elle distinguait le plus. Ils allaient en grande pompe poser le *noble oiseau* devant le plus haut seigneur de la table, ou devant le chevalier à qui cet honneur avait été attribué pour ses prouesses.

Quelquefois l'oiseau était porté vivant par un héraut-d'armes, toujours accompagné de la dame ou des dames près desquelles il faisait fonctions d'écuyer; comme aux fêtes que fit célébrer à Lille (1453) Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, et dont Olivier de la Marche nous a donné la description. Mais le plus souvent l'animal était rôti et devait être découpé par le chevalier qui avait les honneurs du paon. Le talent de celui-ci consistait à si bien *trancher le noble oiseau*, que le plus grand nombre des assistans ou du moins les chevaliers et les dames en pussent goûter. On voit dans le roman de Lancelot-du-Lac, l'éloge donné au roi Artus pour avoir tranché le paon à la Table-Ronde, au gré de cent cinquante chevaliers qui étaient assis au festin et qui furent tous contens de la part qu'il leur fit. Cependant le noble oiseau avait tout son beau plumage. Il n'est donc pas inutile d'expliquer comment on conciliait ces deux circonstances. Legrand d'Aussy, dans son *Histoire de la vie privée des Français*, nous satisfait pleinement là-dessus, en rapportant le récit suivant de Platine à ce sujet.

« Au lieu de plumer l'oiseau, il faut l'écorcher proprement, de manière que les plumes s'enlèvent avec la peau : il faut lui

couper les pates, les farcir d'épices et d'herbes aromatiques lui envelopper la tête d'un linge, et le mettre à la broche. Pendant qu'il rôtit, vous arroserez continuellement le linge avec de l'eau fraîche, pour conserver son aigrette. Enfin, quand il sera cuit, rattachez les pates, ôtez le linge, arrangez l'aigrette, rappliquez la peau, étalez la queue, et servez. »

On dorait quelquefois tout le paon, au lieu de le r'habiller ; mais il était plus commun de lui dorer seulement le bec et les pates en le recouvrant de son beau plumage.

Le faisan et le héron * ont souvent reçu les mêmes honneurs

---

* J'ai eu occasion de citer deux vers du poëme du *Vœu du Héron*. Ce poëme se rattache à un événement qui causa de grands malheurs à la France. Robert d'Artois, IIIe du nom, exaspéré d'avoir perdu son procès pour le comté d'Artois, contre sa tante Mahaud, passa en Angleterre, où il excita Edouard III à faire valoir, par les armes, ses prétentions au trône de France. De là ces guerres qui, sous les Valois, attirèrent à la France de longues humiliations qui ne furent vengées que sous le règne de Charles VII.

L'auteur du poëme suppose que Robert, passé en Angleterre, profita d'un moment où Edouard donnait de grandes fêtes, et qu'il y présenta un héron rôti, et porté par de belles demoiselles, suivies de ménétriers, au roi et aux divers seigneurs qui étaient à table, et les invita à faire serment, sur le héron, qu'ils vengeraient l'affront du roi Edouard, injustement exclu, selon lui, du trône de France.

Lorsqu'il le présenta au comte de Salisbury, qui était assis auprès de la fille du comte d'Erby, dont il était éperdûment amoureux, celui-ci répondit : « Très-volontiers. Si la *vierge Marie* se trouvait ici en personne, si elle consentait à se dépouiller de sa divinité, pour disputer le prix de la beauté à celle que j'aime, je ne saurais à laquelle donner la préférence, et je craindrais de les prendre l'une pour l'autre. Eh ! où pourrais-je trouver le motif le plus fort de m'élever au comble de la valeur, si ce n'est dans les yeux de la belle dont je ferai toujours gloire de porter les fers ! Impatient d'obtenir le don de merci qu'elle me refuse impitoyablement, je lui demande aujourd'hui, pour toute grâce, qu'elle me prête un doigt de sa

que le paon. Et les chevaliers prononçaient également des vœux sur ces oiseaux. La formule en était telle que la donne ici le romancier. Voici le vœu du duc de Bourgogne, aux fêtes déjà citées. « *Je voue à Dieu, mon créateur, tout premièrement, et à la très-glorieuse vierge, sa mère, et après aux dames et au faisan.* » Ce vœu était conforme aux coutumes anciennes comme ne manque pas de le remarquer l'auteur de la relation. « *Afin de se conformer aux anciennes coutumes, suivant lesquelles, aux grandes fêtes et nobles assemblées, on présente aux princes, seigneurs et nobles hommes, un paon, ou quelqu'autre noble oiseau, pour faire des vœux utiles aux dames et demoiselles qui implorent leur assistance.* »

Le paon et le faisan étaient appelés la *viande des preux*, la nourriture des amans.

(79) Page 214. *Que l'hidalgue était un peu fou.* Tout le

---

belle main, et qu'elle daigne l'appliquer sur mon œil droit, de manière qu'il soit entièrement fermé.

La demoiselle, au lieu d'un doigt, lui en accorde deux, et le lui ferme si bien, qu'il ne peut plus en faire usage. Aussitôt le chevalier jure de ne point l'ouvrir, jusqu'à ce qu'il soit entré sur les terres de France, et que, pour venger les droits d'Edouard, il ait combattu l'armée de Philippe en bataille rangée. Il tint son serment. (La Curne de Sainte-Palaye, *Mémoires sur l'ancienne Chevalerie.*)

Ce passage offre un trait assez caractéristique des mœurs du temps. On y voit cette confusion continuelle du sacré et du profane, et l'exaltation que le courage puisait dans le culte des dames.

Un des héros du poëme, est Gautier de Mauny, qui promet à la Vierge de réduire en cendres une ville renfermée de marais, et d'en égorger la garnison. Il tint sa promesse à la Vierge. Ce Mauny, gentilhomme de l'Artois, fut un des plus braves et des plus habiles capitaines de son temps. Il se distingua beaucoup en Flandre et en Bretagne, où il tenait pour le parti de Montfort. Aussi fut-il plus d'une fois, dit Froissard, *festoyé, baisé et accolé* par la comtesse de Montfort, *comme vaillante dame.*

monde sait qu'hidalgo veut dire gentilhomme en Espagnol*. Quant à la folie dont Jehan de la Trigalle le suppose atteint; à cause des chaînes dont le chevalier aragonnais est couvert, cela prouve que la coutume de porter des signes d'esclavage était alors peu répandue en France. Elle le devint beaucoup par la suite, et le récit des tournois de Bourgogne par Olivier de la Marche, nous en fournit entre autres des exemples.

(80) Page 215. *Aux behourds*. Ce mot est pris ici pour des châteaux et forts, que l'on construisait pour figurer l'attaque d'une place. Les tenans le défendaient contre les assaillans. On l'ape ait en latin *behordium*.

Behordia interdum pro imaginariis castrorum oppugnationibus sumpta. (*Glossaire* de Ducange). Ces sortes de châteaux s'appelaient aussi *castilles*, ce qui était plus près du latin.

Le nom de behourd, behord, behourdis, behourt se prenait au moins aussi souvent pour des joutes et autres exercices de tournois. Dans le roman d'Aubry, on voit ces vers :

> Emmi le pré et quaintaine levée,
> Les jouvenceaux *behordent* dans la prée.

Le mot de behourd répondait donc à notre mot *assaut* qu'on applique à l'attaque d'une ville comme aux exercices de l'escrime.

(81) Page 215. *Celui des vilains*. Ceci confirme ce que dit Ducange, que l'on exerçait les communes aux behourds.

(82) Page 216. *Par Baudoin, comte d'Edesse*. Il s'agit ici du frère de Godefroi de Bouillon, qui en effet, fut prince

---

* Ce mot vient, selon quelques étymologistes espagnols, de *hijo de algo*, fils de quelque chose.

d'Edesse avant d'être roi de Jérusalem, en 1100. Zénobie régnait dans l'Orient, vers la fin du troisième siècle. Elle fut prise ainsi que sa ville capitale, par Aurélien, en 272.

Je ne sais si ce petit anachronisme de huit siècles doit être attribué à l'intendant des menus plaisirs du sire de Pons, ou au romancier. Mais il ne doit étonner ni de l'un, ni de l'autre. Les conteurs de cette époque font des confusions de temps et de mœurs inconcevables. Le nom de Zénobie, reine de Palmyre, avait dû se conserver dans l'Orient; Palmyre n'était pas fort loin d'Edesse. Rien de plus naturel que de faire assiéger cette reine par le prince le plus voisin *.

Olivier de la Marche, historien très-respectable tant qu'il traite des événemens de son temps, se jette dans des écarts incroyables lorsqu'il veut parler des époques antérieures à son siècle. J'aurai occasion de citer d'étonnans passages de Gaston Phœbus, un des princes les plus instruits de son temps.

Quoi qu'il en soit, on voit que l'on essayait déjà de reproduire des événemens passés, par des espèces d'actions dramatiques. Vers la fin du siècle suivant, on vit, selon Froissard, au mariage de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, un château en charpente avec une tour, à chacun des angles, représentant Troie et une tour plus petite dans le milieu (un donjon) représentant le château de Priam.

(83) Page 217. *Une bretèche.* Ce mot s'est écrit de diverses manières. Il signifiait une tour fixe ou mobile que l'on employait à l'attaque ou à la défense des places. C'est ce qui a été nommé plus haut *tour de fust.* M. L'abbé de la Rue cite un passage des historiens anciens, sur le siége de Caen, par les

---

* Dans le roman de *Charlemagne*, les Saxons sont représentés comme Sarrasins : ceux-ci, à leur tour, dans tous les romanciers, sont regardés comme païens, adorant Mahomet, Apollon, et plusieurs autres dieux.

Anglais, en 1346, qui dit que le pont de cette ville *était moultbien afforcé de bretèches et de barrières.*

(84) Page 219. *Seigneur de Marennes.* Je soupçonne que Bertrand de Broue n'avait le titre de seigneur de Marennes que par courtoisie et comme avoué de l'abbesse des dames de Saintes. Car on a pu voir, dans les notes du troisième volume de cet ouvrage, que Geoffroi-Martel, comte d'Anjou, et Agnès de Bourgogne, sa femme, fondateurs de la noble abbaye de sainte Marie de Saintes, lui avaient cédé une partie de leurs droits sur la seigneurie de Marennes. Au reste, cette seigneurie passa par la suite aux sires de Pons, et la famille de Broue doit être éteinte depuis fort longtemps, car elle est, aujourd'hui, entièrement inconnue en Saintonge, ainsi que tous les noms appartenant à cette province qui sont cités dans le roman que je traduis et publie...... J'ajouterai qu'il en est de même de tous ceux des personnages mis en scène par mon romancier, à très-peu d'exceptions près, que je ne me permettrai pas d'indiquer* de peur de me tromper, et d'offenser, par mon ignorance de justes droits, tandis qu'on m'accuserait peut-être de vouloir flatter des prétentions ridicules; deux choses également étrangères à ma pensée.

Au demeurant, j'avoue que je n'ai point été contrarié par cette circonstance. Il n'en est pas d'un tableau de mœurs comme

---

* Quelques lecteurs croiront peut-être que je veux faire entendre qu'il n'y a pas d'exception, et que tous les personnages de mon roman appartiennent à des familles qui n'existent plus. On se tromperait. Il y a des exceptions, et en voici une que personne ne me contestera : c'est saint Louis, qui tient une assez grande place dans l'ouvrage que je publie. Sa race subsiste, et durera tant que les vœux de la France seront exaucés. Si je ne déclare ici que cette exception, il ne s'en suit pas qu'elle soit la seule. Je la choisis seulement, parce qu'elle est dans une catégorie à part. C'est ce que nos classificateurs appellent *sui generis.*

de l'histoire : ici on est obligé de rattacher les faits à ceux auxquels ils appartiennent, que leurs noms subsistent ou soient éteints ; là, au contraire, peu importe à qui les traits caractéristiques de mœurs soient attribués, pourvu qu'ils soient réellement du siècle que l'on veut peindre et qu'ils ne contrastent pas avec le caractère connu du personnage à qui on les prête, quand il est historique. Je crois même que moins il y a de noms vivans dans un pareil ouvrage, mieux cela vaut. En effet, tout n'est pas lumière dans un tableau, tout n'est pas dans le même plan. Or qui voudrait être dans les plans reculés, qui voudrait être dans les ombres ? Qui même se trouverait assez en lumière ? Je pardonne donc sans peine à mon vieux romancier d'avoir mis, dans ses récits, fort peu de noms qui dussent arriver jusqu'au dix-neuvième siècle : j'ai même trouvé cela si commode, que dans mes notes, j'ai évité, tant que j'ai pu, les noms entêtés à se perpétuer. J'en ai tû de très-bons à prononcer, et ce n'est certainement pas par répugnance que je l'ai fait. Mais je n'aurais rien ajouté à leur illustration, et j'aurais fait une petite injustice à d'autres. Le public m'excusera de reste, car ils ne font pas foule ceux qui aiment le nom de leur voisin.

(85) Page 219. *Le behourt des vilains.* Le mot de vilains a toujours été injurieux en apostrophe ; mais pris *narrativement* il ne l'était pas plus qu'aujourd'hui le nom de paysan ou de villageois, quoiqu'il indiquât une classe d'hommes qui, pour la plupart, étaient encore attachés à la glèbe. Je dis la plupart, car il y en avait déjà beaucoup de libres et même de fort riches qui épousaient des filles de nobles pauvres ; comme on le voit dans les contes et fabliaux du temps. Par exemple, dans le conte *du vilain Mire*, que j'ai eu l'occasion de citer, la femme du vilain est *demoiselle*, c'est-à-dire fille noble. Je pourrais en indiquer d'autres exemples. Les auteurs de ces fabliaux n'auraient point supposé ces alliances, s'il n'en avait jamais existé de pareilles.

(86) Page 222. *Jeunes villageois.* Il y a dans le texte *une*

douzaine de jeunes et jolies vilaines. Il m'a été impossible de conserver ensemble des mots si discordans aujourd'hui ; et cependant cela ne voulait dire alors que de jeunes et jolies villageoises.

(87) PAGE 225. *Pour crier la huée.* On disait aussi le *huage*, et c'était une corvée à laquelle les habitans étaient tenus envers le seigneur de la terre dont ils dépendaient.

(88) PAGE 225. *Ce déduit.* Les chasseurs mettaient de l'importance à ce que la chasse eût le titre de *déduit,* mot auquel ils attachaient l'idée d'un plaisir distingué. Dans le poëme des *déduits de la chasse* de Gaces de la Bigue, chapelain du roi Jean, *Amour de chiens*, avocat de *déduit de chiens*, se plaint d'un prêtre qui a fait un roman de fauconnerie où il prétend que le mot *déduit* par excellence n'appartient qu'à la fauconnerie; et l'avocat demande qu'au contaire ce nom soit affecté au *déduit des chiens* par excellence. *Amour d'oiseaux*, avocat de *déduit d'oiseaux*, lui réplique, etc.

(89) PAGE 226. *Plessis.* On disait aussi plesseis. On appelait ainsi des parcs entourés d'une haie entrelacée ou de claies, pour y tenir les animaux enfermés.

(90) *Froc d'ermite.* Le grand d'Aussy attribue cette invention aux Allemands, et il la fait plus moderne : « au lieu d'un filet, dit-il, c'est un habit de moine que l'on place à l'ouverture du panneau, et duquel l'animal, en passant, se trouve affublé. Il paraît, d'après mon manuscrit, que quelque chose d'analogue se pratiquait quelquefois en France jadis. Mais j'avoue que je n'en ai pas vu d'exemple ailleurs; Gaston Phœbus n'en parle pas.

(91) PAGE 227. *Lévrier de Bretagne.* Gaston Phœbus dit que

les meilleurs lévriers venaient de Bretagne, et les chiens *d'oisel* (d'oiseaux ; chiens couchans) venaient d'Espagne.

Voici un portrait du lévrier, par Gaces de la Bigue, chapelain du roi Jean, et fort entendu à la chasse, dans son livre intitulé : *des déduits de la chasse*, déjà cité plus haut.

Museau de luz * avoit sans faille,
Arpe de lion, col de cingne,
Encore avoit un autre cigne ;
Car il avoit œil d'épervier,
Et tout étoit blanc le lévrier ;
Oreille de serpens avoit
Qui sur la tête lui gisoit ;
Espaule de chèvre sauvaige,
Coste de biche de bocaige,
Loigne de cerf, queue de rat,
Cuisse de lièvre, pied de chat :
Il ressembloit au leu ** cervier.

Après cette description des qualités extérieures du lévrier, j'ajouterai ce que Gaston dit en prose du caractère de cet animal :

« Le lévrier, dit-il, doit être courtois et non pas *fel* (félon, méchant), suivant bien son maître, faisant ce qu'il commande, doux et net, volontiers gracieux, en toutes manières, fors aux bêtes sauvages, où il doit être fel, dépiteux, revêche et aigre. »

(92) Page 229. *Deux allants gentils.* Selon le *Miroir de Phœbus, des déduits de la chasse*, les allants gentils devaient être blancs avec des taches noires aux oreilles, lesquelles devaient être droites et aiguës. Ces chiens attaquaient toutes bêtes et ne lâchaient jamais prise ; mais ils étaient difficiles à gouverner, et les parfaits étaient rares. Ils égalaient presque les lévriers à la course.

---

* Brochet. ** Loup.

(93) Page 229. *Deux allants vautres.* Selon Gaston, l'allant vautre avait la tête plus grosse que l'allant gentil et de grandes oreilles. Il était pesant et lourd; on l'employait à toutes les grosses bêtes. Gaston dit positivement qu'on les mêlait pour la chasse avec les lévriers.

(94) Page 230. *D'une pâtée de chair de brebis.* Cet expédient est absolument conforme à celui que propose Gaston de Foix pour mieux *encharner* les chiens à poursuivre le loup; car, dit-il, beaucoup de chiens ont de la répugnance pour la chair de loup; mais, par cet artifice, on leur en fait naître l'appétit.

Avant de quitter le chapitre des chasses de Gaston Phœbus, dont le secours m'a été fort utile pour l'intelligence de mon manuscrit, en ce qui concerne ce noble *déduit*, je citerai encore quelques passages de son *Miroir*, qui donneront une idée de l'esprit de critique qui dirigeait les écrivains de ce temps.

Voici d'abord son apostrophe au lecteur; au commencement de son chapitre *du Veneur* : « ô tu, sire*, quel que tu soyes, ou grand ou petit, et veuilles apprendre à ung homme à être ton veneur, etc, »

Personne n'a eu plus d'estime pour le déduit de la chasse que Gaston. Il prouve que cet exercice est non seulement noble, mais qu'il est *saint*. Et tel est son raisonnement :

« Aussi, dis-je, que de tout temps le veneur est sans oisiveté et sans mauvaises imaginations. Il est sans males œuvres de péché : car, comme j'ai dit, oisiveté est fondement de tout mauvais vice et péché, et le veneur ne peut être oiseux, s'il veut faire le droit de son office, qui n'est pas de petite charge, qui bien et diligemment le veuille faire, espécialement ceux qui aiment les chiens et leur office. Donc, dis-je, puisque le veneur n'est oiseux, il ne peut avoir mauvaises imaginations, il ne peut faire mauvaises œuvres; il faut qu'il s'en aille droit en paradis... »

* On voit que le nom de *sire*, même seul, ne se donnait pas exclusivement aux rois.

Il dit plus loin : « Et en outre vivent (les veneurs) en le monde plus joyeusement qu'aucuns autres..... Donc soyez tous veneurs et vous serez que sages. Et aussi, dis-je, que oncques ne vis homme qui aimât travail et déduit de chiens et d'oiseaux, qui n'eût moult de bonnes coutumes en soi, car ce lui vient de droite noblesse. »

Le bon comte de Foix gémissant ailleurs très-profondément sur la décadence de son siècle, dit : « combien toute nature de hommes et de toutes autres bestes vont en descendant et en appetissant, et de vie, et de force, et de bonté, et de toutes autres choses ! Si trouvai-je très-merveilleusement, quand je vois les chiens qui aujourd'hui chassent, et pense aux chiens que j'ai vus au temps passé; aussi je vois la bonté et la loyauté qui soulait être aux seigneurs du monde et autres gens, et vois ce qui maintenant est; je dis qu'il n'y a nulle comparaison et le sait bien tout homme qui a assez de raison Or laissons ordonner à notre Seigneur ce qui lui plaira*, etc.

« Mais pour traire avant les noblesses des chiens qui ont été, j'en ferai aucuns comptes que je trouve ès *vraies écritures*. Premièrement le roi *Claudius de France* qui manda une fois si grand cour; et il y avait des rois qui tenaient terre de lui, entre lesquels était le roi *Apollo de Lionnais*, qui amena à la dicte court sa femme et ung lévrier qu'il avait, très-bel et très-bon...... »

Ici Gaston raconte trop longuement pour que je le copie, que le fils de *Claudius de France* devint amoureux de la femme d'*Apollo de Lyonnais* et tua le mari. Le lévrier trouvant son maître qu'on n'avait point enterré, lui fit une fosse, l'enterra, et le garda pendant six mois, etc.

---

* Il y a toujours eu, des gens qui se sont plaint comme Gaston ; mais tous ne terminaient pas comme lui; souvent ils voulaient *ordonner* eux-mêmes, tant les conservateurs que les réformateurs, et contraindre avec violence; de-là de si déchirantes convulsions.

Gaston raconte, avec la même confiance, l'histoire du chien de Montargis.

Et le bon Phœbus se plaignait des progrès des lumières de son temps : « Chacun scet, disait-il, que plus scet un enfant de sept ans, de ce qui lui plaît, que ne soulait faire, au temps que j'ai vu, un enfant de douze ans*. »

Le comte de Foix, dont nous parlons, fut pourtant un des princes les plus éclairés de son siècle. C'est une justice que lui rendent les historiens de son temps. Froissard en fait le plus grand éloge, et voici ce qu'il dit de sa cour :

« Brièvement tout considéré et avisé, avant que je vinsse en sa court, j'avois été en moult de courts de rois, de ducs, de princes, de comtes et de hautes dames; mais je ne fus oncques en nulle qui mieux me pleust, ni ne vis aucuns qui fussent sur ce fait d'armes réjoui plus que celui comte de Foix étoit. On voyoit en la salle, en la chambre, en la cour, chevaliers et écuyers d'honneur aller et marcher, et les oyoit-on parler d'armes et d'amour; tout honneur était là-dedans trouvé; toute nouvelle de quelque pays ou de quelque royaume que ce fust, là-dedans on y apprenait : car de tout pays, pour la vaillance du seigneur, elles y venaient. »

S'il en venait souvent comme celles de *Claudius de France*, et d'*Appolo de Lyonnais*, on avait de bons correspondans**.

---

* A une époque peu distante de celle-là, on se plaignait en Angleterre des progrès de l'industrie. Sous Henri IV, il fut passé une loi qui défendait à toute personne ne possédant pas vingt shelings de revenu en fonds de terre, de mettre ses enfans en apprentissage d'aucun commerce. (Hume.)

** Voici un trait d'érudition de Richard de Barbezieux, ce troubadour dont j'ai eu occasion de parler, et qui ne cède en rien à ceux que je viens de citer de Gaston Phœbus.

« Ni reignei cum Dedalus
Que dit qu'el era *Jesus*,

Ce qui manquait à ces époques, c'était la critique publique; on n'écrivait jamais que pour un petit nombre: Il n'y avait guère que les erreurs en théologie qui fussent relevées, par le zèle et la vigilance du clergé qui seul était instruit *. Les plus grandes absurdités en histoire, en géographie, en chronologie, étaient ou crues ou non contestées, par le peu de prix qu'on y attachait, et parce que peu de gens étaient capables d'en juger.

Mais, pour en revenir à Gaston Phœbus, comte de Foix et

E vole volar al cel outrecuidans;
Mas Dieus baisset l'orguelh et lo sobrans. »

Et n'ai point renié comme Dédale, qui dit qu'il était *Jésus*, et voulut voler au ciel; mais Dieu rabaissa son orgueil et sa présomption.

* Et encore cette censure du clergé ne se portait guère que sur les ouvrages sérieux qui traitaient spécialement du dogme. On ne voit pas trop qu'il ait réclamé avec grand éclat contre les ouvrages licencieux du temps et contre l'étrange abus qui faisait mêler sans cesse le sacré au profane, de la manière la plus inconvenante. On en a déjà vu des exemples au sujet des tournois. J'en citerai encore deux: l'un tiré de ce même Gaston Phœbus, un des princes les plus distingués de son temps, et l'autre d'un troubadour.

Voici comme le comte de Foix, vicomte de Béarn, commence son livre du *Miroir de Phebus, des Déduits de la Chasse*:

« Au nom de Dieu, le créateur et seigneur de toutes choses, du benoist son fils Jésus-Christ, du Saint-Esprit et de toute la Trinité, et de la vierge Marie, et de tous les saints et saintes qui sont en la grâce de Dieu, je, Gaston, par la grâce de Dieu, surnommé Phebus, comte de Foys, seigneur de Béarn, qui en tout mon temps me suis délecté par espécial en trois choses: l'une est en *amours*, l'autre est en armes, et l'autre est en chasses.... »

Ici sont quelques lignes où le bon Gaston se met en frais de modestie; puis il ajoute: « Mais du tiers office de qui je ne *doute* (je ne crains) que j'aye nul maître, je mettrai par chapitre de toutes manières de bestes, etc. »

L'invocation du comte de Foix, pour rappeler ses histoires ga-

vicomte de Béarn, ses erreurs et ses crédulités en histoire, ne doivent pas empêcher de lui donner confiance, lorsqu'il traite de la chasse et des animaux tant chassés que chassans. Buffon le cite comme autorité à cet égard.

(95) PAGE 241. *Ah! cher et généreux sire.* On voit ici l'observation de l'étiquette dont j'ai parlé plus haut sur l'usage des expressions de *beau neveu*, *beau cousin*, etc. *Amanieu, sire d'Albret*, chef de la famille, appelle *sire Amanieu d'Albret*

---

lantes et donner des leçons de chasse, n'est-elle pas bien extraordinaire?

Passons au troubadour. Maffre Ermengaud de Beziers, auteur du *Bréviaire d'Amour*, commence ainsi son livre :

El nom Dieu, nostre senhor,
Que es fons et payre d'amor,
Matfres Ermengaud de Bezes,
En l'an que ont ses falhensa
Comptava de la nayshensa
De Jhsum Crist mil a dozens
v, chanta VII ses mais ses mens,
Dementre qu'afs no saria
Comensat lo premier dia
De prima vera sus l'albor
Aquest Breviari d'Amor.

Le troubadour donne un précis de l'histoire sainte ; il rapporte la vie de Jésus-Christ ; enfin on trouve le *Tractact d'Amor de Donas*, segon que n'en tractat il antic trobador en lor cansos : le *Traité d'Amour des Dames*, comme l'ont traité les anciens troubadours dans leurs chansons.

Quel chemin a pris le troubadour pour arriver là !

Sans doute le bon Phœbus et le troubadour Ermengaud n'étaient point poussés par le même esprit qui a dicté les poésies licencieuses et impies du dix-huitième siècle. Mais quelle incroyable ignorance des convenances !

Du reste, les poésies licencieuses et impies ne manquèrent pas aux douzième et treizième siècles.

beau cousin; mais celui-ci ne lui répond pas par le même titre; il lui dit *cher sire*, parce que le sire d'Albret était au-dessus du jeune Amanieu, comme chef de la famille, et, en outre, comme cousin germain de son père.

C'est ainsi que, dans le roman de Perceforest, la tante de Norgal lui dit : « *Beau neveu*, il me semble que votre bras a mal aise. — Par ma foi, répond Norgal, *chère dame*, il est ainsi. Si vous prie que garde y veuillez prendre. » Lors la dame appela une sienne fille qui se nommait Hélaine, laquelle fit grand chère à son cousin; puis print garde à son bras, trouva qu'il estait hors de son lieu, et fit tant qu'elle lui remist, puis dist : « *Mon cousin*, allez-vous en, car vous êtes guéri. »

On voit que la tante seule se sert de l'expression de *beau;* sa fille, qui est au même niveau que Norgal, ne dit pas *beau cousin*, mais *mon cousin*, et lui répond à sa tante : *chère dame*.

Je sais bien qu'on peut opposer des exemples à cette règle, et que, dans le fabliau de Boivin, par Courtois d'Arras, Mabile et toute sa joyeuse troupe appellent Boivin *bel oncle*, comme Boivin appelle Mabile *belle nièce*. Mais dame Mabile et ses donzelles sont d'une profession où toutes les règles de l'étiquette sont confondues. D'ailleurs, j'ai fait observer que les fabliaux ont, sous ce rapport, un langage à part.

(96) Page 241. *Demanda la croix*. En effet, lorsque saint Louis, malade à Pontoise, sortit de la léthargie, pendant laquelle on l'avait cru mort, il prononça ces mots : « La lumière de l'O« rient s'est répandue du haut du ciel sur moi, par la grâce du « Seigneur, et m'a rappelé d'entre les morts. »

Aussitôt il appela Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, et lui demanda la croix, pour faire vœu, en la prenant, d'aller au secours de la Terre-Sainte. Ce fut en vain que ce sage prélat lui représenta les suites d'un si grand engagement. Le prince insista d'un air si touchant et si impérieux tout ensemble, que Guillaume lui donna enfin cette croix si désirée. Il la reçut avec un profond respect, la baisa, et déclara qu'il était guéri (Velly).

(97) Page 254. *Sous prétexte d'intérêts politiques.* Je ne sais point si la grande reine n'avait pas un peu d'oubli dans ce moment-là, et si le mariage de Jeanne de Toulouse avec Alphonse de Poitiers, avait été parfaitement libre.

Les mariages dans les familles des grands vassaux étaient une affaire trop importante, pour que les suzerains ne se montrassent pas jaloux d'y influer. Aussi voit-on que lorsque Henri Ier, fils de Guillaume-le-Conquérant, monta sur le trône d'Angleterre, au préjudice de Robert, son frère aîné, ayant besoin de flatter les barons, il leur promit, par une charte, de ne jamais disposer d'aucune héritière que de l'avis de tous les barons; en outre de ne jamais refuser son agrément (qui devait toutefois lui être demandé) au mariage d'une fille de baron, pourvu que l'époux proposé ne fût pas son ennemi. (Hume, *Histoire d'Angleterre*).

Au demeurant, ce prince ne tint aucune des promesses de sa charte, et, en Angleterre, les barons mineurs ne purent se marier sans l'agrément du souverain qui, d'ordinaire, le leur faisait payer fort cher.

Le roi avait la garde noble de ses vassaux mineurs. Souvent, il la cédait ou la vendait à ses favoris. Simon de Montfort paya 10,000 marcs d'argent à Henry III, pour la garde noble de Gilbert de Masseville.

Le roi avait le droit de marier à son gré l'héritière d'un fief, et si elle refusait, il confisquait le fief.

(98) Page 258. *A son maître de l'écurie.* Le chef des écuries du roi fut appelé maître de l'écurie, jusque sous Philippe-le-Long, où il fut nommé premier écuyer du corps et maître de l'écurie; sous Charles VII, il prit le nom de grand-maître de l'écurie, et, sous Louis XI, celui de grand-écuyer, qui s'est conservé jusqu'à la révolution.

On sait que, sous les deux premières races de nos rois, et au commencement de la troisième, c'était le connétable (*comes stabuli*) qui avait le commandement des écuries du roi. Mais la charge de connétable, étant devenue la première de la couronne,

on créa un officier particulier qui eut la charge des écuries et dont le nom varia comme il vient d'être dit.

(99) PAGE 259. *Protection de la reine-mère.* On sait que les rois, dans leurs voyages, logeaient ordinairement chez les évêques, les riches abbés, les grands seigneurs, où, non-seulement ils étaient défrayés de tout, ainsi que leur suite, mais lorsqu'ils partaient, ils recevaient un présent en argenterie. Cette coutume, née de la courtoisie, devint un droit; et les rois, même lorsqu'ils ne voyageaient pas, se faisaient payer le *droit de gîte* (LEGENDRE, *Mœurs des Français*).

Les villes y furent soumises lorsque, affranchies de leurs seigneurs particuliers, elles relevèrent immédiatement des rois.

En Angleterre, les rois avaient un droit analogue à cela, et qu'ils appelaient la *pourvoyerie*. Lorsqu'ils voyageaient, ils envoyaient leurs *pourvoyeurs* ramasser toutes les provisions en comestibles, en chauffage et en transports, qui étaient nécessaires à eux et à toute leur suite. Ces réquisitions entraînaient de grands abus, et l'on s'en plaignit souvent; mais elles étaient indispensables à une époque où la levée des impôts était fort peu régulière, le numéraire rare et sa circulation lente.

(100) PAGE 266. *Les clefs de votre château.* C'était en effet l'usage que, quand un seigneur mourait, sa veuve remît à son fils, s'il était majeur, les clefs du château, pour lui signifier qu'il en était désormais le maître.

(101) PAGE 266. *L'hébergement.* L'hébergement était le droit qu'avait la douairière de conserver un logement dans le château de son mari.

(102) PAGE 281. *Château de Cônac.* Le château de Cônac où la tendre Alfaïs de Pons et le loyal Charles d'Albret échangèrent, dans le mystère, de si parfaites et de si légitimes amours, où l'héroïque Amanieu et la fière Ermeline jouirent si délicieusement de leurs peines passées; ce château, l'asile de la valeur et des grâces, n'a plus rien aujourd'hui qui parle à l'imagination. Il n'offre

qu'une triste enceinte noire et basse, qui n'est relevée par rien qui la rende pittoresque. Le coteau sur lequel gissent ces ruines est assez nu et d'un aspect peu gai. Mais on conçoit facilement qu'il a dû en être tout autrement jadis. Ce coteau était agréablement planté d'arbres; les hautes tours crénelées du château, le pignon pointu de la chapelle qui les égalait, les bras horizontaux du pont-levis, les pennonceaux flottant sur le donjon, tout annonçait la demeure de nobles chevaliers. La campagne qui entoure ce château est agréablement variée. Il a en face de vastes prairies qui, partant du pied de son tertre, s'étendent jusqu'à la Gironde; à droite, il a des coteaux à pente douce, couverts de vignes et de terres labourables ; à gauche, des coteaux plus brusques plantés de vignes et de bois. Mettez au milieu de cela beaucoup de beauté, beaucoup d'amour, le souvenir de hautes prouesses, force besans conquis sur les Sarrasins, et l'on conçoit qu'on pût y être heureux, au treizième siècle. Mais tout cela a disparu. De même, à la place du manoir du bon Jehan de la Trigalle, il n'y a plus qu'un hameau où l'on ne voit aucun vestige d'une gentilhommière. Il reste bien peu de choses du joyeux château des sires de Pons; et moins encore de celui de Taillebourg, où la belle Théophanie faisait venir des larmes sur des paupières royales, en chantant des lais. Le château de Tonnay où Ermeline souffrit tant et fut si heureuse, n'est pas tombé, mais depuis long-temps il n'était plus habité par la noble famille qui avait succédé aux anciens Geoffroi, et il lui a été ôté. J'ai déjà dit que presque toutes les familles, dont les noms se trouvent dans mon roman, étaient éteintes. Tourmentons-nous donc ensuite pour ébranler le monde, comme si tout n'y passait pas assez vite ! Puis, flattons-nous de fonder pour un long avenir! *In viro vanitas!* comme disait Mathurin, sans savoir ce qu'il disait.

FIN DES NOTES DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

PARIS. — A. ÉGRON, IMPRIMEUR DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN, rue des Noyers, n° 37. (1825)

BALS DE SAINTONGE,

DANSES VILLAGEOISES.

N.° 1.
Tome IV, Page 157.

All.° Vivace.

Si - tôt que je te vis, je fus amoureux Li-
- set - te, si - tôt que je te vis, de toi mon cœur fut é - pris.
Fin
je fus amou - reux Li - set - te, de toi mon cœur fut é - pris

N.° 2.
Tome IV, Page 158.

All.° Vivace.

Jean - nette, puisque c'est à moi qu'est ta foi, Jean -
- net - te puis - que c'est à moi: a - vance l'ins tant du bon -
- heur de mon cœur, a - van - ce l'ins - tant du bon - heur.

N.° 3.
Tome IV, Page 160.

Amoureux, pour être heu - reux, il faut se voir et s'en -
- ten - dre, amou - reux pour être heu - reux, d'abord il faut ê - tre
deux: puis, quand on est deux, faut s'entendre faut s'en tendre, puis quand
on est deux faut s'en - ten - dre tous les deux.

N.° 4.
Tome IV, Page 161.

No _ tre Sir' De _ Pons n'aime guè_re, n'aime
guère no_tre Sir' De _ Pons n'aime point les co _ til _
_ lons; aussi nos ten _ drons pour lui plai_re, pour lui
plai _ re, aussi nos ten _ drons, n'ont qua_si plus de ju _pons.

N.° 5.
Tome IV, Page 164.

Allegretto.

Viens sous la cou_dret_te, à l'au_be du
jour, Co _ li _net_te, viens sous la coudret _ te, à l'au _ be du
jour: é _ couter la fau _ vet _ te, et parler d'a_mour, Colinette, é_
_cou _ ter la fau _ vet _ te, et par _ ler d'a _ mour.

